This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES,

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

Y y

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANÇOIS.

Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle.

TOME QUATORZIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

840.9
M526
v.46

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-3-50
90495

AVERTISSEMENT.

Plusieurs de nos Souscripteurs & des Lecteurs des Mélanges, tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES, tirés d'une grande Bibliotheque.

Premier Volume. A. Bibliotheque Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. Vol. B. Manuel des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. Vol. C. Précis d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. Vol. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. Livres des treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles.

V. Vol. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI Vol. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Troisieme Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. Vol. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. Poésies du seizieme siecle.

VIII. Vol. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. Vol. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. Livres de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. VOL. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections III, IV.

XI. VOL. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. VOL. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections V, VI.

XIII. VOL. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. VOL. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troisieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections VII, VIII.

XV. VOL. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. VOL. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections IX, X.

XVII. VOL. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. LIVRES de Politique du seizieme siecle.

XVIII. VOL. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XI, XII.

XIX. VOL. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. LIVRES de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

XX. VOL. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XIII, XIV.

XXI VOL. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. LIVRES de Physique générale & particuliere du 16e siecle.

XXII. VOL. Y. ROMANS du seizieme siecle. Sections XV, XVI.

XXIII. VOL. Z. SUITE des Livres de Physique & d'Histoire Naturelle du seizieme siecle.

XXIV. Vol. &. Romans du seizieme siecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du seizieme siecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au seizieme siecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du seizieme siecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illustres Militaires du seizieme siecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce siecle les Arts de l'Imprimerie, de la Musique, de la Danse, du Dessin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au seizieme siecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art jusqu'au dix-septieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits sur les Arts mécaniques, des statuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome V.

Vol. XXXVIII. O o. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome. VI.

Vol. XXXIX. P p. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle Tome VII.

Vol. XL. Q q. Livres d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome VIII.

VOL. RR. Tome XLI. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome IX.
VOL. Ss. Tome XLII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome X.
VOL. Tt. Tome XLIII. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome. XI.
VOL. Vv. Tome XLIV. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XII.
VOL. Xx. Tome XLV. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XIII.
VOL. Yy. Tome XLVI. LIVRES d'Histoire & de Géographie, imprimés en François au seizieme siecle. Tome XIV.

Fin de l'Avertissement.

DE

DE

LA LECTURE

DES

LIVRES FRANÇOIS.

DIXIEME ſuite du Tableau Géographique & Hiſtorique de la France au ſeizieme ſiecle.

IL ne me reſte plus à parler que de deux cantons de la Champagne, le *Vallage* & le *Baſſigny* ; ils ſont tous deux conſidérables, & renferment chacun deux Elections. Celles du Vallage ſont *Joinville* & *Bar-ſur-Aube*. Cette contrée tire ſon nom des belles vallées qui la coupent de tous côtés, dans leſquelles on nourrit quantité de beſtiaux. Elle produit beaucoup de bons

Election de Joinville.

grains, & d'assez bon vin. *Joinville* passe pour la capitale de ce canton, & tire, à ce qu'on prétend, son nom de ce Général *Jovin*, qui commandoit les troupes Romaines en Champagne, sous l'Empereur Julien, & dont on montroit le tombeau à Châlons. Elle est située à six lieues au dessus de S. Dizier, sur la riviere de Marne, qui coule au pied d'une hauteur sur laquelle est le vaste & magnifique château où les Ducs de Guise, Princes de la Maison de Lorraine, se plaisoient, & qu'ils venoient souvent habiter. Ce fut, dit-on, dans ce château que fut conclue, en 1684, la fameuse ligue qui mit la France à deux doigts de sa perte; & il y a des gens qui prétendent faire remonter l'étymologie de Joinville jusqu'aux Dieux du Paganisme; ils l'appellent en latin *Jani Villa* ou *Junonis Villa*; mais l'opinion la plus raisonnable est qu'elle fut fondée, vers l'an 1000, par *Etienne de Broyes*, qui l'entoura de murailles. Le Roi Louis le Gros accorda à ce bourg les priviléges de ville. Le Cardinal *Jean de Lorraine* la surnomma de son nom de baptême *Joannis Villa*; &, depuis ce temps-là, c'est le nom qu'elle porte en latin. Joinville étoit une

des anciennes Baronnies de Champagne. Elle fut érigée sur ce pied par *Eustache de Boulogne*, qui la transmit à son fils *Etienne*. L'un & l'autre furent Rois d'Angleterre, après les enfans de Guillaume le Conquérant. Etienne eut pour fils cadet *Geoffroy*, qui fut Baron de Joinville, & mourut au onzieme siecle. Jean, Sire de Joinville, & Sénéchal héréditaire de Champagne, sous le Roi Thibaut, étoit son descendant au quatrieme degré.

C'est ce Sire de Joinville qui ayant suivi Saint Louis dans toutes ses expéditions, écrivit la vie de ce Monarque, qui est si estimée. Son fils n'eut qu'une fille qui épousa un Comte de Vaudemont, dont l'héritiere porta *Vaudemont-Joinville*, & le titre de Sénéchal de Champagne dans la Maison de Lorraine. Joinville a été depuis le partage de différens Princes cadets de de cette Maison; il fut érigé pour Claude de Lorraine, premier Duc de Guise, en Duché, en 1528, par François I. En 1552, il eut le titre de Principauté pour François, Duc de Guise, assassiné par *Poltrot*. Son fils Henri fut tué aux Etats de Blois. Joinville resta dans la Maison de Guise jusqu'en 1675, que le dernier

Duc de Guise mourut, laissant pour héritiere sa tante, qui en disposa en faveur de Mademoiselle de Montpensier. Celle-ci la laissa à Monsieur, frere unique de Louis XIV, dont la postérité en jouit encore.

En 1541, Charles-Quint prit Joinville, & brûla la plus grande partie de la ville. On voit dans le chœur de l'église collégiale qui tient au château, de magnifiques tombeaux des Ducs de Guise. Le trésor de cette église est si riche en reliques, qu'on l'appelle communément la *Sainte Chapelle*. On y montre entre autres une ceinture qu'on assure avoir servi à Saint Joseph, époux de la Sainte Vierge : elle est de soie blanche ; ce qui pourroit faire douter de son authenticité.

On compte dans Joinville environ mille habitans, & il y a quatre-vingt-deux villages qui relevent de cette Principauté. La collégiale est composée d'un Doyen & de huit Chanoines. Il y a d'ailleurs dans la ville une paroisse, un prieuré de Religieuses Bénédictines, & dans les fauxbourgs un couvent d'Ursulines, un de Capucins, & deux hôpitaux, dont un

desservi par des Hospitalieres. A un quart de lieue de la ville, est un ancien couvent de Cordeliers.

On fabrique dans Joinville, des draps, des serges & des toiles. On cultive dans l'Election, des vignes qui produisent d'assez bon vin; mais la principale production est en mines de fer, qui donnent de l'ouvrage à un grand nombre de forges. Les principales sont à *Poissons*. Le nombre des paroisses de l'Election monte à cent une.

Vassi est la seconde ville de l'Election de Joinville : elle est située sur la riviere de Blaize, qui prend son nom du bourg de Blaize, & des villages de Blézi qui sont à sa source. Vassi est principalement connu par la fameuse *bagarre* qui y arriva en 1561, entre le Duc de Guise qui revenoit de Joinville, & les Huguenots qui tenoient leur prêche. Le Duc fit tirer dessus, & ce fut le signal de la guerre entre les Catholiques & les Hérétiques. On y compte environ douze cents habitans. On y voit à présent, outre la paroisse, un couvent de Capucins Irlandois, un de Religieuses qui enseignent la jeunesse de leur sexe, & un hôpital. Il y a une manufacture de petites étoffes. Fort près

de la ville, sont des fontaines très-agréables, & une d'eau minérale, que l'on appelle *les eaux d'Attencourt*; la ville est entourée de belles forêts de haute-futaie.

Assez près de Joinville, étoit un très-ancien hôpital nommé *Boucheromont*, chef-lieu d'une Congrégation de Moines Hospitaliers, qui a été jadis assez nombreuse; mais s'étant tout-à-fait éteinte au dix septieme siecle, les biens qu'elle possédoit ont été réunis à l'hôpital de Joinville.

A une lieue de Joinville, très-près de Boucheromont, est la petite ville de *Saint-Urbain*, avec une abbaye qui fut fondée, vers le milieu du neuvieme siecle, par Archambaud, Evêque de Châlons. On lui donna le nom de Saint-Urbain, parce que ses reliques y furent apportées. Elle reconnoît quatre grands Monarques pour ses principaux bienfaiteurs; savoir, Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire, & Charles le Chauve; mais sur-tout celui-ci, qui lui a donné de grandes richesses. Actuellement l'abbaye est bien bâtie, l'église assez ornée, & l'on prétend qu'il y a encore dans la bibliotheque de précieux manuscrits. L'abbaye est habitée par les

Religieux Bénédictins : elle vaut encore à son Abbé commendataire au moins quinze mille livres de rente.

L'abbaye de *Moutier-en-Der* est du même Ordre de Saint Benoît, & située dans la forêt de *Der*, sur les confins ou limites du Vallage & du Perthois. Elle reconnoît pour son Fondateur le même Saint Bercaire, qui a fondé celle de *Hauvilliers* pour des hommes, & celle de *Peulle-Moutier* pour des femmes : ce fut, dit-on, dès le septieme siecle, du temps du Roi Chilpéric II. Elle a toujours subsisté depuis, & l'église & le monastere sont à présent beaux & bien bâtis. On voit dans la premiere une partie des reliques de Saint Bercaire, qui sont partagées entre les monasteres qu'il a gouvernés. On trouve aussi dans la sacristie, des morceaux d'antiquités ecclésiastiques très-curieux. Les Religieux qui l'habitent sont de la Congrégation de Saint-Vannes. Les revenus, qu'ils partagent avec l'Abbé commendataire, sont assez considérables. Cet Abbé a seul pour sa part plus de vingt-cinq mille livres de rente ; d'ailleurs sa nomination est très-belle.

L'Election de Joinville est partagée en-

tre deux diocefes, Châlons & Troies. Les deux abbayes que je viens de nommer font du diocefe de Châlons : il y a auffi le prieuré d'*Epineval*, dans l'églife duquel on voit encore des tombeaux des anciens Fondateurs ; ils font de la fin du douzieme fiecle, & du commencement du treizieme. Il n'y a plus de Religieux, mais un fimple Prieur commendataire. Le prieuré de *Notre-Dame des Ermites*, près Vaffi, a été auffi abandonné par fes Religieux, & n'eft pas d'un grand revenu pour fon Prieur. L'abbaye de *Val-d'Ofne* a été transfportée à Charenton près Paris.

La prévôté de *Vaucouleurs*, du diocefe de Toul, appartient à la Champagne, & eft de l'Election de Joinville ; mais elle eft prefque entiérement enclavée dans le Barrois. Vingt-deux paroiffes en dépendent : le chef-lieu eft fitué fur la Meufe, qui eft encore en cet endroit une affez petite riviere. Le Roi Philippe de Valois l'acquit, en 1355, de Jean de Joinville ; mais elle relevoit déjà de la Couronne ; & on montre, à peu de diftance de Vaucouleurs, les groffes pierres qui furent plantées, en 1299, par les ordres de Philippe le Bel & de l'Empereur Albert, pour fervir de limites entre la

France & l'Empire. Vaucouleurs tire son nom de ce qu'elle est située au milieu d'une belle vallée parsemée de fleurs de diverses couleurs. La ville a été entourée de murailles, & on voit tout auprès les restes d'une grosse tour & d'un vieux château. La principale occupation des habitans est d'élever des bestiaux dans les belles prairies des environs.

Il y a dans l'Election de Joinville un village appelé *Dom-Remi*; ce n'est pas dans celui-là qu'est née la Pucelle d'Orléans, mais dans un autre village du même nom, plus près de Vaucouleurs & sur les Terres de Lorraine. Cependant, c'est en vertu d'un privilége du Roi Charles VII, que le village de Dom-Remi, surnommé la *Pucelle*, jouit de certaines exemptions que nos Rois ont confirmées, notamment Louis XIII, & dans lesquelles les Ducs de Lorraine n'ont pas osé les troubler.

L'Election de *Bar-sur-Aube* est la seconde du Vallage. Elle est très-étendue, contenant cent quatre-vingt-quatre paroisses, parmi lesquelles on trouve des lieux très-remarquables. En général elle est fertile, mais elle rapporte plus de vin que de blé. Il y a plusieurs forêts, dont le bois

Election de Bar-sur-Aube.

se flotte sur la riviere d'Aube, & parvient jusque dans la Seine.

On voit sur la montagne, qui en est proche, les ruines d'un ancien château qu'on dit avoir été autrefois détruit par les Vandales; mais en montant au sommet le plus escarpé, on rencontre encore d'autres ruines que l'on appelle *le Châtelet*; & la tradition du pays est que ce sont celles d'une ville nommée *Florence*, qui existoit du temps des Romains, alors maîtres du pays. Ceux qui se plaisent à faire des recherches sur les antiquités Gauloises ou Françoises, peuvent chercher à concilier les découvertes de M. Grignon, qui a cru trouver une ancienne ville entre Vitry & Joinville, avec celle-ci voisine de Bar-sur-Aube, qui, au reste, a d'autres prétentions à l'antiquité; car il y a des Auteurs qui ont écrit qu'elle avoit été fondée par le Roi *Bardus*, l'un des premiers Rois fabuleux des Gaules. Quoi qu'il en soit, on sait qu'Attila la ravagea; que ses soldats massacrerent beaucoup d'habitans, sur-tout ceux qui étoient Chrétiens. Une des victimes de leur fureur fut une Vierge chrétienne, nommée *Germaine*, qu'ils massacrerent

tandis qu'elle tenoit à la main des cruches pleines d'eau. Le lieu où étoient enterrées les reliques de cette Sainte ayant été retrouvé plusieurs siecles après, elles furent placées dans la principale église de Bar-sur-Aube ; & ayant opéré plusieurs miracles, Sainte Germaine est devenue la patrone de la ville. On la représente toujours portant ses cruches.

Bar-sur-Aube a environ quatre mille habitans. Elle a été beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est entourée de murailles, & a eu autrefois des fortifications assez considérables. On y voit encore grand nombre de tours, tant auprès des portes qu'autour de la ville, & même dans les places intérieures. On sait qu'elle étoit du Domaine Royal, sous la premiere Race de nos Rois ; sous la seconde, elle eut des Comtes amovibles ; sous la troisieme, elle en eut d'héréditaires, dont la famille subsista pendant quelque temps ; mais ensuite elle passa aux Comtes de Champagne, soit par héritage, soit par acquisition, & ceux-ci s'arrêtoient dans son château lorsqu'ils alloient à la chasse dans les forêts du Vallage ou du Bassigny ; enfin elle fut réunie à la Couronne avec le reste

de la Champagne. Quelque temps après ; un de nos Rois ayant voulu l'aliéner ou l'engager, elle se racheta elle-même, & le Roi donna, pour lui & pour ses successeurs, parole de ne la plus séparer du Domaine, duquel elle fait encore partie. Il paroît que dans ce temps-là (le quatorzieme siecle), c'étoit une ville riche & commerçante ; qu'il s'y tenoit quatre grandes foires franches par an, qui y attiroient sans doute beaucoup d'étrangers ; car il y avoit quatre grands quartiers pour les Marchands de différentes nations, & les Juifs y avoient un canton séparé & une synagogue. L'église principale de Bar-sur-Aube est un Chapitre collégial, composé d'un Doyen & de douze Chanoines. La ville est du diocese de Langres ; mais l'Election est en partie de celui-ci, & en partie de Troies.

Les petites villes que contient l'Election de Bar-sur-Aube, indépendamment du chef-lieu, sont *Vandœuvre*, Terre assez considérable avec un château, sur le chemin de Troies à Bar-sur-Aube ; *la Ferté sur-Aube* ; *Chaource*, auprès duquel est *Praslin*, ancien domaine de la Maison de Choiseuil, une de ses branches les plus illustres en a pris le nom ;

Dienville ſur l'Aube, & *Muſſy-l'Evêque* ſur la Seine. Celle-ci n'eſt remarquable que par la maiſon de campagne des Evêques de Langres, & une petite collégiale compoſée de huit Chanoines, à la nomination de ce Prélat, & dont les revenus ſont très-médiocres : un des Chanoines eſt Curé de la ville. Depuis le ſeizieme ſiecle, on y a établi un couvent d'Urſulines. Enfin *Brienne-le-Châtel* mérite le titre de ville, moins par ſon étendue que par l'honneur d'être le chef-lieu d'une Terre du plus grand relief, puiſque c'étoit anciennement un des ſept Comtés-Pairies de Champagne, & qu'elle a appartenu long-temps à deux des plus grandes Maiſons de l'Europe. *Brienne-le-Châtel* & *Brienne-la-Ville* ou la *Vieille*, qui n'en eſt qu'à un quart de lieue, ſont du dioceſe de Troies. Les anciens Seigneurs de Brienne n'avoient pas d'autre nom que celui de leur Terre. On ſait que, dès le dixieme ſiecle, elle étoit poſſédée par Engilbert, dont les deſcendans étant paſſés à la Terre Sainte, parvinrent à être Rois de Jéruſalem, Régens de l'Empire de Conſtantinople, Rois de Sicile, & Ducs de la Pouille & d'Athenes. Gauthier, ſixieme du nom, Comte de Brienne

& Duc d'Athenes, fut Connétable de France en 1356. Erard de Brienne avoit disputé le Comté de Champagne au jeune Thibaut, qui fut depuis Roi de Navarre. La branche aînée (1) de cette Maison, si ancienne & si illustrée, s'éteignit à la fin du quatorzieme siecle; & le Comté de Brienne, après avoir passé dans une Maison d'Enguien, qui prit le nom de Brienne, fut porté par une femme dans la Maison de Luxembourg. Pierre de Luxembourg, mort en 1438, fut le chef d'une branche qui prit le nom de Brienne, & dont le dernier, Charles de Luxembourg-Brienne, second du nom, mourut, en 1605, sans enfans. Sa sœur, qui fut son héritiere, avoit épousé Bernard de Beon, dont la fille, Louise de Beon-Luxembourg, épousa M. de Lomenie, Secrétaire d'Etat, de qui descendent M. le Comte de Brienne d'aujourd'hui, & M. l'Archevêque de Toulouse son frere. Le château de Brienne passoit autrefois pour redoutable & très-fort. Ayant été assiégé & pris en 1451, il fut démoli;

(1) On croit généralement que MM. de Conflans-d'Armentieres descendent d'une branche cadette de cette illustre Maison de Brienne, séparée dès le douzieme siecle.

& ayant ensuite été rétabli, il fut ruiné de nouveau pendant les guerres civiles.

Les bourgs que renferme cette Election sont ceux de *l'Essoye*, de *l'Huître*, & de *Ronay* : ce dernier étoit, disent quelques Auteurs, une des anciennes Comtés-Pairies de Champagne ; du moins a-t-elle été le partage de Princes cadets de ces Comtes. Ronay a été possédé ensuite, comme tant d'autres Terres de Champagne, par des Princes de la Maison de Luxembourg.

Grancey est une ancienne Baronnie qui a eu jadis des Seigneurs de son nom. Ils y avoient fondé, en 1361, un Chapitre qui subsiste, & est composé d'un Doyen & de neuf Chanoines, dont les prébendes sont d'un revenu très-médiocre.

A la tête des abbayes de cette Election, il faut certainement mettre celle de *Clairvaux*, située sur la riviere d'Aube, à deux lieues au dessus de Bar-sur-Aube. Elle fut fondée, en 1115, par Hugues Comte de Troies, dans un désert affreux, que l'on appeloit alors le *Val d'Absinthe*. Elle a été depuis très-enrichie par les Comtes de Champagne & de Flandres, par nos Rois mêmes, & par un grand nombre d'autres Princes & grands Seigneurs. Saint Bernard en fut le premier Abbé, y ayant

été envoyé par l'Abbé de Cîteaux avec douze Moines qui défricherent ce lieu épouvantable, après y avoir bâti d'abord de petites huttes ou cellules séparées, & une chapelle en bois, qui sont devenus par la suite un magnifique monastere & une superbe église. Cependant, en entrant dans cette vallée, au milieu des montagnes & des bois, on éprouve encore une horreur religieuse qui rappelle son premier état. A la mort de Saint Bernard, il y avoit déjà sept cents Religieux dans Clairvaux. Les Abbés de Clairvaux, successeurs de Saint Bernard, ne sont pas Chefs d'Ordre ; & Clairvaux n'est qu'une des filles de Cîteaux, & n'est pas même la premiere ; néanmoins sa filiation est très-considérable. Il y a plus de soixante monasteres qui en sont des colonies, & le plus grand nombre a été établi du vivant de Saint Bernard même. Le revenu de l'abbaye est très-considérable ; l'Abbé, qui est toujours régulier, quoiqu'il soit chargé de la dépense de toute la maison, dans laquelle il se trouve constamment plus de cinquante, tant Religieux que Freres convers, & qu'il doive réparer & entretenir de grands bâtimens, est en état de faire annuellement de grandes charités.

charités. L'église est très-ornée, & la bibliotheque contient encore, à ce qu'on dit, de précieux manuscrits. Les bâtimens claustraux sont actuellement beaux & commodes; on y montre des monumens curieux, tant de la dévotion des Princes & Seigneurs des douzieme & treizieme siecles, que de la simplicité monastique, & des mœurs & des usages de ces temps-là.

Attenant la grande église de Clairvaux, est une petite chapelle couverte de plomb, dans laquelle sont enterrés Philippe Comte de Flandres, & Mathilde son épouse, deux des principaux bienfaiteurs de cette église. Tout auprès, est le *cimetiere* qu'on appelle *des Abbés*, où sont inhumés les plus anciens successeurs de Saint Bernard. Sous l'autel, est un petit caveau qui contient les ossemens des douze premiers Religieux que Saint Bernard y conduisit de l'abbaye de Cîteaux. D'après une révélation de Saint Bernard même, on est persuadé qu'ils sont tous sauvés; par conséquent on les honore comme Saints. Près du grand autel de la grande église, est le tombeau de Marguerite, Reine de Navarre, Comtesse de Champagne; d'Elisabeth, fille

de Saint Louis, qui portoit le même titre; & de plusieurs Cardinaux, Archevêques, Evêques & Seigneurs du pays, bienfaiteurs de l'abbaye.

Les murs de l'enclos de l'abbaye ont mille toises de tour. La grande église est partagée, en quelque maniere, en trois parties, qui sont le chœur, la nef, divisée en trois cents stalles (ce qui prouve qu'il y avoit trois cents Freres convers, parce que c'étoit-là la place qui leur étoit destinée), & enfin le chœur des infirmes. Les tombeaux de Saint Bernard & de Saint Malachie sont derriere le maître-autel. On a élevé dessus deux petits autels pour y dire la Messe, & on fait voir, dans la sacristie, les calices qui ont servi à ces deux Saints. On a conservé précieusement l'ancien monastere de Saint Bernard dans sa simplicité antique & respectable. On montre encore le réfectoire où mangea le Pape Eugene III, qui avoit été disciple de Saint Bernard, & le lit où il couchoit dans le dortoir.

La grande église de Clairvaux ne fut construite que l'an 1174, & bénite par Gauthier Evêque de Langres. Il y a dans la salle des morts une pierre creuse, dans laquelle on lava le corps de S. Bernard après sa mort;

& pendant long-temps on a fait remarquer aux voyageurs curieux l'empreinte du corps du Saint, gravée sur la pierre.

Le réfectoire actuel est, dit-on, aussi grand que la grande salle du Palais de Paris, & le Chapitre à peu près de la même étendue. On y voit les statues de la plupart des personnages illustres de l'Ordre des Bernardins. La petite chambre qu'a occupée autrefois Saint Bernard, est d'autant plus curieuse, que n'y ayant aucune cheminée, elle étoit échauffée par une pierre rougie au feu, qu'on plaçoit sous son lit, & qui communiquoit la chaleur à toute la chambre. Il y a dans l'abbaye trois cimetieres; le premier, pour les Abbés; le second, destiné pour la sépulture des grands Seigneurs qui se faisoient enterrer à Clairvaux; & le troisieme, pour les simples Religieux. Des deux grands cloîtres, l'un n'est éclairé que par de beaux vitrages, & l'on est obligé, en y passant, d'y garder un silence perpétuel; mais le second cloître, qui est par-delà le réfectoire, s'appelle *le cloître du Colloque*, parce qu'on peut y parler en liberté. Douze petites chambres donnent dans ce cloître, où l'on voit autant de pupitres sur lesquels sont

douze manuſcrits attachés avec des chaînes. Chacun d'eux a été écrit par le même nombre de Moines ; mais l'uſage d'écrire ainſi s'eſt perdu. L'abbaye & les environs étoient autrefois remplis par beaucoup de Freres convers : on en comptoit alors près de trois cents qui s'occupoient à divers ouvrages ; mais depuis, ces manufactures ont été fort négligées, & la quantité des Freres convers réduite à un très-petit nombre.

Il ne faut pas oublier la fameuſe tonne ou cuve de Clairvaux ; elle eſt dans le goût de ce qu'on appelle en Allemagne *foudre* : c'eſt un bâtiment plutôt qu'un tonneau ; il contient plus de huit cents muids de vin, qui ſont conduits de quatre grands preſſoirs par des canaux pratiqués à cet effet. Indépendamment de cette énorme tonne, il y en a quatre autres qui tiennent depuis cent juſqu'à quatre cents tonneaux.

Il y a dans l'Election de Bar-ſur-Aube quatre abbayes du dioceſe de Troies, dont l'une s'appelle *Beaulieu*, ſituée dans une prairie charmante, proche la riviere d'Aube. Elle fut fondée, au douzieme ſiecle, par Philippe Evêque de Troies, aidé des libéralités du Comte Hugues.

Les Comtes de Brienne, voisins de ce nouvel établissement, l'enrichirent : elle se soumit à la regle de Prémontré, l'an 1140. En 1200, l'Evêque Garnier la retira de la pauvreté où elle étoit tombée. Il plaça dans son trésor de précieuses reliques, entre autres, des cheveux de la Sainte Vierge.

L'abbaye de *Basse-Fontaine*, de l'Ordre de Prémontré, est aussi peu éloignée de la riviere d'Aube, & près de Brienne. Elle fut fondée, en 1143, par le Comte Gauthier. Sa fondation fut confirmée par le Pape Eugene III. Elle possede aussi quelques reliques importantes, telles qu'un doigt de Saint Jean-Baptiste, & a un Abbé commendataire, mais qui en retire peu de revenus : cette abbaye ne convient qu'à un Prélat qui tienne de près aux Seigneurs de Brienne.

La Chapelle-aux-Planches est encore du même Ordre, toujours près de l'Aube. Sa fondation est de la date de 1147, & ses priviléges furent confirmés par le Pape en 1152. Le revenu en est honnête. Il y a peu de Religieux.

Enfin, l'abbaye de *Notre-Dame-de-Boullancour* a pour Patrone Sainte Asseline, dont les reliques y sont conservées : elle

fut fondée, au commencement du douzieme ſiecle, pour des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin; dès 1149, ils embraſſerent la regle de Saint Bernard, & ſe mirent ſous la direction de ce Saint Abbé de Clairvaux : ainſi elle eſt reſtée juſqu'aujourd'hui dans la dépendance de Cîteaux; mais elle eſt bien déchue de ſon ancienne grandeur. Elle a eu juſqu'à deux cents Religieux, qui furent réduits à cent ſoixante, & qui ne ſont plus qu'au nombre de ſix : cependant il y avoit encore, il n'y a pas longtemps, un Abbé commendataire. On conſervoit, dans le tréſor de cette abbayé, un ſoulier de la Sainte Vierge, enchâſſé dans un étui d'argent. Saint Bernard avoit établi tout auprès un monaſtere de filles, qui s'eſt abſolument anéanti.

Le Baſſigny eſt la derniere partie de la Champagne que j'ai à décrire. Il eſt entre le Vallage, le Duché de Bar, la Franche Comté & le Duché de Bourgogne, mais très-entremêlé avec les Terres de la dépendance de cette derniere province. En tout il peut avoir vingt lieues dans ſa plus grande longueur, & ſeize dans ſa plus grande largeur. On joint au Baſſigny deux petits cantons, dont l'un n'a point

de nom particulier, mais eſt enclavé dans la Bourgogne : ſon principal lieu eſt *Danſevoir* ; l'autre eſt à l'extrémité du Baſſigny, du côté de la Franche-Comté, & s'appelle *le Monſaugenois*, parce que ſon principal lieu eſt *Monſaugeon*. Le Baſſigny, pris dans cette étendue avec ſes annexes, eſt un pays fertile en blé, & même en vins, quoique ceux de ce canton ne ſoient pas les meilleurs de la Champagne. On y trouve un grand nombre de belles forêts & d'excellens pâturages. Le gibier, le poiſſon, la volaille y ſont en abondance & excellens. Pluſieurs rivieres fameuſes y prennent leur ſource, telles que l'*Aube* & *la Marne*, & un grand fleuve, *la Meuſe*. Le Baſſigny eſt partagé en deux Elections, celle de *Chaumont* & celle de *Langres*. La premiere eſt la moins conſidérable, ne contenant que cent cinquante-ſix paroiſſes ; cependant ſon hiſtoire peut donner lieu à pluſieurs remarques très-curieuſes, quoique celle de Langres ſoit encore plus intéreſſante. Je vais commencer par la ville de Chaumont même, qui oſe diſputer à Langres le titre de capitale du Baſſigny.

Election de Chaumont.

Les antiquités de Chaumont en Baſſigny ne ſont pas parfaitement connues. Son

nom, qui est assez commun dans le royaume, vient de sa situation sur une montagne chauve & pelée. Le plus ancien château, dont il subsiste encore une tour carrée, bâtie de grosses pierres de plus de quatre-vingts pieds de haut, surmontée d'une plate-forme & d'une balustrade, s'appeloit *Haute-Feuille*, & l'on croit que c'étoit le nom des premiers Seigneurs du lieu. Selon toute apparence, le dernier de ceux-ci le donna aux Evêques de Langres, & ceux-ci l'inféoderent aux Comtes de Champagne; car ces Comtes, qui l'ont possédé jusqu'à la réunion de leur Comté à la Couronne, en faisoient hommage aux Evêques. La tour de Haute-Feuille est toujours regardée comme le principal manoir de la Seigneurie de Chaumont; c'est là que les vassaux qui en relevent sont supposés rendre leurs foi & hommage, & il y a dix-huit cents fiefs qui sont dans ce cas. Indépendamment de la tour de Haute-Feuille, les Comtes de Champagne avoient un château à Chaumont, où ils séjournoient assez souvent pour prendre le plaisir de la chasse dans les forêts du Bassigny. Le palais où l'on rend la Justice, est un reste de cet ancien château. On y voit de grandes

& belles ſalles, & derriere eſt un aſſez beau jardin. Il y a à Chaumont un Bailliage, un Préſidial, & une Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts. Le Bailliage eſt régi par une Coutume particuliere, qui s'étend même beaucoup plus loin. Je reviendrai dans un moment ſur quelques diſpoſitions de cette Coutume.

Joignant le château ou palais où l'on rend la Juſtice, eſt une chapelle qui y appartient, & qu'on appelle, à cauſe de cela, *Chapelle du Roi*. On y voit une figure de la Sainte Vierge, qui paſſe, dans le pays, pour miraculeuſe. La ville a été fortifiée par ordres des Rois Louis XII, François I & Henri II. Les baſtions & les courtines ſont même de pierres taillées en pointe de diamant; le foſſé eſt large, mais peu profond. Ces fortifications ſont à préſent fort négligées.

On ne compte dans Chaumont que quatre mille habitans, & une ſeule paroiſſe qui eſt en même temps collégiale, composée d'un Doyen & de douze Chanoines. Il y a dans la ville un couvent de Carmelites, dont l'égliſe eſt très-ornée de marbres & de peintures. Les Jéſuites, avant leur deſtrúction, y avoient un collége, qui eſt à préſent gouverné par

des Peres de la Doctrine Chrétienne. L'église en est d'une fort belle architecture : on y trouve aussi un couvent d'Ursulines, & un de Capucins. Le commerce de Chaumont consiste principalement en froment & en seigle, que l'on fait passer communément à Paris par la Marne, quoique cette riviere ne soit pas encore fort grosse à Chaumont. On éleve dans les environs, des moutons, que l'on conduit aussi à Paris. Les vivres y sont à bon marché : on n'y boit que de l'eau de citerne, pour laquelle il faut prendre des précautions qui la rendent potable, & empêchent que les habitans n'en soient incommodés.

Je reviens à la Coutume de Chaumont ; elle a de commun, avec les autres de la Champagne, une disposition qui attribue la noblesse à ceux qui sont issus de meres nobles, quoique de peres roturiers. La Coutume de Châlons le prononce plus positivement, en s'exprimant ainsi : » *Le ventre affranchit & anoblit* «. Celle de Chaumont dit simplement : *Suffit pere ou mere être noble, pour que le fruit le soit.* On a beaucoup disputé sur la source de ces singulieres dispositions ; quelques Ecrivains ont prétendu qu'elle

tiroit ſon origine de la perte immenſe que fit la Nobleſſe de Champagne, lors de la bataille qui ſe donna à Fontenay, près d'Auxerre, entre les enfans de Louis le Débonnaire, Lothaire, & Charles le Chauve, où l'on prétend qu'il reſta plus de cent mille hommes ſur la place; d'autres croient qu'il faut la rapporter à une bataille donnée près de Bray-ſur-Seine: enfin il y a une troiſieme opinion qui la fait remonter au temps de Saint Louis, la Nobleſſe, qui avoit ſuivi ce ſaint Roi à la bataille de la Maſſoure, ayant été entiérement détruite. Suivant un quatrieme ſyſtême, c'étoit autrefois le Droit commun de la France, de diſtinguer la nobleſſe paternelle ou *parage*, & la maternelle à laquelle on attachoit quelque gloire; mais la véritable nobleſſe étoit celle de pere & de mere. L'uſage de laiſſer jouir des priviléges de la nobleſſe ceux dont les meres étoient nobles, s'eſt ſoutenu plus long-temps en Champagne qu'ailleurs, & eſt établi plus clairement par les Coutumes de Champagne que par d'autres. Voilà tout ce qu'il y a de particulier à la Champagne ſur cet objet. Ce ne fut qu'en 1370 que Charles V porta la premiere atteinte à cette no-

blesse féminine. Il déclara que ceux qui ne seroient nobles que par leurs meres paieroient les droits de franc-fiefs comme les non-nobles. Lors de la rédaction de la Coutume de Chaumont, en 1494 & en 1509, ces articles furent confirmés ; mais l'ancienne & véritable Noblesse s'éleva contre ; & quoique les articles soient restés dans le texte de la Coutume, leur effet est réduit, non pas à faire jouir de toutes les exemptions des Nobles, ceux dont les meres l'étoient, mais à leur faire porter leurs causes aux Bailliages Royaux, comme les anciens Nobles. Cependant il y a encore un Arrêt de 1608, confirmatif d'une Sentence du Bailliage de Chaumont, qui adjuge le fief d'Angoulevent à Nicolas Sauvage, dont la mere étoit noble, *bien que le pere fût roturier.*

Il se tient tous les ans plusieurs foires à Chaumont, ainsi que dans toutes les autres villes de Champagne ; & à cette occasion, je parlerai de ces fameuses foires, qui étoient en si grand nombre, que l'on disoit proverbialement d'un homme : *Il connoît toutes les foires de Champagne*, pour exprimer qu'il savoit tout ce que l'on peut savoir. Les Comtes de Champagne tiroient de grands profits de ces

foires, parce qu'ils faisoient payer des droits à l'entrée & à la sortie de leurs Etats. Mais les foires étoient franches, & les marchandises qui circuloient de foires en foires sans sortir des limites du pays, ne payoient plus rien. Les guerres civiles & de religion dérangerent beaucoup ces foires, qui enrichissoient la Province; le siecle dernier, on les a renouvelées presque par-tout où elles subsistoient autrefois, mais elles ne produisent plus un aussi grand effet. *La diablerie de Chaumont* étoit autrefois fameuse; elle consistoit dans l'annonce d'une grande représentation d'un Mystere, qui s'exécutoit par personnages, de la vie de Saint Jean-Baptiste, où des polissons, déguisés en diables, couroient tout autour de la ville pour faire contribuer les passans aux frais de leur spectacle, qui d'ailleurs étoit accompagné de processions où l'on portoit des reliques, & où on gagnoit des indulgences. On conçoit aisément qu'il s'introduisit beaucoup d'abus dans des fêtes ainsi mélangées; cependant elles n'ont été supprimées qu'à la fin du dix-septieme siecle.

Le lieu le plus considérable de l'Election après Chaumont, est *Château-Vilain*,

érigé en Duché-Pairie en faveur de M. le Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France, fils de Louis XIV, & ſa poſtérité en jouit encore. On y a joint le Marquiſat d'Arc, & le Comté de la Ferté-ſur-Aube, qui étoit une dépendance du Comté de Vertus, & qui eſt de l'Election de Bar-ſur-Aube. Château-Vilain a été autrefois un Comté qui a eu des Seigneurs de ſon nom, dont un mourut à la ſuite de Saint Louis à la Terre Sainte. La race des anciens Seigneurs de Château-Vilain étant éteinte, la Terre paſſa dans différentes Maiſons & familles, enfin dans celle de l'Hôpital-Vitry. A la mort du dernier Duc de ce nom, un Seigneur Polonois l'acheta, & celui-ci ayant été tué au ſervice du Roi, elle fut vendue à M. le Comte de Toulouſe. La ville de Château-Vilain ne contient qu'environ quinze cents habitans. Elle eſt enceinte de murailles garnies de tours, & enveloppée d'un foſſé rempli d'eau vive. Au milieu eſt un beau château, auquel eſt attachée une égliſe collégiale & paroiſſiale, deſſervie par douze Chanoines & quatre ſemi-Prébendés. On trouve encore dans cette ville un couvent de Récollets & un hôpital.

Il y a dans l'Election de Chaumont deux autres petites villes ; savoir, *Andelot*, qui étoit autrefois considérable, mais à présent ruinée & réduite à l'état d'un très-médiocre bourg. *Grant* est aussi actuellement un petit lieu qui a eu autrefois des Seigneurs de son nom, & un château à présent en ruine. La plupart des habitans de ce lieu s'occupent à faire des clous. On y révere le tombeau de Saint Thibée, dit-on, Seigneur de ce lieu, sous l'empirede Julien l'Apostat, qui lui fit couper la tête en haine de la Religion Chrétienne. On prétend qu'il s'y opere encore de grands miracles.

Le Marquisat de *Renel* dans l'Election de Chaumont, est possédé par la Maison de Clermont-d'Amboise, à laquelle il est venu par succession des plus grandes Maisons. Les premiers Seigneurs de cette Terre portoient son nom. L'un d'eux n'ayant eu qu'une fille, elle épousa Jean, Sire de Joinville, & Marguerite de Joinville épousa Hugues d'Amboise, qui fut tué à la bataille d'Azincourt. Tout le monde sait d'ailleurs que l'ancienne Maison de Clermont-d'Anjou a partagé la riche succession de la Maison d'Amboise,

avec les Maiſons d'Aubijoux & de Cruſſol. Charles IX érigea Renel en Marquiſat, en faveur d'Antoine de Clermont, qui prenoit déjà le ſurnom d'Amboiſe. Le château de Renel eſt élevé ſur une montagne, & d'une antiquité impoſante & reſpectable. Il y a dans ce château une égliſe collégiale, compoſée de douze Chanoines, fondée par les premiers Seigneurs du nom de Renel.

L'abbaye de la *Creſte*, de l'Ordre de Cîteaux, eſt ſituée à deux lieues de Chaumont; elle a été bâtie du temps de Saint Bernard, en 1121. Les Comtes de Champagne en ont été les premiers bienfaiteurs; enſuite elle a été enrichie par différens Seigneurs des Maiſons de Renel & de Choiſeul. Il paroît qu'elle étoit autrefois très-conſidérable, & remplie de beaucoup de Religieux. Elle ne l'eſt plus aujourd'hui; cependant l'Abbé commendataire en tire encore un revenu honnête.

L'abbaye de *Sept-Fontaines*, de l'Ordre de Prémontré, eſt à quatre lieues de Chaumont en Baſſigny. Elle exiſtoit dès le temps de Saint Bernard. Elle n'eſt pas riche, l'Abbé commendataire en tire très-peu de choſe; mais les Religieux étant réformés, trouverent moyen non ſeulement

ment de vivre, mais même de tenir leur église & les lieux claustraux en très-bon état.

L'abbaye du *Val-des-Ecoliers* est bien plus près de Chaumont; elle fut fondée, tout au commencement du treizieme siecle, pour des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin; mais ce fut d'abord un prieuré, qui n'a été érigé en abbaye qu'en 1539. Une réforme austere s'y établit dès ce temps-là, & elle n'a jamais eu que des Abbés réguliers. Elle a même été regardée comme Chef d'une Congrégation de Chanoines réguliers réformés, très-étendue, jusqu'en 1636, qu'elle a été réunie à la grande Congrégation de France ou des Génovéfains.

L'abbaye de *Longuai*, de l'Ordre de Cîteaux, est située dans ce petit canton du Bassigny, que j'ai dit qui avoit pour capitale Dansevoire. Elle a un Abbé commendataire, mais son revenu n'est pas considérable.

Il ne me reste plus à parler que de l'Election de Langres, qui est bien plus considérable que l'autre, s'étendant sur plus de trois cents paroisses. L'Histoire de sa ville principale & épiscopale est très-in- Election de Langres.

téressante. Plusieurs Historiens particuliers l'ont écrite tant en Latin qu'en François. Le plus connu de ces derniers s'appeloit *Gautherot*, Avocat à Langres même. Son Ouvrage, intitulé *Anastase de Langres, tiré du tombeau de son antiquité*, est rempli de fables, mais contient aussi des traits tout-à-fait singuliers. La ville de Langres a pris son nom des *Langones* ou *Lingones*, peuples qui habitoient dans ses environs ; & ceux-ci tiroient le leur d'un ancien Roi Celte, nommé le Roi *Longo*. Ce Monarque barbare eût un fils nommé *Bardus*. Ce dernier Prince conduisit une Colonie des sujets de son pere hors du pays, qui ne pouvoit plus les contenir. Ils s'enfoncerent dans ce qui forme aujourd'hui l'Allemagne, & s'établirent entre l'Elbe & l'Oder : ils avoient pris un nom composé du Prince qui les avoit envoyés, & de celui qui les avoit conduits, & s'appeloient ainsi *Longobardi* ou *Lombards*, bien des siecles après cette premiere émigration. Ils traverserent de nouveau l'Allemagne, passerent les Alpes, & s'établirent dans cette partie de l'Italie qui a pris d'eux le nom de *Lombardie*. La capitale du pays des *Langons* ou *Lingons* ne porta pas d'abord le nom de ces peu-

ples ; elle en eut un particulier, qui étoit *Ando* ou *Andromadunum* : elle étoit située sur le plateau de la même montagne où est aujourd'hui Langres. Cette montagne passe, avec raison, pour être au point de la France le plus élevé. La preuve en est, que de son pied sortent différentes rivieres & ruisseaux, dont les unes portent leurs eaux dans des fleuves qui se rendent dans la Méditerranée, & plusieurs dans d'autres rivieres qui se jettent dans l'Océan.

Les Lingons ou Langrois étoient donc un peuple Celtique ; ils suivoient les mêmes dogmes de Religion que les autres : ils adorerent d'abord des Divinités païennes, qui avoient quelque ressemblance avec celles des Romains, & qui n'étoient pourtant pas les mêmes, & avoient des attributs différens ; ensuite ils suivirent la Doctrine des Druïdes, qui habitoient des forêts sacrées, & ne conservoient aucunes idoles. Il paroît que ces Druïdes étoient leurs Oracles en toute matiere religieuse, politique & civile. Lorsque Jules César, étant entré dans les Gaules, gagna les Langrois plutôt qu'il ne les soumit, il leur fit abandonner le parti d'Arioviste, & joignit

leurs troupes à celles des Romains, qui parurent faire grand cas de la cavalerie Langroise. Agrippa, ami d'Auguste, étant devenu Gouverneur & Préfet des Gaules pour cet Empereur, maintint si bien les Langrois dans la soumission, qu'il les engagea à élever un temple à cet Empereur même; genre de flatterie qui fut imité par plusieurs autres villes considérables des Gaules. Ils resterent fideles à Tibere, à Caligula même, à Claude & à Néron, & ils refuserent de reconnoître Galba : Othon rechercha leurs bonnes graces, & alla au devant d'eux, en leur donnant le droit de Bourgeoisie Romaine, avant qu'ils le demandassent; mais le malheureux Othon n'en fut pas plus avancé; la durée de son Empire passa comme un éclair, & avant que Vespasien fût assuré sur le trône, trois ou quatre autres Prétendans à l'Empire s'éleverent dans les Gaules. Ceux qui se sont fait le plus connoître, ont été Claudius Civilis & Julius Sabinus. Ce dernier est le Héros d'une Tragédie & d'un Opéra dans notre Langue. Le sujet de ces deux Poëmes est intéressant; & s'ils n'ont pas eu tout le succès qu'on devoit en espérer, c'est peut-être la faute de la musique de

l'un, & la foiblesse des vers de l'autre. Enfin Vespasien triompha, & les Romains furent absolument maîtres de Langres & de tout le pays qui comprenoit, entre autres lieux, Dijon. La Religion Païenne, telle qu'on la pratiquoit à Rome, devint dominante dans le pays, les Druïdes furent assujettis, puis absolument détruits.

Si la Religion Chrétienne s'introduisit dès-lors dans le pays des Lingons, du moins n'y fit-elle que de foibles progrès jusqu'au regne de Constantin. Langres & ses environs furent arrosés du sang de quelques Martyrs; maïs pendant les deux premiers siecles de l'Eglise, les Dieux du Paganisme y eurent seuls des temples publics. Les monumens d'antiquité qui subsistent encore à Langres, les bas-reliefs, gravés sur des pierres qui font partie des murailles de la ville, les inscriptions & les médailles que l'on déterre encore de temps en temps, nous prouvent qu'il y avoit à Langres des temples dédiés à Jupiter, à Bacchus, à Mercure, à Apollon, quelquefois révéré comme Soleil, sous le nom de *Mithras*. On honoroit aussi un certain Dieu *Consus*, ou Dieu du conseil & des résolutions. On prétend que son culte

étoit plus ancien dans les Gaules, que l'arrivée des Romains; que le nom de ce Dieu étoit celui d'un des premiers Rois du pays, & qu'on lui sacrifioit des hommes. Tout nous indique qu'il y avoit à Langres des amphithéatres pour les combats des Gladiateurs, & que l'on honoroit particuliérement dans cette arene *Hercule Ogmien*, ou *Hercule Gaulois*.

Vers l'an 400 de notre Ere, les Barbares, venus du fond de l'Allemagne, pénétrerent dans les Gaules, & ravagerent le pays soumis aux Romains. Cette armée formidable, quoique mal disciplinée, étoit, dit-on, commandée par *Crocus*, & composée de différentes Nations, dont les principales étoient les Vandales & les Bourguignons. Les premiers passerent après avoir fait bien du mal; & les seconds resterent dans le pays : leur Chef s'appeloit, dit-on, *Gondioc*; il faisoit souvent sa résidence à Langres; mais il passoit de là à Besançon, à Autun, à Châlons, à Mâcon & à Dijon; & comme il alloit ainsi de bourg en bourg, suivi d'une petite armée de sa Nation, de-là vient, disent quelques Auteurs, qu'on les appela Bourguignons, le mot de bourg en Celtique signifiant

également une ville, une forteresse, & un amas d'habitations enveloppées de retranchemens, de fossés & de murailles. Les descendans de Gondioc furent ces premiers Rois de Bourgogne, desquels descendoit Sainte Clotilde. Ils s'étoient faits Chrétiens, mais s'étoient en même temps laissé séduire par les erreurs de l'Arianisme. Le pere de Clotilde & cette Sainte en furent exempts; & Clovis l'ayant épousée, & s'étant converti à la Foi Chrétienne & Catholique, fit la guerre aux oncles de sa femme, & s'empara de leur royaume. Langres, comme tout le reste du pays Bourguignon, tomba sous sa domination, & fit partie de l'empire François, partagé ensuite entre les enfans de Clovis, dont quelques descendans prirent le nom de Roi de Bourgogne, & avoient certainement Langres dans leur dépendance.

Voyons à présent comment la Religion Chrétienne s'établit à Langres, & quels ont été les premiers Evêques de cette ville. On ne peut douter que *Saint Bénigne* n'ait été l'Apôtre de Langres; mais il n'est pas également démontré qu'il fut disciple de Saint Polycarpe, qui l'avoit été de Saint Jean l'Evangéliste. Saint

Bénigne s'arrêta d'abord à Autun, où il baptisa le fils du Sénateur Fauste, qui devint par la suite un grand Saint, sous le nom de *Saint Simphorien*. Ayant été appelé à Langres par une Dame Chrétienne, nommée *Léonille*, il baptisa trois fils jumeaux qu'elle avoit. Ils étoient déjà grands ; & s'étant déclarés ouvertement Chrétiens, ils furent martyrisés, & enterrés par leur mere dans un champ hors la ville, sur lequel ont été bâtis par la suite une église & un prieuré qui subsistent encore à quelque distance de Langres, & que l'on appelle *Saint Geome*, par corruption du nom des Saints Jumeaux. S. Benigne ayant fait ces conversions à Langres, passa, dit-on, à Dijon. Sa Légende assure qu'il y trouva l'Empereur Marc-Aurele, occupé à faire entourer de murailles cette place, qui n'étoit pas encore une grande ville. L'Empereur ayant appris que Benigne prêchoit une nouvelle Doctrine, lui fit, à ce que disent les Légendaires, des reproches très-vifs, & ordonna de le tourmenter de la maniere la plus cruelle. Bénigne reçut la couronne du martyre en même temps qu'une sainte Dame nommée *Paschasie*. Léonille accourut de Langres à Dijon, pour les faire

enterrer avec honneur ; elle y fut martyrisée elle-même, ou y mourut naturellement. Ce qui rend suspecte l'époque de ces Martyres, c'est la modération connue de Marc-Aurele, qui ne s'accorde pas avec le personnage d'un Tyran barbare qu'on lui fait jouer dans ces Légendes.

On croit généralement que le second Evêque de Langres s'appela *Saint Sénateur*, & le troisieme *Saint Juste*. Le temps où ils siégerent dépend de celui où l'on place l'apostolat de Saint Benigne. S'il est vrai que celui-ci fut martyrisé par les ordres de Marc-Aurele, il se trouve une grande lacune entre Saint Juste & le quatrieme Evêque *Saint Didier* ou *Dizier*; car il paroît constant que celui-ci, qui étoit, dit-on, Génois, & qui est révéré en Italie sous le nom de *Saint Désiré*, ne souffrit le martyre que sous le Roi Crocus, qui vint à tête des Vandales ravager les Gaules. Les troupes de ce Barbare étant entrées dans Langres, & y ayant tout mis à feu & à sang, l'Evêque vint se jeter aux pieds de Crocus, & lui demander grace pour son peuple, par une belle harangue. Crocus, qui n'entendoit pas le latin, pour toute réponse lui fit

trancher la tête. Tous nos vieux Historiens ajoutent à son martyre cette circonstance : Saint Dizier se releva, prit sa tête dans ses mains, rentra tranquillement dans la ville, & se rendit au lieu où il vouloit être enterré ; il l'y fut effectivement. Gautherot croit que le Bourreau, étourdi de ce phénomene, voulut courir après sa proie, & se cassa la tête contre un pilier de la porte de la ville, tandis que le Saint y passa sans difficulté. Quand les Vandales furent sortis du pays, on éleva sur le tombeau de Saint Dizier une église qui fut d'abord dédiée à la Magdeleine, & ensuite érigée en prieuré sous l'invocation du Saint, dont le tombeau s'y voit encore avec une partie de ses reliques ; mais lorsque celles-ci furent mises dans une châsse, on en distribua des portions, premiérement à la cathédrale de Langres, & ensuite à d'autres églises de Champagne, telles qu'à celle de la ville de Saint-Dizier, à laquelle ces reliques ont donné son nom. On en a même envoyé, par la suite, à Gênes, qui étoit la patrie du Saint, dans le Milanois, & jusqu'au fond de l'Allemagne.

Saint Dizier eut deux fameux disciples,

qui furent martyrisés comme lui, mais assez loin de Langres; savoir, *Saint Vallier*, qui fut atteint & massacré par les Barbares à Port-sur-Saone, & dont le corps a été transporté dans l'abbaye de Saint-Michel de Tonnerre, & *Saint Florentin*, qui souffrit le martyre dans un lieu nommé *Tre-Château*, qui a ensuite pris le nom du Saint, & le porte encore aujourd'hui. La ville de Langres fut si complétement ruinée par les Barbares, qu'elle eut bien de la peine à se rétablir. Enfin elle se releva; mais elle perdit alors tout-à-fait son ancien nom d'*Ando* ou *Andromadunum*, & ne s'appela plus que *Lingones Langres*, du nom des Langrois, dont elle continua d'être la capitale.

Le cinquieme Evêque de Langres s'appela *Martin*; le sixieme, *Honoré*; & *Saint Urbain* fut le septieme. La paix étoit alors rendue à l'église, & quelques Auteurs ont prétendu que ce saint Evêque obtint de la libéralité de l'Empereur tous les grands biens que possédoient les Prêtres païens dans la ville de Dijon, & fit bâtir, sur les ruines de leurs Temples, deux églises, celle de Saint Etienne, & celle de Saint Jean. Ce

fait paroît très-hasardé; mais on voit, du moins par-là, que Dijon faisoit dès-lors partie du diocese de Langres. Cela est vrai, & il n'y a pas cinquante ans qu'il en dépendoit encore. Ainsi les établissemens ecclésiastiques, faits à Dijon & dans une partie de la Bourgogne, tiennent à l'Histoire des Evêques de Langres, & je vais les indiquer à mesure qu'ils se présenteront, sauf à ne m'étendre sur eux qu'en décrivant la Bourgogne. Les successeurs de S. Urbain furent *Paulin*, *Fraterne I*, *Fraterne II*, & enfin *Apruncule*, qui seroit le onzieme Evêque, si l'on vouloit compter *Saint Bénigne* pour le premier; mais, dans la supposition contraire généralement reçue, il n'est que le dixieme. Ce fut sous ce Prélat qu'Attila ravagea la Champagne, & particuliérement la ville de Langres. L'Evêque se réfugia dans le château de Dijon, qui étoit très-fort. Lorsque ce torrent fut passé, il auroit pu rentrer dans sa ville épiscopale; mais il essuya des persécutions de la part des Rois Bourguignons, qui étoient Ariens, & fut obligé de se retirer à Clermont en Auvergne, dont on croit qu'il remplit le siége, & il y mourut. Le Clergé de Langres élut pour son successeur *Armantaire*,

qui fut successivement remplacé par *Venance*, *Paulin II*, *Patient*, *Albison*, & enfin *Saint Grégoire*. Ce fut sous un de ces Evêques que l'on prétend que furent transportés à Langres les corps des trois enfans jetés dans la fournaise en présence de Daniel. Ils furent, dit-on, envoyés par Zénon, qui avoit été Roi de Perse, & se trouvoit maître de l'Empire de Constantinople. Quelque extraordinaire que doivent paroître l'existence & la translation de ces reliques jusqu'à Langres, on étoit si persuadé de leur authenticité, que le Roi François I, passant dans cette ville, les voulut voir, & donna un coffre d'argent pour les renfermer. Charles IX les honora de même en 1554. Louis XIII en fit autant, & en demanda même des parcelles, qui lui furent accordées. On les voit encore sous une grande tombe de cuivre, dans le chœur de la cathédrale, & leur épitaphe est posée sur un pilier voisin; elle est conçue en vers latins, dont voici les deux premiers :

In hoc latent sacrophago.
Sidrac, Misac, Abdenago, &c.

Ce fut sous l'épiscopat de Saint Gré-

goire que vécut la Reine Clotilde & le malheureux Prince de Bourgogne Saint Sigismond, dont nous devons réserver l'histoire pour celle de Bourgogne, aussi bien que celles de Saint Hilaire, de Sainte Cuiette sa femme, & de Saint Jean leur fils, Fondateur de l'abbaye de Reaume, qui s'est depuis appelée *Moutier-Saint-Jean*. Le fameux Ecrivain & Prélat, *Grégoire de Tours*, étoit petit-neveu de Saint Grégoire de Langres. Un des principaux disciples de Saint Jean Abbé de Reaume, fut Saint Seine, qui fonda aussi en Bourgogne une abbaye dont j'aurai occasion de parler. Saint Grégoire de Langres est regardé comme le Fondateur de l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon, sur laquelle je m'étendrai en traitant de la ville de Dijon. Grégoire eut pour successeur son fils *Tétrix* : sous l'épiscopat de celui-ci régna le Roi Gontran de Bourgogne, qui, après avoir été éprouvé par bien des malheurs, & avoir commis quelques fautes graves, a été reconnu pour Saint, par le mérite de sa pénitence.

A Tétrix succéda *Pappol*, & à celui-ci *Mommol*, Evêque foible & sans considération. Après eux vint *Miget*, sous le

pontificat duquel se fonda l'abbaye de *Baize*, & celle de filles de *Poulangi*. Cette derniere eut, dit-on, pour Fondatrice *Sainte Salaberge*. On compte après Miget dix autres Evêques, sous lesquels il ne se passa rien de remarquable, & qui nous conduisent jusqu'au temps où regnoit Charlemagne. Ce fut pendant l'épiscopat des Prélats dont je viens de parler, que l'on apporta à Langres les premieres reliques de Saint Mammès, Evêque en Cappadoce. Elles y opérerent tant de miracles, qu'elles donnerent leur nom à la cathédrale de Langres, & que tout le diocese se mit sous la protection de ce Saint Etranger.

C'est au temps où Pépin, pere de Charlemagne, regnoit en France, que l'on place l'histoire de Saint Gengoul. Une Maison illustre, & qui tient un des premiers rangs parmi celles de Champagne & de Bourgogne, s'est fait long-temps honneur d'être, sinon descendante, au moins de la même famille que ce Saint. Cette prétention assez bien établie, entraînoit avec elle la preuve d'une noblesse d'environ dix siecles, dont la premiere source étoit illustre, puisqu'il paroît que Saint Gengoul étoit un des plus grands Seigneurs de la Cour de Pépin, avoit

commandé ses armées, & portoit même, dit-on, le titre de son Connétable; mais les anciens Historiens & les Légendaires, après avoir célébré les exploits militaires de Saint Gengoul, entrent dans des détails si ridicules sur le reste de sa vie, supposent que sa femme lui fit, par sa mauvaise conduite, essuyer tant de chagrins, & qu'il fit, pour s'en venger, des miracles si extravagans, que l'intérêt que l'on pourroit avoir d'appartenir à ce Saint, s'évanouit, & disparoît entiérement. Contentons-nous de dire que Saint Gengoul étant retiré dans une de ses Terres du Bassigny, nommée *Varennes*, où il vivoit saintement, fut assassiné par un scélérat, & d'abord enterré dans ce lieu même, où bientôt après on bâtit un monastere qui prit le nom du Saint. Un ou deux siecles après, la crainte des Normands fit porter ses reliques dans Langres; elles furent placées dans une église qui lui fut dédiée, & qui est à présent occupée par les Religieuses Carmelites. La réputation du Saint ayant été portée au loin, sur-tout du côté de l'Allemagne, plusieurs grands Princes & des églises cathédrales demanderent avec instance qu'on leur donnât quelques portions de

de ſes reliques. Ils les obtinrent; & de-là vient qu'on en poſſede à Liége, à Cologne, & même à Bamberg en Franconie. Charlemagne plaça ſur le ſiége de Langres *Arnulfe*, ſon trente-deuxieme Evêque, auquel ſuccéderent *Valderic*, *Betton*, & enfin *Albéric*, qui ſe fit beaucoup d'honneur en réformant l'abbaye de Baize. Il eut part à tout ce qui ſe paſſa ſous le regne de Louis le Débonnaire; mais il paroît qu'il ménagea ce Prince plus que ne firent pluſieurs autres Prélats; car l'Empereur lui en témoigna ſa reconnoiſſance, en accordant à l'évêché de Langres des diplômes très-honorables. *Thibaut* fut le trente-ſixieme Evêque, & *Iſaac* le trente-ſeptieme, ou, ſelon d'autres, le trente-neuvieme. Sous celui-ci fut fondée l'abbaye de *Poultieres* en Bourgogne, près de Châtillon-ſur-Seine. Après la mort d'Iſaac, *Geilon* remplit le ſiége, mais non ſans de grandes difficultés; cependant il y mourut paiſiblement, & fort aimé de ſes peuples. Sous l'épiſcopat de *Garnier*, les Normands ravagerent le dioceſe de Langres, comme le reſte de la France. Cinq autres Evêques ſe ſuivirent, pendant l'épiſcopat deſquels il ne ſe paſſa rien de conſidéra-

ble. L'Evêque *Bruno*, que l'on prétend avoir été de l'illustre Maison de Roucy en Champagne, monta sur le siége de Langres en 957, sous le regne de Lothaire, descendant de Charlemagne, & ne mourut qu'en 1015, sous celui de Robert, fils de Hugues Capet. Pendant son épiscopat, l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon fut réformée & rebâtie par l'Abbé *Guillaume*, & consacrée par le Prélat, auquel succéda *Lambert*, qui mourut en 1031. *Hugues de Breteuil* mérita d'être déposé dans un Concile ; mais ensuite ayant demandé grace, il obtint son rétablissement. Il mourut, ou plutôt renonça à son évêché en 1050. Après lui vinrent *Hardouin* & *Reynard*. Ce fut sous l'épiscopat de celui-ci que fut fondée l'abbaye de *Molême*, par *Saint Robert*. J'aurai occasion de parler de ce fameux monastere. Il établit aussi le prieuré de Bar sur-Seine, petite ville qui paroît avoir appartenu aux Evêques de Langres, puisque Thibaut, Comte de Champagne, lui en avoit fait hommage. Reynard fut un Prélat dont la conduite parut fort équivoque ; il étoit d'un caractere haut, dominant, & violent : il eut des querelles terribles, & se battit avec les gens de Robert Duc de

Bourgogne, pour soutenir ses droits sur l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Il obtint enfin, dans un Concile d'Evêques, gain de cause contre le Duc, quoiqu'il se fût d'abord fait justice lui-même. Il usa encore de violence pour soutenir ses droits contre les abbayes de Saint-Michel, de Tonnerre & de Poultieres, qui prétendoient relever immédiatement du Saint Siége. Il mit le feu à la premiere de ces abbayes, & fut pour cet effet excommunié par le Pape Alexandre II. Une conduite à peu près semblable lui attira la haine du Roi Philippe I, qui le fit arrêter & enfermer pendant quelque temps dans le château de Noyon. Ayant obtenu sa liberté, il fit, par dévotion, le voyage du Levant, & s'arrêta à Constantinople, d'où il rapporta de nouvelles reliques de Saint Mammès, qu'il plaça dans la cathédrale qui étoit déjà dédiée à ce Saint; d'ailleurs il étoit très-savant, bon Poëte latin pour son temps, & a fait des hymnes & des proses que l'on a chantées dans l'église encore long-temps après lui. Il nous reste de lui quelques Discours très-éloquens, & de bons Réglemens de discipline. Enfin, las de tracasser, il mourut tranquille en 1085. Son successeur *Ro-*

bert fut assurément de la premiere naissance ; car il étoit fils d'un Duc de Bourgogne, frere de deux autres, & arriere petit-fils de Hugues Capet. Il avoit été élevé à Reims, & y avoit étudié sous Saint Bruno, Instituteur des Chartreux. Il paroît que ce fut un Prince & un Prélat fort sage, fort pieux & fort libéral, qui augmenta & enrichit les monasteres déjà fondés dans son diocese, & y en établit de nouveaux. Ce fut pendant le cours de son épiscopat que la célebre abbaye de Cîteaux fut fondée par S. Robert, Abbé de Molême. Immédiatement après cette fondation, l'Abbé Robert fut obligé de retourner à son ancienne abbaye ; mais celle de Cîteaux n'en fleurit pas moins sous la protection de l'Evêque Robert de Bourgogne. Ce Prince Prélat réforma le Clergé de Langres, & reçut magnifiquement le Pape Paschal II dans l'abbaye de Baize. On prétend que Robert de Bourgogne, peu de temps avant sa mort, se sentant accablé par l'âge & les infirmités, se démit entiérement du gouvernement de son diocese, & se retira dans l'ábbaye de Molême, où il mourut en 1110, & y fut enterré. On lui donna pour successeur *Josseran*, qui étoit déjà

Evêque de Châlons en Bourgogne. Cette translation d'un évêché à un autre ne laissa pas que de souffrir quelques difficultés; cependant elles furent levées ; &, en 1112, Josseran fut en paisible possession de l'évêché de Langres. Il se passa de grandes choses pendant environ quatorze ans que dura son épiscopat. Il se forma en Bourgogne, & particuliérement dans le diocese de Langres, de grands établissemens ecclésiastiques. Il paroît que l'Evêque, qui étoit doux, n'y eut d'autre part que de les approuver, les confirmer, & d'en bénir les églises. Quatre abbayes d'hommes furent tirées du grand monastere de Cîteaux, qui étoit si nombreux & en si grande réputation, qu'il ne pouvoit plus contenir les Religieux qui y accouroient de toute part. On les appela & on les appelle encore *les quatre filles de Cîteaux*. La premiere fut celle de *la Ferté-sur-Grône*. Josseran posa la premiere pierre de l'église ; mais on croit que ce fut au nom de son oncle Josseran, Archevêque de Lyon : la seconde fut *Pontigny* : la troisieme *Clairvaux*, formée par le grand Saint Bernard, & dont le premier Abbé éleva la gloire bien au dessus des trois autres : la qua-

trieme fut *Morimont*, aussi dans le diocese de Langres, & dont j'aurai occasion de reparler bientôt. Enfin la derniere année de l'épiscopat de Josseran, s'établit la premiere abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, toujours dans le diocese de Langres : c'est celle du *Tart*, fondée d'abord près de Dijon, & transférée ensuite dans la ville même. Je reviendrai aussi sur cette abbaye. Josseran vit former sous ses yeux, & dans son diocese, l'union des quatre filles de Cîteaux avec cette abbaye. Elle est établie par une fameuse Charte, connue sous le nom de *Charta charitatis*; c'est, pour ainsi dire, la piece fondamentale du régime de l'Ordre des Bernardins. La forme dans laquelle doivent se tenir les Chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux, y est réglée. Mais encore une fois l'Evêque de Langres ne fut que le témoin de ces grandes choses ; ce fut l'ouvrage de Saint Bernard. Josseran s'étant démis de son évêché en 1124 ou 1125, & étant mort peu après, il eut pour successeur *Guillin* de la Maison de Grancey, qui remplit ce siége pendant environ onze ans, aussi pacifiquement qu'avoit fait son prédécesseur. Il fut remplacé par *Guillaume de Sabran*, qui l'oc-

cupa moins de deux ans. En 1138, il fallut lui donner un successeur, & il y eut, à cet égard, quelques difficultés entre l'Archevêque de Lyon & le Clergé de Langres; mais S. Bernard & Pierre le vénérable, Abbé de Cluni, s'entremirent pour les accommoder, & on mit sur le siége *Geoffroy*, qui le posséda long-temps; mais qui fit des absences considérables. Il suivit le Roi Louis le Jeune à la Terre Sainte, & n'en revint qu'avec lui. Peu de temps après, Louis le Jeune convoqua les Evêques de son royaume à Beaugency, pour faire dissoudre son mariage avec Eléonore de Guienne. Geoffroy fut du nombre des Prélats complaisans, qui s'y prêterent, & se chargea même de la désagréable commission d'annoncer à la Reine son divorce. Geoffroy revint ensuite dans son diocese, où il ne fit personnellement rien de fort éclatant; mais il se gouverna toujours par les conseils de Saint Bernard, dont on dit qu'il étoit proche parent. Il vit mourir ce grand Saint en 1153, & le fit enterrer à Clairvaux. Il lui survécut dix ans; mais, deux ans avant sa mort, il se démit de son évêché, & se réduisit à l'état de simple Moine dans cette ab-

baye. Il y mourut, & fut enterré auprès de Saint Bernard.

Geoffroy fut remplacé par *Gaultier*, de l'illustre Maison de Bourgogne, & oncle d'Hugues III, Duc de cette province. Il céda à son neveu le domaine de Dijon, & le Duc lui abandonna le domaine & Comté de Langres. Philippe Auguste confirma cette donation, à condition que la souveraineté de Langres resteroit toujours au Roi, & ne pourroit jamais être aliénée du domaine de la Couronne; ainsi ce n'est que de ce moment que les Evêques de Langres ont été Seigneurs de leur ville épiscopale, qu'ils s'en sont qualifiés non seulement Comtes, mais Ducs; titre qui, par la suite, a été confirmé par nos Rois, & auquel ils ont même joint celui de Pair de France. C'est sous son épiscopat que furent fondées la Chartreuse de *Lugny* & l'abbaye de *Notre-Dame de Beaulieu.* Il eut pour successeur *Manassès*, fils du Comte de Bar-sur-Seine, & de son temps fut fondée la Maison du *Val-des-Choux*, près de Châtillon-sur-Seine. Manassès continua de prendre le titre de Duc de Langres & Pair de France. En 1193, *Garnier*, second du nom, lui

ſuccéda. Il fut accuſé de ſimonie auprès du Pape, & s'en juſtifia. Il conſacra la nouvelle égliſe de Langres, dédiée à S. Mammès. Son ſucceſſeur, qui remplit ce ſiége en 1200, s'appela *Hilduin*, établit l'hôpital du S. Eſprit à Dijon, & mourut en 1205. *Robert II* de Châtillon, non de la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne, mais de celle de Châtillon-ſur-Seine, dont on prétend qu'étoit Saint Bernard, ſiégea juſqu'en 1209. Il fut autoriſé par le Pape à confirmer les priviléges de la Sainte-Chapelle de Dijon. *Guillaume de Joinville* lui ſuccéda la même année 1209. Il ne mourut qu'en 1227. *Hugues de Montréal* ſon ſucceſſeur fut enterré à Clairvaux, en 1236, & remplacé par Robert de *Torote* ou *Tourote*, dont la famille a ſubſiſté juſqu'au dix-ſeptieme ſiecle, & celui-ci, par *Hugues III de la Roche - Courbòn*. Il avoit été Abbé de Cluni, & mourut, en 1249, à Damiette en Egypte, où il avoit ſuivi le Roi Saint Louis. *Guy de Rochefort* fut ſon ſucceſſeur en 1250, & mourut en 1266. Il fut remplacé par *Guy II*, dit *de Geneve*, parent du Roi Philippe le Bel, qui mourut en 1288. *Jean de Rochefort* ſiégea depuis 1289, juſqu'en 1304, & *Bertrand* ou *Bar-*

thelemi, depuis 1305 jusqu'en 1313. On prétend que son nom étoit de *Got*, & qu'il étoit neveu du Pape Clément V. Il fit place, en 1316, à *Guillaume de Durfort*, qui appartenoit au même Pape, & qui mourut à Rouen en 1330. Son successeur fut encore un grand Seigneur ; il s'appeloit *Louis de Poitiers*. Il fut remplacé par *Jean de Châlons*, & après celui-ci vint *Guy Baudet*, & puis *Jean Després* ou *Despréaux*, qui siégea jusqu'en 1342 ; *Jean Darcy* & *Hugues de Pomard*, en 1344, & enfin *Guillaume de Poitiers*, qui ne mourut qu'en 1374. *Bernard de la Tour - d'Auvergne* siégea jusqu'en 1394, le Cardinal *Louis de Bar* jusqu'en 1413, *Charles de Poitiers* jusqu'en 1433, & enfin *Jean Gobillon* jusqu'en 1452. *Guy d'Auxi* ne siégea qu'un an ; mais *Guy Bernard* ne mourut qu'en 1481. Quelques anciens Auteurs, entre autres Gautherot, placent entre Jean Gobillon & d'Auxi, *Philippe de Vienne*, & prétendent que d'Auxi fut Confesseur du Roi Charles VII. *Jean*, septieme du nom, de la Maison *d'Amboise*, fut Evêque de Langres en 1481, & eut pour successeur son neveu, s'étant démis en sa faveur en 1487. En 1510, *Michel Boudet* fut Evêque de

Langres, & Cardinal; il avoit été auparavant Doyen de la cathédrale. En 1530, *Claude de Longvi*, nommé le Cardinal *de Givri*, occupa cet évêché jusqu'en 1561. *Jacques de la Roche-sur-Yon*, qui lui succéda, mourut au bout de quinze mois. *Pierre de Gondi* fut Evêque de Langres en 1562, transféré à l'évêché de Paris en 1570, & Cardinal en 1587. Son successeur fut *Charles Descars*, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il ne mourut qu'en 1614, Doyen des Evêques de France; ainsi il vit finir le seizieme siecle. Les deux Prélats qui le suivirent n'étoient assurément pas de si bonne maison que lui. Le premier fut *Sébastien Zamet*, fils d'un fameux Financier. Il mourut en 1655. Après lui vint *Louis Barbier de la Riviere*, de la naissance la plus obscure. Il avoit eu le bonheur de s'emparer de l'esprit de Gaston de France, frere de Louis XIII, & lui fit commettre bien des fautes: c'étoit un grand intrigant. Dans différens momens de faveur il obtint la charge de Chancelier des ordres du Roi, le titre de Ministre d'Etat, celui de Grand Aumônier de la Reine, & enfin l'évêché-duché-

pairie de Langres. Il mourut en 1670, & fut remplacé par un homme de qualité, *M. de Simiane de Gordes.* Son ſucceſſeur, François de *Clermont-Tonnerre*, non ſeulement étoit d'une haute naiſſance, mais pouſſoit juſqu'au ridicule la vanité qu'il tiroit de ſon origine & de ſes dignités. Il mourut en 1724, & a été remplacé par *M. de Gondrin d'Antin*, prédéceſſeur de *M. de Montmorin-Saint-Heran*, mort en 1770; enfin ce ſiége eſt aujourd'hui rempli par *M. de la Luzerne.*

Juſqu'au milieu du ſeizieme ſiecle, il n'y eut point de gouverneur à Langres, l'Évêque Duc, & le Chapitre en ſon abſence ayant la garde de la ville; mais les troubles qui agiterent la fin de ce ſiecle, obligerent d'y mettre des Gouverneurs & des Lieutenans-de Roi. Il n'y avoit point non plus autrefois de Bailliage Royal; & celui qui y exiſte n'a été établi qu'en 1561: le Préſidial n'eſt pas plus ancien que 1640. Enfin la Juriſdiction du Corps Municipal a été augmentée au préjudice de l'autorité de l'Évêque.

Les plus anciennes murailles & fortifications qui ſoient à Langres, ſont du quatorzieme ſiecle; & on lit encore ſur

un vieux boulevart qui est situé près de la porte Saint-Forjeu, ces quatre vers françois :

L'an mil trois cent deux & soixante
L'on fit la muraille présente
Pour la doutance de la guerre
Entre la France & l'Angleterre.

Cependant ces fortifications étant devenues bien foibles depuis l'invention des canons, cent ans après on fit encore fortifier Langres, voulant en faire un boulevart qu'on pût opposer aux Ducs de Bourgogne. Pendant le regne de François I, on augmenta ces fortifications, dans la vûe d'arrêter l'Empereur Charles-Quint ; mais, sous Charles IX, ce fut contre les Hérétiques qu'on chercha à défendre cette ville : Henri III ayant senti tout ce qu'il avoit à craindre de la Ligue, Langres lui resta fidelle, & fut une des premieres à reconnoître Henri IV, qui donna à la ville de Langres des marques de considération particulieres.

Après tout cet historique, il ne reste plus qu'à faire la description de l'état présent de la villede Langres, & des principaux lieux de son Election. L'église cathédrale est certainement le lieu le plus remarquable ; elle étoit autrefois dédiée à Saint Jean-Baptiste, & j'ai dit depuis

quand elle l'eſt à Saint Mammès : la nef eſt très-vaſte, mais d'une aſſez grande ſimplicité : l'architecture du chœur eſt très-belle, mais très-ancienne & ſinguliere. On croit que les colonnes ſont des reſtes d'un Temple païen qui avoit été élevé dans cet endroit. Le jubé, qui ſépare le chœur de la nef, eſt l'ouvrage du Cardinal de Gury, & a été achevé en 1555.

Le ſéminaire de Langres eſt un très-beau bâtiment; mais il n'a été établi qu'au dix-ſeptieme ſiecle, par l'Evêque Zamet, qui en donna la direction aux Peres de l'Oratoire. Il y a environ cinquante ans qu'un de ſes ſucceſſeurs la leur ôta pour la faire paſſer aux Jéſuites, qui avoient d'ailleurs un beau collége à Langres; mais depuis vingt ans la Société a été détruite, & ces deux établiſſemens ont été perdus pour elle.

On compte dans Langres trois paroiſſes, & actuellement trois couvens, dont un ſeul exiſtoit au ſeizieme ſiecle; c'eſt celui des Dominicains, fondé dès le douzieme. Les deux autres ſont des Capucins & des Carmes déchauſſés, qui ne ſont que du dix-ſeptieme. Des quatre couvens de filles, il n'y en a auſſi qu'un d'ancien; c'eſt celui des Religieuſes Dominicaines :

les Annonciades, les Urſulines & les Dames de la Viſitation Sainte Marie ne ſont que du dix ſeptieme ſiecle.

On a planté depuis peu, hors de la ville de Langres, un cours orné de fontaines, qui forme une très-belle promenade. Le principal commerce de cette ville eſt en coutellerie. Il y a quelques autres manufactures, & il s'y tient tous les ans cinq grandes foires. Les vins des environs de Langres ſont aſſez bons, mais ils paſſent pour n'être pas de garde, & ſe conſomment pour la plupart dans le pays. Le meilleur côteau eſt celui d'Aubigny, qui n'eſt pas éloigné de Langres. La ſource de la *Marne* n'en eſt qu'environ à une lieue, entre deux petites montagnes, dont l'une s'appelle *Bonne-Fontaine*, & l'autre *la Marmotte*. La ſource de l'*Aube* eſt auſſi dans la même Election, à deux ou trois lieues de Langres. Le premier lieu remarquable qu'elle arroſe, eſt l'abbaye de Bernardins d'*Auberive*, fille de Clairvaux, fondée en 1135 par Guillaume, Evêque de Langres. La ſource de la *Meuſe*, dont le cours eſt ſi conſidérable qu'elle ne ſe jette dans la mer qu'après avoir parcouru plus de cent vingt lieues de terrein, eſt encore dans la même

Election, à quatre lieues environ de la ville épiscopale, une lieue au dessus du château de *Meuse*, dont une branche de la Maison de Choiseul porte le nom. Elle ne commence à porter bateau qu'assez loin de là. A six lieues de Langres, & environ à deux de la source de la Meuse, sont les fameuses eaux minérales de *Bourbonne-les-Bains*. On prétend qu'elles étoient connues des Romains, & on a déterré une inscription qui semble l'indiquer; mais si cela est, elles ont été long-temps négligées & oubliées. On ne sait quelle étoit une Déesse *Vorvona*, dont il est fait mention dans cette inscription. Selon toute apparence, c'est elle qui a donné le nom au château qui étoit connu sous le regne de Théodebert & de Thierry Roi d'Austrasie. Il paroît qu'il y avoit dans l'enceinte de ce château une église qui avoit été bâtie sur les ruines d'un Temple dédié à cette Déesse *Vervonne*, & à un autre Dieu nommé *Mammona*. Il paroît qu'il se forma autour de ce château une ville si considérable, qu'il y eut jusqu'à huit cents maisons. Elle en avoit encore cinq cents, lorsqu'en 1717 elle fut entiérement ruinée par un incendie, qui n'épargna rien, ni l'église principale,

ni un couvent de Capucins, ni les bains, ni les logemens qui servoient aux malades & aux buveurs d'eau. Monsieur Desmarets, qui avoit été Contrôleur général des Finances sous Louis XIV, étoit alors Seigneur de Bourbonne, chef-lieu d'une Terre belle & fertile, qui est une des anciennes Baronnies du Bassigny, & releve de l'évêché de Langres. M. Desmarets avoit acheté cette Terre des héritiers de MM. de Livron, anciens Gentilshommes originaires du Dauphiné, transplantés en Limousin, & dont une branche s'étoit établie en Champagne. Avant l'incendie, on voyoit dans l'église plusieurs tombeaux de ces Seigneurs, & dans le château différentes marques de leur ancienne possession. Les possesseurs actuels de la Seigneurie de Bourbonne ont rétabli à un certain point la ville, qui est actuellement dans l'état d'un assez joli bourg ; mais le château n'a point été relevé de ses ruines.

Les eaux de Bourbonne sont sulphureuses, bitumineuses & martiales ou ferrugineuses. Elles sont très-chaudes à leur source ; on les prend tant en boisson qu'en bain & en douche : on fait même avec les boues des fomenta-

tions & des cataplasmes. Il y a jusqu'à six bassins différens pour les bains ; mais comme ils sont incommodes, & que l'eau y est trop chaude, ils ne servent qu'aux pauvres, & aux soldats qu'on y envoie pour être guéris de quelques vieilles blessures, & pour lesquels on a construit un hôpital militaire. Les gens aisés prennent ces bains dans les maisons. Ils sont excellens pour dissiper les suites de la paralysie, & donner du ressort & du jeu aux fibres.

Les abbayes qui sont comprises dans l'Election de Langres, sont, premiérement celle d'*Auberive*, dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment. Le bourg qui la renferme est assez considérable : elle est fort riche, & vaut mieux de vingt mille livres de revenu à son Abbé commendataire. Celle de *Baulieu*, aussi de l'Ordre de Cîteaux, est à trois lieues de Langres. Elle fut fondée au douzieme siecle, & ne rapporte à l'Abbé qu'entre quatre & cinq mille livres. L'abbaye de *Morimont* est beaucoup plus importante. Elle est tout-à-fait sur les frontieres de la Lorraine, réguliere & élective, & fut fondée, dès l'an 1114, par Roderic d'Aigremont, ou plutôt de Choiseul - d'Aigremont, par sa femme. Elle a été depuis fort enrichie par

un Seigneur de la même Maison. Le nom qu'elle porte vient du souvenir de la mort que le Fondateur a voulu que ses successeurs eussent toujours devant les yeux. Elle a dans sa dépendance sept cents bénéfices, & a envoyé des colonies jusqu'en Espagne; si bien que les Ordres militaires de ce pays-là se sont soumis à sa regle, & ont reconnu l'Abbé de Morimont pour leur supérieur, par conséquent l'Abbé de Cîteaux Supérieur général de celui-ci. Les Seigneurs de Bourbon ont été du nombre des bienfaiteurs de Morimont. On voit dans l'église d'anciennes sépultures des Seigneurs de Choiseul-d'Aigremont.

L'abbaye de *Vaux-la-Douce*, fille de l'abbaye de Claire-Fontaine, qui l'est elle-même de Morimont, fut fondée en 1168. Elle est en regle & assez riche.

Grancey-le-Châtel est regardé comme une petite ville, quoiqu'il ne s'y trouve que sept cents habitans. Il tire son nom d'une ancienne Maison qui est éteinte depuis long-temps, & s'est fondue dans celle de Rouxel de Médavi, qui l'est également aujourd'hui.

Il y a dans l'Election de Langres deux villes de *Montigny*; l'une, *Montigny-sur-Aube*, & l'autre *Montigny-le-Roi*,

près de la Meuse. Cette derniere est une très-petite ville, ainsi que celle de *Montsaujeon*, capitale du *Montsaujeonnois*. Dans la même Election, est aussi la petite ville de *Nogent-le-Roi*, qui a deux mille habitans; & enfin *Poulangis*, abbaye de Religieuses, dont j'ai marqué la fondation. Elles étoient autrefois Bénédictines, & insensiblement elles se sont érigées en Chanoinesses, si bien qu'actuellement elles sont tout-à-fait séculieres: l'Abbesse seule fait des vœux. On exige des preuves pour entrer dans ce Chapitre, parce qu'on n'a jamais admis dans le monastere, que des filles de qualité & de bonnes Maisons.

C'est-là tout ce que j'ai à dire du Bassigny & des Elections de Langres & de Chaumont; le reste de l'évêché de Langres appartient au Duché de Bourgogne, dont je vais traiter.

La Bourgogne. Cette grande & belle province étoit, au commencement du seizieme siecle, la derniere du royaume de France. Il y en avoit même une partie qui étoit restée dans la possession des enfans de l'héritiere du dernier Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, tué devant Nancy. Ce n'est que tout à la fin du seizieme siecle, &

dans le courant du dix-ſeptieme, que le Comté de Charolois, la Breſſe, & enfin la Franche-Comté, ſont rentrés ſous la domination de nos Rois. Je vais décrire tous ces pays, en ſuivant nos anciens Coſmographes, & après avoir commencé, comme eux, par remonter juſqu'aux premiers poſſeſſeurs de la Bourgogne; & partant de l'état de Barbarie, où a d'abord été cette province, examiner comment elle a été érigée en royaume, partagée enſuite en Duché & en Comté; comment elle a paſſé ſous la domination de la France, en eſt ſortie & y eſt rentrée; après cela j'entrerai dans les détails de toutes les différentes parties qui compoſent la Bourgogne.

Les plus anciens habitans de la Bourgogne, que nous connoiſſions, certainement ſont les *Æduens*, Peuples Celtiques ou Gaulois, qui avoient pour capitale la ville de *Bibracte*, que l'on croit être aujourd'hui *Autun*. Ce ſont eux que Céſar, en entrant dans les Gaules, trouva en poſſeſſion de ce qui forme aujourd'hui le Duché de Bourgogne. Les Gaules étoient autrefois partagées en pluſieurs Républiques, liguées enſemble pour la défenſe commune, comme les Cantons Suiſſes le

ſont aujourd'hui entre eux, mais qui ſe brouilloient quelquefois pour des intérêts particuliers, parce que ces Républiques avoient à peu près la même adminiſtration. Elle étoit ariſtocratique ; la Nobleſſe ſeule y dominoit, & le peuple lui étoit aſſujetti. Cette Nobleſſe étoit partagée en trois claſſes, dont la premiere contenoit les Princes, Premiers ou Chefs de la République ; la ſeconde, les Druïdes, qui étoient les Prêtres & les Juges de la Nation ; la troiſieme, tous les Militaires. Ces trois Ordres fourniſſoient également des Membres à un Sénat, qui faiſoit exécuter les Loix générales que la Nation entiere pouvoit ſeule faire ou changer. Tous les ans on éliſoit un principal Magiſtrat, qui s'appeloit *Vergobret*, & qui étoit, pendant l'année de ſa régence, le Chef de la République. Chaque grand peuple en avoit ſous lui d'autres plus petits : ainſi les *Sébuſiens*, qui habitoient ce qui forme aujourd'hui la Breſſe ; les *Ambarres*, habitans du Châlonois & du Charolois ; & les *Branoviens*, qui peuploient le Forez & le Brionois, dépendoient des *Æduens*.

Au moment où Céſar entroit dans les Gaules, les Æduens éprouvoient les effets de la jalouſie des autres Républi-

ques Gauloiſes. Les Auvergnats s'entendirent avec les Séquanois, pour les attaquer de deux côtés oppoſés. Les derniers furent encore renforcés par une armée d'Allemands, ayant à leur tête Arioviſte. Enfin les Helvétiens voulant paſſer de leur pays dans un plus fertile, ſe préſenterent pour traverſer la Bourgogne. Les Æduens, preſſés de tous côtés, & près d'être accablés, appelerent à leur ſecours Céſar & ſes Romains. Ce grand Général traverſa le Dauphiné, paſſa le Rhône au deſſus de Lyon, & s'avança vers la Saone, que les Suiſſes avoient déjà en partie traverſée. Il les mit en déroute à deux repriſes différentes, en deçà & par delà cette riviere, & força le peu qui reſta, après cette défaite, à retourner dans ſon ancien pays. Il attaqua enſuite les Allemands, qui, ſous prétexte de ſeconder les Séquanois, s'étoient rendus maîtres de leur pays. Il y entra, prit Beſançon, capitale de la République Séquanoiſe, & força Arioviſte à ſe retirer ſur les bords du Rhin. Les Æduens lui témoignerent leur reconnoiſſance; & ſous prétexte d'écarter le danger qui les menaçoit de tous côtés, & de les rendre plus puiſſans dans les Gaules, Céſar, ayant ſoumis les *Lingo-*

nes (Langrois), & s'étant attaché les Rémois, dernier Peuple Celtique, qui habitoient par-delà la Marne & la Seine, alla au devant des Belges, les battit, & les força à se retirer dans le fond de leur pays. Il fit respecter les Aigles Romaines, & reconnoître leur domination dans toute la Gaule septentrionale, & jusque sur les bords de la Loire. Il falloit pour cela dompter les Auvergnats & le brave Vercingentorix leur Général. César, toujours aidé des Æduens, en vint à bout à la fin de la campagne la plus savante, & après avoir fait le siége de deux villes très-fortes, dont on croit que l'une est Orléans, & l'autre Bourges.

Cependant les Gaulois & les Æduens même s'apperçurent que, sous prétexte de les venger, César s'assujettissoit les Gaules. Ils s'entendirent enfin pour se révolter contre cette Puissance étrangere. La défection des Æduens embarrassa beaucoup César : cependant ses grandes connoissances dans l'art de la guerre lui donnerent les moyens de se défendre, & même de vaincre tous les Gaulois réunis contre lui, à l'exception de ceux de Langres & de Reims, qui lui étoient restés fideles. Les autres avoient élu una-

nimement pour leur chef Vercingentorix. Quelque brave que fût ce Général, & quelque immense que fût son armée, César le défit dans une bataille rangée. Vercingentorix se retira dans la ville d'*Alexie* ou *Alize* en Auxois. C'étoit la plus forte place de la Gaule, & le Général Gaulois y étoit renfermé avec quatre-vingt mille hommes. César n'hésita pas à en faire le siége, un des plus grands & des plus mémorables dont il soit parlé dans l'Histoire. Les Gaulois ayant levé une nouvelle armée, marcherent pour le forcer à y renoncer; mais, sans cesser de presser la place, César alla au devant d'eux, & les défit encore. Viridomar, Général des Æduens, fut fait prisonnier; enfin Alexie & Vercingentorix furent forcés de se soumettre, & César fit raser la place jusqu'aux fondemens. Cette conquête lui ayant assuré l'empire des Gaules, il établit des Légions en quartier, non seulement dans le pays des Æduens, des Auvergnats & des Séquanois, mais jusque dans celui des Belges, & fit reconnoître la domination des Romains dans ce qui forme aujourd'hui la Normandie, une partie de la Petite-Bretagne, & d'un côté opposé

dans l'Aquitaine. Céfar ayant enfuite affujetti Rome, tranfmit fa puiffance à fon neveu Augufte, & les Gaules, à quelques cantons près, refterent foumifes aux Romains.

Augufte les fépara d'abord en quatre parties, dont Lyon fut reconnue pour la capitale : ce qui forme aujourd'hui la Bourgogne, étoit compris dans la Gaule Celtique. Sous les fucceffeurs d'Augufte, les provinces des Gaules fe multiplierent; il y eut jufqu'à cinq Lionnoifes. Prefque tout le Duché de Bourgogne actuel faifoit partie de la premiere Lyonnoife; le refte appartenoit à la quatrieme. Les Romains refterent maîtres de ce pays, ainfi que du refte de la Gaule, pendant près de quatre cents ans. Enfin parurent les Bourguignons, qui non feulement s'en font emparés, mais lui ont donné leur nom.

C'eft une grande queftion de favoir d'où venoient ces Peuples. Selon toute apparence, ils faifoient partie de la grande Nation des Vandales. L'Empereur Valentinien, embaraffé de fe foutenir contre des ufurpateurs, fit la faute d'appeler à fon fecours les Barbares, que fes prédéceffeurs avoient pris tant de peine à chaffer loin des bornes de l'em-

pire Romain. Les Bourguignons furent du nombre ; ils habitoient alors par-delà l'Oder, à peu près dans le pays qui forme aujourd'hui la Poméranie. Ils traverserent l'Oder, l'Elbe, la Sala, la grande forêt Hercinie, & parvinrent jusque sur les bords du Rhin. A ce point, les différentes Nations Vandales furent obligées de se séparer, pour pénétrer dans les Gaules par différens côtés. Les Bourguignons s'étant choisis un Roi à part, remonterent le Rhin jusqu'auprès de Basle, que l'on appeloit alors *Augusta Rauraçorum*, & pénétrerent, au nombre de quatre-vingt mille, dans ce qui forme aujourd'hui la Franche-Comté. Ce fut vers l'an 408 ou 410. Leur Roi s'appeloit *Gaudisele*, fils de *Gondemar*. En moins de vingt ans, ils eurent formé des établissemens dans le pays dont je viens de parler, & se trouverent en état de marcher plus en avant. On croit que ce fut alors qu'ils embrasserent la Religion Chrétienne.

Gondicaire ou *Gondioc*, fils de Gaudisele, fut un redoutable Guerrier. Il tenta d'abord de passer le Rhône, & d'étendre sa domination sur ce qui forme aujourd'hui le Dauphiné & la Provence ; il fut repoussé par Ætius, Général des Romains. Bientôt celui-ci étant emba-

rassé à se défendre contre d'autres Barbares, fut obligé de se liguer avec les Bourguignons. Gondioc combattit avec lui contre les Francs; ensuite les trois Nations se réunirent contre Attila, qui, à la tête des Huns, vint faire une nouvelle irruption dans les Gaules. Gondioc fut tué dans la bataille qui se donna près de Châlons en Champagne, en 451; mais ce ne fut qu'après avoir formé un grand royaume, qui porta le nom de Bourgogne; il comprenoit le pays des Allobroges; savoir, la Savoie, le Dauphiné & la Provence jusqu'à la Durance, la Franche-Comté toute entiere, une partie de la Suisse, le pays des Æduens & des Lingonois, c'est-à-dire, Autun & Langres. Le centre de cette domination si étendue étoit Lyon, ou Vienne en Dauphiné; & c'est dans cette derniere que Gondioc établit sa résidence. Son fils *Gondemir* succéda à tous ses Etats; il se joignit aux Ostrogots pour repousser les Sueves, & consolida ce royaume de Bourgogne, dont la fondation étoit l'ouvrage de son pere: il eut quatre enfans, qui, après avoir paru s'accorder pour partager ses Etats, se firent ensuite une cruelle guerre. Chilpéric & Gondemar y périrent les premiers,

Chilpéric laissa une fille, qui fut Sainte Clotilde, femme de Clovis. Gondebaud, & Gondegisille qui restoient, ne s'accorderent pas long-temps; ils parurent d'abord être de concert pour combattre Clovis, qui vouloit venger la mort de Chilpéric; mais Gondegisille trahit son frere, & se joignit au Roi des Francs. Gondebaud se soutint seul, & Clovis s'étant retiré, il chercha bientôt de nouvelles querelles à son frere Gondegisille, l'assiégea dans Vienne, & le tua. Resté maître de tout le royaume de Bourgogne, il le gouverna seul pendant douze ans, & dressa les fameuses Loix des Bourguignons, que l'on appelle de son nom *Loix Gombettes*. Ce Roi mourut en 516. Sigismond, son fils aîné, lui succéda. Il maria sa fille à Théodoric ou Thierry, Roi d'Austrasie, fils de Clovis, mais d'une autre femme que Clotilde. Les freres de Thierry, fils de Clotilde, entrerent en Bourgogne en 520. Sigismond fut vaincu, fait prisonnier par Clodomir, Roi d'Orléans, qui le conduisit dans sa capitale.

Les Ostrogots prirent ce moment pour s'emparer de la Provence & du Dauphiné; mais Gondemar, frere cadet de

Sigiſmond, conſerva la Bourgogne en deçà de la Saone. Clodomir irrité fit mourir Sigiſmond & toute ſa famille (1); Gondemar n'en fut que plus le maître de ce qu'il poſſédoit. Il fit, pendant plus de douze ans, la guerre aux enfans de Clovis. Clodomir ſuccomba le premier; Gondemar lui fit couper la tête. Les autres l'emporterent enfin, &, en 533, Gondemar fut pris & renfermé dans un château où il finit ſes jours (2).

---

(1) Ce Roi de Bourgogne, Sigiſmond, gendre de Clovis, eſt regardé comme Saint, & eſt le Patron de tous les Princes & grands Seigneurs qui portent ce nom. Son principal mérite eſt d'avoir abjuré l'Arianiſme, que ſon pere & ſon grand-pere avoient profeſſés; il fit reconnoître le dogme Catholique dans un Concile tenu à Epône, près de Vienne, en 517. Il fonda de plus le monaſtere d'Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice, en Valais, en l'honneur des Martyrs de la Légion Thébéenne, dont on prétend y conſerver les reliques; mais il commit bientôt après une faute, ou même un crime impardonnable: il avoit épouſé, en ſecondes noces une ſuivante de ſa premiere femme, fille de Clovis; cette malheureuſe lui inſpira des ſoupçons contre ſon fils du premier lit. Il le fit mourir, & enſuite ayant reconnu ſon erreur, il en fit une pénitence auſtere, dans le couvent d'Agaune: cette pénitence ne ſervit qu'à le rendre mépriſable à ſes ſujets; il fut abandonné de ſes troupes en combattant contre Clodomir.

(2) La Chronologie des Rois Bourguignons eſt ici con-

Les enfans de Clovis furent alors maîtres de la Bourgogne ; Childebert & Clotaire la partagerent d'abord ; mais enfin, en 558, Clotaire la posséda seul, ainsi que tout le reste de la France. A sa mort, il y eut de nouvelles divisions entre ses quatre fils, & le royaume de Bourgogne, tel qu'il avoit été formé par Gondemir, fut le partage d'un d'entre eux, nommé *Gontran*. Ce Roi François de la Bourgogne eut de grandes guerres avec ses freres ; on en peut voir les détails dans l'Histoire de France. Gontran régna plus de trente-cinq ans., & laissa son royaume à son neveu Childebert, déjà Roi d'Austrasie, & celui-ci à son second fils, nommé *Thierry*. Ces Rois de Bourgogne résidoient à Châlons-sur-Saone. Après la mort de Thierry, Clotaire II réunit toute la Monarchie Françoise ; Dagobert I eut le même bonheur. Clovis II ne posséda que la Bourgogne & la Neustrie, aussi bien que Clotaire III. Thierri III réunit toute la Monarchie, mais ce fut le premier des

---

forme à celle d'André Duchêne, & aux Auteurs du seizieme siecle ; depuis elle a été rectifiée, mais c'est d'après les premiers que je dois parler.

Rois fainéans ; il eut pour Maire du palais Pépin d'Hériſtal, chef de la Race des Carlovingiens. La puiſſance des Maires ſe perpétua ſous ces Rois ; elle fut ſi grande ſous Childebert III, que Pépin oſa donner la Baſſe-Bourgogne, à titre de Duché, à Drogon l'un de ſes fils, & à ce Drogon ſuccéda Arnoul ſon fils. Celui-ci étant mort en 727, Charles Martel, ſon oncle, s'empara du Duché. Il étoit d'ailleurs maître de tout le royaume, en qualité de Maire du palais des derniers Rois fainéans. Il prépara les voies à ſon fils Pépin, qui fit enfermer le dernier des deſcendans de Clovis, Childéric III, & devint en même temps Roi de France & de Bourgogne.

Pépin, Charlemagne, & Louis le Débonnaire, conſerverent leur autorité ſur la Bourgogne, comme ſur tout le reſte de la France ; mais enfin on commença à diſtinguer la Bourgogne en deux grandes parties, le Royaume & le Duché. Le Royaume s'étendit ſur ce qui forme aujourd'hui le Dauphiné & la Provence ; mais le Duché ſe rapprochoit de la France, & comprenoit ce qui forme encore à préſent le Duché & le Comté de Bourgogne.

Charles

Charles le Chauve investit de ce Duché *Richard*, dit le *Justicier*, que l'on croit avoir été frere de la Reine Richilde, femme de Charles le Chauve, & de Bozon, qui se fit couronner Roi de Provence. Richard eut pour fils *Raoul*, d'abord Duc de Bourgogne, & qui parvint à se faire reconnoître Roi de France après Charles le Simple, & mourut, en 936, sans enfans. Il eut pour successeur, dans le Duché de Bourgogne, son frere puîné, *Hugues le Noir*; celui-ci mourut aussi sans postérité : sa sœur Ermengarde avoit épousé Giselbert, fils du Comte de Dijon, qui succéda à Hugues le Noir; mais n'étant point encore venu d'enfans de ce mariage, *Hugues*, petit-fils de Robert le Fort, & que l'on appelle également le *Grand*, *le Blanc*, ou l'*Abbé*, & qui avoit épousé aussi une sœur du Roi Raoul, devint Duc de Bourgogne, & fut en même temps Duc de France, Comte de Paris, & prépara ainsi le chemin du trône à son fils aîné Hugues Capet. Hugues le Grand avoit d'ailleurs deux fils cadets, dont le premier, *Othon*, avoit épousé Leudegarde, fille de Giselbert; il fut Duc de Bourgogne, & n'eut

point encore d'enfans ; le second, nommé *Henri*, devint Duc de Bourgogne après son frere. Il avoit épousé Gerberge, qui ne lui donna point d'enfans ; mais elle avoit un fils d'un premier lit, nommé *Othon Guillaume*. Henri voulut lui laisser le Duché de Bourgogne en entier. Robert, fils de Hugues Capet, & neveu d'Henri, s'y opposa ; il conquit tout ce qui forme aujourd'hui le Duché de Bourgogne, & ne laissa à Othon Guillaume que la Bourgogne outre la Saone, que l'on appelle aujourd'hui la *Franche-Comté*, & les Comtés de Nevers & de Mâcon. Othon Guillaume eut une postérité, dont je parlerai quand j'aurai occasion de faire l'histoire de la Franche-Comté.

Pendant ce temps, la Bourgogne Transjurane avoit des Rois. Ce royaume subsista encore quelque temps ; mais ce n'est point ici que je dois dire ce qu'il devint & comment il finit. Je prie même mes Lecteurs de se souvenir que j'en ai parlé dans un de mes Volumes précédens, en décrivant les provinces de Provence & de Dauphiné. Le Roi Robert investit du Duché de Bourgogne *Henri*, son second fils ; mais Hugues l'aîné étant mort, &

Henri étant devenu Roi de France, le Roi Robert fit passer le Duché de Bourgogne à *Robert*, son troisieme fils, pour le tenir en pleine propriété & souveraineté, sauf la foi & hommage au Roi, & passer à ses héritiers. Le Duc Robert prit possession du Duché en 1033, & fit sa résidence à Dijon, qui est devenu celle de tous ses successeurs en Bourgogne : il prit les armes des précédens Ducs de Bourgogne, qui étoient bandées de six pieces ; mais il changea les émaux des armoiries de ceux-ci, en ceux de la Maison de France ; les bandes furent d'or & d'azur, & il entoura son écu d'une bordure de gueules. Le Duché, dont il devenoit Souverain, consistoit en domaines réels, & possédés par le Duc même, tels que les territoires d'Autun, de Beaune, d'Avalon, le pays de la Montagne, & une portion de Langres & de Dijon. Les Comtés de Châlons, de Mâcon & de Nevers, l'Auxois & le Brionnois (dont les capitales s'appellent également Sémur), Auxerre, Tonnerre, & même Troyes, étoient tenus en fief par le Duc, mais ne lui appartenoient pas en propriété. Ce premier Duc de Bourgogne fut un très-méchant homme. Il

avoit épousé la fille de Dalmate, Comte de Sémur en Brionnois, & assassina de sa propre main son beau-pere dans l'église même de Sémur, pour jouir plus tôt de sa succession, & il fit la guerre la plus injuste au Comte de Nevers, qui l'étoit aussi d'Auxerre; il assista, comme premier Pair de France, au Sacre de son neveu Philippe I, & eut plusieurs enfans, dont quatre Princes : les deux premiers moururent avant lui, l'aîné sans laisser d'enfans; le second en laissa quatre, dont l'aîné, nommé *Hugues*, succéda à Robert, son aïeul. *Eudes* le second succéda à son frere; le troisieme, qui s'appeloit *Henri*, passa en Portugal, & est regardé comme la tige des Monarques de ce royaume; le quatrieme fut d'église. Des deux autres fils du Duc Robert, l'un, qui s'appeloit comme lui, passa en Sicile, épousa la fille du Souverain de cette Isle, mais mourut sans enfans; l'autre, nommé *Simon*, resta en Bourgogne, voulut remuer, & en fut chassé par ses neveux. Le premier, Duc Robert, fit une fin tragique, & méritée par sa mauvaise conduite. Il fut assassiné en 1075. Hugues, l'aîné de ses petits-fils, lui suc-

céda, & prit possession du Duché malgré son oncle Simon. Il gouverna pendant quelques années très-tranquillement; mais ayant perdu sa femme, fille du Comte de Nevers, dont il n'avoit point eu d'enfans, il voulut absolument quitter le monde & ses Etats. Hugues, Abbé de Cluni, qui étoit son grand-oncle, le reçut à profession, & l'ordonna Prêtre; de quoi il fut, avec raison, blâmé par le Pape, qui pensa qu'il ne falloit pas enlever à ses sujets un Prince juste & sage, tel qu'étoit celui-là. On prétend que ce fut ce Duc Hugues qui donna la premiere forme aux Etats de Bourgogne, & choisit six Barons pour présider la Noblesse; mais on ne sait pas trop qui ils étoient. Eudes I, frere de Hugues, lui succéda. Ce fut aussi un bon & dévot Prince, qui fonda l'abbaye de Cîteaux en 1098. Peu après, il passa par dévotion à la Terre Sainte, & mourut en Asie. Son corps fut rapporté à Cîteaux, où il est enterré; sa veuve se fit Religieuse à Fontevrault. Son fils Hugues II le remplaça. Il fut surnommé le *Pacifique*, & gouverna la Bourgogne pendant quarante ans. Il assista aux Sacres de Louis le Gros & de Louis le Jeune.

Il laissa six enfans, dont trois cadets furent Evêques. L'aîné, nommé *Eudes*, lui succéda, régna vingt ans, & laissa de sa femme Marie de Champagne, *Hugues III*, qui en régna trente. Il fit le voyage de la Terre Sainte, en revint heureusement, & à son retour fonda la Sainte-Chapelle de Dijon. Ce fut lui qui acheva d'échanger le Comté de Langres avec ce qui appartenoit à l'Evêque de Langres dans le Comté de Dijon; moyennant quoi tout le Dijonnois appartint au Duc, & tout le Langrois à l'Evêque pour qui il fut érigé en Duché-Pairie, & tout-à-fait séparé de la Bourgogne. Hugues III assista au Sacre de Philippe Auguste, & suivit ce Monarque dans la Terre Sainte; il se trouva au fameux siége d'Acre, & mourut à Tyr en 1092. Son corps fut rapporté en Bourgogne, & enterré à Cîteaux. Il avoit eu de deux femmes différentes plusieurs enfans; l'aîné lui succéda; le cadet a été l'auteur des branches de Bourgogne, *Montaigu*, *Couches*, & *Sombernon*. Un troisieme fut Dauphin de Viennois, & a été l'auteur d'une Race de Souverains du Dauphiné.

Eudes III suivit Philippe Auguste à

la guerre contre les Albigeois. Il se trouva à la fameuse bataille de Bouvines en France, en 1214. Il régna pendant plus de vingt-cinq ans. Il paroît qu'il avoit de grands Officiers de sa Couronne Ducale, tels qu'un Connétable, un grand Sénéchal, un Chancelier, un Maréchal. Ces grandes places étoient remplies par Guy de Saulx, Martel de Mailly, passé depuis peu de Picardie ou de Flandres en Bourgogne; Etienne Vilain, dont les descendans passerent au contraire de Bourgogne en Flandres, & d'où sont venus les Vicomtes de Gand; & enfin Hugues de Vergi, dont le Duc Eudes III épousa la fille, qui, étant devenue veuve en 1218, fut Régente de la Bourgogne, & Tutrice de son fils *Hugues IV*, qui hérita des Etats de son pere étant encore enfant. Devenu grand, il suivit le Roi Saint Louis en Orient. Il avoit épousé en premieres nôces *Yolande de Dreux*, & en secondes, *Béatrix de Champagne.* Son troisieme fils du premier lit lui succéda; les autres moururent avant lui. Hugues IV réunit à son Duché: 1°. le Comté d'Auxonne, qu'il acheta de Hugues Comte de Bour-

gogne : 2°. Sémur en Auxois qui lui revint comme fief de son Duché, la Race des Seigneurs étant éteinte : 3°. Châlons-sur-Saone, qu'il échangea avec Jean Comte de Châlons, pour la Seigneurie de Salins en Franche-Comté. Jean de Châlons lui avoit aussi cédé le Comté de Charolois ; mais Hugues IV l'abandonna à son second fils, nommé *Jean de Bourgogne*, qui n'eut point d'enfans mâles, & le transmit à sa fille.

Robert II, fils de Hugues IV, de son premier mariage, succéda à son pere ; il ajouta encore au Duché de Bourgogne quelques Terres qui arrondirent ses possessions. Il fut Grand Chambellan de France, épousa Agnès, fille de S. Louis, mourut en 1305, & fut enterré à Cîteaux comme ses prédécesseurs. Il eut pour successeur son fils *Hugues V*, qui mourut sans enfans en 1315, & fut remplacé par son frere *Eudes IV*. Ces deux Ducs avoient pour sœur, entre autres, Marguerite de Bourgogne, qui épousa le Roi Louis X, fils aîné de Philippe le Bel. On sait que la conduite de cette Reine ne fut nullement exempte de reproches, & qu'elle fit une fin malheureuse, laissant

une seule fille, Jeanne, qui fut héritiere du royaume de Navarre, mais non de celui de France. Une autre sœur des deux Ducs épousa Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, & fut mere de Philippe de Valois. Eudes IV épousa Jeanne de France, fille du Roi Philippe le Long, & de Jeanne, héritiere du Comté de Bourgogne & de l'Artois. Il en eut un fils, nommé *Philippe de Bourgogne*, qui mourut avant son pere, en 1346. Le Duc Eudes ne mourut qu'en 1349, & fut enterré aussi à Cîteaux. Son petit-fils *Philippe*, surnommé *de Rouvre* (du lieu de sa naissance), étoit encore mineur, & eut pour Tuteur le Roi Jean, qui lui remit ses Etats en 1360, lorsque le Duc eut atteint l'âge de quinze ans; mais l'année suivante, ce jeune Prince, le dernier de sa Race, mourut & fut enterré à Cîteaux. Il n'avoit point encore été marié, & le Roi Jean s'empara de sa succession, soit aux droits de sa grand'mere, Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II, soit, ce qui est bien plus vraisemblable, comme la Bourgogne étant un grand fief réversible à la Couronne. On laissa le Comté de Bourgogne & l'Artois à Mar-

guerite, fille du Roi Philippe le Long, & de la Reine Jeanne, Comtesse de Bourgogne, parce que ces deux Provinces ne furent pas regardées comme fiefs masculins.

Les Etats du Duché reconnurent sans difficulté le Roi Jean, qui confirma leurs priviléges, & fit de nouveaux réglemens pour leur tenue, qui ont subsisté depuis sous les Ducs de la seconde Race. Il paroît que ces Etats étoient dès-lors composés des trois Ordres, Clergé, Noblesse & Tiers-Etat. Le Clergé étoit présidé par les Evêques d'Autun, de Châlons-sur-Saone, & d'Auxerre (ceux de Mâcon ni de Langres n'y avoient point encore entrée); les Abbés, dont les abbayes sont situées dans le Duché, & à la tête desquels étoient & sont encore les Abbés de Cîteaux, y siégeoient ainsi que les Doyens des Chapitres des cathédrales & collégiales, & un certain nombre de Prieurs. La Noblesse étoit composée de tous les possesseurs de grands fiefs, relevans directement du Duc; mais il n'y avoit déjà plus de Barons, comme sous les Ducs de la premiere Race. Le Tiers-Etat étoit composé d'environ une vingtaine de villes, qui avoient, en différens

temps, depuis les regnes de Louis le Gros & de Louis le Jeune, obtenu des priviléges de Communes & de Municipalité. Le domaine du Duc se trouva, sous le Roi Jean, bien plus étendu qu'il ne l'étoit sous le premier Duc, fils du Roi Robert; car, outre Autun, Beaune & Avalon, les Ducs avoient encore réuni tout le Comté de Dijon, celui de Châlons-sur-Saone, l'Auxois, le Brionnois, & les deux Sémurs qui en sont les capitales; Auxonne, le pays de la Montagne, dont la capitale est Châtillon sur-Seine : mais Mâcon, le Charolois, Nevers, & les Comtés d'Auxerre & de Bar-sur-Seine étoient encore séparés du Duché.

Je ne peux m'empêcher de remarquer ici qu'il subsistoit encore des Princes descendans de la premiere Race des Ducs de Bourgogne, lorsque le Roi Jean s'empara du Duché. Pourquoi n'y succéderent-ils pas? il faut laisser cette discussion à ceux qui écrivent l'Histoire avec plus d'étendue.

Le Duché de Bourgogne ne resta pas long-temps réuni à la Couronne; le Roi Jean en investit bientôt son quatrieme fils, *Philippe*, déjà surnommé *le Hardi*, parce qu'il avoit donné un soufflet à un

Officier d'Edouard III, qui avoit osé servir ce Roi d'Angleterre avant le Roi de France, quoique celui-ci fût prisonnier de l'autre. Charles V, fils du Roi Jean, confirma à son frere la donation de la Bourgogne, & Philippe en prit possession à la fin de l'an 1364. Il prit pour armes, écartelé au premier & au quatrieme de France, c'est-à-dire, d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent & de gueules, que l'on appelle *Bourgogne moderne*, & au second & au troisieme, de *Bourgogne ancien.* Il surmonta ses armes d'une couronne fleurdelisée. En 1369, il devint encore bien plus grand Seigneur, car il épousa Marguerite de Flandres, héritiere, par sa grand'mere, des Comtés de Bourgogne & d'Artois; par son pere, de ceux de Flandres, de Nevers & de Rethel, & des Duchés de Brabant & de Limbourg. Il hérita de toutes ces belles possessions par la mort de son beau-pere. Il fonda cette même année le monastere des Chartreux de Dijon, & y choisit sa sépulture & celle des Ducs de sa Race. En 1390, il acheta encore le Comté de Charolois de Béatrix de Bourgogne sa cousine, & mourut en

1404, laissant trois fils, dont le second eut les Duchés de Brabant & de Limbourg, & le troisieme les Comtés de Nevers & de Réthel. L'aîné, qui se nommoit *Jean*, & fut surnommé *Sans-peur*, fut Duc & Comte de Bourgogne, de Flandres & d'Artois; & ayant épousé Marguerite, fille du Comte de Haynaut, de Hollande & de Zélande, il hérita encore de ces provinces. Ce fut lui qui fit assassiner le Duc d'Orléans, occasionna ainsi de grands troubles en France, & fut enfin assassiné lui-même sur le pont de Montereau, en 1419.

Son fils *Philippe* fut surnommé *le Bon*, tyrannisa long-temps le royaume de concert avec les Anglois, & fit la guerre à Charles VII, jusqu'en 1435 qu'il conclut la paix d'Arras, par laquelle les Comtés de Mâcon, d'Auxerre & de Bar-sur-Seine lui furent abandonnés, mais à la charge qu'ils continueroient d'être du ressort du Parlement de Paris. En 1430, il institua l'Ordre de la Toison d'or, & en 1459 rédigea la Coutume de Bourgogne, qui subsiste encore aujourd'hui. Il assista, en 1461, au Sacre de Louis XI, en qualité de premier Pair laïque du royaume, &

mourut en 1467, ayant augmenté ses possessions des Comtés de Luxembourg & de Namur, du Marquisat d'Anvers, & des Seigneuries de Frize & de Malines. Son fils *Charles le Guerrier*, ou *le Téméraire*, fut le dernier des Ducs de la seconde Race. Tout le monde sait quelles guerres il eut avec le Roi Louis XI. Il joignit encore le Duché de Gueldres à ses Etats; mais il échoua en voulant s'emparer de la Lorraine, & fut tué devant Nanci, en 1477. Son corps fut transporté à Bruges en Flandres, où il est enterré. Il ne laissa qu'une fille, *Marie de Bourgogne.* Louis XI s'empara sur elle du Duché & de ses appartenances; mais il lui laissa le Comté de Bourgogne & les provinces des Pays-Bas. Pour ne suivre dans ce moment que ce qui concerne le Duché de Bourgogne, Louis XI fut reconnu pour Duc par les Etats de la province, & établit, en 1480, le Parlement de Dijon. Il fit pendant le reste de sa vie la guerre, pour conserver le Comté de Bourgogne & le Charolois; mais Charles VIII trouva juste, en 1493, de les rendre à l'Archiduc Maximilien, fils de Marie, à condition que cet Empe-

reür tiendroit la Flandre, l'Artois & le Charolois en fief de la Couronne. Les choses demeurerent sur ce pied pendant le reste du regne de Charles VIII, celui de Louis XII, & une partie de celui de François I. Ce Monarque ayant été fait prisonnier par l'Empereur Charles-Quint, on exigea de lui qu'il cédât le Duché de Bourgogne & la mouvance du Charolois; mais les Etats de Bourgogne, de concert avec le Roi, protesterent contre cette cession, & déclarerent qu'ils ne s'y soumettroient pas. Par le traité de Cambrai, en 1539, François I garda le Duché de Bourgogne, dont la Maison d'Autriche ne conserva que le Comté de Charolois. Sous les regnes d'Henri II & de ses enfans, le pouvoir des Etats fut augmenté aussi bien que celui du Parlement; l'on augmenta aussi les Chambres & les Officiers de cette Compagnie; la Coutume de Bourgogne fut réformée en 1570, de l'autorité du Roi, & de concert avec les Etats & le Parlement.

Ce ne fut qu'au dix-septieme siecle, que les provinces de Bresse, Bugey & le Pays de Gex furent échangées par Henri IV contre le Marquisat de Saluces, & furent jointes à la Bourgogne & soumises à la Jurisdiction du Parlement de cette province.

Vers 1660, le Charolois fut aussi parfaitement uni à la Couronne, & le domaine donné au Prince de Condé, lorsqu'il rentra en grace auprès de Louis XIV. Enfin, en 1678, la Franche-Comté, ou Comté de Bourgogne, fut conquise & réunie par Louis XIV à la Couronne ; mais elle forme un Gouvernement dictinct, & tout-à-fait séparé de celui du Duché de Bourgogne.

L'histoire abrégée que je viens de faire de la Bourgogne, étoit absolument nécessaire pour la parfaite intelligence de la description des différens pays qui composent cette province, & que je vais à présent parcourir.

Le Duché de Bourgogne, proprement dit, est séparé en cinq grandes parties ; savoir, *le Dijonnois*, *l'Autunois*, *le Châlonnois*, *l'Auxois*, & le *Pays de la Montagne*.

Dijonnois. Le Dijonnois est divisé en cinq Bailliages, dont le premier est celui de *Dijon*. Cette ville ne passe pas pour être ancienne, & ne l'est pas effectivement comme ville ; mais comme château ou camp fortifié, elle remonte jusqu'au temps des Romains. On prétend que deux Légions de César avoient été établies dans ce canton, qui étoit entre le pays des Autunois & celui des Langrois,

Langrois, pour contenir ces peuples. Les Druïdes avoient tout auprès un bois sacré, dans lequel ils faisoient leurs cérémonies; ils avoient pour chef un Prince nommé *Chindonax*, dont on a trouvé le tombeau à peu de distance de Dijon, en 1598, sous le regne de Henri IV. Les Légions Romaines demeurerent là pendant plusieurs années, campées ou baraquées dans une enceinte tracée par des retranchemens & des fossés, jusqu'à ce qu'enfin leur camp forma une espece de ville, que par la suite Marc-Aurele fit, dit-on, entourer de murailles, & de trente-trois tours (1), qui lui donnerent l'apparence d'une ville, mais assez petite. L'Empereur Aurélien, à ce qu'on assure, la rebâtit en partie. On trouve encore autour de Dijon quelques monumens qui prouvent ces deux sortes de constructions, & qui peuvent même indiquer qu'Aurélien y éleva un Temple aux Divinités païennes, d'où l'on pré-

(1) On montre encore une de ces tours, prétendues bâties par Marc-Aurele; on prétend que Saint Bénigne y fut emprisonné du temps de cet Empereur; on l'appelle, à cause de cela, *le Petit Saint-Bénigne*; elle dépend d'une Commanderie de l'Ordre de Malte.

tend que Dijon a pris son nom de *Diviò à Divis*, des Divinités.

Sous ce même Empereur Aurélien, les Allemands & les Marcomans entrerent dans les Gaules ; & ce fut sans doute pour se défendre contre eux, que les Romains augmenterent les fortifications de Dijon. Il n'y avoit plus alors de Druïdes dans les Gaules. Saint Benigne avoit prêché la Foi à Dijon, soit sous Marc-Aurele, soit seulement sous Aurélien. Il avoit été martyrisé ; & son sang, comme celui de tant d'autres Martyrs Chrétiens, en avoit produit un plus grand nombre. Dijon suivit le sort du reste du pays des Langrois. Il fut soumis par les Bourguignons ; mais pendant long-temps il ne passa pas pour une véritable ville ; il n'étoit pas même encore regardé sur ce pied-là du temps de Saint Grégoire de Tours. Il y avoit deux bourgs hors de l'enceinte, dont le plus éloigné étoit celui qui contenoit le tombeau de Saint Bénigne. Dans l'intérieur, étoit l'église de Saint-Etienne, aujourd'hui la cathédrale de Dijon, qui est la plus ancienne de la ville.

J'ai déjà dit que les Bourguignons se

convertirent bientôt au Christianisme. Du temps de Grégoire de Tours, cette Religion y étoit tout-à-fait établie ; Dijon dépendoit même dès-lors des Evêques de Langres, qui y faisoient souvent leur résidence. Les Rois de Bourgogne, de la Race des Mérovingiens, en assurerent la Seigneurie aux Evêques. Cependant il y eut aussi des Comtes ; mais ce fut quand Dijon fut augmenté par la réunion des deux fauxbourgs, dont l'un contenoit ce qui forme aujourd'hui les paroisses de Notre-Dame & de Saint-Michel, & l'autre l'abbaye de Saint-Bénigne, & les paroisses de Saint-Jean & de Saint-Philibert. Sans doute que ces Comtes relevoient de l'Evêque de Langres. Cela n'empêcha pas que les premiers Ducs de Bourgogne ne prissent & ne reprissent quelquefois Dijon, & ne s'en disputassent la souveraineté. Le Roi Robert, fils de Hugues Capet, la fit passer, avec le Duché de Bourgogne, à Robert son fils, premier Duc de la Race de nos Rois ; mais l'Evêque de Langres en possédoit toujours la Seigneurie. Il avoit sous lui des Vicomtes.

En 1137, un grand incendie consuma presque cette ville : elle fut rétablie vingt ans

après ; l'enceinte fut encore agrandie, & à peu près telle qu'elle est encore aujourd'hui. Enfin, en 1187, le Duc de Bourgogne, Hugues III, acheta tous les droits de l'Evêque de Langres, & se trouva non seulement Seigneur féodal, mais domanial de Dijon. Il accorda des droits aux habitans, à la Commune, & au Corps Municipal ; & cent ans après, le Duc Robert ayant acheté tous les droits que quelques familles avoient à la Vicomté, il en gratifia aussi les habitans ; & c'est depuis cette époque que le Maire de Dijon prend le titre de *Viçomte-Mayeur*.

Dijon s'étant fort augmenté & embelli, les Ducs de la seconde Race y fixerent leur principale résidence ; ils y assemblerent presque toujours les Etats Généraux de la province, & y tinrent souvent leur Parlement ou Cour souveraine. Le dernier Duc de Bourgogne ayant été tué devant Nanci, Louis XI s'empara du Duché, & fixa dans Dijon les Etats & le Parlement. La date de l'établissement de celui-ci est de 1480.

Dijon, tel qu'il est aujourd'hui, est d'une forme ovale : il faut une heure pour en faire le tour. La ville est peuplée d'environ vingt-cinq mille habitans. Ses murs sont baignés

par deux petites rivieres, dont l'une s'appelle l'*Ouche*, & l'autre *le Suzon*, qui se jette dans la premiere. La ville étoit entourée, il y a pas encore long-temps, de tous côtés d'un fossé à fond de cuve, de l'autre côté duquel étoit un chemin couvert. En dedans de la ville, la fortification étoit composée de plusieurs bastions & d'un large rempart, suivi dans tout le pourtour de la ville, & bien planté d'arbres. Depuis quelque temps on a sacrifié sans peine, de cette fortification, tout ce qui étoit nécessaire à l'embellissement & l'ornement de la ville, pour laquelle il n'y a sûrement à présent rien à craindre. On entre dans Dijon par quatre portes, dont l'une s'appelle *la porte d'Ouche*, les trois autres, de *Saint-Nicolas*, de *Saint-Pierre*, & *la porte Guillaume*. On en a ajouté depuis peu une cinquieme, que l'on nomme *porte Bourbon*. Le château, ou citadelle de Dijon, est composé de quatre bastions, chacun desquels enveloppe une grosse tour ronde, à l'antique; deux demi-lunes couvrent les deux portes. Ce château a été commencé par ordre de Louis XI, continué sous Louis XII, & perfectionné sous Charles IX.

La premiere & principale églife de Dijon eft celle de Saint-Etienne, aujourd'hui cathédrale, mais qui, au feizieme fiecle, n'étoit qu'abbatiale. Elle fut fondée, l'an 1116, pour des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Auguftin; en 1613, ils furent fécularifés, & on fit de leur monaftere une collégiale, à la tête de laquelle refta cependant un Abbé commendataire, qui a fubfifté jufqu'à ce que cet Abbé même foit devenu Evêque de Dijon; opération qui n'a été confommée qu'en 1731. J'ai déjà dit que l'églife de Saint-Etienne étoit la plus ancienne de Dijon. C'étoit d'abord une crypte ou chapelle fouterraine, fur laquelle on éleva, au quatrieme fiecle, une églife qui fut dédiée à Saint Etienne. Les Evêques de Langres, qui venoient fouvent à Dijon, & en étoient Seigneurs, logeoient auprès de cette églife, qui étoit pour eux comme une feconde cathédrale. Ils la faifoient deffervir par des Chanoines tirés de celle de Langres, jufqu'à ce qu'en 1116 ceux de S. Etienne fe rangerent fous la regle de Saint Auguftin, élurent un Abbé régulier, & quelques Officiers. Les Evêques de Langres ne s'y oppoferent pas, & les chofes refterent en cet

état jusqu'en 1513, qu'en vertu du Concordat on leur donna un Abbé commendataire. En 1613, elle devint encore une collégiale séculiere, ayant cependant toujours à sa tête l'Abbé, quatre dignitaires, & douze Chanoines. L'Abbé avoit de très-belles nominations, qui appartiennent aujourd'hui à l'Evêque. A la fin du siecle dernier, l'église a été rebâtie; elle est belle : à côté étoit le palais abbatial, aujourd'hui épiscopal. On a joint aux quatre premieres dignités une cinquieme, qui est l'Archidiacre.

La seconde église de Dijon est celle de *Saint-Bénigne*, fondée, vers l'an 514, par Saint Grégoire, Evêque de Langres, qui découvrit miraculeusement le corps de Saint Bénigne, martyrisé, dit-on, à Dijon, dès le temps de Marc-Aurele. Ce corps saint étoit caché dans un fauxbourg de Dijon. Saint Grégoire éleva sur son tombeau une église & un monastere, où il fut enterré lui-même en 539. Gontran, Roi de Bourgogne, descendant de Clovis, enrichit beaucoup cette abbaye, qui a continué, depuis ce temps-là, à être regardée comme une des plus belles du royaume. Charles le Chauve est aussi un de ses bienfaiteurs, & la rétablit en 870. Elle est, depuis

1651, habitée par des Religieux de la Congrégation de Saint Maur, qui, suivant leur coutume, font le meilleur usage des revenus de la Mense conventuelle, & forment une communauté nombreuse qui vit avec beaucoup de régularité & d'édification. Depuis peu, la Mense abbatiale a été unie à l'évêché de Dijon.

L'église de Saint-Bénigne, qui subsiste aujourd'hui, fut commencée en 1280, & achevée dix ou douze ans après. Elle est grande, large, élevée & bien éclairée, d'une architecture gothique, mais de bon goût dans ce genre. Les chaires ou stalles du chœur sont belles, remarquables & singulieres. On montre au milieu de la nef une tombe que l'on prétend qui couvre le corps d'un Prince de la Race des Jagellons, qui, après avoir été tiré de ce monastere pour être mis sur le trône de Pologne, quitta cette Couronne pour s'y retirer de nouveau, & ne voulut y avoir, dit-on, d'autre qualité que celle de Frere convers. Quelques Auteurs disent qu'il s'appeloit *Ladislas*, d'autres *Casimir*. Dans le cloître de Saint-Bénigne, est aussi le tombeau d'Othon Guillaume, mort en 1027; il y est qualifié de Duc de Bourgogne; cependant il fut obligé

de céder le Duché au Roi Robert, fils de Hugues Capet, & ne conserva que le Comté. On remarque sur le portail de l'église de Saint-Bénigne, la statue d'une Reine qui a des pieds d'oie, connue, à cause de cela, sous le nom de *Reine Pédauque*. On a fait des dissertations sur la raison qui a fait représenter ainsi cette Reine, que quelques Auteurs disent être la Reine Frédégonde, les autres Brunehaut, & enfin d'autres la Reine de Saba. Au fond de l'église actuelle de Saint-Bénigne, est une chapelle dédiée à Notre-Dame, que l'on prétend être celle élevée par Saint Grégoire de Langres, sur le tombeau de Saint Bénigne même, & par conséquent la véritable & ancienne église primitive, qui a donné lieu à la fondation de l'abbaye. Elle est directement au dessus d'une grotte ou église souterraine, soutenue par des colonnes. C'est un morceau d'architecture vraiment digne de la curiosité des voyageurs. On a beaucoup disserté pour savoir si ç'avoit été autrefois un Temple païen, ou s'il n'a jamais servi qu'aux Chrétiens. Quoi qu'il en soit, on montre dans cette église souterraine le tombeau de S. Bénigne; mais le corps est dans une belle châsse d'argent, au dessus

du grand autel de l'église supérieure. Autour du tombeau de ce Saint, sont rangés plusieurs tombeaux d'autres Saints & Saintes, dont quelques-uns ont été Martyrs, les autres Evêques de Langres, d'autres Abbés de ce monastere, & enfin des bienfaiteurs & bienfaitrices de l'abbaye. Du nombre des dernieres, est Alix de Montbar, mere de Saint Bernard. Dans l'église supérieure, sont, dans des châsses, grand nombre de reliques des plus précieuses, & des Saints les plus illustres.

Indépendamment du Chapitre de la cathédrale, il y a dans Dijon trois collégiales, dont la principale est, sans contredit, celle de la *Sainte-Chapelle*, composée d'un Doyen, de trois autres Dignités, & de vingt-quatre Chanoines. Elle fut fondée, en 1172, par Hugues III, Duc de Bourgogne, à son retour de la Terre Sainte, & confirmée successivement par les Papes Alexandre III & Innocent III. L'église qui subsiste n'est plus du temps de la fondation, c'est-à-dire, de la fin du douzieme siecle; mais a été rebâtie au quinzieme par Philippe le Bon, & entiérement achevée par Louis XII. Elle est d'une architecture gothique, mais délicate. Ce qu'on conserve de plus pré-

cieux dans cette Sainte-Chapelle, est une Hostie miraculeuse, envoyée en 1430, par le Pape Eugene IV à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Cette Hostie avoit été percée de plusieurs coups de couteau par un Juif, & avoit versé du sang. On ne l'expose qu'avec beaucoup de cérémonie, & elle est conservée dans des vases précieux, tel qu'un coffre d'or orné de pierres précieuses, qui n'a été donné à la Sainte-Chapelle qu'au dix-septieme siecle, par le Duc d'Epernon, pendant qu'il étoit Gouverneur de Bourgogne ; auparavant elle étoit renfermée dans un autre coffre moins grand, & d'une matiere moins précieuse, puisqu'il n'étoit que d'argent doré, mais émaillé, d'un travail exquis. On le montre encore. Ce coffre est surmonté d'une couronne d'or, qui est celle que Louis XII porta à son Sacre. Il en fit présent à la Sainte-Chapelle, en reconnoissance de la guérison d'une maladie pendant laquelle il avoit invoqué la sainte Hostie de Dijon. Le soleil dans lequel on la montre au peuple, dans l'octave de la Fête-Dieu, est d'or : c'est un présent d'Isabelle de Bourbon, femme du dernier Duc, Charles le Téméraire. Il y a dans le trésor de la Sainte-Chapelle, indépen-

damment de cette sainte Hostie, un morceau de la vraie Croix, & quelques reliques, entre autres, de l'Apôtre S. André. On ne voit dans l'église que deux tombeaux; savoir, celui du Maréchal de Saulx-Tavannes, mort en 1570, & dont nous avons des Mémoires, & celui d'un Génois, nommé *Sponde*, auquel le Roi Louis XI accorda cet honneur, en reconnoissance de ce qu'il lui avoit prêté beaucoup d'argent.

Il ne faut pas oublier de remarquer sur les stalles du chœur les armoiries de tous les Chevaliers de la Toison d'or, qui assisterent au troisieme Chapitre général de cet Ordre, que Philippe le Bon tint, en 1433, à Dijon. Les anciens Chevaliers étoient au nombre de dix-neuf, y compris le Duc Philippe, Chef de l'Ordre : on en ajouta dans ce Chapitre même huit nouveaux. On a placé ensuite sur les stalles les armes & armoiries de deux Princes du Sang de France, qui cependant n'ont été reçus Chevaliers que postérieurement au Chapitre de 1433; l'un est le Duc d'Orléans, & l'autre le Comte d'Alençon. Un autre Chevalier admis dans ce Chapitre, mais qui ne put certainement assister aux assemblées que

long-temps après, fut Charles, fils de Philippe le Bon, titré Comte de Charolois aussi-tôt après sa naissance; il ne devint Duc de Bourgogne qu'en 1467 : ce fut le dernier de sa Race.

Entre les armes blasonnées sur les stalles, on doit remarquer celles de *Guillaume de Vienne*, premier Chevalier de la Toison d'or, de la création de 1430, & qui mourut en 1435. Sa devise personnelle étoit : *A bien Vienne tout*; & celle de sa Maison : *Noble de Vienne*. Celles d'*Antoine de Vergy*, Chevalier de la premiere création, & de *Jean de Vergy*, qui fut compris dans la promotion de 1433. La devise de cette illustre Maison, éteinte, à ce que l'on croit, dans toutes ses branches depuis le dix-septieme siecle, étoit : *Preux de Vergy*. Il y avoit alors jusqu'à trois Seigneurs de *Lannoi* dans l'Ordre de la Toison d'or, & cette Maison a eu jusqu'à quinze de ces Chevaliers; elle subsiste encore dans les Pays-Bas, indépendamment de MM. de Lannoi de Picardie, qui réclament la même origine. *Jean de la Trimouille* étoit aussi Chevalier de la Toison d'or dès ce temps-là; il n'est mort qu'en 1451. Il portoit l'ancienne devise de sa Maison, qui étoit une roue de charrette,

avec ces mots : *Sans sortir de l'orniere.* Il y avoit déjà eu dans l'Ordre deux Seigneurs de la Maison de *Luxembourg*, compris dans la premiere promotion. Mais le premier, qu'on appeloit *Comte de Saint-Paul*, étoit mort en 1433 ; le second, *Comte de Ligny*, vivoit encore, & eut pour compagnon dans la promotion de 1533, *Jean, bâtard de Luxembourg-Saint-Paul*; la bâtardise ne mettoit point dans ce temps-là d'obstacle aux honneurs de la Chevalerie; d'ailleurs MM. de Luxembourg étant Princes de Maison Impériale & Royale, leurs bâtards étoient regardés comme Gentilshommes. *Jean de Villiers de l'Isle-Adam* étoit du nombre des Chevaliers présens à ce Chapitre. Tout le monde connoît la distinction de sa Maison à présent éteinte. Sa devise étoit : *Vas outre. Antoine de Croy*, *Comte de Porcien*, & *Jean*, *Comte de Chimay*, y étoient aussi ; le premier ne mourut qu'en 1475, âgé de quatre-vingt-dix ans. *Pierre de Beaufremont*, *Comte de Charny*, portoit pour devise celle de sa Maison : *Dieu aide au premier Chrétien*; & pour épithete : *Le bon Baron de Beaufremont. Jean de Créqui-Canaples* portoit pour devise : *A Créqui, le grand Ba-*

ron, *& nul ne s'y frotte* : enfin, on voit (toujours dans la Sainte-Chapelle) les armes de *Jean de Melun, Seigneur d'Epinoy*, admis dans l'Ordre en 1532.

Il y a encore dans la ville de Dijon deux autres Chapitres, dont l'un s'appelle la *Chapelotte*, ou la *Chapelle au Riche*; il est composé d'un Doyen & de six Chanoines, qui ont très-peu de revenu. On a joint à la paroisse de Saint-Jean, un Chapitre composé d'un Doyen & de douze Chanoines également pauvres. L'église de Saint-Jean est assez belle; la voûte passe pour hardie, n'étant soutenue par aucuns piliers apparens.

Il n'y a en tout que sept paroisses dans la ville. Celle de Notre-Dame est une des plus anciennes; elle renferme une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, dans laquelle on voit une image miraculeuse, dédiée à Notre-Dame de *Bon-Espoir*; elle est noire : on ne sait pas dans quel temps elle a été transportée dans cette église; mais elle y étoit invoquée dès le temps de Philippe Auguste. Quelques anciens Auteurs l'ont aussi appelée *Notre-Dame de Bon-Rapport*. En 1443, cette image eut un honneur bien singulier. Pierre de Beaufremont, Comte de Char-

ny, Chevalier de ſa Toiſon d'or, & Grand Chambellan du Duc Philippe le Bon, fit publier dans les deux Bourgognes, qu'il tiendroit un tournois ou pas d'armes pour défendre l'honneur de la Sainte Vierge, contre quiconque voudroit l'attaquer. L'on juge bien que perſonne ne ſe préſenta pour combattre contre Notre-Dame, & que les tenans eurent beau jeu; c'étoit Guillaume de Beaufremont, Baron de Scey, & douze autres, entre leſquels je ne nommerai que deux freres de la Maiſon de Vaudrey, Guillaume de Vienne, & André de Rabutin. Un autre Seigneur de Bourgogne, Philippe Pot, qui fut un des prémiers Chevaliers de la Toiſon d'or, fit auſſi un vœu à Notre-Dame de Bon-Eſpoir, dont on voit le monument dans l'égliſe de Notre-Dame de Dijon. Pot étoit priſonnier des Turcs; n'ayant pas de quoi payer ſa rançon, on crut le faire périr en lui faiſant combattre dans l'arene un lion redoutable. Après avoir invoqué Notre-Dame de Bon-Eſpoir, il tua le monſtre, & eut ſa grace & ſa liberté. Il mit dans la chapelle conſacrée à Notre-Dame, un tableau en forme d'*ex voto*, qui repréſente ſon combat

contre

contre le lion. On sait que la ville de Dijon fut assiégée par les Suisses en 1513, & que la Trimouille, qui en étoit alors Gouverneur, trouva moyen de les faire retourner chez eux, en leur donnant une somme d'argent. On fit l'honneur à Notre-Dame de Bon-Espoir de cette délivrance; on en renouvelle la mémoire tous les ans, & on porte en procession l'image miraculeuse. La confrérie de Notre-Dame de Bon-Espoir subsiste encore, & a obtenu de grands priviléges, & des indulgences des Rois, des Papes, & des Evêques de Langres. La paroisse de Saint-Michel a un beau portail, accompagné de deux tours élevées & bien bâties. Les paroisses de Saint-Nicolas & de Saint-Pierre n'ont rien de remarquable; celle de Saint-Médard est renfermée dans l'église de Saint-Etienne, à présent cathédrale. Celle de Saint-Philibert est composée de Vignerons, qui se révolterent, en 1630, sous la conduite d'un malotru, qui se nommoit *le Roi Macha*; mais en deux jours de temps la révolte fut appaisée, & le Roi Macha pendu.

Il y a dans Dijon trois hôpitaux, dont deux de fondations anciennes; l'un du treizième, l'autre du quatorzième siecle, les

autres, plus modernes, du seizieme & dix-septieme; un collége fondé en 1581, & qui a été jusqu'à nos jours sous la direction des Jésuites. Il a été embelli & augmenté par plusieurs familles considérables de Dijon; on y avoit joint une bibliotheque publique. Les Peres de l'Oratoire ont dans Dijon deux maisons, dont une est le Séminaire: la plus ancienne est du dix-septieme siecle, & la derniere de celui-ci. Les Cordeliers sont établis à Dijon depuis l'an 1243. L'église est grande, & le couvent aussi: c'est là que s'assembloient les Etats de la Province, avant qu'on eût arrangé pour eux, dans ce qu'on appelle le *Logis du Roi*, des salles plus belles & plus convenables. On montre encore chez les Cordeliers celles qu'ils y occupoient. Les Jacobins sont encore plus anciens dans Dijon, puisqu'ils y ont été établis, en 1237, par la Princesse Alix de Vergy, mere de Hugues IV. Il y a dans ce couvent de grandes salles, où les habitans s'assemblent pour l'Election du Maire & des Echevins. Les Carmes sont à Dijon depuis 1354, les Minimes depuis 1599, les Capucins depuis 1622, & les Missionnaires Lazaristes seulement de 1682.

Il y a dans Dijon une abbaye de filles

que l'on appelle *Notre-Dame du Tart*. Elle fut fondée, dès 1125, au Tart, sur la riviere d'Ouche, à une lieue de Cîteaux, pour des Religieuses Bernardines. Au commencement du dix-septieme siecle, elles furent transférées dans la ville. Elle tient le premier rang parmi celles de filles de l'Ordre de Cîteaux. La premiere Abbesse étoit de la Maison de Vergy. Il y a eu plusieurs Princesses qui s'y sont faites Religieuses, telle qu'Alix de Saxe, veuve d'un Duc de Lorraine, & sa petite-fille Alix de Lorraine. Au dix-septieme siecle, il y a eu deux Abbesses tirées de Port-Royal, & du nom d'Arnaud d'Andilly : elles y ont mis la réforme. L'église d'ailleurs est assez belle, & ornée d'un dôme. Il y a dans Dijon une autre abbaye que l'on nomme *Notre-Dame de Rougemont-Saint-Julien*, fondée, selon quelques-uns, dès le temps de Charlemagne ; selon d'autres, seulement en 1147, pour des Bénédictines mitigées à Rougemont, près de Montbard : plusieurs prieurés en dépendent.

Le diocese de Dijon ne renferme plus qu'une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, qui est à quatre lieues de la ville, & que l'on nomme *Praslon*. Elle fut fondée en

1149, du temps de Saint Bernard, qui y venoit souvent pour diriger les Religieuses, parmi lesquelles on prétend qu'a été sa sœur *Humbeline*, ou du moins sa belle-sœur, veuve de son frere. On montre encore les ornemens dont Saint Bernard se servoit, quand il venoit dire la Messe dans cette abbaye.

Les autres couvens de filles, outre les abbayes dont je viens de parler, sont les Carmelites, fondées en 1605, les Ursulines en 1611, les Dominicaines ou Jacobines réformées, en 1612, les Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, en 1622.

Il y a dans Dijon jusqu'à quinze places, dont la principale est la *place Royale*, dans laquelle se trouve ce que l'on appelle encore le *Logis du Roi* : à la place qu'occupe cet édifice, étoit l'ancien palais des Ducs de Bourgogne ; mais il a été démoli ; & de ce siecle-ci on a bâti sur le terrein un très-beau palais, qui sert en même temps de logement au Gouverneur de la province, lorsqu'il y vient tenir les Etats, à l'Assemblée des Etats même, & aux Bureaux de leur administration intermédiaire. Louis XIV y a logé plusieurs fois en passant par Dijon : c'est de là que lui est resté le nom de Logis du Roi. Il y a cependant encore, dans le Logis du Roi, quelques

restes du palais des Ducs de Bourgogne, entr'autres une tour carrée fort haute, où l'on peut monter, & d'où l'on découvre plusieurs provinces. La place qui est vis-à-vis n'est pas bien grande; les maisons en sont uniformes. Ce n'est qu'en 1724 qu'on y a placé une statue en bronze de Louis XIV, sur un piédestal de marbre, avec des inscriptions en l'honneur de ce Monarque. Les maisons du demi-cercle que forme la place Royale, sont régulieres, & il y aboutit plusieurs rues, dont une, entre autres, conduit au *palais de la Justice*: c'est un bâtiment antique, au frontispice duquel est un porche soutenu par des colonnes, auquel on monte par un perron de plusieurs degrés. L'intérieur a été assez orné sous les regnes de plusieurs de nos Monarques, qui ont été Souverains de la Bourgogne depuis l'extinction des Ducs: c'est Louis XII qui a fait peindre & dorer la Grand'Chambre; & c'est sous Charles IX qu'a été bâtie la grande salle que l'on appelle communément à Dijon, *Salle des pas perdus*, parce que les plaideurs s'y promenent & s'y donnent bien du mouvement, en attendant la décision de leurs affaires, qui ne vont pas souvent aussi vîte qu'ils le voudroient. Le Bailliage,

le Présidial de Dijon, & le Tribunal, que l'on nomme communément *la Chancellerie*, sont établis dans un bâtiment à part, qui n'a rien de remarquable. L'hôtel-de-ville n'est pas fort magnifique.

Après avoir achevé de décrire la ville de Dijon, je reviendrai sur tous les Corps & Compagnies qui résident dans cette ville, comme capitale de la Bourgogne, à commencer par les Etats Généraux de la province. Disons, en attendant, que Dijon a trois fauxbourgs, qui sont ceux de Saint-Nicolas, de Saint-Pierre, & de la porte d'Ouche; tous trois sont ornés d'avenues & de plantations. A l'extrémité de celui de Saint-Pierre, est un parc entouré de murailles de trois côtés, & auquel la riviere d'Ouche sert de barriere; il forme une promenade publique très-agréable. C'est dans le fauxbourg d'Ouche qu'est la Chartreuse, fondée en 1384 par Philippe le Hardi, premier Duc de Bourgogne, de la seconde Race, qui voulut y être enterré lui & ses descendans: en effet, on y voit les tombeaux de ce Duc & de son fils Jean Sans-peur; ils méritent la curiosité des Etrangers. Ils sont de marbre & d'albâtre, tirés des carrieres du Duché & du Comté

de Bourgogne. Marguerite de Baviere, femme de Jean Sans-peur, y a aussi son tombeau; & le corps de Philippe le Bon, qui mourut à Bruges, a été transporté dans le même caveau où sont ceux de son pere & de son grand-pere; mais il n'a point de monument extérieur: les corps de trois filles de Philippe le Hardi sont dans ce même caveau, aussi bien que ceux de Bonne d'Artois & d'Isabelle de Portugal, toutes deux successivement femmes de Philippe le Bon. Dans ce même caveau sont enterrés Archambaut de Foix, Seigneur de Noailles, qui fut tué sur le pont de Montereau avec Jean Sans-peur, & Guy de la Trémouille attaché à Philippe le Hardi. Je ne m'amuserai pas à décrire ces tombeaux, dont on trouve les figures & les statues qui les accompagnent admirables; d'ailleurs l'église, le chœur des Chartreux, leur maison méritent d'être vus; on sait qu'il n'est permis qu'aux hommes d'entrer dans les maisons & dans les églises de cet Ordre.

Il y a peu de commerce à Dijon: on y trouve cependant des tanneries, & on y fabrique quelques petites étoffes. La moutarde de Dijon a été autrefois en grande réputation, & est encore connue.

On en tire aussi des confitures de moyeux, espece de prunes, & des épine-vinettes.

Si Dijon étoit située sur les bords d'une riviere navigable, cette ville seroit le centre du commerce des vins de Bourgogne, car les bons côteaux n'en sont pas éloignés. C'est presque à Dijon que commence cette fameuse côte qui s'étend jusqu'à Châlons, & sur laquelle croissent les vins les plus estimés. Ceux de Chenove, qui n'est qu'à une demi-lieue de la ville, passent pour bons. Les petites montagnes des environs produisent aussi des marbres de l'espece de ceux que l'on appelle *breche*; quelques-uns sont d'une couleur fort agréable. Toujours dans ces mêmes cantons, on trouve des pyrites brillantes, qui font croire qu'il peut y avoir des mines d'or ou d'argent au fond de ces montagnes. On y remarque de prétendues coquilles pétrifiées; enfin tout ce canton est riche en curiosités d'Histoire Naturelle.

Ce n'est qu'à un quart de lieue de Dijon qu'est le petit lieu de *Poussot*, sur le chemin du village de *Longvy*, où fut faite (en 1598), la découverte singuliere du tombeau de Chindonax, Grand-Prêtre des Druïdes, par des Vignerons qui

travailloient pour le compte d'un Médecin établi à Dijon, nommé le *Docteur Guénebeaud* : ce tombeau consistoit dans une grande pierre cylindrique, creuse dans la plus grande partie, & contenant une urne de verre, qui renfermoit des cendres. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est qu'autour de cette pierre étoit une inscription en caracteres Grecs, qu'il étoit aisé de traduire ainsi : » Dans ce » bocage, dédié au Dieu Mythra, est » renfermé le corps du Grand-Prêtre » Chindonax : impies éloignez-vous, & » que les Dieux sauveurs le gardent de » dommage «. Le Docteur Guénebeaud fit aussi-tôt part de cette découverte au Public ; mais ensuite il a fort alongé sa dissertation, & en a fait un Traité très-curieux sur les anciennes sépultures : c'est dans cet état que l'Ouvrage a été imprimé en 1621 ; il est recherché, & mérite de l'être. Il paroît que c'est avant l'arrivée de César dans les Gaules, que l'on doit fixer la mort & la sépulture de Chindonax, & par conséquent il résulte de son épitaphe, que la Langue grecque étoit usitée dans ce pays-là avant que les Romains y eussent pénétré. On sera sans doute curieux de savoir ce qu'est

devenu ce monument, qui a fait tant de bruit dans son temps. Après la mort de Guénebaud, ses héritiers le conserverent quelque temps ; mais ensuite ils en firent présent au Cardinal de Richelieu, qui ordonna de transporter cette lourde masse à Paris. A sa mort, Monsieur, Gaston, frere de Louis XIII, l'acheta; il a été totalement perdu de vue jusqu'à nos jours, que M. l'Abbé Leboeuf nous a appris qu'il se retrouvoit dans la basse-cour d'un Curé des environs de Versailles : c'est un fait à vérifier.

A une lieue de Dijon, est le village de *Fontaine*, fameux pour avoir donné naissance à S. Bernard; son pere Tesselin en étoit Seigneur. On a bâti au lieu où l'on prétend qu'étoit le château de Tesselin, un couvent de Feuillans, & l'on y montre encore la chambre où le Saint est né. Un peu plus haut que Fontaine, est *Tallant*, petit lieu, mais qui a les honneurs de ville, & dont le Maire a droit d'entrer aux Etats. Ce Maire est toujours un malheureux Vigneron, parce qu'il n'y a pas d'autres habitans dans Tallant. L'ancienne illustration de ce lieu vient de ce que, lorsque les Evêques de Langres étoient maîtres en partie de Dijon, les Ducs

avoient un château fort à Tallant, qui n'a été démoli que sous le regne d'Henri IV.

Le bourg de *Saulx-le-Duc*, qui est à cinq lieues de Dijon, contient une collégiale, fondée, en 1147, par *Guy de Saulx*, un des anciens Seigneurs de ce lieu, & de la Maison de Messieurs de Saulx-Tavannes : mais ce chapitre est aujourd'hui presque sans revenu. Le château est tombé en ruine, & abandonné depuis que Robert II, Duc de Bourgogne, de la seconde Race, en eut fait, en 1299, l'acquisition de Jacques de Saulx. Lors de la réunion du Duché de Bourgogne à la Couronne, cette Terre s'est trouvée faire partie du Domaine du Roi, & a été engagée : elle est entourée de bois, de mines de fer, & de forges.

Fontaine-Françoise est encore un assez gros bourg, dans le Dijonnois, avec titre de Baronnie. Ce fut là qu'en 1595 le Roi Henri IV gagna sur le Duc de Maïenne une bataille, qui porta à la Ligue les derniers coups.

Il est temps de parler des Etats Généraux de la province, qui s'assemblent à présent toujours à Dijon, de trois ans en

trois ans, sinon au mois de Mai, du moins dans la belle saison de l'année. La convocation s'en fait avec la permission du Roi, par le Gouverneur qui y préside ordinairement. A son défaut, c'est un des Lieutenans-Généraux de la province, ou un Officier général de la premiere distinction, commandant en vertu de Lettres-patentes. J'ai déjà dit, en faisant en peu de mots l'abrégé de l'histoire de Bourgogne, en quel temps ces Etats avoient commencé à s'assembler, & quand le Tiers-Etat y avoit été introduit. Ces Etats, comme tous ceux des provinces du royaume qui en ont, sont composés de trois Ordres, le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat. Les premiers, dans l'Ordre du Clergé, sont les Evêques; du temps des Ducs, on n'y voyoit que ceux d'Autun, de Châlons & d'Auxerre; mais depuis la réunion du Duché à la Couronne, celui de Mâcon y a été admis; & enfin, depuis la création de l'évêché de Dijon, ce cinquieme Evêque y a aussi sa place. L'Evêque d'Autun prend le titre, & jouit du droit de Président né des Etats de la province. Les autres Evêques siégent suivant l'ancienneté de leur Sacre. Cependant, en l'ab-

ſence de l'Evêque d'Autun, celui de Châlons prétend préſider. A la ſuite des Evêques ſont les Abbés, & à la tête de ceux-ci eſt l'Abbé de Cîteaux, qui a ſeul l'honneur d'avoir un fauteuil comme les Evêques; les autres Abbés ſont ſur des chaiſes. Après les Abbés, viennent le Doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon, ceux des cathédrales & des collégiales, & les Députés de chacun de ces chapitres, enfin les Prieurs & les Députés de quelques monaſteres: on compte que les Membres du Clergé de Bourgogne montent au nombre de ſoixante-dix. Le Corps de la Nobleſſe de ces Etats eſt compoſé de tous ceux qui, pouvant prouver qu'ils ſont nobles d'extraction, poſſedent des fiefs nobles dans la province. J'ai déjà dit qu'il y avoit autrefois des Barons qui étoient les Chefs de la Nobleſſe de Bourgogne. Depuis long-temps il n'y en a plus, & la Nobleſſe eſt préſidée par ſon Elu, qui change à chaque tenue d'Etats. Les autres Gentilshommes ſe placent ſans ordre, & comme ils ſe trouvent.

Nous n'avons de procès-verbaux de la tenue des Etats de Bourgogne, que depuis l'an 1548, la politique de Louis XI, &

la négligence de ses successeurs immédiats étant cause que les procès-verbaux plus anciens de la tenue des Etats ne se trouvent plus. On a voulu sans doute par-là empêcher la preuve de certaines prétentions qui auroient pu gêner l'exercice de l'autorité royale. Mais aujourd'hui qu'elle est parfaitement établie, nous devons regretter la connoissance des plus anciens établissemens que possédoient en Bourgogne d'illustres familles subsistantes encore dans la province. Nous ne pouvons douter cependant que celles qui ont paru toujours à la tête de la Noblesse depuis deux cent cinquante ans, ne soient des meilleures, & nous allons en indiquer plusieurs. Il paroît qu'en 1548, *Gérard de Vienne*, *Seigneur de Ruffey*, étoit Elu de la Noblesse, c'est-à-dire, choisi par elle pour être son Président. Le nom de MM. de Vienne est si illustre, ils ont, depuis long-temps, de si hautes prétentions, que l'on ne dut point être étonné de ce choix. Nous avons vu, il n'y a qu'un moment, que parmi les premiers Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, se trouvoit un Seigneur de cette Maison, dont la devise étoit, *Nobles de Vienne*. Le second Elu fut *Hardi*

de Jaucourt, d'une Maison très-ancienne, connue dès le treizieme siecle en Champagne, où MM. de Jaucourt avoient un château, mais qui relevoit des Ducs de Bourgogne. Cette Maison subsiste encore en plusieurs branches. Dans ce même temps, on voit figurer aux Etats des Seigneurs de *Damas*, dont une branche étoit dès-lors établie en Bourgogne, où il en subsiste encore. J'ai eu occasion, dans un de mes précédens Volumes, de parler de l'ancienneté & de l'illustration de la Maison de Damas, originaire du Forez. On prétend que leur nom vient de ce que, dans le temps des Croisades, ils conquirent la province d'Amasie. Je crois avoir aussi parlé des *Foudras*, également originaires du Forez, établis en Bourgogne, mais séparés en plusieurs branches. Leur généalogie remonte jusqu'au onzieme siecle, & plusieurs d'entre eux siégeoient aux premiers Etats de Bourgogne dont nous ayons connoissance. On y voyoit aussi des Seigneurs de *Dio*, qui prétendoient descendre des Comtes de Bourgogne; ils s'étoient établis dans le Mâconnois. Leur Maison subsiste encore dans la branche de *Dio-Palatin-Montperoux*.

Depuis 1550 jusqu'à présent, on a toûjours vu dans les Etats de Bourgogne des Seigneurs de *Saulx-Tavannes*. En parlant des Mémoires du Maréchal de ce nom, mort au seizieme siecle, j'ai eu occasion de dire quelle étoit l'ancienneté & l'illustration de sa Race. En 1554 & 1555, la Noblesse de Bourgogne eut pour Elu *Nicolas de Beaufremont*, *Baron de Sénecey*, & ce même Seigneur, en 1576, présida le Corps entier de la Noblesse de France aux Etats de Blois. La harangue qu'il adressa alors au Roi Henri III, est imprimée. Ce Nicolas étoit neveu de Pierre de Beaufremont dont j'ai parlé, comme ayant été un des premiers Chevaliers de la Toison d'or, dont les armes sont dans la Sainte-Chapelle de Dijon. Pierre avoit épousé Marie, légitimée de Bourgogne, fille naturelle du Duc Philippe le Bon. Ses ancêtres avoient déjà contracté, dès 1314, alliance avec les descendans légitimes des Ducs de Bourgogne de la premiere Race, *Etienne de Bourgogne Montaigu*, *Seigneur de Sombernon*, ayant épousé *Marie de Beaufremont*, *Dame Decouches*. L'Elu de l'an 1557, étoit *Gabriel de la Guiche*, dont la Maison tire son nom d'une Terre érigée en Marquisat, & située en partie dans le

dioce∫e

diocese d'Autun, & en partie dans celui de Mâcon. Il étoit Seigneur de S. Géran, & Bailly de Mâcon. Son fils fut Gouverneur de Lyon, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & Chevalier des Ordres du Roi, en 1578.

En 1560, Nicolas de Beaufremont reprit la place d'Elu. Les années suivantes, elle fut encore remplie par Gabriel de la Guiche. C'étoit dans des temps de troubles. La place d'Elu passa ensuite, à plusieurs reprises, dans les Maisons de *Malain* & de *Rabutin*, à présent éteintes, revint dans celle de Beaufremont, &, en 1572, elle fut remplie par *François Chabot*, *Seigneur de Brion*. Personne n'ignore quelle est l'ancienneté & la grandeur de la Maison de Chabot, dont la principale branche a hérité du Duché de Rohan. Celle qui étoit établie en Bourgogne est éteinte. Pendant plus de dix ans, la place d'Elu ne sortit point de cette branche de Chabot. Mais, en 1579, elle passa aux Dio de Montperoux; en 1584, revint aux Beaufremont, &, en 1587, aux Damas. En 1589, elle fut remplie par un Seigneur de *Villers-la-Faye*, d'une Maison dont au moins la branche principale, a fini de nos jours en la personne du

Comte de Vaugrenant, Chevalier des Ordres du Roi. Pendant le reste du siecle, il n'y eut point d'autres familles qui parvinrent à cet honneur, que celle de la *Magdeleine*, qui étoit alors divisée en plusieurs branches ; savoir, celle de *Cypierre*, & celle de *Ragny*. Cette derniere, qui a subsisté le plus long-temps, & subsiste peut-être encore dans quelques rameaux, tire son nom de la Terre de Ragny, près Avallon. Elle a eu deux Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, sous les regnes d'Henri IV & de Louis XIII. Je ne pousserai pas plus loin que le seizieme siecle l'énumération des Elus de la Noblesse de Bourgogne. Cet honneur n'est communément accordé qu'à des Gentilshommes de la premiere distinction. Je vais nommer encore quelques-uns de ceux qui, depuis les plus anciens temps dont nous ayons connoissance, figurent parmi cette Noblesse. Ils ne sont pas tous originaires de Bourgogne ; mais leurs Maisons ont des branches qui y sont établies, y possedent des biens, & y tiennent un rang considérable. Tels sont les *du Châtelet*, originaires de Lorraine, les *Choiseul* de Champagne, & particuliérement du Bassigny, & les *Clermont du* Dauphiné. Les Maisons originaires de Bour-

gogne, & encore ſubſiſtantes, dont les noms ſe préſentent à mes yeux & à ma mémoire, ſont celles de *Chatenay*, de *Vichy-Chanron*, de *Fuſſey*, de *Saint-Belain*, de *Sennevoy*, de la *Tournelle*, de *Châtelus-Beauvoir*, de la *Baulme-Montrevel*, & de la *Baume-Saint-Amour*, deux Maiſons anciennes & illuſtres, ſur-tout la premiere, toutes deux originaires de Breſſe, mais ayant poſſédé de tout temps des Terres en Bourgogne; & de *Brancion*: celle de *Chaugy-Rouſſillon*, qui, ſi elle eſt éteinte, ne l'eſt que depuis peu, étoit bien illuſtre, puiſqu'elle faiſoit remonter ſon origine aux premiers Ducs de Bourgogne, & au fameux Gérard de Rouſſillon, qui jouoit le plus grand rôle en Bourgogne, ſous le regne de Charles le Chauve, de *Clugny-Theniſſey*, de *Digoine*, de *Scorailles*, de *Meſſey*, de *Mont-Saulnin* du *Montal*, de *Nagu*, de *Rochefort*, de *Sommievre*, & de *Vaudrey*. Les noms que je viens de citer ſont encore les plus conſidérés dans la province; il y en a d'autres qui ſont éteints ou qui ſont oubliés dans la province, parce que depuis long-temps ils n'y poſſedent plus rien, & ainſi n'entrent point aux Etats. Je parlerai, dans un moment, des familles qui doivent leur

illustration à l'ancienne possession qu'ils ont eue des Charges dans le Parlement.

Le Tiers-Etat est composé des Députés de vingt-six villes & des quatre Comtés d'Auxonne, d'Auxerre, de Mâcon, & du Charolois. Les Maires de ces villes & les Députés des Comtés parviennent à tour de rôle à l'honneur d'être Elus du Tiers-Etat, conjointement avec le Maire de Dijon, qui est toujours Président né de cet Ordre : sur quoi l'on remarque qu'il y a eu quelquefois des Gentilshommes susceptibles d'entrer aux Etats parmi la Noblesse, qui n'ont pas dédaigné de remplir la place de Maire de Dijon ; mais alors ils laissoient, pour ainsi dire, dormir leur noblesse, pour ne s'occuper que des intérêts du troisieme Ordre, auquel ils présidoient.

Sans m'arrêter à décrire ici les cérémonies qui s'observent à l'ouverture des Etats, il me suffira de dire que les Commissaires du Roi, dont les principaux sont toujours le Gouverneur, le Premier Président & l'Intendant, font aux Etats des propositions conformes à leurs instructions ; qu'après les avoir reçues, chaque Ordre des Etats se retire dans sa Chambre particuliere, pour délibérer sur

les demandes de la Cour ; qu'ils portent le résultat de leurs délibérations à une conférence entre les Elus des trois Ordres. Le résultat de cette conférence est une résolution générale, qui, si elle n'est pas unanime, est du moins toujours décisive, parce que deux Ordres étant du même avis, le troisieme, quel qu'il soit, est obligé d'y adhérer. Les Etats se terminent par la nomination de ceux qui sont chargés de porter à la Cour les cahiers des représentations des Etats, & de haranguer le Roi. Ces Députés sont toujours les Elus qui ont rempli leurs fonctions dans les Etats précédens. L'Elu du Clergé est choisi alternativement entre les Evêques, les Abbés & les Doyens des chapitres : j'ai dit quels étoient les deux autres ; en voilà bien assez pour donner une légere idée des Etats-Généraux de la Bourgogne.

Le Parlement de Bourgogne ne date sa véritable création que de l'an 1480, quoique du temps des Ducs, même de la premiere Race, il y eût déjà des Parlemens ou Cours Souveraines où se portoient les appels des Officiers ordinaires de la Justice des Ducs ; mais il paroît qu'ils n'étoient pas perpétuels, & ne se

tenoient pas toujours dans la même ville; & ce n'est que depuis 1480, que ce Parlement, devenu Royal, est constamment fixé à Dijon. Il a dans son ressort tout le Duché de Bourgogne, à l'exception des Comtés d'Auxerre & de Bar-sur-Seine, qui, dès le temps des Ducs, ressortissoient au Parlement de Paris, & y ressortissent encore, aussi bien que le Mâconnois; mais Henri IV ayant réuni à sa Couronne la Bresse, le Bugey, & le pays de Gex, les mit dans le ressort du Parlement de Bourgogne. Cette Cour n'avoit d'abord, lors de son institution, qu'une seule Chambre. François I y ajouta celle de la Tournelle en 1537. Les Requêtes du Palais furent établies en 1575, sous le regne d'Henri III. Cette Chambre a ses Conseillers & ses Présidens à part, & les derniers ne sont point Présidens à Mortier. Enfin, l'an 1630, sous Louis XIII, fut établie la Chambre des Enquêtes, à la tête de laquelle sont les Présidens à Mortier. Les Réglemens & les Vacations de cette Cour sont à peu près les mêmes que ceux du Parlement de Paris. Ce Parlement est aussi Cour des Aides, depuis que l'on a placé dans son ressort la Bresse & le Bugey, & qu'on

y a établi deux Elections, l'une à Bourg, l'autre à Belley. Il y a dix-neuf Bailliages Royaux qui ressortissent à ce Parlement, y compris ceux du Charolois, de la Bresse, du Bugey & du Pays de Gex; six Présidiaux attachés à pareil nombre de ces Bailliages, & une espece de Tribunal particulier à la Bourgogne, que l'on appelle *les Chancelleries.* Elles jugent des affaires résultantes des actes passés sous le Scel Royal, autrefois Ducal de Bourgogne. La principale est établie à Dijon. Le Président de ce Tribunal se nomme *le Gouverneur de la Chancellerie*; c'est ordinairement le Lieutenant-Général du Bailliage. Les Mairies ou Chambres du Conseil des villes ont ordinairement dans leurs villes la Jurisdiction de Police en premier ressort, & on appelle de leurs Sentences au Parlement. Il y a dans tout le ressort du Parlement six Maîtrises particulieres des Eaux & Forêts, & un Grand-Maître dans la Province, dont l'autorité s'étend même par-delà. Il y a au Palais de Dijon une Table de Marbre où le Parlement juge, comme celui de Paris, les affaires d'Eaux & Forêts de quelque conséquence. Le Juge Général des Monnoies de Bourgogne, séant à

I iv

Dijon, ressortit en certains cas à la Cour des Monnoies de Paris, & en d'autres, au Parlement de la province. Enfin il y a dans la Bourgogne quatre Jurisdictions consulaires.

Le Parlement de Dijon se conforme, dans ses Arrêts, aux différens droits usités dans les différentes parties de son ressort. Le Duché de Bourgogne & le Charolois sont soumis à une Coutume qui a été rédigée sous les derniers Ducs, en 1459, & réformée par l'autorité du Roi en 1570; mais les dispositions de cette Coutume ne s'étendent pas sur toutes les parties du Droit, & le Duc Philippe le Bon a déclaré que le Droit écrit devoit avoir force de Loi pour tout ce qui ne seroit pas décidé par la Coutume. On trouve encore dans le ressort de celle de Bourgogne quelques légeres traces de l'ancienne servitude des habitans; c'est ce que l'on appelle *la Main-morte*. Elle a été successivement si fort adoucie, qu'elle ne consiste plus qu'à assujettir les paysans à ne pouvoir pas vendre leurs biens pour aller s'établir ailleurs : s'ils veulent s'en aller, ils sont obligés d'abandonner leurs biens au Seigneur, qui en dispose ; mais, depuis long-temps, on a supprimé le

droit de poursuite, & le Seigneur ne peut plus s'emparer des biens qu'ils peuvent acquérir hors de sa Seigneurie. La Bresse propre, la Bresse Châlonnoise, le Bugey & le pays de Gex sont absolument régis par le Droit Romain.

De ce siecle-ci on a établi une Université à Dijon ; mais elle n'est composée que d'une seule Faculté, celle de Droit.

De tous les temps, les Ducs de Bourgogne ont eu une Chambre des Comptes ; elle résidoit à Dijon, & les Chanceliers des Ducs en ont toujours été les Chefs. Louis XI ayant réuni le Duché à sa Couronne, régla cette Chambre des Comptes sur le pied des autres du royaume. Elle est aujourd'hui composée de huit Présidens, y compris le premier, & de plus de cinquante autres Officiers : on peut même dire qu'elle est trop nombreuse, vu la petite étendue de son ressort. Les seuls comptes qu'elle a à arrêter, sont ceux du Trésorier Général des Etats de Bourgogne, & ceux des Receveurs du pays de Bresse. Les Feudataires du Duché y prêtent foi & hommage.

La Compagnie des Trésoriers de France a le même ressort que la Généralité. Elle est, comme toutes les autres de cette es-

pece, divisée en Bureau des Finances & Chambre du Domaine. Ses fonctions sont tantôt indépendantes de toute Cour supérieure, tantôt ressortissantes au Conseil du Roi, & dans, certains cas, à la Chambre des Comptes, & même au Parlement. Les Officiers de la Chambre des Comptes & les Trésoriers de France ont, dans certaines occasions, relation avec les Etats-Généraux, en qualité d'Officiers & Commissaires du Roi.

Il ne me reste plus à parler que des familles qui ont été illustrées en remplissant les premieres places dans le Parlement, depuis son établissement jusqu'à la fin du seizieme siecle, & qui subsistent encore à Dijon. Il n'y a plus de descendans des premiers Magistrats qui tinrent les Parlemens sous les premiers Ducs de Bourgogne, si ce n'est ceux qui portent le nom *de Clugny*, & sont reconnus pour être de l'ancienne famille noble de ce nom; les *Ganay*, les *Rochefort*, dont les familles ont été depuis illustrées par l'éminente place de Chancelier de France; les *Carondelet*, qui ont eu un Cardinal Evêque d'Arras, & les *Villers-la-Faye*, dont un a été Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, assemblé à Beaune dès 1447. Le Parlement ayant été

rendu perpétuel & sédentaire à Dijon, on voit à sa tête, dès la fin du regne de Louis XI, *Guy de Rochefort*, Seigneur de Pluveau, qui, par la suite, devint Chancelier de France, & qui, en 1499, reçut, au nom du Roi, l'hommage de Philippe, Archiduc d'Autriche, pere de Charles-Quint, pour les Comtés de Flandres, d'Artois & de Charolois. En 1551, *Jean Baillet, Seigneur de Vaugrenant*, fut Premier Président du Parlement de Bourgogne : sa descendance masculine n'est point encore éteinte. En 1570, *Guy Brulard, Baron de la Borde*, fut Premier Président, & fut remplacé par son fils. La descendance de ces deux Magistrats a fini de nos jours dans la personne de Madame la Duchesse de Luynes, Dame d'honneur de la feue Reine ; mais leur famille subsiste encore dans celles de MM. *de Genlis*. Les Brulard furent remplacés par les *Legoux*, dont le pere & le fils occuperent successivement la place de Premier Président jusqu'au milieu du dix-septieme siecle. Deux familles du nom de Legoux remplissoient alors des charges importantes du Parlement de Dijon : de l'une des deux descend M. le Premier Président actuel. Pendant le cours

du seizieme siecle, on voit au nombre des Présidens à Mortier, des *Montholon*, des *Fyot*, des *Lacroix de Chevrieres*, & des *Bretagne*, toutes familles subsistantes. Les places de Chevaliers d'honneur étoient remplies par les *Chaugy de Roussillon*, les *Vaudrey*, les *de Vienne*, les *Mailly*, les *Beaufremont*, les *Saulx-Tavannes*, & les *Nagus*, tous des premieres Maisons de la province. Enfin on voit parmi les Conseillers, indépendamment de ceux que j'ai déjà eu occasion de nommer, *Jean Bouhier*, Conseiller en 1512, *Philibert de Berbis*, en 1521, *Jacques Fevret* & *Jean Massol*. Je ne pousserai pas plus loin cette liste, ayant lieu de croire que les descendans de ceux dont je pourrois encore parler ne subsistent plus à Dijon.

Dans l'étendue du Bailliage & du diocese de Dijon, est l'abbaye de *Beze*, qui est unie à l'évêché. Elle est occupée par des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, fondée, dès le septieme siecle, par un Maire du Palais de Clotaire II. L'église est assez belle, le couvent bien bâti, entouré de murailles, ainsi que le bourg, qui est assez considérable.

La seconde ville du Dijonnois, à neuf

lieues de Dijon, eſt celle de *Beaune*, que quelques-uns ont cru être l'ancienne *Bibracte* dont il eſt queſtion dans les Commentaires de Céſar. Si cela eſt, elle a été fort oubliée depuis ; car l'hiſtoire de Beaune moderne ne remonte pas bien haut : elle n'eſt pas grande, n'ayant que ſix mille habitans, mais dans une poſition aſſez aiſée à défendre ; auſſi elle a été autrefois fortifiée, & l'on y remarque encore quatre grands baſtions, qui étoient même couverts de ravelins & de demi-lunes, dont la plus grande partie eſt à préſent détruite. Les murs ſont encore bons, & les foſſés profonds par-tout où on a voulu les conſerver. On entre dans cette ville par quatre portes ; cependant elle a juſqu'à cinq fauxbourgs, dont le principal eſt celui de Saint-Nicolas. La principale égliſe de la ville, qui fait partie du dioceſe d'Autun, eſt collégiale, d'une fondation très-ancienne, ayant été d'abord ſous l'invocation de Saint Baudel ou Baudil, Martyr à Nîmes, dont le corps fut apporté à Beaune, & placé dans une petite égliſe, qui, vers 915, fut détruite, & le chapitre tranſporté dans l'ancien château, où l'on fit conſtruire l'égliſe de Notre-Dame, qui eſt aujourd'hui

la collégiale. Elle fut fort enrichie par les libéralités des Seigneurs de Beaune, qui étoient de la Maiſon de Vergi. Ce fut par une héritiere de cette Maiſon qu'elle paſſa aux premiers Ducs de Bourgogne, & le Roi Robert s'en empara ſur Othon Guillaume. Elle paſſa avec le Duché de Bourgogne aux Ducs de la premiere & de la ſeconde Race. Pluſieurs d'entre eux y ont fait leur réſidence, ou du moins des ſéjours fréquens & conſidérables; ils y avoient un château beau & fort, qui n'a été démoli que ſous le regne & par les ordres d'Henri IV. C'eſt auprès ou dedans ce château même, qu'étoit la collégiale de Notre-Dame, dont le Chapitre eſt encore aſſez riche & nombreux, puiſqu'il eſt composé d'un Doyen, de vingt-ſix Chanoines, & de plus de vingt Chapelains. La collégiale eſt la principale égliſe de la ville; il y en a une autre dédiée à Saint-Pierre, & trois dans les fauxbourgs; une abbaye de Bernardines, que l'on appelle *de Notre-Dame de Lieu-Dieu*: elle fut fondée, l'an 1140, par un Seigneur de Vergy, entre le château de ſon nom & Beaune: ce n'eſt qu'en 1634 qu'elle a été tranſportée dans la ville. Il y a auſſi un couvent de Corde-

liers, qui y furent fondés dès 1247; un de Jacobins, de 1477. Depuis le dix-septieme siecle, il s'y est établi plusieurs autres couvens, des Capucins, des Minimes, des Carmelites, des Jacobines, des Dames de la Visitation, & des Ursulines. Il y a un beau & grand collége, qui, depuis 1625, est gouverné par les Peres de l'Oratoire. On y trouve aussi une Commanderie de l'Ordre de Malte. Dans le fauxbourg S. Nicolas, est un magnifique hôpital, fondé, en 1443, par Nicolas Raulin, qui avoit été Chancelier du Duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Ce Chancelier mourut fort riche, & passoit pour avoir vexé les peuples; ce qui fit dire à Louis XI, qu'il étoit juste que Raulin ayant fait tant de pauvres en sa vie, leur assurât quelque secours après sa mort. Jean Raulin, Evêque d'Autun, Cardinal & fils du Chancelier, mit la derniere main à cette bonne œuvre, après la mort de son pere. Les héritiers des Raulin, par femmes, nomment encore aux places d'Administrateurs. Ce qui fait l'éloge de la charité des Beaunois, c'est que cet hôpital n'est pas le seul de la ville; il y en a encore un autre destiné aux orphelins: il est beau, & bien entretenu. Dans le fauxbourg

Saint-Nicolas, près de la ville, est une Chartreuse moins belle que celle de Dijon; car elle n'est que pour douze Religieux: elle fut fondée, au treizieme ou quatorzieme siecle, par les Ducs de Bourgogne de la premiere Race.

La ville de Beaune est la troisieme de toutes celles qui députent aux Etats de Bourgogne; preuve qu'elle étoit regardée autrefois comme une ville principale de la province; aussi les Ducs y assembloient-ils souvent leur Parlement, mais qui étoit ambulatoire, & passoit de Beaune & du Duché dans le Comté de Bourgogne; de sorte que ce n'étoit que tous les trois ans, quelquefois tous les six ans, qu'il se trouvoit à Beaune: mais il y avoit toujours dans cette ville une Cour d'appel des Juges ordinaires du Duché. L'assiette de la ville est des plus agréables & des plus riantes. L'air y est très-pur & très-sain; de sorte que le séjour de Beaune est fort désirable. La naïveté qu'on reproche à ses habitans, ne les rend que d'une société plus douce & plus honnête. Beaune domine, d'un côté, sur une plaine fertile en blé & en pâturages, & coupée de bois, qui servent à exploiter des mines de fer, & des forges, qui sont à Bouillan dans le territoire

territoire de Beaune. De l'autre côté de la ville, l'on voit ce fameux côteau sur lequel croissent les vins de Bourgogne si renommés sous le nom de *Vollenai*, *Pomar*, *Chassaigne*, enfin *Beaune* même, tous vins rouges, & *Mulsaut* pour les vins blancs.

Dans le territoire de Beaune, est le village de *Cussy la Colonne*, ainsi nommé d'un monument que l'on prétend être du temps même de Jules César. Quelques Auteurs croient que ce sont les débris d'un Temple dédié à différentes Divinités du Paganisme, sur lesquelles les sentimens sont partagés. On trouve autour de ce monument, des fragmens de bas-reliefs & de statues.

Le Bailliage de *Nuits* est le troisieme de ceux dépendans du Dijonnois; il a, comme celui de Beaune, son territoire en partie semé de grains, & rempli de prairies, de pâturages, de bois & de forêts, avec des forges & des mines de fer. L'autre côté est occupé par la suite d'un côteau chargé d'excellens vignobles, entre lesquels on distingue celui de *la Romanée*, celui du *Clos de Vougeost*, appartenant à l'Abbé & aux Religieux de Cîteaux; & ceux de *Vosne*, de *Morey* & de

Chambolle. On prétend que les vins de Nuits ne sont en réputation que depuis cent ans. En 1680, ils guérirent le Roi Louis XIV d'une grande foiblesse d'estomac.

La ville de *Nuits* est assez petite, n'ayant pas plus de quatre mille habitans : cependant, depuis qu'on a permis d'abattre les murs & de les percer pour en acccroître l'étendue, les maisons sont en plus grand nombre. Elle appartient au Domaine; mais elle a été engagée depuis long-temps, & l'est encore à M. le Prince de Conti. C'est la cinquieme des villes du Duché de Bourgogne, qui députent aux Etats-Généraux de la province. Elle appartenoit autrefois aux Seigneurs de Vergi, & fit partie de la dot d'Alix de Vergi, qui épousa, vers l'an 1200, le Duc Eudes III.

Le Duché de Bourgogne étant revenu au Roi Jean, il accorda, en 1362, aux habitans la permission de se fortifier. Ces fortifications, tant bonnes que mauvaises, ont duré jusqu'au dix-septieme & même au dix-huitieme siecle. En 1576, le Prince de Condé, alors Chef du parti Huguenot, ayant appelé les Reîtres en France, ces Allemands, auxquels on ne donnoit pour toute solde que le pillage des provinces qu'ils traversoient, assié-

gerent Nuits. La ville se défendit aussi long-temps qu'il lui fut possible; enfin elle fut prise, pillée & brûlée, quoiqu'on lui eût accordé une capitulation honorable. La principale église de Nuits est la collégiale de Saint-Denis, dont le Chapitre fut transféré dans la ville, lorsque Henri IV eut ordonné la démolition du château de Vergi, en 1609. Il avoit été fondé à Vergi, dès l'an 1023, par Huguenin de Vergi, alors Archidiacre d'Autun, & depuis Evêque de Paris. Depuis que cette collégiale est à Nuits, le Chapitre est Curé primitif de la seule paroisse de la ville. Les Chanoines conservent précieusement un reliquaire qui leur fut donné par Alix de Vergi, femme d'Eudes, Duc de Bourgogne; on prétend qu'il contient une partie de la tête de S. Denis. Il y a d'ailleurs dans Nuits un couvent d'Ursulines & un de Capucins, qui n'existent que depuis le dix-septieme siecle, mais qui ne sont pas si magnifiques que ceux de Beaune. Les ruines du château de Vergi ne sont qu'à une lieue de Nuits. Le bourg, qui est au pied, a à peu près trois cents habitans, avec un ancien monastere de Bénédictins de l'Ordre de Cluni, à présent prieuré simple.

Il y a dans l'étendue du Bailliage de Nuits, deux abbayes de l'Ordre de Cîteaux; l'une est de filles, nommée *Molaise*: elle est située dans un petit bourg qui n'a pas plus de trois cents habitans, & fut fondée, au douzieme siecle, par Eudes II; elle est d'un revenu médiocre, mais bien entretenue: l'autre est la fameuse abbaye de *Cîteaux*, Chef d'Ordre; celle-ci est du diocese de Châlons-sur-Saone, quoique pour le temporel elle dépende du Bailliage de Nuits, & fasse partie du Dijonnois. On sait que son Fondateur fut Saint Robert, Abbé de Molesme, qui, piqué de l'indocilité de ses Moines, se retira dans un désert du diocese de Langres, nommé *Vinay*, avec quatre de ses Religieux. L'Evêque lui ayant ordonné de retourner dans son abbaye, Saint Robert, pour se soustraire à cet ordre, passa dans la forêt de Cîteaux, diocese de Châlons. Vingt de ses anciens Religieux vinrent le joindre, le Légat du Pape leur ayant donné, au nom du Souverain Pontife, la dispense de retourner dans leur premiere abbaye. A l'aide des libéralités du Duc de Bourgogne, Eudes I, l'abbaye de Cîteaux fut fondée; on y bâtit une église & un monastere en 1098. Saint

Robert en fut déclaré premier Abbé : mais, dès l'année suivante, le Pape lui ordonna de retourner à Molesme, & le bienheureux Albéric, le premier de ses disciples, le remplaça.

En 1109, ce second Abbé mourut, & S.-Etienne, autre compagnon de Saint Robert, fut le troisieme Abbé. Celui-ci est Auteur des premiers Réglemens de l'Ordre particulier de Cîteaux, fondé sur celui de S. Benoît. Le nombre des Religieux qui embrasserent cette réforme, devint bientôt si considérable, que, dès 1112, l'Abbé Etienne établit une premiere colonie de ses Moines à *la Ferté-sur Grone*, dans le même diocese de Châlons. Cette abbaye est appèlée *la première fille de l'Ordre de Cîteaux*. En 1113, Saint Bernard, & trente autres Gentilshommes, prirent l'habit à Cîteaux ; & l'année suivante, 1114, fut fondée l'abbaye de *Pontigny*, qui en est la seconde fille. En 1115, Saint Bernard fonda le monastere de *Clairvaux*, troisieme fille ; enfin, la même année, Guillencus, Evêque de Langres, établit l'abbaye de *Morimont*, quatrieme & derniere fille de Cîteaux. Les quatre Abbés de ces monasteres sont regardés comme les premiers de l'Ordre de Cîteaux. Ils partagent avec

l'Abbé général l'administration & le gouvernement de tout l'Ordre. Ils sont ses assistans, & l'Abbé ne peut, pour ainsi dire, rien faire sans eux. Chacune de ces abbayes a d'ailleurs une filiation émanée de sa propre abbaye, & toutes ces filiations sont nombreuses & considérables. Celle de Morimont, entre autres, a sous sa dépendance les quatre Ordres militaires & réguliers d'Espagne, *Alcantara*, *Calatrava*, *Monteze*, & *Avis*.

Tant qu'il a été permis à l'Ordre de Cîteaux d'assembler de temps en temps ses Chapitres généraux, auxquels il appeloit des Abbés de toutes les parties de l'Europe Catholique, rien n'étoit si beau qu'un Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux, convoqué en vertu de la Charte de charité, ou des réglemens & usages établis en 1119, & approuvés alors par le Pape Calixte II. Nous avons encore vu de nos jours ce spectacle au milieu de la Bourgogne : ces temps brillans pour l'Ordre des Bernardins sont passés. La liste des monasteres de l'Ordre de Cîteaux est immense. Mais je dois me borner à ne parler ici que de celui de Cîteaux même.

Les Voyageurs qui ont la curiosité de s'écarter du grand chemin pour voir cette fameuse abbaye, doivent se faire montrer,

à l'entrée de l'église, proche du portail, à main droite, ce que l'on appelle, la *chapelle des Fondateurs*, & remarquer premiérement le tombeau d'Eudes I, Fondateur de l'abbaye, de Hugues son fils, de Eudes II, son petit-fils, & de Hugues III, son arriere petit-fils. En entrant, plus loin dans l'église, on trouve le tombeau des autres Ducs de Bourgogne de la premiere Race, & de différens Princes de leur Maison; de sorte qu'il y a, dit-on, jusqu'à cinquante-six Princes ou Princesses qui y sont enterrés. Les Ducs de Bourgogne de la seconde Race ne sont point inhumés à Cîteaux; mais on y voit les tombes de plusieurs grands Seigneurs, dont quelques-uns de la Maison de Vergi; & d'autres moins anciens, tels que Guy de Rochefort, Chancelier de France sous Louis XI. Au dessus des stalles du chœur des Religieux, on remarque les armoiries d'un certain nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, dont les uns assisterent, & les autres furent reçus dans un Chapitre de cet Ordre, que François I tint à Cîteaux en 1521.

J'ai déja dit que l'Abbé de Cîteaux reçoit des honneurs particuliers tant aux Etats qu'au Parlement de Bourgogne,

dont il est non seulement Conseiller, mais Doyen né. Il a d'ailleurs le droit d'officier pontificalement avec la mitre & la crosse, non seulement dans son abbaye, mais dans toutes celles de son Ordre. Il peut en bénir les Abbés & les Abbesses. On prétend qu'il avoit autrefois le droit de conférer le sous-diaconat & le diaconat, du moins il peut conferer les quatre mineurs. Il tient à Rome le premier rang parmi les Généraux d'Ordre. L'abbaye est restée réguliere même depuis le Concordat; elle n'a point été conférée en commende; cependant un Cardinal en a été pourvu, c'est le fameux Cardinal de Richelieu.

Cet Ordre a fourni jusqu'à quatre Papes à l'Eglise; savoir, Eugene III, Grégoire VIII, Céléstin IV, & Benoît XII. L'Abbé de Cîteaux, quoique soumis immédiatement au Saint Siége, est obligé, après sa nomination, de faire sa profession de foi entre les mains de l'Evêque de Châlons, & de lui prêter une espece de serment d'obéissance; & la premiere fois que l'Evêvient à l'abbaye, on le reçoit avec cérémonie, & il lui est permis de faire la visite de l'église, mais non du monastere. J'ajouterai que l'église est très-vaste, & qu'il y a des autels & de beaux tableaux à chaque pilier de la nef; que le réfectoire

est immense, ayant plus de six vingts pieds de long; que la grande salle, qui a servi autrefois d'infirmerie, est encore plus grande; qu'il y a trois grands cloîtres, dans l'un desquels on a ménagé des cabinets avec des pupitres sur lesquels les Moines copioient les anciens manuscrits. On voit encore plusieurs de ces copies dans la Bibliotheque placée au dessus de ce cloître. Indépendamment des Livres imprimés qu'elle contient en grand nombre, on y remarque plusieurs manuscrits précieux de la Bible, de la Regle de Saint Benoît, des anciens *us* & *réglemens* de l'Ordre de Cîteaux, des martyrologes & catalogues des Saints de ces deux Ordres, &c.

Le cinquieme Bailliage du Dijonnois est celui de *Saint Jean de Lone*, plus petit que les trois précédens. Il ne contient de remarquable que la ville qui lui donne son nom, située sur la riviere de Saone. Son terrein est gras, & fertile en grains; il n'y croît presque point de vin, mais le canton offre à la vue de belles prairies, sur tout le long de la Saone. La ville n'a qu'une seule paroisse, un couvent de Carmes, un d'Ursulines, & un hôpital. En 1636, les Espagnols qui possédoient

la Franche-Comté, entreprirent d'assiéger Saint Jean de Lone, dont la principale force consistoit dans sa position, sur un terrein bas & marécageux, les fortifications étant d'ailleurs peu de chose. Cependant les habitans soutinrent un long siége contre une armée que l'on prétend avoir été composée de quatre-vingt mille hommes, quoique la garnison, vraiment militaire, ne fût que de cent cinquante hommes, & que la peste fût dans la ville. Enfin les ennemis furent obligés de lever le siége. Non seulement les détails de cette brillante défense sont consignés dans toutes nos Histoires, mais encore dans des Lettres-patentes données par Louis XIII, & confirmées par Louis XIV, qui accordent les plus beaux priviléges à la ville de Saint Jean de Lone. Au reste, on a des preuves que cette ville étoit connue dès le temps du Roi Dagobert. Au treizieme siecle, elle obtint des Ducs de Bourgogne de la premiere Race, le droit d'Echevinage & de Commune. Il s'y est souvent tenu des conférences, fait des traités de paix, & accordé des armistices, tandis que le Comté de Bourgogne appartenoit aux Princes de la Maison d'Autriche.

La seconde partie du Duché de Bourgogne, ou, si l'on veut, le second des quatre grands Bailliages qui le composent, & qui se subdivisent en plus petits, est l'*Autunois*, que l'on voit bien qui tire son nom de la ville épiscopale d'*Autun*. Les meilleurs Auteurs croient que c'est l'ancienne *Bibracte*, capitale du pays des *Æduens*; les Romains lui firent prendre, par la suite, le nom d'*Augustodunum*, (*montagne d'Auguste*), en l'honneur de cet Empereur. Constantin, premier Empereur Chrétien, voulut aussi lui donner le nom de *Flavia Æduorum*; mais il paroît que celui d'*Augustodunum* a prévalu, puisque c'est certainement de ce mot latin qu'est venu le nom françois d'*Autun*. Autunois.

On prétend que la Foi Chrétienne fut prêchée dans cette ville dès le second siecle de l'Eglise : *Saint Polycarpe*, Evêque de Smyrne, & disciple de Saint Jean l'Evangéliste, ayant envoyé dans les Gaules *Saint Potin* & *Saint Irénée*, qui furent les Apôtres de Lyon, ils menerent avec eux *Saint Andoche*, Prêtre, & *Saint Thirse*, Diacre, qui allerent prêcher la Foi à Autun. Ils y trouverent établies l'ancienne idolâtrie des Gaulois, dont les Druïdes étoient les Grands Prêtres ainsi

que les Philosophes, & celle des Romains, qui honoroient dans des Temples, depuis qu'ils avoient conquis les Gaules, Cybelle, Apollon & Diane. Les nouveaux Apôtres du Christianisme furent protégés dans leur entreprise, par un personnage distingué du pays des Æduens, nommé *Fauste*, qui les attira dans sa Terre, appelée à présent *Saulieu*, & qui fait partie du diocese d'Autun. Mais étant revenus à Autun même, le Gouverneur de cette ville les fit arrêter avec un riche Marchand, nommé *Félix*, qui les retiroit chez lui, & les aidoit de ses libéralités. Tous trois reçurent le martyre. Deux autres Chrétiens, l'un nommé *Saint Flocèl*, & l'autre *Saint Simphorien*, eurent le même sort. Le premier & le plus fameux étoit le fils du Sénateur Fauste, dont j'ai parlé. Une grande abbaye d'Autun lui est dédiée.

Autun ayant pris le parti de l'Empereur Claude, contre Tetricus qui avoit usurpé l'Empire, mais étoit reconnu dans les Gaules, celui-ci l'assiégea ; quoique les Autunois fissent pendant long-temps la plus belle défense, la ville fut cependant prise, pillée & brûlée, & ce ne fut que sous l'Empereur Constance qu'elle fut rétablie. Peu de temps après, Constantin

monta ſur le trône, & non ſeulement rendit la liberté à l'Egliſe, mais fit du Chriſtianiſme la Religion dominante dans l'Empire. Ce fut ſous ſon regne que ſiégea à Autun *Saint Amateur*, qui eſt regardé comme le premier Evêque de cette ville. Ses ſucceſſeurs ont été un *Saint Martin*, différent de celui de Tours, *Saint Reverien*, & *Saint Rétice*; *Saint Caſſien*, qui les ſuivit immédiatement, fut très-illuſtre. Il étoit, dit-on, originaire d'Egypte, & ſe trouve dans les liſtes, ſuivi par *S. Hegemone* & de *S. Simplice*. A cette époque, on apperçoit quelque obſcurité dans la ſuite des Evêques, qui cependant ſont preſque tous qualifiés de Saints, tels que *Saint Evance*, *Saint Léonce*, *Saint Euphrone*, *Saint Pragmace*, & *Saint Agrippin*. *Saint Nectaire*, qui vivoit en 542, fit exprès le voyage d'Italie pour révérer les reliques de *Saint Nazaire*, qui avoit ſouffert le martyre à Milan, & dont le corps avoit été découvert par Saint Ambroiſe. Ce ſaint Evêque rapporta un linge teint du ſang de *S. Nazaire*; on le plaça en un beau reliquaire dans la plus ancienne égliſe d'Autun, qui a été regardée depuis comme la cathédrale; & de là cette égliſe prit le nom de S. Nazaire, qu'elle con-

ſerve encore. *Siagre* eſt compté pour le vingtieme Evêque d'Autun. Il procura à ſon égliſe la protection & les libéralités de la Reine Brunehaut, dont on prétend qu'il étoit frere. Siagre fut conſacré, en 560, par Saint Germain, Evêque de Paris. Il fut tout puiſſant à la Cour de Sigebert, mari de Brunehaut, & à celle de ſes enfans, tant que cette Reine gouverna en leur nom, même à celle de Gontran, Roi de Bourgogne, frere de Sigebert, tant qu'il vécut. Ce fut à la conſidération de Siagre, que Brunehaut établit deux abbayes à Autun, l'une d'hommes, ſous l'invocation de *Saint Martin*, l'autre de filles, dédiée à la *Sainte Vierge* & à *Saint Jean Baptiſte*; un hôpital qui eſt devenu une abbaye d'hommes, & enfin une de filles, qui ſubſiſte ſous le nom de *Saint Andoche*. La conſidération dont Siagre jouiſſoit, lui attira les lettres les plus flatteuſes de la part de S. Grégoire le Grand. Dans tous les Conciles qui s'aſſemblerent de ſon temps dans les Gaules, Siagre reçut les plus grands honneurs. Enfin le Pape lui accorda le Pallium, honneur réſervé aux Patriarches, aux Primats, & qui ne s'accordoit pas même alors à tous les Archevêques. Les

Evêques d'Autun, successeurs de Siagre, se sont fait un droit de cette grace, qui lui avoit été accordée personnellement; & encore aujourd'hui, le Pape leur donne le Pallium, bien entendu qu'ils le demandent, & le sollicitent ou le font solliciter. Quoique Siagre n'ait jamais perdu l'amitié & l'estime de la Reine Brunehaut, on est persuadé qu'il n'a jamais approuvé ses vices & ses désordres, au contraire qu'il la reprenoit en secret & sans scandale : c'est ce qui a fait croire qu'il étoit son frere. Brunehaut est enterrée dans l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, qu'elle avoit fondée; mais Siagre étoit mort dès l'an 600, treize ans avant Brunehaut.

On trouve encore dans la liste des Evêques d'Autun, quelques-uns regardés comme Saints; tels sont *S. Flavien*, *S. Racho*, *S. Auspice*, *S. Féréol*, & *Saint Léger*. Ce dernier, Evêque d'Autun vers l'an 659, fut assassiné vers l'an 678, & forme dans l'Histoire de nos Rois de la premiere Race une époque remarquable & intéressante. Il étoit, dit-on, du sang de Clovis, & fut Maire du Palais de Clotaire III, Roi de Bourgogne & de Neustrie, & ensuite de Childeric II, son frere & son

ſucceſſeur. Il étoit revêtu de cette dignité lorſqu'il fut élu Evêque d'Autun, & il paroît que pendant quelque temps il ne crut pas incompatibles les devoirs des deux places ; mais Ebroin ayant pris du crédit ſur l'eſprit de Childeric II, & l'ayant indiſpoſé contre Saint Léger, celui-ci fut exilé dans l'abbaye de Luxeuil. Quelque temps après, s'étant juſtifié, Childeric le rappela. Ebroin ayant alors, avec raiſon, peur d'être diſgracié & de perdre ſa place, fut, à ce que l'on croit, complice de l'aſſaſſinat de Childeric même. Thierry III monta ſur le trône, & fut abſolument gouverné par Ebroin. Celui-ci n'eut rien de plus preſſé que de perſécuter Saint Léger, qui s'étoit retiré dans ſa ville épiſcopale. Ebroin vint l'y aſſiéger avec une armée. Le Saint en ſortit, ne voulant pas expoſer ſes ouailles à voir ruiner leur ville à cauſe de lui. Mais il fut atteint dans ſa fuite, au milieu d'une forêt du dioceſe d'Arras, où les gens d'Ebroin, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus, lui firent ſouffrir les plus affreux ſupplices ; ce fut l'an 678. Le corps de Saint Léger fut enlevé avec honneur, ſon ſupplice ayant été regardé comme

comme un véritable martyre. Plusieurs Evêques & Abbés se disputerent la possession de ses reliques, dont la plus grande partie fut enfin transportée à Saint-Maixent, en Poitou. Le reste a été distribué dans un grand nombre de villes du royaume, qui ont pris le nom de Saint Léger. On assure qu'elles ont fait beaucoup de miracles. On ne voit à Autun qu'un œil de ce Saint, & son anneau pastoral. Ebroin voulut, après avoir fait assassiner S. Léger, faire gouverner tyranniquement l'évêché d'Autun; mais ce Maire ayant été assassiné à son tour, cet évêché passa en de meilleures mains, quoiqu'on ne qualifie plus de Saints les successeurs de Saint Léger.

Les Evêques *Modon* & *Altée* obtinrent de Charlemagne, Louis le Débonnaire, & Charles le Chauve, la confirmation de leurs priviléges. L'Evêque *Jonas*, qui vivoit au neuvieme siecle, procura encore de plus grands avantages à l'église d'Autun; on croit que ce fut lui qui transféra la cathédrale de la vieille église de Saint Nazaire dans celle de Sainte Croix, aujourd'hui Saint Lazare. Il obtint le don de plusieurs grandes Terres, releva l'abbaye de Saint Andoche, & en fonda ou en rétablit grand

nombre d'autres. Son diocese eut bien moins d'obligations à l'Evêque *Adalgaire*, auquel succéda *Valon*, de l'illustre Maison de Vergi, fils de Thierry, Comte de Châlons & de Mâcon ; il mourut en 919, après avoir résigné à son neveu *Hervée de Vergi*, qui mourut vers 929.

Ce fut sous le pontificat de *Gérard I*, en 965, que l'on apporta de Marseille à Autun le corps de Saint Lazare, ou du moins que l'on se vanta à Autun de l'avoir reçu; en conséquence l'église cathédrale actuelle lui est dédiée. En 1050, *Aganon*, qui étoit Evêque d'Autun, eut d'abord de grandes querelles avec Robert I, Duc de Bourgogne, de la Race de nos Rois; mais au bout de quelques années ces disputes s'appaiserent, le Duc se réconcilia avec l'Evêque ; & ayant été temoin d'un miracle opéré à Autun par les reliques de Saint Lazare, il contribua à la construction de la cathédrale, qui fut dédiée à ce Saint, qualifié dans le titre de fondation même, *ami de Jésus-Christ*. Aganon assista au Concile dans lequel le Roi Philippe I fut excommunié pour avoir voulu épouser, du vivant de la Reine Berthe de Hollande sa femme, Bertrade de Montfort, déjà

mariée à Foulques Rechin, Comte d'Anjou. Cette affaire duroit encore pendant l'épiscopat de *Norgaud*, (successeur d'Aganon), Prélat inquiet, qui fut plusieurs fois déposé, & mourut cependant dans son siége. Il fut remplacé, vers 1110, par *Etienne*, de la Maison des Comtes de Bourgogne, ou du moins decelle des Sires de *Baugé*, qui leur appartenoient de près. Il mourut au bout de quelques années, s'étant retiré à Cluni. Son successeur *Robert* étoit Prince de la Maison de Bourgogne, & fils de Hugues II, qui avoit eu la plus grande part à la fondation de Cîteaux. Il ne siégea pas long-temps. L'Evêque qui le remplaça fut encore un Prince de la même Maison; il gouverna pendant dix ans l'église d'Autun, devint Archevêque de Lyon; mais au bout d'un an, dégoûté de toute espece de grandeur, il se fit Chartreux. *Henri*, élu après Robert, étoit fils de Hugues III, Duc de Bourgogne: celui-ci fut vingt ans Evêque, procura de grandes Terres à son église, & rendit de signalés services à l'abbaye de Cluni. Il mourut à Cîteaux en 1172, & à cette époque l'évêché d'Autun cessa d'être rempli par des Princes.

L'Evêque *Gaultier*, d'une famille de

ſimples Gentilshommes, qui ſiégeoit en 1200, ſuivit le Roi Philippe Auguſte à la Croiſade. Il gouverna l'égliſe d'Autun pendant trente-trois ans. *Gui de Vergi*, qui le remplaça en 1224, étoit de l'illuſtre Maiſon de ce nom, & mourut en 1245. *Gérard de Beauvoir* ne fut pas ſon ſucceſſeur immédiat, car il ne fut élu qu'en 1253. On ne fait aucun doute qu'il ne fût de l'illuſtre Maiſon de Beauvoir Chatelus, alliée de fort près à celle de Vergi, depuis plus de cinq cents ans. On ſait que celle de Vergi tenoit le premier rang en Bourgogne, après celle des Ducs, ſa même que celle de nos Rois. *Jacques de la Roche*, ſon neveu, fut ſon ſucceſſeur. Il fut remplacé, en 1286, par *Hugues d'Arcy*, Prélat d'un grand mérite, qui mourut en 1298. Ses ſucceſſeurs ne furent pas de ſi grands Seigneurs que ſes prédéceſſeurs; mais il y en eut de très-eſtimables & de fort ſavans, entre autres, *Pierre Bertrand* ou *Bertrandi*, qui ſoutint la cauſe de la Juriſdiction eccléſiaſtique, contre Pierre de Cugnieres, Avocat du Roi (Philippe de Valois), qui ſoutenoit celle de la Juſtice ſéculiere, preſque entiérement uſurpée alors par les Papes & le Clergé; quoiqu'il ne fût rien moins

que démontré que la cause des Ecclésiastiques fût la meilleure, ils la gagnerent, du moins pour ce moment-là. Bertrandi fut fait Cardinal, en récompense du zele avec lequel il avoit soutenu les droits du Clergé. Un de ses successeurs, nommé *Pierre de Barriere*, fut aussi Cardinal vers 1378, avec d'autant plus de justice, qu'il y avoit alors trois simples Chanoines de son Chapitre revêtus de cette éminente dignité. Le successeur de Pierre Barriere fut *Guillaume de Vienne*, de la noble & illustre Maison de ce nom.

Alors commencerent à régner les Ducs de Bourgogne de la seconde Race, descendans du Roi Jean. Depuis 1400 jusqu'en 1436, il y eut deux Evêques de la Maison de *Grancey*, à présent éteinte. Le dernier fut remplacé par *Jean Rollin*, fils du Chancelier du Duc Philippe le Bon. Les richesses immenses qu'avoit amassées le pere, mirent le fils en état de faire les plus belles fondations dans son diocese; ce qu'il exécuta pendant un épiscopat de quarante-sept ans. Nous aurons occasion d'en rappeler une partie, en parcourant les grands établissemens faits en Bourgogne. Le Cardinal Rollin fut remplacé par *Antoine de Châlons*, qui, quoique

d'une Maiſon illuſtre & reſpectable, eut bien de la peine à tenir tête au Cardinal de Bourbon, qui avoit la prétention d'occuper le ſiége d'Autun, quoiqu'il remplît déjà celui de Mâcon. Antoine de Châlons mourut après ſeize ou dix-ſept ans d'épiſcopat, (en 1500). Un *Rollin*, neveu du Cardinal, le remplaça, mais pour un an ſeulement. *Louis d'Amboiſe*, ſon ſucceſſeur, ne ſiégea guere plus long-temps; il paſſa à l'évêché d'Albi, & fut fait Cardinal par le crédit de ſon oncle le fameux Cardinal d'Amboiſe, Archevêque de Rouen, & Légat en France. *Philippe de Cleves*, héritier, par ſa mere, des derniers Ducs de Bourgogne, ſembloit vouloir remettre l'évêché d'Autun entre les mains des plus grands Seigneurs; mais il ne ſiégea qu'un an, & fut remplacé par *Jacques Huraut*, qui ne vint à bout de ſe faire élire qu'à force de protection de la part du Roi Louis XII & de ſes Miniſtres. François I eut lieu de le croire ingrat, car il ſe trouva impliqué dans la révolte du Connétable de Bourbon. Il fut détenu pendant quelque temps priſonnier à la Conciérgerie; mais il ne fut pas jugé, & mourut exilé à Blois l'an 1546, un an avant François I. Il fut remplacé par un

Cardinal d'*Est*, de la Maison des Ducs de Ferrare. La vie des autres Evêques d'Autun, qui siégerent pendant le reste du seizieme siecle, ne nous offre rien de bien remarquable. Cependant ce siége a été souvent rempli par des Prélats de bonne Maison. M. de *Marbœuf*, qui remplit actuellement ce siége, est le quatre-vingt-quinzieme Evêque depuis Saint Amateur.

Sous l'épiscopat de *Pierre Saulnier*, Autun fut assiégé pendant trente-cinq jours par les troupes de Henri IV, & cette ville ne se rendit que lorsqu'elle apprit que Dijon, Châlons & Beaune avoient enfin reconnu le Roi légitime.

Parmi les hommes illustres qu'Autun a produits, mais qui n'en ont point été Evêques, on compte principalement Saint Germain, Evêque de Paris, qui vivoit au commencement du sixieme siecle ; S. Grégoire, seizieme Evêque de Langres, & Saint Didier, Archevêque de Vienne. Ces deux Prélats sont à peu près du même temps que Saint Germain, & S. Merry, Solitaire, qui a donné son nom à une collégiale de Paris : il étoit sorti de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun : enfin

Saint Hugues, sixieme Abbé de Cluni, qui vivoit au treizieme siecle.

J'ai déjà dit que l'Evêque d'Autun avoit le droit de porter le *pallium*; honneur qui est le plus grand qu'un Evêque, qui n'est point métropolitain, puisse obtenir. Il est le premier suffragant de l'archevêché de Lyon, & a l'administration du temporel pendant la vacance du siége; de sorte que la régale n'a point lieu pour Lyon, ou du moins c'est l'Evêque d'Autun qui en jouit. L'Evêque d'Autun prend le titre de Comte de Saulieu, petite ville en Bourgogne, dont le Domaine & la Seigneurie dépendent de son évêché. Lorsqu'il fait son entrée dans la ville, il est porté par quatre Prêtres, à côté desquels se placent les quatre Barons, premiers Feudataires de l'évêché. Lorsqu'il officie pontificalement, il est accompagné de huit Chanoines en dignité, indépendamment de ses Officiers. Ces Dignitaires sont deux Prévôts, deux Abbés, quatre Archidiacres, & deux simples Chanoines. Quelques-uns des honneurs qu'on rend à l'Evêque d'Autun sont d'ailleurs particuliers, & différens de ceux des autres Evêques. Charles le Chauve lui accorda le droit de faire battre monnoie;

& il y a des preuves que plusieurs de ces Prélats en ont usé. L'Evêque nomme un Sénéchal, qui exerce sa Justice pendant toute l'année sur une partie, & pendant dix-sept jours sur toute la ville.

Il y a quelques usages particuliers à cette église, que les curieux en matiere de liturgie connoissent; & il y en avoit autrefois de bien plus extraordinaires & plus ridicules, que la sagesse & la prudence du Chapitre & des Evêques d'Autun ont fait supprimer au commencement du seizieme siecle; telle étoit la fête des foux.

L'Evêque d'Autun héritoit autrefois des biens de tous les Curés & Ecclésiastiques qui mouroient *ab intestat*; mais ce droit a été réduit avec raison à quelques redevances, qui laissent seulement appercevoir quelques traces de ce que l'Evêque étoit autrefois en droit d'exiger.

Après avoir fait en peu de mots l'histoire des Evêques d'Autun, voyons ce que cette ville contient de plus curieux. Elle est située au haut d'une colline assez rapide, & au pied de trois montagnes encore plus élevées, que l'on appelle en général les *Monts Cénis*. Elles la couvrent de deux côtés; mais des deux autres on jouit à Autun d'une très-belle vue.

comme ſon circuit a été augmenté, il n'y a qu'une partie de ſes anciennes murailles qui ſubſiſte. La riviere d'Arroux baigne ces anciens murs; & ceux-ci, qui ſubſiſtent depuis bien des ſiecles, ſont ſi ſolidement bâtis, les pierres en ſont ſi égales & ſi unies, qu'on croiroit que ces murs ne ſont qu'un ſeul rocher continu. La ville a ſept portes, dont deux ſont antiques, & au milieu des anciens murs dont je viens de parler. Elles conduiſoient à pluſieurs Temples, dont on voit encore des reſtes dans les égliſes qui ont été bâties à leur place. L'un étoit dédié à Janus, l'autre à Mars; on croit qu'il y en avoit auſſi un à Minerve: enfin on prétend montrer les reſtes d'un amphithéatre.

Dans l'état préſent, Autun eſt diviſé en trois parties; la plus ancienne s'appelle communément *le Château* : c'eſt là que ſont les deux cathédrales; l'une nommée *Saint-Nazaire*, qui eſt abandonnée, mais dont les Evêques prennent cependant poſſeſſion; l'autre bâtie au douzieme ſiecle, & dédiée à Saint Lazare; & un vieux château que l'on appeloit *le Château du Rivaux*, qui eſt à demi-ruiné. La ſeconde partie d'Autun

eſt la ville : elle eſt ſituée entre les deux autres, & contient, entre autres, une grande place que le peuple appelle *Champ Saint-Ladre* : la troiſieme partie de la ville s'appelle *le Marchau* : on prétend que ce nom vient de l'ancien champ de Mars qu'elle contenoit autrefois.

Tous les ans, le jour de la fête de Saint Lazare, le Maire d'Autun, que l'on appelle *le Vierg*, titre qui lui eſt particulier, & que quelques-uns font dériver du Gaulois, les autres du mot latin *Virga*, à cauſe d'une verge ou ſceptre qui eſt la marque de ſon autorité, ce Vierg donc ſort de la ville à cheval, vêtu de ſa robe de ſatin violet, ſuivi des Echevins, du Syndic & du Secrétaire de la ville, auſſi vêtus de leurs robes de cérémonie, faiſant porter devant lui, par un cavalier armé de toutes pieces, ſon ſceptre ou bâton, qui eſt orné de pierreries, & ſe rend ſur une hauteur, à une demi-lieue de la ville, que l'on appelle *le Montjeu*, parce qu'il y avoit autrefois un Temple dédié à Jupiter; comme il y a une autre montagne qui s'appelle le *Montdru*, parce qu'elle étoit habitée par les Druïdes. En rentrant dans la ville dans le même ordre, on fait devant le

Maire, dans la grande place de Saint-Lazare, le ſimulacre d'une attaque & d'une défenſe de fort. Tous nos vieux Auteurs font mention de cette cérémonie. Je ne ſais ſi elle ſe pratique encore.

Le Vierg ou Maire d'Autun a le ſecond rang parmi les villes du Duché de Bourgogne, dans l'Ordre du Tiers-Etat: cependant cette ville ne contient qu'environ ſix mille cinq cents habitans. La cathédrale actuelle eſt une aſſez belle égliſe. J'ai eu occaſion de dire dans quel temps on avoit commencé à la conſtruire. Ce fut au douzieme ſiecle, après que l'ancienne, dédiée à Saint Nazaire, eut été détruite par les Normands; mais elle n'a été achevée qu'au treizieme; on travailloit même encore à l'orner au quatorzieme & au quinzieme. Ce fut dans ce ſiecle-là que le tonnerre tomba ſur le clocher, le brûla, & endommagea fort l'égliſe: on répara ce dommage; mais le même accident arriva encore au ſeizieme ſiecle.

Indépendamment du Chapitre de la cathédrale, il y a dans la ville une collégiale dédiée à Notre Dame, & fondée, en 1444, par le Chancelier Rollin, qui voulut ainſi honorer la paroiſſe ſur laquelle il étoit né & avoit été baptiſé. Il

est remarquable que le Cardinal Rollin, son fils, Evêque d'Autun, uni avec son Chapitre, s'opposa à cette Fondation, craignant que cet établissement ne fît quelque tort aux droits du Chapitre de la cathédrale. A la fin tout s'arrangea. En 1450, la fondation fut entiérement consommée. Le Chapitre est composé d'un Prévôt, de douze Chanoines & de quatre Chapelains. La nomination de ces bénéfices ayant été attribuée aux héritiers descendans du Chancelier Rollin, ils l'ont encore; & c'est aujourd'hui M. le Baron de Choiseul & M. le Duc de Clermont-Tonnerre, qui, comme venans par femmes du Chancelier Rollin, jouissent de cette nomination. Il y a d'ailleurs huit paroisses, tant dans la ville que dans les fauxbourgs d'Autun; douze couvens, dont les principaux sont des abbayes. Celle de *Saint-Martin* est la premiere. J'ai déjà dit qu'elle a été fondée par la Reine Brunehaut, au même endroit, dit-on, où S. Martin, Evêque de Tours, ayant passé, détruisit un Temple dédié à un Dieu Gaulois, nommé *Sarron*. Le bâtiment construit par les ordres de Brunehaut fut ravagé par les Sarasins, qui pénétrerent en France au huitieme siecle; mais les gros murs se sont trouvés

d'une ſi grande ſolidité, qu'ils ſont reſtés. En 858, le Roi Charles le Chauve & la Reine Richilde, ſa femme, entreprirent de rétablir ce monaſtere. On y mit des Religieux de l'Ordre de S. Benoît : cette abbaye fut en ſi grande réputation, que ce fut de là que l'on tira une partie des premiers Religieux de Cluni, dont le reſte de ceux de S. Martin embraſſa enſuite la réforme. Elle eut deux fameux Abbés, auxquels on attribue des miracles; l'un s'appeloit *Hugon*, & l'autre *Odon*. En 1266, on permit à l'Abbé de Saint-Martin d'uſer des ornemens pontificaux. Elle eut toujours des Abbés réguliers juſqu'à l'époque du Concordat : depuis ce temps, elle en a de commendataires, dont le premier fut le Cardinal *Jean Rollin*, Evêque d'Autun. Après lui, cette abbaye fut donnée à *Triſtan Salazar*, Archevêque de Sens, & à ſon neveu, auxquels ſuccéderent deux Abbés de la famille *Brulart*, & deux autres de celles de Jeannin & de Caſtille. Ce fut ſous Nicolas de Caſtille, l'un d'entre eux, que la réforme de la Congrégation de Saint-Maur y fut introduite. Elle continue d'être en commende; mais l'Abbé n'en tire pas à préſent un revenu conſidérable. Indépen-

damment du tombeau de la Reine Brunehaut, ſur lequel les Religieux de Saint-Martin ont fait graver, long-temps après ſa mort, des épitaphes honorables, voulant témoigner leur reconnoiſſance à leur Fondatrice, & la venger du mal qu'ont dit d'elle un grand nombre d'Hiſtoriens, on voit encore dans l'égliſe de cette abbaye une ſépulture aſſez ſinguliere; c'eſt celle du dernier Abbé régulier, nommé *Jean Petit*, & communément *Petit-Jean.* Il eſt repréſenté dans ſon tombeau tout nu, ayant ſa mitre à côté de lui, pour prouver qu'il avoit été dépouillé de ſon abbaye par le Cardinal Rollin; on aſſure d'ailleurs qu'il fut très-honnête homme & très-bon Religieux.

La ſeconde abbaye qui exiſte dans la ville d'Autun, reconnoît auſſi pour ſa Fondatrice la Reine Brunehaut, qui, en 592, y plaça pour premiere Abbeſſe une ſainte Religieuſe, nommée *Theſſalie.* On prétend que les fondemens en furent jetés ſur les ruines d'un Temple conſacré à la Cybele, mere des Dieux; ce qui fut cauſe qu'on lui donna pour patrone la *Sainte Vierge*, mere de Jéſus-Chriſt. Les Saraſins ayant ruiné cette abbaye ſous les derniers Rois de la premiere Race, Charlemagne la rétablit, & lui donna de

grands biens, à condition qu'elle joindroit le titre de *Saint Jean* à celui de *Sainte Marie*. Depuis ce temps, elle est connue dans la ville sous le nom de *Saint Jean le Grand*. Les Ducs de Bourgogne ajouterent aux grands dons que lui avoit faits Charlemagne, & les Abbesses furent toujours des Princesses ou des Dames de la plus grande naissance, jusqu'au treizieme siecle : mais peut-être par cette raison le relâchement se mit dans ce monastere ; & les Religieuses, qui étoient & sont encore de l'Ordre de Saint Benoît, eurent alors grand besoin de réforme ; moyen qu'on fut obligé d'employer plus d'une fois à l'égard de ces Dames pendant les quinzieme & seizieme siecles. Enfin la régularité s'y est parfaitement établie. Au milieu du dix-septieme siecle, l'Abbesse Antoinette d'Estrades a trouvé moyen de rebâtir le couvent avec beaucoup de magnificence & de commodité.

Saint-Andoche d'Autun est encore une abbaye de filles, toujours de la fondation de Brunehaut & de son frere l'Evêque Siagre ; mais c'étoit sur le pied d'un hôpital qu'elle avoit été établie. Par la suite, les Sœurs qui desservoient cette maison

de

de charité, devinrent de vraies Religieuses, & embrasserent la regle de Saint Benoît. Dans les siecles suivans, elles se relâcherent beaucoup de cette regle, à laquelle elles s'étoient obligées par leurs vœux. Le désordre dura même long-temps : ce ne fut qu'en 1642 que la clôture y fut rétablie. Cette Communauté est actuellement sur le meilleur pied : elle est assez riche, & d'ailleurs très-bien bâtie. L'Abbesse est de l'illustre Maison de Vienne, qui en a déjà donné plusieurs à ce monastere.

Il y avoit autrefois dans Autun deux autres petites abbayes, dont l'une s'appeloit *Saint-Etienne*, & l'autre *Saint-Pierre de Lestrier* ou *Lestrée*. Les titres en sont encore portés par deux Chanoines dignitaires de la cathédrale d'Autun ; mais il n'y a plus de Communautés, & ces abbayes sont réduites à de simples paroisses ou chapelles. Il y a d'ailleurs dans Autun deux prieurés de fondation très-ancienne : l'un est de l'Ordre de Saint Benoît, fondé au sixieme siecle par Saint Raco, Evêque d'Autun ; l'autre, beaucoup plus considérable, est de l'Ordre de Saint Augustin ; il est dédié à Saint Symphorien, Evêque d'Au-

tun : c'étoit autrefois une abbaye fondée dès le cinquieme siecle, & qui fut possédée d'abord par de saints personnages, & ensuite par de grands Seigneurs. Saint Germain, Evêque de Paris, en avoit été Abbé. Dans le seizieme siecle, les troupes de l'Amiral de Coligny pillerent cette abbaye, & enleverent entre autres tous les anciens titres & papiers ; enfin, par bonheur pour cette maison, en 1656, on y plaça des Chanoines réguliers Génovéfains, ou de la Congrégation de France. Ils sont venus à bout de rétablir l'église & le monastere. On y conserve le corps de Saint Symphorien, celui du Sénateur Fauste son pere, & d'Augusta sa mere. Ils sont dans des tombeaux de marbre blanc, derriere le grand autel ; on y révere aussi les corps de Saint Franchet, Evêque de Besançon, & de Saint Euphrone, Evêque d'Autun ; ce dernier est regardé comme le Fondateur de cette abbaye. Il vivoit sous Childeric I, pere de Clovis, vers 472.

Il y a à Autun un beau & grand séminaire, gouverné par des Prêtres de la Congrégation de Saint-Sulpice de Paris, & un autre séminaire plus petit ; mais ces fondations ne sont que du dix-septieme

ſiecle. On y trouve auſſi deux beaux hôpitaux, dont l'adminiſtration a été réunie ſous le titre d'hôpital général, à la fin du même ſiecle. Le collége n'a été fondé qu'en 1618. On y plaça d'abord des Jéſuites. Il eſt actuellement occupé & régi par des ſéculiers. Les couvens qui ne ſont point abbayes, ſont ceux des Cordeliers, fondés en 1479, dont l'égliſe n'a été conſacrée qu'en 1501. A la fin du ſeizieme ſiecle, il n'y avoit encore que ce couvent-là à Autun; mais en 1606 il s'y établit des Capucins, en 1617 des Urſulines, & en 1624 des Dames de la Viſitation Sainte Marie.

A une petite demi-lieue d'Autun, eſt un ancien cimetiere appelé *le Champ des Urnes*, & auquel on va en ſortant par la porte que l'on nomme *des Marbres*. On trouve effectivement dans ce champ un grand nombre d'urnes & de ſépulcres, qui ſont des pierres creuſées comme des auges. Il y a des inſcriptions ſur quelques-unes: elles peuvent avoir ſervi à des Païens & à des Chrétiens. On diſtingue entre ces tombeaux ceux de Saint Amateur, premier Evêque d'Autun, & de Saint Caſſien le cinquieme. On a bâti deſſus de petites chapelles.

Il y a fort peu de commerce à Autun : on y fabrique des étoffes de laine, qui servent plutôt pour faire des couvertures ou des tapisseries très-communes, que pour l'habillement. Entre les personnages illustres qui sont sortis de cette ville, on doit remarquer le Président Jeannin, fils d'un simple Tanneur, qui parvint cependant à en être Echevin. Il fit étudier son fils en Droit, sous le célebre Cujas, qui le regardoit comme son meilleur Ecolier. Ayant été reçu Avocat à l'âge de dix-huit ans, à vingt il étoit le Conseil de la ville de Dijon & des Etats de Bourgogne. Il fut plusieurs fois Député du Tiers-Etat de Bourgogne aux Etats-Généraux du Royaume. Il eut l'honneur d'empêcher que le massacre de la Saint-Barthelemi n'eût lieu à Dijon, en en faisant sentir l'injustice, l'horreur & le danger au Comte de Charny, qui commandoit pour le Roi Charles IX dans la province ; cependant il étoit zélé Catholique : cette façon de penser l'engagea à se joindre à la Ligue, & il y resta attaché jusqu'à sa destruction, après que Henri IV lui eut porté le dernier coup, à la bataille de Fontaine-Françoise en Bourgogne. Il étoit très-utile au parti Catholique, par la sagesse de ses

conſeils : il n'en donnoit jamais de violens, & rappeloit tout aux vrais principes. Henri IV, après s'être rendu Catholique, ſentit combien un pareil homme pouvoit lui être utile, & qu'il ne riſquoit rien de lui accorder ſa confiance. Il le gratifia d'abord d'une charge de Conſeiller au Parlement de Dijon, peu après, d'une de Préſident, le fit entrer dans ſon Conſeil, en fit même ſon confident le plus intime, le chargea de pluſieurs négociations importantes, & le revêtit, à pluſieurs repriſes, du caractere de ſon Ambaſſadeur. Une partie de ſes dépêches ſont imprimées, & fourniſſent des modeles de ſages raiſonnemens. Le Monarque ſentoit l'utilité d'avoir dans ſes Conſeils un homme qui connût les formes & les Loix ; & dont la probité ne lui fût aucunement ſuſpecte. Jeannin lui fut ſur-tout utile pendant la vie du Chancelier de Chiverny, qui étoit plutôt courtiſan que foncé dans la connoiſſance des Loix. Le Préſident Jeannin ne mourut que ſous le regne de Louis XIII, en 1622, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il n'eut qu'une fille, qui épouſa Pierre de Caſtille, dont les enfans joignirent à leur nom celui de Jeannin. Ils occuperent, pendant le cours

du dix-septieme siecle, les principaux emplois de la Finance. Leur héritiere épousa, au commencement de ce siecle, un Prince de la Maison de Lorraine, dont il n'y a des descendans que par femmes. Le tombeau du Président Jeannin se voit encore dans l'église cathédrale d'Autun.

Les bourgs & villages du Bailliage d'Autun, proprement dit, n'offrent rien de remarquable. Des trois autres Bailliages dépendans de l'Autunois, le second est celui de *Mont-Cenis*, dont le chef-lieu est une petite ville non murée, mais dont la Jurisdiction est fort étendue. La ville est sur une hauteur, cependant commandée par deux montagnes élevées. Il n'y a qu'une seule paroisse. Mont-Cenis étoit une ancienne Baronnie de Bourgogne, réunie depuis long-temps au Domaine. Le pays est assez fertile en blé, mais ne produit que peu de vins.

Le troisieme Bailliage de l'Autunois porte le nom particulier de *Brionnois* ou *Briennois*, & a pour capitale la petite ville de *Sémur*, différente de celle du même nom en Auxois. Cette ville n'a qu'environ cinq mille habitans. La principale église est une collégiale composée

de trois Dignitaires & de neuf Chanoines : elle fut fondée en 1274 par Girard de Beauvoir-Chatelus, Evêque d'Autun, & Jean, Seigneur de Sémur : elle étoit autrefois assez riche ; mais ayant été souvent pillée pendant les guerres, elle est réduite à très-peu de choses. C'étoit une ancienne Baronnie de Bourgogne, possédée par des Seigneurs, dont l'héritiere épousa Robert I, Duc de Bourgogne. Le Brionnois est assez fertile & commerçant, parce qu'il est traversé par la Loire, dont Sémur même n'est qu'à une demi-lieue. Les autres endroits de ce canton ne contiennent rien de remarquable. Ce Bailliage est frontiere du Forez, du Lyonnois & du Bourbonnois.

Le quatrieme & dernier Bailliage de l'Autunois est celui de *Bourbon-Lancy*, qui n'est aussi qu'à une demi-lieue de la Loire. L'église principale est de même une collégiale fondée en 1495. Il y a dans la ville deux prieurés, dont l'un de Bénédictins, de l'Ordre de Cluni, fondé dès l'an 1030, par Anseau, Sire de Bourbon ; l'autre, plus moderne, est de l'Ordre de Saint Augustin. Il s'y trouve trois paroisses, dont deux hors la ville, un hôpital

pour les malades de la ville même, & trois couvens, un de Capucins & deux de Religieuses, qui n'y sont établis que depuis le dix-septieme siecle. Il y a un autre hôpital pour les Etrangers qui viennent prendre les eaux minérales, dont je parlerai dans un moment. On voit encore à Bourbon-Lancy un vieux château, qui n'est séparé de la ville que par un fossé : la vue est très-belle du haut de ce château.

La ville de *Bourbon-Lancy* est très-ancienne : on le reconnoît, parce qu'on trouve à quelque distance, au milieu des vignes, des débris de colonnes, de statues, & des médailles. Le surnom de *Lancy* lui est venu de *Anselme* ou *Anceau*, Baron de Bourbon, qui étoit l'aîné de sa Maison. Il avoit pour frere cadet *Archambaud*, qui avoit eu pour partage une autre ville de Bourbon, située dans le Bourbonnois, qui a retenu son surnom. Ce dernier n'eut qu'une fille, qui épousa Jean, fils cadet de Hugues IV, Duc de Bourgogne : de ce mariage il ne vint qu'une fille, mariée à Robert de France, cinquieme fils du Roi Saint Louis : celui-ci a transmis le nom de Bourbon aux enfans venus de lui & de cette héritiere, qui ont

formé la branche Royale montée sur le trône en la personne d'Henri IV ; c'est la seule qui subsiste aujourd'hui.

Anceau de Bourbon n'ayant point eu d'enfans, Beatrix de Bourgogne sa niece hérita de Bourbon-Lancy, comme de Bourbon-l'Archambaud ; mais la premiere de ces deux Terres relevoit du Comté de Châlons, & les Ducs de Bourgogne s'en réserverent la mouvance. Par la suite, le simple domaine de Bourbon-Lancy passa dans la Maison de Vergi, & Guillaume de Vergi le vendit, en 1488, à Pierre, Duc de Bourbon, mari d'Anne de France, fille de Louis XI. Bourbon-Lancy fut réuni à la Couronne avec le Bourbonnois, & depuis le domaine en a été engagé successivement à différentes familles. La ville de Bourbon-Lancy conserve les armes de l'ancienne Maison de Bourbon, en ayant seulement changé les émaux ; elles consistent dans un lion entouré d'un orle, chargé de huit coquilles.

Il y a à Bourbon-Lancy de fameuses eaux minérales, que l'on prend en boissons & en bains, indépendamment de celles de Bourbon-l'Archambaud, dont j'ai parlé en traitant du Bourbonnois. Les premieres sont dans un fauxbourg du nom de Saint Léger, au dessous d'un rocher

escarpé, d'où sort la source de ces eaux. Elles étoient déjà en réputation du temps des Romains, ce qu'on reconnoît par les restes des édifices des fontaines & des bains que l'on y voit encore. Le tour des bassins étoit de marbre blanc, & le pavé de marbre gris; les ornemens d'architecture de la même matiere, & les statues de marbre blanc; mais toutes ces constructions étoient dans le plus grand désordre, & abandonnées depuis long-temps, lorsqu'en 1580, Henri III jugea à propos de les faire rétablir. Les troubles de la Ligue firent cesser les travaux; mais ils furent repris sous le regne d'Henri IV, dans les premieres années du dix-septieme siecle. Enfin sous celui de Louis XIV, vers 1680, les fontaines & les bains ont été remis tout-à-fait en honneur. Il y a actuellement cinq bains, de deux desquels on a retiré des monumens antiques, fort précieux & très-beaux, entre autres une statue entiere, qui a été transportée au Louvre, & nombre de médailles d'or, d'argent & de bronze. Les fontaines sont au nombre de sept, dont la principale s'appelle le *Grand-Limbe*; une autre, *la Fontaine de la Reine*, parce que Marie de Lorraine, femme d'Henri III, en fit usage.

La premiere de ces fontaines eſt très-chaude; cependant on en boit l'eau, un inſtant après qu'elle eſt ſortie de ſa ſource, ſans qu'elle brûle les levres, & elle n'eſt pas chaude dans l'eſtomac. En général, les eaux de Bourbon-Lancy n'ont ni goût ni odeur; mais elles ſont ſulfureuſes, bitumineuſes, mêlées de ſel marin & de nitre. On prétend qu'elles ſont encore ſupérieures à celles de Bourbon-l'Archambaud, & qu'elles font de plus grands effets. Elles raffermiſſent les nerfs débilités, les rhumatiſmes; on a cru long-temps qu'elles guériſſoient la goutte.

Le Bailliage de Bourbon-Lancy eſt ſéparé du Bourbonnois par la Loire. Il ne contient aucun lieu remarquable; le pays eſt rempli en partie de montagnes, de bois de haute futaie, & d'étangs très-poiſſonneux. On y trouve une carriere de marbre, & dans les rochers, près de la ville, de petites pierres dures, aſſez ſemblables au diamant, & qui coupent le verre.

La troiſieme ſubdiviſion du Duché de Bourgogne eſt le *Châlonnois*, qui ne contient qu'un ſeul Bailliage, mais qui eſt d'une grande étendue. *Châlons-ſur-Saone*, qui en eſt la principale ville, eſt grande & Châlonnois.

épiſcopale. Il y en a ſix autres petites, & le Marquiſat de *Seurre*, Terre conſidérable, qui, au dix-ſeptieme ſiecle, fut érigée en Duché, ſous le nom de *Bellegarde*.

Châlons, dont le nom latin eſt *Cabillonum*, a été, dès le temps des Celtes ou Gaulois, connu ſous le nom d'*Orbandale*. Cette ville étoit, dit-on, dans ces temps reculés, entourée de murailles de pierre, autour deſquelles on voyoit régner trois bandes de brique, ce qui a été cauſe que la ville a pris pour armes trois cercles ou anneaux d'or. Cependant Céſar étant entré dans les Gaules, & s'étant emparé du pays des Æduens, trouva que cette ville, ſituée ſur la Saone, étoit un poſte important à conſerver, propre à contenir un magaſin de blé conſidérable pour la ſubſiſtance de ſon armée, & ayant d'ailleurs un port très-commode pour le tranſport des munitions de toute eſpece par la Saone & le Rhône juſqu'à la mer. Il en fit donc le quartier de pluſieurs Légions, qui contribuerent à contenir dans l'obéiſſance des Romains, le pays des Æduens, & à leur aſſurer la poſſeſſion de la Gaule. Orbandale, qui prit le nom de Châlons, fut regardé comme une place im-

portante depuis le temps de Jules César jusqu'à celui de l'Empereur Constantin. Il paroît que le principal poste des Légions Romaines qui occupoient Cabillonum, étoit au même lieu où François I a fait bâtir depuis une citadelle. Les Romains firent faire une belle & grande chaussée qui conduisoit de Châlons à Autun, dont on voit encore en plusieurs endroits les débris entre ces deux villes. Cette ville fleurit de plus en plus jusqu'au milieu du troisieme siecle. Mais elle essuya un premier désastre l'an 264, & fut pillée & brûlée par une troupe de barbares Germains, commandés par le Roi Crocus. Deux cents ans après, elle étoit totalement rétablie, lorsqu'Attila vint à la tête de cinq cent mille hommes inonder les Gaules & l'Italie. Ils ravagerent Châlons-sur-Saone, mais furent enfin défaits à Châlons-sur-Marne. Cent ans encore après, en 563, Chramne, fils de Clotaire, & petit-fils de Clovis, se révolta contre son pere, & le parti du pere & celui du fils causerent encore un incendie qui fit beaucoup de tort à Châlons.

Quatre enfans qui resterent au Roi Clotaire, partagerent la France après sa mort. Gontran, le second d'entre

eux, eut la Bourgogne pour sa part; il gouverna ce pays pendant trente ans, & fit presque toujours sa résidence à Châlons, ainsi que ceux de ses descendans & successeurs, qui eurent, comme lui, le titre de Rois de Bourgogne, tels que Thierry II, Clovis II, & Clotaire III. Au neuvieme siecle, & sous la seconde Race, pendant les troubles qui agiterent le regne de Louis le Débonnaire, & les guerres que se firent entre eux les enfans de ce foible Empereur, Châlons souffrit encore beaucoup. Pendant le siecle suivant (le dixieme) une irruption de Hongres y causa de nouveaux dommages. En 1168, sous le regne de Louis le Jeune, elle essuya un incendie causé par un simple accident, mais qui n'en fut pas moins funeste. En 1477, elle fut prise & rançonnée par les troupes de Louis XI, commandées par le Sire de Craon, & fut obligée de se soumettre à ce Monarque après la mort du dernier Duc de Bourgogne cette année même. Enfin les derniers malheurs qu'elle a éprouvés ont été de la part des Calvinistes, en 1562. Malgré tous ces accidens, Châlons a toujours été une ville commerçante, riche, & peuplée; on y compte encore plus de

douze mille habitans, & dans certains temps il y en a eu beaucoup davantage. On trouve dans le village de *Mercurey*, voisin de Châlons, & fameux par ses bons vins, un Temple dédié à Mercure, & il y a des médailles qui prouvent que ce Temple a existé. Dans un autre village aussi voisin, nommé *Melecey*, on y a trouvé une statue, & des traces d'un Temple dédié à la Fortune, des médailles de plusieurs Empereurs, entre autres de Titus, & d'autres médailles plus modernes, qui portent d'un côté le nom de l'Empereur Louis le Débonnaire, de l'autre, celui d'un Comte de Châlons, que l'on croit avoir été *Warin* ou *Guérin*. On y voit des sépultures antiques, où l'on a trouvé des lampes inextinguibles, ou du moins qui étoient encore allumées depuis plusieurs siecles, étant renfermées dans des caveaux où l'air extérieur ne pouvoit pénétrer.

Il paroît que sous les Rois de Bourgogne, de la premiere Race de ceux de France, Châlons étant regardé comme leur capitale, eux-mêmes ou leurs Maires du Palais y exerçoient toute l'autorité des Comtes, dont le titre imaginé par les Empereurs Romains du Bas-Empire,

étoit devenu d'usage en France, mais n'a été héréditaire que sous la seconde Race. On est assuré que *Warin* ou Guérin étoit Comte de Châlons, lorsque Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, assiégea cette ville & la ruina. On croit que le fils, le petit-fils & l'arriere petit-fils de Warin conserverent ce Comté jusqu'au dixieme siecle, qu'il passa par une fille à un Seigneur nommé *Lambert*, qui, en 970, étoit Comte de Châlons. Il eut un fils & deux filles. Le fils fut Evêque d'Auxerre en même temps que Comte de Châlons. La fille aînée épousa le fils du Duc de Bourgogne, & son fils cadet fut Comte de Châlons. Il eut un fils, Hugues II, qui épousa Mélisinde, de la Maison des anciens Seigneurs de Bourbon. Leurs enfans partagerent le Comté, dont une moitié entra dans la Maison de Vergi, l'autre partie passa par une fille à Etienne, Comte de Bourgogne, dont le fils Jean, ayant réuni la totalité de ce Comté, l'échangea, en 1237, avec Hugues IV, Duc de Bourgogne, pour le Comté de Salins; & c'est ainsi que la possession de la ville de *Châlons* passa aux Ducs de Bourgogne. Jean conserva pourtant le nom de Châlons; il devint

vint Comte de Bourgogne par une alliance, & eut de sa premiere femme un fils, qui continua la Race de ces Comtes jusqu'en 1315, que la fille de Robert épousa le Roi de France Philippe le Long. Jean de Châlons avoit eu d'un second lit un autre fils, nommé *Jean* comme lui, qui forma la branche des Comtes de Tonnerre; & d'un troisieme lit vint un troisieme fils, duquel sont descendus les Princes d'Orange de la Maison de Châlons, qui ne s'est absolument éteinte qu'au scizieme siecle.

Les Châlonnois se vantent que c'est auprès de leur ville que Constantin eut cette fameuse apparition d'une croix lumineuse au milieu des nuages, avec cette inscription, *In hoc signo vinces*, qui lui annonçoit la victoire sur ses compétiteurs, s'il se faisoit Chrétien; ainsi la conversion du premier Empereur au Christianisme se seroit faite dans les Gaules: aussi ce furent des Evêques Gaulois qui l'instruisirent les premiers des vérités de notre Religion. En reconnoissance, l'Impératrice Hélene, mere de Constantin, envoya à Châlons un morceau de la vraie croix, que l'on conserve encore dans la cathédrale. Après l'événement de la con-

version de Constantin, il n'y a point de plus belle époque dans l'Histoire de Châlons, que la conclusion du mariage de Clotilde avec le Roi Clovis. Ce fut à Châlons, dans la Cour des premiers Rois Bourguignons, qu'il se négocia secrétement par un confident de Clovis, nommé *Aurélien*, dont la Maison de Montmorenci & plusieurs autres se font honneur de descendre. Châlons fut le théatre des exploits & des cruautés de la fameuse Brunehault, sur laquelle les sentimens sont si singuliérement partagés, comme je l'ai déjà dit, les uns la regardant comme la plus méchante femme, les autres comme une grande Reine. Brunehault n'avoit épousé le Roi Gontran qu'après la mort de la Reine Austregilde, qui étoit décédée à Châlons-sur-Saone, en faisant à son mari une priere bien singuliere; ce fut celle de faire mourir tous les Médecins qui l'avoient traitée pendant sa maladie: le Roi le promit, & tint parole. Il paroît cependant que ce n'étoit pas leur faute si la Reine étoit morte; mais il voulut donner cette marque de satisfaction à sa femme; cependant cet acte de sévérité outrée ne l'a pas empêché d'être canonisé. Un trait qui fait plus d'honneur à Gontran, c'est qu'on voulut l'assassiner tandis

qu'il aſſiſtoit à l'Office, dans l'égliſe de Châlons, le jour de la fête de Saint Marcel, & qu'il pardonna à ſes aſſaſſins.

L'an 649, le Roi Clovis II tint ſon Parlement ou Etats-Généraux de la France à Châlons. En 879, le Pape Jean VIII, s'étant réfugié en France, tint un Concile à Troies, & ayant, à ſon retour, paſſé par Châlons-ſur-Saone, il canoniſa & reconnut pour Saints douze des premiers Evêques de cette ville. En 1438, les Ducs de Bourgogne, de Bourbon & de Savoie tinrent à Châlons une conférence, pendant le cours de laquelle il s'éleva entre Jacques de Chabannes & Jean de Grandſon un différent que les Ducs eurent bien de la peine à accommoder; le premier s'étoit emparé du château de Peſme, que Grandſon occupoit, mais ſur lequel Chabannes avoit des droits; le fils de Grandſon avoit été fait priſonnier. Chabannes ne voulut point être jugé par les trois Ducs réunis, mais par celui de Bourbon ſeul, dont il étoit vaſſal, & d'ailleurs allié & favori. Le Duc de Bourgogne déclara que cela étant, il ſe rendoit partie contre lui, & s'en rapportoit au Duc de Bourbon, qui par-là ſe trouva très-embarraſſé: enfin la Ducheſſe

de Bourgogne, ſœur du Duc de Bourbon, concilia ce différent ; le fils de Grandſon & les autres priſonniers furent rendus ; mais Peſme reſta à Chabannes, qui avoit de bons droits ſur ce château ; & la ſage Princeſſe empêcha le duel qui étoit ſur le point d'avoir lieu entre ces deux Seigneurs.

A la cérémonie de la réception des Evêques de Châlons-ſur-Saone, les Chanoines, en venant au devant de lui, lui donnent un baiſer ; ſur quoi l'on remarque que le baiſer eſt une marque de confraternité & d'égalité, & que les anciens Pairs de France du premier rang, & les grands Feudataires, après avoir prêté foi & hommage à genoux entre les mains du Roi, le baiſoient, ce que ne faiſoient point les petits Feudataires, & ceux qui prêtoient ſerment pour leurs Offices.

On ſait quels ſont les maux affreux que Montbrun, Chef du parti Huguenot, fit à la ville de Châlons, dont il s'étoit emparé par ſurpriſe. J'en ai aſſez parlé dans un de mes Volumes précédens, en faiſant l'extrait des Mémoires du Maréchal de Tavannes.

Rien de ſi fertile que les environs de Châlons : on y trouve de toute eſpece de grains ; froment, orge, ſeigle, avoine,

navette, millet, & un côteau qui produit des vins de la meilleure espece. Le Châlonnois est un pays de commerce, parce qu'il est coupé de plusieurs belles & grandes rivieres. La premiere est sans contredit la Saone, après laquelle il faut considérer le Doux, la Seille & la Brenne. Outre les petites villes que j'ai déjà annoncées, il contient encore huit bourgs, & environ trois cent cinquante villages; outre le Duché de Bellegarde, deux Marquisats, dix-huit Comtés, & plus de quatre-vingts châteaux seigneuriaux.

On regarde comme l'Apôtre de Châlons S. Marcel, Prêtre attaché à Saint Potin, qui étoit venu avec lui à Lyon, y avoit été mis en prison, s'en échappa, & vint prêcher à Châlons. Il y eut bientôt le même sort que son Evêque avoit eu à Lyon, & il y fut martyrisé l'an 161, sous l'empire d'Antoninus Verus. Il n'y a aucune église qui puisse se vanter d'avoir été construite par lui; cependant la cathédrale prétend exister dès le premier siecle de l'Eglise; mais c'est d'après une tradition très-incertaine. Cette cathédrale dont je parlerai plus en détail dans un moment, fut d'abord dédiée à Saint Etienne; mais Childebert ayant passé par

Châlons en revenant d'Espagne, d'où il rapportoit des reliques de S. Vincent, en laissa quelques portions dans cette cathédrale, qui prit le nom de ce Saint. L'abbaye de Saint-Pierre devroit être la seconde église de Châlons, en ancienneté; mais elle n'est plus au lieu où elle a d'abord été établie. Au seizieme siecle, on construisit à sa place une citadelle, & l'église a été transportée dans un des fauxbourgs de la ville. J'en parlerai plus en détail, ainsi que des autres. Cette abbaye de Bénédictins est la plus ancienne des six qui sont dans le diocese de Châlons; mais deux seulement sont situées dans le Châlonnois.

La Justice de la moitié de la ville de Châlons appartient à l'Evêque, & l'autre au Roi. Jamais les Evêques de Châlons sur-Saone n'en ont été Comtes, mais ils prétendent avoir inféodé le Comté aux Seigneurs qui l'ont possédé & leur en ont fait hommage, jusqu'à ce qu'il ait été en la possession des Ducs de Bourgogne, enfin des Rois de France, trop grands Seigneurs pour vouloir relever des Evêques. Il y a eu aussi des Vicomtes relevans du Comte & en arriere-fief de l'Evêque. Le Chapitre de la cathédrale a ses possessions, ses mouvances & sa

Jurisdiction dans l'étendue de son cloître, tout-à-fait indépendante de celles de l'Evêque.

Quoique S. Marcel soit l'Apôtre de Châlons, & que ses reliques y soient conservées, il n'est point mis au nombre des Evêques, parce qu'il n'étoit point revêtu du caractere épiscopal. On ne compte la suite des Evêques que depuis *Donatien*, qui vivoit l'an 346. Il ne paroît pas qu'il ait été Martyr; mais on n'a sur cela aucune certitude. En 470, on voit un second Saint sur le siége de Châlons; il s'appeloit *Jean*: on sait que S. Patient, Archevêque de Lyon, l'y plaça pour faire cesser les divisions occasionnées pour le choix d'un Evêque. Son successeur fut *Saint Tranquille*, qui fut remplacé par *Saint Sylvestre*, qui gouvernoit l'église de Châlons lors de l'irruption d'Attila. Viennent ensuite *Saint Didier*, *Saint Agricole*, *Saint Flavie*, qui fut Chancelier des premiers Rois de Bourgogne, de la premiere Race de ceux de France. Quelques-uns de ses successeurs l'ayant aussi été, les Evêques de Châlons en ont induit pendant quelque temps, que la dignité de Chancelier de Bourgogne étoit attachée à leur siége. *Saint Veran*

lui ſuccéda en 594; *Saint Loup* à Saint Veran en 601 ; & *Saint Gratus*, le dernier des Evêques de Châlons qui ait été canoniſé, occupa ce ſiége en 649. Depuis cette époque, l'hiſtoire des Evêques de Châlons fournit peu de traits intéreſſans. Ce fut ſous l'Evêque *Axoran* que la ville fut pillée par les Hongres, vers 936. L'Evêque *Alexandre*, qui ſiégeoit en 1245, étoit de l'illuſtre Maiſon de Bourgogne, branche de *Montaigu* : c'eſt ſous lui que fut établi l'échevinage de Châlons, qu'il eut la bonté de confirmer conjointement avec le Duc de Bourgogne; mais ce n'eſt que depuis 1551 qu'il y a un Maire. Sous l'Evêque *Guy*, les moulins ſur la Saone, appartenans à l'Evêque de Châlons, furent affermés, ſous la condition que le Meûnier ſe chargeroit de ferrer tous les chevaux, tant de ſelle que de charrette, de l'Evêque & de ſa maiſon. L'Evêque *Guy*, ſecond du nom, étoit de celle *de Senecey*, d'une ancienne & bonne nobleſſe. L'origine de *Jean Aubriot*, Evêque en 1346, n'étoit pas ſi brillante; mais il étoit Miniſtre & favori du Duc de Bourgogne, & il obtenoit tout de lui. Il perſuada à ce Prince de lui rendre hommage pour la portion du Châlonnois,

autrefois inféodée aux Comtes de Châlons par les Evêques. En 1409, *Philibert de Saulx*, dont la Maison subsiste en Bourgogne avec la plus grande distinction, fut Evêque de Châlons; & en 1431, le Cardinal *Jean Rollin*, fils du Chancelier de ce nom. Il fut, comme son pere, bienfaiteur des églises d'Autun, de Beaune & de Châlons. Il étoit Abbé de Saint Marcel, fit faire une belle châsse pour les reliques de ce Saint, & rétablit le tombeau du Roi Gontran, qui y étoit enterré. En 1480, deux Evêques du nom de *Poupet* siégerent successivement à Châlons. Le premier étoit bâtard, & il eut dispense du Pape pour être éligible: le second étoit son neveu légitime. L'oncle lui céda son évêché quand il fut en âge de le remplir, & se réduisit au titre & aux fonctions de Doyen du Chapitre. En 1552, *Antoine de Vienne* occupa ce siége. Son nom est assurément très-illustre en Bourgogne. Son frere Gérard de Vienne, Seigneur d'Antigny & de Comarin, se vantoit d'être quatre fois Chevalier, étant, 1°. Chevalier d'Armes, 2°. de l'Ordre du Roi, 3°. d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, femme de François I., 4°.

d'honneur du Parlement de Dijon. De même Antoine de Vienne étoit quatre fois Abbé, de Molême, de Saint-Seine, de la Ferté, & de Balerne en Franche-Comté. Etant fort gros & malade, il tomba de son lit sur le plancher, & mourut. Pendant le reste du seizieme siecle, ce siége fut rempli par deux Evêques du même nom, oncle & neveu, *Pontus* & *Cyrus de Thiard* : le premier est fameux comme Littérateur. Cyrus ne mourut qu'en 1624.

Châlons met à la tête des hommes illustres qu'elle a produits, *Pierre Abailard*. Il mourut en 1142, & fut d'abord enterré dans le prieuré de Bénédictins de Saint-Marcel de Châlons, où l'on voit encore son tombeau & une fastueuse épitaphe; où il est dit qu'il savoit tout ce qu'on peut savoir : on a conservé ces monumens de la gloire scientifique d'Abailard; mais son corps a été transporté à l'abbaye de Filles du Paraclet, auprès de celui de la tendre & célebre Héloïse. Un autre illustre Châlonnois, enterré dans la cathédrale de Châlons-sur-Saone, est *Saint Julien Balleurre*, qui fut Doyen du Chapitre de cette église, & écrivit des Ouvrages, sur-tout sur la Bourgogne, qui

ſont remplis d'excellentes recherches, & dont je me ſers très-utilement dans ce moment-ci. Il eſt mort en 1593.

L'égliſe cathédrale de Châlons, après avoir été ruinée par les Saraſins, fut rebâtie par Charlemagne au commencement du neuvieme ſiecle ; on imagine bien que ce fut avec aſſez de magnificence, mais elle tomba de vétuſté cinq cents ans après ; on la rebâtit au quatorzieme ſiecle, & les voûtes ne furent finies qu'au quinzieme. Le vaiſſeau de cette égliſe eſt vaſte, mais il eſt obſcur. Le chœur eſt ſéparé de la nef par un jubé très-maſſif. Les chapelles, qui y ſont en grand nombre, le ſont auſſi, & le portail n'eſt pas fini. Il y a un plan pour corriger les défauts de cette cathédrale, & la rendre beaucoup plus belle qu'elle n'eſt. La plupart des chapelles appartiennent aux premieres familles du pays, principalement à celles qui ont eu des Evêques de Châlons. Le Chapitre eſt actuellement compoſé de vingt-cinq Chanoines, à la tête deſquels ſont ſept Dignitaires, dont quatre Archidiacres. Les Chanoines ont mené la vie commune juſqu'au commencement du treizieme ſiecle ; cependant ils n'ont jamais été Moines. L'argenterie que Montbrun, Chef

des Huguenots, emporta du pillage de Châlons, en 1562, monta à la valeur de douze mille écus d'or. On voit dans le chœur de la cathédrale les tombeaux de quelques anciens Comtes de Châlons.

Outre le Chapitre de la cathédrale, il y a dans Châlons une collégiale, dont l'église est dédiée à Saint Georges ; elle l'étoit autrefois, dit-on, à la Sainte Vierge, & anciennement paroissiale. Ayant été brûlée au neuvieme siecle, elle fut rebâtie & dédiée au Saint dont elle porte encore le nom. En 1323, Odard de Bourgogne-Montaigu y établit la collégiale qui est jointe à la paroisse. Elle est composée de dix Chanoines & d'un Doyen, qui est en même temps Curé. Le Duc Eudes IV, cousin du Fondateur de cette église, en fut le bienfaiteur. Il y a eu, parmi les Doyens de cette collégiale, des Ecclésiastiques de la premiere qualité. La nomination des canonicats a été attachée à la Seigneurie de Chagny dans le Châlonnois, qui étoit l'ancienne possession des Montaigu.

L'abbaye de Saint-Pierre de Châlons doit son origine à un ermitage situé au nord de la ville, auprès d'un cimetiere où les premiers Evêques de Châlons avoient été enterrés. *Saint Flavie*, Evê-

que, qui vivoit en 584, fit de l'ermitage une abbaye. Les Sarasins la ruinerent au neuvieme siecle. Elle fut rebâtie à la fin de ce même siecle par l'Evêque *Gilbolde*, qui y établit des Religieux Bénédictins. Cent ans après, elle fut brûlée, & il n'en est resté que quelques grosses tours qui servoient de clocher, de gros murs, & des fossés qui par la suite ont servi à la construction de la citadelle, qui y a été établie dès le commencement du regne de Charles IX. On transporta alors l'abbaye & les Religieux Bénédictins qui l'habitoient, au château de Germole, qui avoit appartenu aux Ducs de Bourgogne, & que le Roi leur abandonna; mais, peu de temps après, les guerres de Religion s'étant élevées, les Bénédictins ne s'y crurent pas à l'abri de la fureur des Huguenots; & ne se croyant en sûreté que dans la ville, ils s'y retirerent chez les Carmes. Au bout de quelques années, l'Abbé de la Ferté leur ayant cédé la maison qu'il avoit dans Châlons, ce fut sur ce terrein qu'ils bâtirent une église & un monastere; les bâtimens furent finis, & l'église bénite en 1580. En 1662, les Religieux de la Congrégation de S. Maur en prirent possession. En 1692, ils commencerent la construction

d'une nouvelle église, qui fut achevée en 1713. On regarde Saint Loup, qui fut depuis Evêque de Châlons, comme le premier Abbé de Saint-Pierre. Son chef est encore conservé dans l'abbaye. Tous les Abbés ont été réguliers jusqu'en 1492, qu'il commença à y en avoir de commendataires, & ils le sont encore. Le revenu n'en est pas fort considérable. Les Evêques de Châlons, en faisant leur entrée, étoient obligés de jurer qu'ils conserveroient les priviléges de l'abbaye de Saint-Pierre.

Il y a encore à Châlons une abbaye de Religieuses Bénédictines, fondée au onzieme siecle, qui n'étoit autrefois qu'un prieuré de Chanoinesses, établi au village de *Lanchard*, entre Saint-Gengoux & Brancion. Ces Dames Chanoinesses vécurent dans cet endroit avec assez de liberté jusqu'au commencement du dix-septieme siecle, que leur maison étant ruinée, elles furent transférées dans Châlons même : ce fut alors qu'elles embrasserent la regle de Saint Benoît, & que cette maison fut érigée en abbaye, & on a continué à placer à sa tête communément des filles de qualité.

On compte quatre paroisses à Châlons ;

mais il n'y en a que deux dans la ville, dont l'une est jointe à la cathédrale, & l'autre à la collégiale de Saint-Georges : il y en a deux autres dans les fauxbourgs de Sainte-Marie & de Saint Jean de Meysel. C'est dans ce dernier fauxbourg qu'est la Commanderie de l'Ordre de Malte, fondée autrefois pour les Chevaliers du Temple. Il y a une cinquieme paroisse qui tient à Châlons, mais qui, étant située dans une isle formée par la riviere de Saone, semble faire une ville à part; elle en a même les priviléges, une Châtellenie, une Justice Royale, & un Corps Municipal indépendant de Châlons. Cette petite ville s'étend par delà l'isle, sur la rive opposée à Châlons. La paroisse doit son origine à un petit oratoire dédié à Saint Laurent, où l'Evêque Saint Gratus, mort au septieme siecle, a été enterré. Cette église paroissiale fut, au neuvieme siecle, changée en prieuré, qui a été uni à celui de S. Marcel, & depuis en a été séparé. L'église priorale & paroissiale est réduite à présent à si peu de chose, qu'on est obligé de faire l'Office dans celle des Cordeliers de Châlons, qui sont sur cette paroisse, aussi bien qu'un hôtel-dieu assez considérable. On compte plus

de douze cents personnes dans la paroisse ou petite ville de Saint-Laurent. Les Ducs y faisoient autrefois battre monnoie, & on y a tenu un Concile, les Etats Généraux du Duché, & une espece de Parlement ambulatoire, qui servoit pour les pays d'outre Saone, c'est-à-dire, pour la partie du Duché qui étoit par delà ce fleuve, & qui comprenoit, entre autres, la partie du Châlonnois, que l'on appelle encore communément *Bresse Châlonnoise*. Les Cordeliers qui sont à Saint-Laurent, n'ont été fondés qu'en 1452, par un Officier de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, aidé des libéralités de ce Prince. Le siecle suivant, ce couvent essuya de grands dommages de la part des Huguenots, qui le pillerent, ensuite de celle des Ligueurs, qui prétendirent qu'il étoit nécessaire d'en abattre les plus beaux bâtimens, & que cette destruction étoit nécessaire pour la garde de Saint-Laurent : enfin il a été ruiné par un incendie & par différentes inondations de la Saone ; mais, dans ce siecle-ci, on l'a entiérement rétabli.

On voit dans l'église de ce couvent, le tombeau d'un Moine qui en avoit été Gardien, & étoit assurément d'une naissance illustre, puisqu'il étoit, dit l'Historien,

rien, de Châlons, frere unique d'Alphonse V, Roi de Portugal. On ne sait par quel hasard il vint jusqu'à Châlons pour faire ses vœux dans ce couvent, en 1481 ; mais ce que cet Auteur assure, c'est que son frere étant mort sans enfans, on vint lui offrir la couronne qui lui appartenoit de droit : il la refusa ; la Reine douairiere sa mere étant accourue pour le persuader, il ne voulut jamais se rendre à ses instances. Cette malheureuse Princesse, désespérée, se retira & alla mourir chez les pauvres Cordelieres de Sainte Claire d'Auxonne, où elle est enterrée ; & le Pere Jean n'accepta de tous les trésors du Portugal, que ce qui étoit nécessaire pour décorer l'église des Cordeliers de Sainte-Croix-lès-Châlons. Malgré les pillages des Huguenots, on voit encore des restes de cette magnificence au grand autel & dans la chapelle où ce pauvre Prince est enterré, dans un sépulcre de marbre noir. Il est mort en 1525, revêtu, comme je l'ai dit, du titre de Gardien, dont apparemment il ne faisoit aucunes fonctions ; car, comment refuseroit-on de se charger du bonheur d'un grand peuple, pour gouverner & moriginer avec soin vingt-cinq ou trente Moines mendians ?

Le couvent des Carmes de Châlons fut établi en 1324 ; mais leur maison ayant été brûlée, ils la rebâtirent en 1362, hors de la ville, dans le fauxbourg de Saint-Jean de Maysel, où il y avoit des halles, qui furent converties pour eux en église. Elle a souffert, comme les autres de Châlons ; mais enfin elle a été rebâtie par la libéralité de la famille de Théfut, ancienne dans Châlons, qui a passé dans le Parlement de Dijon, & subsistoit encore il n'y a pas long-temps. On voit dans l'église des Carmes de grandes preuves de la libéralité de ces Messieurs, & d'une autre famille encore plus noble, dont le nom étoit *Malain*, & qui portoit cette devise remarquable : *Vive l'honneur ! & mourons pauvres.* On montre dans cette église la sépulture du fameux Desbarreaux : l'on sait qu'il fit long-temps profession d'être Athée, ou du moins anti-Chrétien, mais qu'il se convertit, & fit ce beau Sonnet, dont le premier vers est : *Grand Dieu ! tes jugemens sont remplis d'équité*, &c. : quoiqu'il fût de Paris, d'une famille du Parlement, il voulut se retirer à Châlons, & y mourut en 1673.

Les Minimes n'ont été établis à Châlons qu'en 1595 : on voit dans une cha-

pelle de leur église le tombeau de MM. d'*Uxelles*, dont le nom étoit *Dublé*. Je crois que cette famille est éteinte, & que le Maréchal d'Uxelles, qui vivoit encore sous la régence, en a été le dernier. L'ancienne devise qu'on lit encore sur leur tombeau, est : *En tout temps il faut du blé*. Ce sont ces mêmes Messieurs d'Uxelles, qui ont établi, en 1604, les Capucins à Châlons. Les Carmelites datent de 1610, les Jacobines de 1621, les Ursulines de 1624, & les Dames de Sainte Marie de 1636.

Je crois avoir déjà dit que le plus ancien hôpital de Châlons subsistoit au neuvieme siecle, & fut établi dans une chapelle construite dès le temps de Saint Agricole, un des premiers Evêques de Châlons ; il étoit près du pont. Il y avoit plusieurs autres hôpitaux, léproseries & établissemens pieux dans la ville, qui ont tous été réunis sous la même administration, dans le dix-septieme siecle ; mais le principal de ces établissemens est l'hôtel-dieu du fauxbourg ou petite ville de Saint-Laurent. Il est desservi par des Sœurs : il y a d'ailleurs dans la ville des Sœurs Grises pour le soulagement des malades, & des Noires pour

l'instruction des petites filles. Le Séminaire de Châlons ne date pas de plus haut que 1625, & est dirigé par les Peres de l'Oratoire. Le collége fait remonter son origine jusqu'en 1559. Pendant cent soixante ans, depuis 1604, il avoit été entre les mains des Jésuites, qui avoient fait mettre sur la porte cette devise : *Religioni & bonis Artibus.*

Le prieuré de *Saint-Marcel*, le seul qui subsiste de tous ceux qui étoient autrefois établis à Châlons, a eu pour Fondateur, en 577, le Roi Gontran, en conséquence d'un songe qui indiquá à ce Monarque un trésor caché en terre: le trésor fut effectivement trouvé, & servit à bâtir l'église & le monastere, érigé d'abord en abbaye, & réduit en simple prieuré de l'Ordre de Cluni. Gontran lui fit de grands présens, entre autres, un ciboire d'or, & une superbe châsse pour le corps de Saint-Marcel: cette châsse a été encore embellie par Jean Rollin, Evêque de Châlons, qui avoit été Prieur commendataire de Saint-Marcel. Le Roi Gontran fut enterré dans cette église, & l'on y a vu son tombeau jusqu'à ce que les Huguenots, ayant à leur tête le fameux Montbrun, pillerent

ce monastere comme tous les autres de Châlons : alors ce tombeau royal fut détruit, aussi bien que ceux de Saint Désiré & de Saint Sylvestre, Evêques de Châlons. La châsse de Saint Marcel fut sauvée seule, comme par miracle. On y voit encore le tombeau de Saint Agricole dans une petite chapelle. L'abbaye de Saint Marcel reçut en différens temps de grands dons, tant des Princes que des Evêques, sur-tout tous les droits de plusieurs ponts sur la Saone, que l'on appeloit les *Orlans*, & qui sont à présent détruits. Les Religieux avoient aussi des terres & une Justice : ils ont été long-temps en assez grand nombre dans ce monastere ; mais les guerres civiles & de Religion l'ont réduit, comme je l'ai dit, à l'état d'un simple prieuré.

La citadelle, dont j'ai parlé, subsiste depuis 1563, & a été augmentée en 1671 & 1672, avant que la Franche-Comté fût assurée à la France : elle a cinq bastions & quelques ouvrages avancés ; ce fut en même temps que l'on fortifia le fauxbourg ou la petite ville de Saint-Laurent, & que l'on enferma dans la ville les fauxbourgs de Saint-Jean de Maysel & de Saint André.

Ce n'eſt que depuis 1696 qu'il y a un Préſidial à Châlons ; il eſt uni au Bailliage ainſi que la Chancellerie : ces Juriſdictions & toutes les autres s'aſſemblent dans un hôtel, ſur une place qu'on appelle *du Châtelet* ; il n'y a que la Mairie & l'Echevinage auquel la Police de la ville eſt réunie, qui ont leur ſiége à l'hôtel-de-ville. Le Maire de Châlons tient le quatrieme rang dans les Etats de la province ; cependant, ce n'eſt que depuis 1561 que cette ville a un Maire. Depuis 1477, les habitans jouiſſent des plus beaux priviléges, exemptions de taille, permiſſion de poſſéder des fiefs dans le Charolois ſans payer de droits, & d'y chaſſer à cor & à cri, &c.

Il ſe tient tous les ans deux grandes foires dans Châlons : elles étoient autrefois très-fréquentées, mais elles ſont un peu tombées. On trouve encore quelques antiquités dans cette ville, reſtes d'un plus grand nombre qui ont été détruites lorſqu'on a élevé les fortifications pour la défendre contre les ennemis. Ce qu'on y remarque de plus intéreſſant, ce ſont les hôtels des anciens Princes & Seigneurs qui y ont fait leur ſéjour. On prétend que le Roi Gontran & l'Empereur Charles

le Chauve ont logé dans l'hôtel qu'on appelle *le Châtelet*, & qui étoit leur palais. On montre deux tours, dont l'une est un reste de l'hôtel des Seigneurs de Damas, & l'on croit que la Vicomté de Châlons y étoit attachée : l'autre tour faisoit partie de l'hôtel des premiers Ducs de la Maison de Bourgogne. Dans la rue S. Georges, que l'on appelle, à cause de cela, la *rue des Nobles*, on fait voir l'hôtel qu'occupoit Pierre le Goux, Chancelier du Duc de Bourgogne en 1453 ; celui des Barons de Sennecé, où l'on voit les armes de Baufremont ; celui du Chancelier Rollin, qui a passé ensuite aux Seigneurs de la Baume-Montrevel ; enfin ceux des Abbés de Cluni, de Tournus & de Saint-Pierre de Mâcon, des Seigneurs de Brancion & d'Uxelles.

De nos jours, Châlons s'embellit beaucoup : les maisons, qui étoient de bois, se bâtissent en pierre ; les rues se décorent, les promenades se multiplient, & paroissent très-agréables. Il y a cependant un grand défaut dans cette ville : l'air n'y est pas tout-à-fait pur ; & l'eau de la Saone, qui y est si belle & rend Châlons si commerçant, ayant un cours très-lent, n'est point potable, & il faut

avoir recours à celles de puits & de citernes : on s'occupe maintenant à en faire venir avec plus d'abondance de Givri.

La Saone inonde souvent Châlons & ses environs, & laisse un limon gras qui fertilise les terres, mais dont les vapeurs ne sont pas salubres.

Passons aux petites villes qui font partie du Charolois. Il faut regarder comme la principale celle de *Seurre*, qui est dans une situation très-agréable, sur le bord de la Saone, entourée de tous côtés de belles & grandes prairies ; d'ailleurs la ville est très-petite, & n'a qu'une demi-lieue de tour, y compris trois fauxbourgs & le parc qui tient au château : elle étoit autrefois fortifiée ; mais Louis XIV, après la conquête de la Franche Comté, en a ordonné la démolition : elle a conservé tous les honneurs de ville fermée, & son Maire est le douzieme de ceux qui ont séance aux Etats de Bourgogne. Elle n'a qu'une seule paroisse, mais deux couvens d'hommes, Augustins & Capucins ; autant de filles, Ursulines & Cordelieres de Sainte Claire, un hôpital, & un petit collége. Ce fut en 1619 qu'elle fut érigée, sous le nom de *Bellegarde*, en Duché-Pairie, pour Roger de S. Lary, Grand Ecuyer de France, qui

prit le nom de Duc de Bellegarde. Ce Seigneur vécut long temps, mais il n'eut point d'enfans ; & Seurre, ayant repris son ancien nom, a passé dans la Maison de Condé, & a été le partage de Mademoiselle de Charolois, qui l'a laissé à M. le Prince de Conti son neveu : depuis peu, cette belle Terre a été vendue. L'église paroissiale, quoiqu'ayant été souvent brûlée, est à présent assez belle. Les deux couvens d'hommes, & celui des Ursulines, n'existent que du dix-septieme siecle ; mais celui des Clairistes est du quinzieme. Les plus anciens Seigneurs de Seurre étoient de l'illustre Maison de Vienne : le château, qui avoit été bâti par le Duc de Bellegarde, favori de Louis XIII, fut beau & bien entretenu jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'en 1646 : le Duc étoit alors âgé de quatre-vingts ans ; depuis, pendant cent ans, ce château ayant été totalement abandonné, étoit très-dégradé ; mais le nouveau Seigneur en a bâti un dans le goût moderne, digne de la belle situation dans laquelle il se trouve placé. L'origine de la Mairie remonte à l'an 1278 ; & les privilèges de la ville sont dûs à Philippe de Vienne, Seigneur de Saint-Georges près de Seurre. L'ancienne devise de la ville

eſt *loyale & sûre*, qui, ſuivant la vieille orthographe, s'écrit *ſeurre*. Dans les guerres des quinzieme & ſeizieme ſiecles, elle a été pluſieurs fois priſe, repriſe, aſſiégée, défendue, fortifiée : aujourd'hui elle eſt bien à couvert de tous ces accidens. Il y a à Seurre un pont de bois ſur la Saone, qui a été pluſieurs fois emporté, rétabli, & qui eſt un grand paſſage du Duché de Bourgogne en Franche-Comté. A un quart de lieue de Seurre, eſt le village de *Saint-Georges*, fameux par la confrérie de Gentilshommes, établie, au quatorzieme ſiecle, dans l'égliſe des Auguſtins qui étoient à Saint-Georges, & tranſportée depuis à Seurre même. Ce furent les Sires de Vienne, Seigneurs de Seurre & de S. Georges, qui établirent cette confrérie ; il falloit faire preuve de quatre races pour y être reçu : on a la liſte des Chevaliers reçus dans cette confrérie, depuis 1472 juſqu'au milieu du ſeizieme ſiecle. Le premier Chef connu fut Guillaume de Vienne, Chevalier de la Toiſon d'or, lors de l'inſtitution de cet Ordre, & qui avoit pris pour ſa deviſe, *Saint-Georges au puiſſant Duc.* Les troubles & les guerres de Religion firent abandonner Seurre aux Confreres de Saint-Georges, d'autant

plus que la Maiſon de Vienne perdit alors cette Seigneurie ; mais cette confrérie n'eſt point abſolument éteinte : elle s'eſt retirée en Franche-Comté, & s'aſſemble actuellement aux Carmes de Beſançon. J'aurai occaſion d'en parler en traitant de la Franche-Comté.

La famille des Boſſuet eſt originaire de Seurre, & l'on trouve dans les regiſtres de la ville, qu'un Boſſuet fut reçu Bourgeois de Seurre en 1460, & que les frais de ſa réception lui couterent quatre livres & ſix blancs.

Verdun eſt encore dans une plus belle ſituation que Seurre, au confluent du Doux & de la Saone. On prétend que cette ville eſt très-ancienne, & qu'elle étoit connue du temps de Jules Céſar, qui y campa, & y établit des Légions entre le Doux & la Saone, dans un terrein fortifié d'un foſſé, qui, communiquant d'une riviere à l'autre, formoit une iſle. Tout le terrein des environs eſt gras & fertile, rempli de terres labourables & de prairies ; mais il eſt ſujet à être inondé par les deux rivieres. Ainſi la ville, proprement dite, eſt toute entiere dans une iſle ; mais on trouve, de l'autre côté du Doux, un fauxbourg que l'on nomme de *Saint-Jean*, encore plus fréquenté, plus

commerçant & plus riche que la ville. Cependant il n'y a qu'une paroisse pour l'un & pour l'autre. Il se tient tous les ans, au mois d'Octobre, une foire à Verdun, qui dure quinze jours, & est fort fréquentée.

Les premiers Seigneurs de Verdun que l'on connoisse, étoient cadets des Comtes de Châlons. Ils subsisterent jusqu'au quatorzieme siecle, que les Ducs de Bourgogne acheterent cette Terre, ou du moins la plus grande partie: nos Rois en ont aliéné une portion, & l'ont inféodée à des Seigneurs, par qui elle est venue à M. le Marquis de Pons, descendant de l'illustre Maison des Sires de Pons en Saintonge, il la possédoit encore de nos jours. On voit à Verdun les ruines de l'ancien château des premiers Seigneurs, indépendamment d'un autre de pur agrément, qui a été bâti par les derniers tout-à-fait à la moderne. On trouve encore dans les environs de Verdun de grandes preuves de son antiquité, des urnes, des médailles, des ossemens, &c.

En l'an 1014, sous le Roi Robert, on convoqua un Concile & un Parlement à Verdun. Pendant les guerres des quinzieme & seizieme siecles, ce poste

a été souvent pris & repris ; enfin, depuis la conquête de la Franche-Comté, cette ville est parfaitement à couvert des horreurs de la guerre, & on a également élevé de grandes digues, pour la mettre à l'abri des inondations de la Saone & du Doux.

Les trois petites villes de *Louans*, de *Cuizeaux* & de *Cuizery*, sont dans la Bresse Châlonnoise, c'est-à-dire, la partie du Bailliage de Châlons, qui est par delà la Saone. Louans n'est point du diocese de Châlons ; il étoit autrefois de celui de Lyon, & est à présent de Besançon. Il a appartenu à l'abbaye de Tournus, que les Sires de Vienne engagerent, ou plutôt forcerent les Religieux à leur céder. Il y a une petite collégiale, qui est jointe à la paroisse : elle fut fondée par les Seigneurs de Vienne au quatorzieme siecle ; mais elle n'est pas riche. Depuis le dix-septieme siecle, il y a des Cordeliers, un hôpital, & un petit collége. Les habitans tiennent leurs franchises & leurs priviléges de Hugues de Vienne-d'Antigny, qui étoit Seigneur de Louans au treizieme siecle. De la Maison de Vienne cette Terre a passé dans celle de Hochberg-Neufchatel, & dans celle d'Orléans-

Longueville. A la mort de Madame la Duchesse de Nemours, en 1700, elle fut vendue, & érigée en Comté en 1724, & appartient aux héritiers de M. Gagnes, Marquis de Périgny, mort l'année derniere : c'est une Terre considérable ; il paroît, par les monumens d'antiquité que l'on trouve dans ses environs, qu'elle étoit connue du temps des Romains. Le château que MM. de Vienne y avoient, étoit fort, & a été plusieurs fois assiégé pendant les guerres des quatorzieme & quinzieme siecles. La ville a souffert pendant celles du seizieme, & même du dix-septieme, avant la conquête de la Franche-Comté. Actuellement elle est petite, mais peuplée pour son étendue, & commerçante : on y compte près de trois mille habitans. La ville est sombre, parce que les toits des maisons sont avancés, & qu'on peut aller par-tout à couvert ; mais on a ménagé autour des promenades : elle est située sur la Seille, qui a été autrefois navigable jusqu'à cet endroit, & ne l'est plus ; dans le siecle dernier & dans celui-ci, on a entrepris de rétablir cette navigation, ce qui auroit été très-avantageux pour cette petite ville. Malheureusement pour elle, ces pro-

jets n'ont point été ſuivis. La famille de la Michodiere, qui tient un rang conſidérable dans la Magiſtrature à Paris, eſt originaire de Louans.

Cuizeaux étoit auſſi autrefois du dioceſe de Lyon, & eſt à préſent de celui de Saint-Claude en Franche-Comté, qui n'a été érigé que dans le ſiecle préſent. L'égliſe, la ſeule de la ville, eſt belle & grande; elle eſt en même temps paroiſſiale & collégiale. Le Chapitre eſt actuellement compoſé de trois Dignitaires, dont un eſt Curé, & de quatre Chanoines. La ville de Cuizeaux appartenoit autrefois à la Maiſon de Châlons: elle a depuis paſſé, par acquiſition, dans celle de Condé, & a été vendue, de nos jours, à de très-ſimples particuliers; elle eſt cependant une des anciennes Baronnies du Châlonnois. Cette ville a beaucoup ſouffert, à différentes fois, pendant les guerres, par des incendies & des maladies épidémiques; cependant elle paroît s'être relevée, & contient actuellement plus de quinze cents habitans: c'eſt la patrie de Guillaume Paradin, Hiſtorien de Bourgogne, mort en 1590. J'ai beaucoup profité, dans cet article-ci, de ſa Deſcription & de ſes Annales de Bourgogne, imprimées en 1566, quoi-

que cette histoire ne soit pas poussée plus loin que l'an 1482. Au seizieme siecle, il y avoit auprès de Cuizeaux une abbaye de Bernardins, nommée *le Miroir*. Elle avoit pour Fondateurs les Seigneurs de Coligny & de l'Aubepin, de deux illustres Maisons en Bourgogne & en Franche-Comté. En 1610, l'Abbé de Cîteaux obtint que cette petite abbaye seroit unie à la Mense abbatiale de son Chef d'Ordre.

Cuizery est du diocese de Châlons. Il a un petit chapitre joint à sa paroisse, & dont le Doyen a séance aux Etats de Bourgogne. Le Maire y a aussi place à son tour. Cuizery souffrit beaucoup pendant les guerres de Religion, & avant la conquête de la Franche-Comté; il s'est à présent bien rétabli, & est du Domaine du Roi, mais engagé.

Les principaux bourgs du Châlonnois sont *Chagny*, une des anciennes Baronnies du Duché de Bourgogne, que le Duc Eudes III donna, pour ainsi dire, en apanage à Alexandre de Bourgogne-Montaigu, son fils cadet. Il se fait dans ce bourg un grand commerce de vins; c'est un grand passage, étant à moitié chemin de Beaune à Châlons.

Le bourg de *Givry* est peut-être le plus

plus beau de tout le Châlonnois; les vins qui croissent aux environs, sont les meilleurs du pays. Le bourg est entouré de murailles & de fossés; il a quatre rues, dont chacune d'elles aboutit d'un bout à une porte, & de l'autre à une place carrée, au milieu de laquelle est une jolie fontaine. Cette Terre a appartenu autrefois à de grandes Maisons, telles que celles de Vienne, de Beaufremont, & de Foix-Candale. A la fin du siecle dernier, elle a été vendue à une famille de la Magistrature de Dijon. *Sennecey* est un bourg avec un beau château, entre Châlons & Tournus; mais il n'est point paroisse, & dépend de celle de Saint-Julien, qui est voisine; cependant il y a un Chapitre, ou du moins un Corps de Chapelains qui est attaché au château, qui est très-beau, & fut bâti dès le quinzieme siecle, par Jacques de Thoulongeon, qui étoit devenu héritier de cette Terre par sa mere, derniere de la Maison de Sennecey. Ce Seigneur n'ayant point eu d'enfans, sa sœur, mariée dans la Maison de Beaufremont, & les descendans de celle-ci l'ont possédée pendant environ deux cents ans. Le Comte de Fleix en hérita, en épousant Marie de Beaufremont, héritiere

de sa branche; enfin elle a passé à MM. d'Ailly de Picardie, &, il y a quelques années, à MM. Olivier de Senozan. La devise des anciens Seigneurs de Sennecey étoit en latin; c'est proprement un rébus, mais il est noble & ingénieux; le voici: *In virtute & in honore senesce*, c'est-à-dire, il faut vieillir avec gloire & vertu. Il n'y a dans le Bailliage de Châlons, mais hors de cette ville & des environs, que les deux abbayes de la *Ferté* & de *Maizieres*. La premiere est, comme je l'ai déja dit plusieurs fois, la premiere Fille de Cîteaux. Elle fut fondée en 1113, & est toujours restée réguliere, riche, & en très-bon état, tant pour l'église que pour les bâtimens. Elle est au milieu de la forêt de Bragny, qui l'entouroit autrefois de si près, que le lieu étoit triste & disgracieux; mais ce qui entoure plus immédiatement l'abbaye ayant été rendu fertile, la situation paroît aujourd'hui plus agréable sur le bord de la petite riviere de Grône. Au commencement du quinzieme siecle, on a fortifié cette abbaye, & ces fortifications ont paru néçessaires à conserver, jusque vers 1680, qu'après la conquête de la Franche-Comté, on a comblé les fossés, supprimé les ponts-

levis, & rendu ainsi l'aspect de l'abbaye bien moins triste. Le vaisseau de l'église, qui subsiste depuis l'an 1210, est un des plus grands & des plus beaux de Bourgogne; il est très-orné, & on a travaillé à l'embellir jusqu'à nos jours. Au commencement de ce siecle, on a relevé tous les tombeaux qui étoient tant dans l'église que dans le cloître, & on les a mis en honneur. Les principaux de ces tombeaux sont ceux de Pierre, Archevêque de Tarentaise, qui fut un des premiers Abbés de la Ferté, & qui a été le premier Bernardin élevé à la dignité épiscopale; de quatre Evêques de Châlons, d'un de Mâcon, & d'un de Carlisle en Angleterre, ami & compagnon d'exil de Saint Thomas de Cantorbéry; d'Alix de Châlons, insigne Bienfaitrice de cette abbaye, & ceux de deux Seigneurs de Damas-Marsilly. Ce n'est que de ce siecle-ci qu'on a placé à la Ferté, dans une belle galerie faite exprès, une bibliotheque, qui est devenue riche & nombreuse par les acquisitions & les dons que les Religieux & plusieurs Bienfaiteurs se sont empressés d'y faire pour l'augmenter.

Maizieres est aussi une abbaye de Bernardins, & une des trente Filles ou Co-

lonies de la Ferté; elle n'eſt qu'à une lieue & demie de Beaune, ſur la petite riviere de la Dehune. Elle fut fondée, en 1132, par un Seigneur nommé *Falco-dereon*, & reçut d'ailleurs de grands bienfaits de la Maiſon de Vergi, de celle de Damas, du Duc de Bourgogne, Hugues III, &c. Elle étoit riche & belle avant que les Huguenots la pillaſſent au ſeizieme ſiecle; mais ayant été alors ravagée, elle étoit tombée dans le plus triſte état, lorſque la réforme y ayant été miſe, les Bernardins réformés ſe ſont occupés ſi férieuſement de ſon établiſſement, qu'elle eſt aujourd'hui en très-bon état. Elle vaut encore ſept ou huit mille livres à l'Abbé commendataire.

L'Auxois. La quatrieme partie du Duché de Bourgogne eſt l'*Auxois*, qui prend ſon nom de la ville d'*Alexie*, autrefois ſi fameuſe, & dont le ſiége, formé par Céſar, eſt ſi mémorable dans l'Hiſtoire de cet Empereur Romain, Conquérant des Gaules. Les foibles reſtes de cette ville ne ſont plus qu'un bourg nommé *Alize-Sainte-Reine*; j'en parlerai.

L'Auxois, preſque tout entier du diocéſe d'Autun, ſe ſubdiviſe en quatre

Bailliages Royaux & autrefois Ducaux, qui sont ceux de *Sémur*, d'*Avallon*, d'*Arnay-le-Duc*, & de *Saulieu*. En commençant par le premier, *Sémur*, qui en est la capitale, prétend à une haute antiquité, car un de nos vieux Auteurs en fait remonter l'origine jusqu'à l'Hercule Gaulois qui forma un établissement dans les Gaules, deux cent trente-huit ans avant J. C. En conséquence de cette prétention, il y a encore à Sémur une tour que l'on appelle la tour d'*Hercule*; mais l'opinion la plus raisonnable est qu'elle a été formée des débris d'Alize, & est devenue ainsi la capitale du canton auquel Alize avoit donné son nom. On éleva un château ou forteresse à Sémur; il devint le lieu de la plus grande défense de tout le pays, &, dès le huitieme siecle, il y avoit un Comte, mais qui étoit à vie, & non héréditaire. Le Roi de Bourgogne Sigismond donna à l'abbaye d'Agaune, ou de Saint-Maurice, en Valais, d'assez grands biens près de Sémur. Les Moines d'Agaune envoyerent en conséquence une Colonie à Sémur, & le prieuré de Saint-Jean de cette ville fait remonter son origine jusqu'à cette époque, au sixieme siecle. Ce prieuré est aujourd'hui

habité par des Chanoines réguliers, dits Génovéfains. L'église fut dédiée à Saint Maurice jusqu'à ce qu'au douzieme siecle elle fut rétablie par le Duc Eudes III, qui la déclara chapelle de son château de Sémur, & la fit dédier à Saint Jean; en même temps il l'enrichit, & la dota de nouveau : cependant, pour reconnoître son ancienne dépendance de Saint Maurice en Valais, les Chanoines réguliers ont long-temps porté le camail rouge, & ne l'ont quitté que lorsqu'ils ont été unis à la Congrégation de France ou de Sainte Génevieve, en 1675. Le Prieur seul en a conservé l'usage. Le second prieuré de Sémur, à présent collégiale, est devenu plus considérable que le premier; il a été fondé par Robert, premier Duc de Bourgogne de la Race de Hugues Capet, en pénitence d'un meurtre affreux qu'il avoit fait commettre : ce Duc y fut enterré en 1075. Le prieuré de Sémur devint si riche, que presque tous les habitans de Sémur & des environs étoient serfs du Prieur ou du Duc de Bourgogne, en qualité d'Avoué, ou Défenseur du prieuré. Au milieu du treizieme siecle, les Avoués & le Prieur consentirent d'affranchir leurs serfs, & leur accorderent des Lettres de Com-

munes, en se bornant à une redevance par chaque maison & famille. Bientôt l'autorité des Ducs, qui étoient d'ailleurs maîtres du reste de l'Auxois, fit disparoître celle des Prieurs de Sémur. Ces Princes firent bâtir une maison de chasse & de plaisance à Sémur, sur un roc escarpé hors du château. C'étoit principalement à la chasse au vol, ou au faucon, que cette maison étoit destinée. Lors des premieres irruptions des Anglois en France, on fut obligé de fermer la ville de murs, le château ayant été jusqu'à ce moment la seule fortification.

Sémur souffrit beaucoup dans les guerres du quatorzieme siecle, aussi bien qu'au quinzieme, lorsque le Royaume fut partagé par les factions d'Orléans & de Bourgogne. Cette ville fut presque totalement réduite en cendres en 1478. Cependant, en 1493, les Etats-Généraux de la Province y furent assemblés. Dans le temps de la Ligue, elle se déclara hautement pour Henri III & Henri IV; & il s'y tint, en 1590 & 1592, de petits Etats, composés de ceux des trois Ordres qui étoient restés fideles à leur Prince légitime, & un Parlement composé de même, qui ne rentra dans Dijon qu'en 1595.

L'église collégiale de Sémur, qui subsiste à présent, est celle de cet ancien prieuré, autrefois si riche & si puissant dans la ville ; il n'a été converti en chapitre qu'en 1731. C'est d'ailleurs la seule paroisse de la ville, qui est divisée en trois parties, que l'on appelle le *Château*, le *Donjon*, & le *Bourg*. Les deux premieres sont fortifiées ; dans les murailles du château, on a pratiqué des tours de quinze en quinze pas. Malgré cela, c'est une assez mauvaise fortification ; la promenade des remparts est agréable, & en belle vue. Les Ducs y entretenoient autrefois un Châtelain & une garnison. Le donjon n'est fortifié que de quatre tours très-hautes & très-fortes ; la principale s'appelle *Lourdaut* ; c'est une masse énorme ; on croit qu'elle fut bâtie au quatorzieme siecle. Le bourg, qui n'est entouré que d'une simple muraille, est la partie de la ville la plus grande & la plus peuplée, où demeurent les principaux habitans. C'est là que se tiennent les séances des Tribunaux, consistant dans le Bailliage, établi par les Ducs dès le treizieme siecle, & le Présidial qui y a été joint en 1696. Il renferme aussi l'église collégiale, dont le bâtiment

eſt encore le même que fit conſtruire le Duc Robert en 1075, preuve de ſa ſolidité ; il eſt d'une grande longueur, ayant plus de deux cents pieds, mais beaucoup trop étroit en proportion. Quoiqu'on ſache que le Duc Robert y ſoit enterré, on n'y voit point ſon tombeau, & l'on ſoupçonne qu'il fut placé ſous le petit portail à gauche, d'autant plus qu'on remarque parmi les ornemens de cette porte ſa ſtatue, & celle d'Elie de Sémur en Briennois, ſon épouſe, & dans les bas-reliefs quelques figures qui dénotent le genre de mort de Dalmace, pere de cette Princeſſe, que ſon gendre fit cruellement aſſaſſiner. On voit enſuite le Duc Robert donnant ſes ordres pour la conſtruction d'une égliſe, & tout auprès le même Duc paſſant le Styx dans la barque à Caron, accompagné d'un Moine qui le garantit du Diable, prêt à l'enlever : le grand portail eſt auſſi orné de beaucoup de figures, mais moins ſingulieres & moins intéreſſantes.

Tant que le prieuré a ſubſiſté, il a paſſé pour un très-bon bénéfice ; le Prieur étoit de l'Ordre de Saint-Benoît, & à la nomination de l'Abbé de Flavigny, qui conſerve encore la collation à la place de Doyen du Chapitre, compoſé de deux au-

tres dignités, & de neuf prébendes. On prétend conserver dans cette église une relique bien singuliere; c'est l'anneau de mariage que Saint Joseph donna à la Sainte Vierge. Genebrard, un des plus savans hommes du seizieme siecle, Religieux Bénédictin, Professeur en Langue Hébraïque, Prieur de Sémur en Auxois, nommé Archevêque d'Aix par le Duc de Maïenne, chassé par Henri IV, & qui revint mourir à Sémur, soutenoit l'authenticité de cette relique.

La ville de Sémur est presque entiérement entourée par la riviere d'Armançon, qui coule dans un vallon étroit, & dont les bords sont fort escarpés du côté de la ville. On ne peut y aborder qu'en passant sur un pont qui donne entrée au fauxbourg *des Carmes*, l'un des six qui entourent la ville; ce pont est actuellement de pierre, & d'une seule arche. Les Carmes, maintenant établis dans ce fauxbourg, l'avoient été dans la ville en 1352, mais ils n'y resterent pas long-temps; on fut obligé de prendre leur église & leur maison, lorsqu'on la fortifia, & on les plaça où ils sont à présent. On leur avoit construit, au commencement du quinzieme siecle, une maison & une église qui étoient

belles; mais elles furent brûlées & pillées à la fin de ce même siecle, par les troupes de Louis XI. Au dix-septieme, on chargea les Carmes de l'administration d'un petit collége qui subsiste encore. Dans le même fauxbourg, sont des Ursulines, depuis 1631, dont la Communauté est nombreuse. Le second fauxbourg est celui *des Bordes*, où sont placés les Capucins, qui ont un très-beau couvent, établi depuis 1634: le troisieme s'appelle le *Bourg-Voisin*, où est le couvent des Jacobines, tirées de celui de Dijon dès 1518; le quatrieme, celui des *Vaux*, où sont les Minimes, établis en 1604. C'est aussi dans ce même fauxbourg qu'est l'hôpital, composé de différentes fondations, dont les plus anciennes sont des douze & quatorzieme siecles: le cinquieme fauxbourg porte le nom *des Chaumes*, & le sixieme celui des *Peres Puiseaux*; ils sont petits, & ne contiennent rien de remarquable.

Sémur a produit plusieurs Savans, dont les plus illustres sont *Bénigne Saumaise*, qui fut Conseiller au Parlement de Dijon, & mourut âgé de quatre-vingts ans, en 1640. Son fils, Claude Saumaise, fut encore plus érudit: il fit

des Commentaires sur la plupart des Auteurs Latins, & poussa ses recherches jusqu'à un point excessif. *Charles-Févret*, né à Sémur en 1584, & dont la famille subsiste encore avec distinction en Bourgogne, fut le plus savant & le plus illustre Avocat de son temps; il est particuliérement connu par son *Traité de l'Abus*. Il appaisa une sédition qui s'étoit élevée à Dijon, sous le nom ridicule de *Lanturelu*; il demanda pardon au Roi pour les coupables en termes si touchans, qu'il lui tira des larmes des yeux : le Monarque accorda la grace demandée, & voulut que la hârangue de cet éloquent Avocat fût imprimée.

La ville de Sémur est fondée sur un rocher de granit rouge, susceptible de poli, comme le marbre; les environs sont fertiles en blé & en vin, & il y a autour une jolie forêt.

La petite ville de *Flavigny* est la seconde du Bailliage de Sémur en Auxois; elle ne contient à présent guere plus de mille à douze cents habitans; mais on sait qu'elle a été autrefois bien plus considérable. Comme elle est à l'écart des grandes routes, le commerce ne consiste guere que dans les

vins des environs, qui sont très-bons quand ils sont gardés. Mais la dîme sur cette denrée & sur toutes les autres est très-forte; elle appartient à l'Abbé de Saint-Pierre de Flavigny, qui est Seigneur de la ville & de plusieurs villages des environs : encore cet Abbé s'est-il beaucoup relâché de ses droits, car tous les habitans étoient mortaillables de son abbaye ; il exerçoit sur eux les droits les plus onéreux. En 1246, l'Abbé Nicolas les affranchit, malgré les réclamations du Grand Prieur du monastere. La ville est bien plus ancienne que l'abbaye, comme on en a la preuve par les monumens des Romains que l'on trouve en creusant à Flavigny, & dans les environs; ce sont des statues de Divinités païennes, des inscriptions qui indiquent qu'il y avoit des Temples qui leur étoient dédiés.

Entre Flavigny & Alize, on trouve une montagne que l'on appelle le *Mont Druau*, certainement du nom des Druïdes. Au douzieme siecle, le Duc Eudes permit à l'Abbé & aux habitans de clore leur ville de murailles; mais en même temps il s'en assura la souveraineté. Au quatorzieme, les Commissaires de Philippe le Hardi, pour

rendre la ville plus susceptible de défense, la rétrécirent infiniment. A l'extinction des Ducs de Bourgogne, les troupes de Louis XI s'en emparerent, non sans y causer de grands dommages. A la mort d'Henri III, elle se déclara pour Henri IV, & le Parlement Royaliste y resta jusqu'en 1592. Alors il arriva quelques troubles qui forcerent ce Parlement à se retirer à Sémur.

Il n'y a à Flavigny qu'une paroisse, dont l'Abbé est Curé primitif; un couvent d'Ursulines, fondé en 1633; un hôpital établi au treizieme siecle; & enfin la fameuse abbaye, dont quelques Auteurs font remonter l'origine jusqu'en 601, mais qui, dans le fond, ne fut fondée que cent vingt ans après, par un Seigneur du pays, nommé *Vidrade* ou *Varre*, qui en fut le premier Abbé. Elle fut dédiée à *Saint Preject*, vulgairement appelé *Saint Prix*. Elle devint bientôt très-riche, & les Religieux ayant embrassé la Regle de Saint Benoît, on y établit la Psalmodie perpétuelle, comme à Luxeul & à Agaune. Mais elle ne s'y soutint pas long-temps, quoique d'ailleurs l'abbaye reçût de grands dons

des Empereurs, des Rois de France, & des Ducs de Bourgogne. Alcuin, Lecteur ou Précepteur de Charlemagne, en fut Abbé, aussi bien que Saint Egile, qui fut depuis Archevêque de Sens, Rottemonde, Gaultier, Hervé, & Ansegise, qui furent Evêques d'Autun, Renaud descendant des Ducs de Bourgogne, & Alexandre de Montaigu, de la même Maison; les Papes leur accorderent de grands privilèges. L'église, qui avoit été bâtie sur les ruines d'un Temple païen, au huitieme siecle, fut achevée cent ans après; mais étant tombée en ruines en 1200, il fallut la rebâtir : c'est celle qui subsiste aujourd'hui; elle est belle, ayant cent quarante-neuf pieds de long, sur cinquante-cinq de large. Il y a d'ailleurs une chapelle, que l'on appelle des *Quarante Piliers*, parce qu'elle est soutenue sur un pareil nombre de colonnes de pierres. Les principales reliques sont celles de Sainte Reine, dont le corps est dans une châsse, & le chef dans un reliquaire très-magnifique. Elles y ont été transférées, au neuvieme siecle, sous le regne de Charles le Chauve. On y conserve aussi les reliques de Saint Preject ou Saint Prix, Evêque de Clermont en Auvergne. Les principales fé-

pultures ſont celles du bienheureux *Varre*, Fondateur de l'abbaye, & de quelques grands Seigneurs de l'Auxois. Depuis que cette abbaye eſt en commende, elle a été poſſédée par Bernard de Bourbon, par le Cardinal Jean Rollin, par le Cardinal Hypolite d'Eſt, & le Cardinal René de Birague, Chancelier de France, & quelques autres Prélats du premier rang. Cependant elle n'eſt pas d'un revenu bien conſidérable pour l'Abbé commendataire. Les Religieux de la Congrégation de Saint-Maur l'occupent depuis 1649; ils ont déjà fait rebâtir la maiſon, qui eſt à préſent en très-bon état.

L'ancienne *Alize*, dite vulgairement *Sainte-Reine*, n'eſt qu'à une lieue de Flavigny. Ce n'eſt plus qu'un médiocre bourg de l'Auxois, entouré de trois petites rivieres qui ſe déchargent dans la Brenne; & c'eſt ſur la montagne au pied de laquelle eſt ſitué ce bourg, que ſont les ruines de l'ancienne ville & fortereſſe d'Alexie ou ancienne Alize. L'Alize moderne eſt non ſeulement du dioceſe, mais du domaine de l'Evêque d'Autun. Il y fait exercer la Juſtice par ſes Officiers, nomme & pourvoit à la cure

de

de la paroisse, qui est dédiée à Saint Léger. Après cette église, il n'y a de remarquable dans la nouvelle Alize que l'hôpital, l'église des Cordeliers, & la fontaine, dont je parlerai dans un moment; mais on reconnoît encore très-bien, sur la hauteur la plus élevée, les traces des tours, des murailles, & des portes de l'ancienne Alexie, qui, après avoir été prise par Jules César, ne fut pas si bien détruite qu'elle ne subsistât encore long-temps. Ce ne fut qu'après les invasions multipliées de la part des Barbares, qu'elle fut entiérement abandonnée, & que les reliques de Ste Reine, qui y étoient conservées, furent transportées à Flavigny. Les Légendes placent l'époque du martyre de Sainte Reine au troisieme siecle, par ordre du Préteur Olibrius; mais il faut convenir que rien n'est si suspect & si fabuleux que le récit de ce martyre, qui a fait le sujet de plusieurs Tragédies, de Poëmes, & de Romans dévots. Le couvent des Cordeliers de l'Alize moderne est dédié à cette Sainte; & quoique la plus grande partie de ses reliques soient à Flavigny, les Religieux s'en sont cependant procuré une petite portion par le crédit de la

Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV; de là vient qu'on invoque la Sainte dans cette église, & que les Religieux y font même un grand débit de bouquets, de chapelets & d'images qui ont touché à ses reliques. D'ailleurs on attribue à cette Martyre les vertus des eaux du bourg qui lui est consacré; on vient s'y baigner, & on en boit autant par dévotion que par raison de santé, & la principale fontaine est à la porte du couvent des Cordeliers. De si louables motifs ont engagé, au dix-septieme siecle, deux personnes pieuses à fonder un hôpital à Sainte-Reine. Ces deux honnêtes gens étoient l'un un nommé *Desnoyers*, ancien Cuisinier de M. le Maréchal de la Meilleraye, qui avoit fait fortune au service de ce Seigneur; l'autre, un habile Cordonnier de Paris, nommé *Blondel*. Ayant pris ces eaux avec un succès qui leur parut miraculeux, ils résolurent de sacrifier tous leurs biens pour fonder un hôpital à Sainte-Reine; & ayant trouvé le moyen d'obtenir les conseils & de gagner la bienveillance de M. Vincent de Paule, qui a été depuis canonisé, il leur procura la protection de M. Doni d'Attichy, Evêque d'Autun. Aidés de ces secours, ils

leverent toutes les difficultés qu'on leur oppoſa, & formerent un établiſſement qui ſubſiſte encore, & qui eſt beau & conſidérable. En reconnoiſſance pour M. Vincent, les pauvres y ſont ſoignés par des Sœurs griſes de ſon inſtitution; c'eſt une des premieres maiſons où elles aient été employées après celles de Paris.

Si les eaux de Sainte-Reine ſont minérales, c'eſt fort légérement; leur principale qualité eſt d'être toujours claires, fraîches, pures, & ſalubres. Nous avons encore vu de nos jours la feue Reine Marie, & le Roi Staniſlas ſon pere, n'en jamais boire d'autre; & le Maréchal de Saxe, que l'on ne pouvoit pas ſoupçonner d'en faire uſage par dévotion, en faiſait porter à l'armée de Flandres, & à Chambord. Les Cordeliers de Sainte-Reine en envoient aux Cordeliers de Paris, dans des bouteilles cachetées, & ceux-ci les débitent en aſſurant qu'ils ne ſe font payer que le prix du port.

La petite ville de *Monbard* eſt la troiſieme du Bailliage de Sémur; elle eſt ſur le penchant d'une montagne aſſez élevée, & eſt arroſée par la riviere de Brenne, qui, à quelques lieues de là, ſe

jette dans l'Armançon. Elle a de loin assez d'apparence, quoiqu'en effet elle soit peu considérable, n'ayant que deux mille cinq cents habitans; de même on croitoit de loin qu'elle est très-forte, mais les murailles & les tours sont à présent ruinées & de nulle défense. Le château & ses six grosses tours ne sont pas en meilleur état. Au reste, la ville est, dit-on, fort ancienne, & tire son nom des Bardes, qui étoient des especes de Druïdes Gaulois qui rendoient leurs oracles en vers. Nos vieux Auteurs disent qu'il en demeuroit sur cette montagne. D'autres prétendent que son nom vient de Bardus, un des plus anciens Rois de la Gaule. Mais il y a plutôt lieu de croire que le nom de *Bar* vient des poissons que l'on appelle ainsi; d'autant plus que les armes de la ville sont ces poissons mêmes. *Bar-sur-Seine*, *Bar-sur-Aube*, & *Bar*, capitale du Barrois, portent ces mêmes armes: aussi Monbar a-t-il dépendu autrefois des Comtes de Bar-sur-Seine. En 1201, Milon, l'un de ces Comtes, reconnut le Duc Eudes III pour son Seigneur suzerain à Monbar, &, en 1231, Hugues IV y établit la Mairie. Le Maire a la police dans la ville, & est le hui-

tieme qui a séance aux Etats de Bourgogne. La paroisse, qui est du diocese de Langres, étoit autrefois la chapelle du château. Il y a d'ailleurs dans la ville un couvent d'Ursulines, un hôpital, & un collége. On fait à Monbar un commerce particulier, c'est celui des gants de peau de chien. On trouve dans le rocher même sur lequel est située cette ville, des marbres de différentes couleurs. Monbar est un Domaine; mais il a été engagé plusieurs fois, & l'est actuellement à M. le Comte de Buffon, de l'Académie Françoise, & de celle des Sciences.

Viteaux est aussi sur la riviere de Brenne, dans le diocese d'Autun. Il n'y avoit, au seizieme siecle, qu'une seule église, qui étoit la paroisse. Au dix-septieme, on y a établi un couvent d'Ursulines, & un de Minimes. Il y avoit aussi autrefois un hôpital qui ayant été ruiné du temps des guerres, a été rebâti de nos jours. Viteaux a été possédé autrefois par de grands Seigneurs, des Maisons de Bourgogne, de Châlons, & de Vienne. Au commencement du seizieme siecle, cette Terre passa dans la Maison d'Alegre; & Anne d'Alegre ayant épousé Antoine Duprat de

Nantouillet, fils du Chancelier, elle entra dans cette famille. L'aîné de cette Maiſon, qui étoit Baron de Viteaux dans le temps de la Ligue, ſe ſignala par ſon zele fanatique contre Henri IV, avec lequel cependant il fit ſa paix; il évita même la démolition de ſon château, qui ne fut détruit qu'en 1631, par ordre de Louis XIII, parce qu'il étoit fort & dangereux pour la tranquillité du pays & des environs. La ville ſeule eſt reſtée entourée de murailles. Seigneuriale, & appartenant toujours à MM. Duprat, qui ont pris le nom de *Barbançon*, elle a un Maire qui entre à ſon tour aux Etats de Bourgogne. Viteaux a environ deux mille habitans. Cette petite ville eſt la patrie d'un Savant du ſeizieme ſiecle, nommé *Hubert Languet*, dont la vie & les Ouvrages ſont également ſinguliers; il étoit Gentilhomme, & ſon pere étoit Capitaine du château de Viteaux. Il paſſa de bonne heure en Allemagne, & ne revint en France qu'avec le titre d'Ambaſſadeur de l'Electeur de Saxe. Il mourut hors du royaume, auprès du Prince d'Orange, en 1581, âgé de ſoixante-trois ans. Il étoit très-ſavant, & paſſoit pour très-honnête

homme ; cependant ses sentimens sur l'étendue du pouvoir des Rois, ont été regardés comme hardis : son principal Ouvrage en latin, intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos*, & en françois, *de la mesure de puissance du Prince sur le peuple*, a été pendant long-temps défendu en France, & par conséquent très-recherché. La famille d'Hubert Languet ayant changé de Religion, & étant devenue zélée Catholique, nous avons vu dans ce siecle-ci trois freres de cette famille, dont l'un étoit Ambassadeur; le second, Curé de Saint-Sulpice, le plus fameux & le plus habile des Curés de Paris, & le troisieme, Archevêque de Sens : leur neveu, Président à Mortier du Parlement de Dijon, a été le dernier de cette famille, ou du moins de sa branche.

La petite ville de *Noyers* est encore du même Bailliage. La paroisse & le prieuré sont du diocese de Langres : le prieuré est dépendant de l'abbaye de Molême ; l'église en est vaste, & ornée à l'extérieur, avec une tour de plus de cent pieds de haut ; mais les figures sont gothiques & de très-mauvais goût. Il n'y a pas long-temps que l'on y conservoit un cornet de Saint Georges, orné de figures d'oiseaux,

que l'on mettoit dans l'oreille des ſourds, & qu'on prétendoit qui les guériſſoit; mais de nos jours on a ſupprimé cette relique, comme ſuſpecte. La Maiſon des Seigneurs de Noyers, qui n'avoient point d'autre nom, eſt très-illuſtre dans les Hiſtoires de France & de Bourgogne. Nos vieux Chroniqueurs la font remonter juſqu'à un Prince Gaulois, deſcendant de Samothès. Ils prétendent que Gorgon, l'un d'entre eux, fut converti au Chriſtianiſme par Sainte Magdeleine & Saint Lazare; que le nom de *Miles* venoit de ce qu'un de ces Meſſieurs avoit battu & baptiſé vingt Chevaliers, & qu'un Sire de Noyers fut Ecuyer de la Reine Clotilde. On conçoit que tout cela n'eſt qu'une fable, & il n'y a aucune certitude que Noyers ait été poſſédé par la Maiſon de ce nom avant le douzieme ſiecle. Ce lieu ayant été fortifié contre les incurſions des Normands, on y établit des Châtelains qui en devinrent bientôt Seigneurs héréditaires. Il paroît que leur premier nom ou de baptême étoit communément *Miles*; mais ils en portoient quelquefois un autre, indépendamment de celui du château: ainſi Clairambaut de Noyers ſuivit Philippe Auguſte à la Croiſade. Il ne laiſſa

qu'un fils mineur, nommé *Miles*, sous la tutelle de son oncle, Hugues de Noyers, Evêque d'Auxerre. Ce fut cet Evêque tuteur qui bâtit le château, & fonda le prieuré en 1195. Le château étoit très-fort par son assiette, ses tours & ses murailles; & ce fut sous la protection de cette forteresse que la petite ville s'établit tout autour : par la suite, cette ville fut elle-même entourée de murailles, de tours & de profonds fossés, & en partie enveloppée par la petite riviere de Serrin; mais le château, qui subsiste, est toujours très-fort & très-beau. Au milieu se trouve un donjon ou haute tour carrée, ornée de tout ce qui constitue une forteresse à l'antique; d'ailleurs les édifices contiennent de grands & vastes appartemens & deux grandes chapelles, indépendamment de la paroisse, du prieuré, des petits hôpitaux & du collége, qui sont dans la ville. On voit dans le prieuré le tombeau de quelques-uns des anciens Seigneurs de Noyers; mais le plus grand nombre de leurs sépultures est à l'abbaye de Marsilly, que les Seigneurs de Noyers fonderent au treizieme siecle, & dont je parlerai. Ce fut dans le même siecle que les Sires de Noyers obtinrent

l'office de Grands Bouteillers de Bourgogne, dont ils ont conservé le titre jusqu'à l'extinction de leur Maison. Ils possédoient le château de Noyers en franc-aleu; mais, en 1295, Miles VI consentit à reconnoître la mouvance du Duc. Ce Seigneur fut Maréchal de France, & mourut très-vieux dans le quatorzieme siecle. Il eut deux enfans, qui formerent deux branches: l'aîné fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, & obligé, pour se racheter, de vendre tout son bien, à l'exception du château de Noyers. Il resta encore pendant deux générations dans sa Maison, après quoi il passa dans celle de Joigny: les héritieres de celle-ci le vendirent aux Princes de Neufchâtel, de la Maison de Hochberg: d'eux il passa dans celle de Longueville, & vint, par mariage, au Prince de Condé, qui y demeuroit lorsqu'il pensa y être surpris avec l'Amiral de Coligny & son frere d'Andelot, dans le temps des guerres de Religion. Noyers entra dans le partage des Comtes de Soissons: il fut donné à un légitimé de cette Maison, dont la fille épousa un Duc de Luynes. Il est resté dans cette Maison, & lui appartient encore.

L'importance de la place de Noyers eſt cauſe qu'elle a été priſe pluſieurs fois, & a beaucoup ſouffert de la part des Anglois au quatorzieme ſiecle, & au ſeizieme alternativement de celles des Huguenots & des Catholiques. Miles IV de Noyers accorda, en 1232, des priviléges & franchiſes aux habitans de cette ville : ces avantages furent confirmés & augmentés par les Ducs de Bourgogne au quinzieme ſiecle, & on établit à Noyers pluſieurs Echevins, & un Maire qui a la ſeizieme place aux Etats.

Dans la mouvance de Noyers eſt le bourg de *Tanlay*, qui a appartenu autrefois à une branche de la Maiſon de Courtenay. Il eſt fameux par ſon château conſtruit, au ſeizieme ſiecle, par François Coligny-d'Andelot. Les Montmorency avoient hérité de cette Terre des Courtenay, & l'avoient tranſmiſe aux Coligny : de ceux-ci elle paſſa aux Chabot, qui la vendirent au riche partiſan Particelli d'Emery, qui embellit encore le château. MM. Phelippeaux de la Vrilliere en hériterent, & l'ont vendue à la famille des Thevenins, qui a pris le ſurnom de *Tanlay*.

Le château de Tanlay eſt encore de la

plus grande magnificence : une des plus belles pieces s'appelle *la Salle de la Ligue*, parce que les Coligny s'y liguerent avec le Prince de Condé contre Catherine de Médicis ; on y voit un très-beau canal & de superbes jardins.

Il y a un fameux couvent de Cordeliers, fondé en 1473. Les Calvinistes le détruisirent en 1562 & 1563 ; mais il a été rétabli dans le siecle dernier. On y remarque le tombeau de Charles de Chabot, Comte de Charny & Seigneur de Tanlay, tué au siége de Montauban, à l'âge de vingt-deux ans, en 1629.

Epoisse est un gros bourg dans une vallée riante, fertile en blé, & environnée de côteaux chargés de vignes ; c'est une ancienne Baronnie érigée depuis en Marquisat, avec une belle mouvance de plus de cent cinquante fiefs qui en relevent. Cette Terre étoit du domaine de nos Rois de la premiere Race : on assure que la Reine Brunehaut & son petit-fils Thierry y avoient un château en 598. Sous la seconde Race, les Châtelains s'en rendirent propriétaires, & ne portoient que le nom d'Epoisse. Cette Terre passa par filles dans la Maison de Montbar & de Mello. On voit encore

dans l'église d'Epoiffe les tombeaux de quelques Seigneurs de cette Maison. Le dernier des Mello affranchit tous les habitans d'Epoiffe. A l'extinction de la Maison de Mello, la Terre paffa dans celles de Hochberg & d'Orléans-Longueville; &, au feizieme fiecle, elle fut vendue au Maréchal de Bourdillon, dont les héritiers par femmes furent, 1°. du nom d'*Ancien-ville*, fubftitué à celui de Bourdillon, enfuite de *la Grange-d'Arquien*, & enfin de celui de *Pechpeirou-Comminges de Guitaud*: elle eft encore dans cette noble & illuftre famille, tranfplantée du pied des Pyrénées en Bourgogne. Le château d'Epoiffe a toujours été fortifié relativement aux différens temps: il réfifta aux Anglois qui voulurent s'en emparer, au quatorzieme fiecle; au feizieme, il fut pris & repris. Les fortifications qu'on y voit encore, font du temps du Maréchal de Bourdillon, & l'on remarque fes armes fur les portes.

Il y a à Epoiffe une petite collégiale compofée de huit Chanoines, dont un eft Curé du bourg: le premier Chanoine & le feul Dignitaire eft l'Abbé de Moutiers-Saint-Jean, dont l'abbaye eft unie à l'évêché de Langres. Le Seigneur ne

nomme qu'à un canonicat & à la cure ; concurremment avec le Chapitre, qui fut fondé, au douzieme siecle. par les Seigneurs d'Epoiffe, alors de la Maison de Montbar.

L'abbaye de *Moutier-Saint-Jean* est aussi dans l'Auxois & dans le Bailliage de Sémur, à deux lieues de cette ville, & à une d'Epoiffe. Elle fut fondée, dès l'an 510, par un fameux Solitaire, nommé *Jean*, dont le pere & la mere étoient morts en odeur de sainteté. A l'âge de vingt ans, il se retira dans une solitude située dans l'Auxois, qui étoit le pays de sa naissance ; & le lieu de sa retraite s'appeloit *Reaume*, nom que cette abbaye a conservé, jusqu'à ce que celui de son Fondateur ait fait oublier le premier. Saint Grégoire étant monté sur le siége de Langres, & ayant entendu parler du Solitaire Jean, lui ordonna de bâtir un monastere dans le lieu de sa retraite, & de donner une regle aux disciples que l'Evêque mit sous sa conduite. Malgré son humilité, Jean fut forcé d'obéir, & la regle qu'il établit à Reaume fut à peu près celle de Saint Macaire, déjà établie en Egypte. La maniere dont elle y fut observée mit bientôt la nouvelle abbaye de Reaume en

grande réputation. Il eut des disciples illustres, tel que Saint Seine, qui fut le Fondateur d'une autre abbaye dont j'aurai occasion de parler.

Cependant Jean ayant appris que le Roi Clovis s'étoit converti à la Foi chrétienne, sortit de son monastere pour aller le trouver, & se concilia sa protection par le moyen de Clotilde. Son abbaye fleurit de plus en plus. Enfin Jean mourut vers 540, âgé de cent vingt ans. Il fut enterré dans son abbaye, où ses reliques ont fait tant de miracles, qu'elle a quitté l'ancien nom de Reaume, & a pris celui de Moutier, ou monastere Saint-Jean. Ses reliques s'y réverent encore, mais les Religieux ont abandonné la regle de leur Fondateur pour celle de S. Benoît. Il y a eu successivement quatre-vingt-deux Abbés, tant réguliers que commendataires, depuis S. Jean jusqu'à la réunion de l'abbaye à l'évêché de Langres. Les plus illustres de ces Abbés ont été deux fils de Charles le Chauve, que ce Monarque força l'un après l'autre de se faire Moines, & le premier s'appeloit *Lothaire* : le second, nommé *Carloman*, finit très-tristement, car son pere le fit aveugler. Plusieurs autres Princes posséderent cette abbaye par la suite : on

y trouve *Saint Mayeul* & *Saint Guillaume*, qui devinrent Abbés de Cluni. Parmi les modernes, on en voit deux de la Maison de *Jaucourt*, un de celle de *Saux*, un de *Rabutin*, plusieurs Cardinaux, entre autres le grand Cardinal de Richelieu, & son frere aussi Cardinal, qui avoit été Chartreux.

En 1631, la réforme de la Congrégation de Saint-Maur fut établie dans cette abbaye avec d'autant plus de facilité, que le Cardinal de la Rochefoucault, qui eut la plus grande part à l'institution de cette Congrégation, en étoit Abbé.

Une seconde abbaye située dans le Bailliage de Sémur, mais dans le diocese d'Autun, est celle de *Fontenai*, Fille de l'abbaye de Clairvaux : elle est située dans une vallée entourée de bois & de montagnes. C'étoit originairement un ermitage que Raynard, Seigneur de Montbar, & oncle de Saint Bernard, avoit fait construire pour un Ermite nommé *Martin* : celui-ci le céda à Saint Bernard, qui y établit quelques Religieux, & y fit bâtir une grande église, bénie, en 1147, par le Pape Eugene III. On voit encore, tant dans l'église que dans le cloître, les tombeaux

beaux de différens Seigneurs de Montbar, & de quelques Evêques. Plusieurs Moines de cette abbaye, du temps de Saint Bernard, devinrent Evêques de Langres & d'Autun. Les Ducs de Bourgogne avoient autrefois une maison de chasse & de plaisance dans le village de Fontenai, dont les Abbés sont cependant Seigneurs. On admire encore le réfectoire, qui est un vaste & beau vaisseau, & l'on conserve dans la bibliotheque quelques manuscrits précieux.

Le Bailliage d'*Avallon* est le second du grand Bailliage de l'Auxois. La ville qui lui donne son nom, fut, dit-on, fondée en 846 par le fameux Gérard de Roussillon. La principale église, dédiée à Notre-Dame & à Saint Lazare, est une collégiale composée d'un Doyen, de douze Chanoines, & d'un Théologal. Elle a pris, au dixieme siecle, le titre de Saint-Lazare, qu'elle porte encore; le Duc de Bourgogne, Henri, premier du nom, lui ayant donné quelques reliques qu'il croyoit être de ce Saint. Il n'y a d'ailleurs dans la ville qu'une paroisse dédiée à Saint Pierre, & une annexe du nom de Saint Julien. Depuis le dix-septieme siecle, il y a deux couvens d'hommes, des Minimes

& des Capucins; deux de filles, des Urſulines & des Dames de la Viſitation Sainte-Marie ; un collége & un hôpital. Avallon eſt la huitieme ville dont le Maire a ſéance aux Etats de Bourgogne. Son canton eſt fertile, quoique voiſin d'un pays ſec & ſtérile, qui eſt le Morvan. Les Ducs de Bourgogne étoient maîtres d'Avallon avant que de l'être du reſte de l'Auxois; ils ne furent unis que quand ils ſe trouverent ſous la même domination.

Il n'y a dans ce Bailliage, après Avallon, qu'une autre petite ville, nommée *Montréal*, qui même aujourd'hui eſt réduite à l'état d'un ſimple bourg. La collégiale, le prieuré & l'hôpital, qui y exiſtoient autrefois, ſont preſque anéantis. On voit pourtant encore dans l'égliſe quelques monumens curieux, & plus loin des ruines d'un château autrefois fameux, ayant été habité par la Reine Brunehaut. Dans la ſuite, il appartint à des Seigneurs qui en portoient le nom. Il fut fortifié & pluſieurs fois aſſiégé pendant les guerres du quinzieme ſiecle : plus tard, les Ducs de Bourgogne de la ſeconde Race y ſéjournoient quelquefois. On prétend même que François I y vint : on

montre la tour où il logea, & sur laquelle il avoit fait graver la salamandre qui étoit sa devise : mais tous ces avantages dont jouissoit autrefois Montréal ont disparu ; la cause doit en être attribuée à la difficulté des chemins & aux inondations qui les rendent quelquefois impraticables. Pour communiquer avec Avallon, Auxerre & les autres villes qui en sont les plus voisines, il faut passer sur des ponts qui sont souvent emportés, & qu'on n'a pu encore parvenir à rendre solides ; ainsi Montréal est presque abandonné.

Entre Montréal & Avallon, est l'abbaye de *Marcilly*, de l'Ordre de Cîteaux, fondée, au treizieme siecle, par un Chevalier, Bure de Prey. Il y plaça d'abord des filles. Beatrix de Noyers en fut la premiere Abbesse ; Alix de Prey, fille du Fondateur, la seconde. Au quinzieme siecle, ces Dames s'étant infiniment relâchées de la régularité convenable à leur état, on mit à leur place des Moines de l'abbaye de Fontenai : la communauté est à présent détruite, & il ne subsiste plus que l'Abbé, qui est régulier.

C'est dans le Bailliage d'Avallon qu'est le village & le château de *Châtelus*. L'on voit dans la paroisse les tombeaux de plu-

ſieurs Seigneurs de l'ancienne Maiſon de Beauvoir - Châtelus, connue depuis le douzieme ſiecle. Un d'entre eux ſuivit le Roi Saint Louis à la Croiſade : il y a eu un Amiral de France de ce nom, en 1420, & un Maréchal de France, mort en 1453. Ce fut parce que le Maréchal de Beauvoir-Châtelus, après avoir gagné une bataille, & fait rendre la ville de Crévent à l'égliſe d'Auxerre, que l'Evêque & le Chapitre accorderent à l'aîné des deſcendans de ce Seigneur, un canonicat honorifique & laïque, dont ils prennent encore poſſeſſion.

Le troiſieme petit Bailliage dépendant de l'Auxois, eſt celui d'*Arnay-le-Duc.* La ville de ce nom eſt placée ſur la riviere d'Aroux, dans un vallon qui étoit dominé par un château très-fort, dont il ne reſte plus qu'une tour, qui ſert d'hôtel-de-ville. La ville eſt petite, n'ayant qu'un peu plus de deux mille habitans, & n'a qu'une ſeule paroiſſe qui ſert pour elle, & pour trois petits fauxbourgs qui y tiennent. Il y a d'ailleurs un hôpital & un collége, ci-devant régi par les Jéſuites. La Seigneurie d'Arnay-le-Duc étoit, il y a peu d'années, poſſedée par M. le Prince de Lambeſc; mais elle n'a que le titre

de Baronnie, dépendante du Comte de Charny. On trouve dans la ville un prieuré de Bénédictins, fondé dès le onzieme siecle, un couvent de Capucins, & un d'Ursulines, qui sont du dix-huitieme. Une partie du Bailliage d'Arnay-le-Duc est assez fertile; le reste est en pâturages & en bois.

Sombernon est un bourg du Bailliage d'Arnay-le-Duc : il a eu autrefois des Seigneurs de son nom; mais, en 1250, il passa dans un rameau de la branche de de Bourgogne - Montaigu, descendant des Ducs de Bourgogne de la premiere Race. La Maison de Beaufremont a hérité de cette branche & de la Terre de Sombernon, qui est ensuite sortie de cette Maison. Les premiers Seigneurs de Sombernon ont été, dès l'an 1131, Fondateurs de l'abbaye de la *Bussiere*, Ordre de Cîteaux, & diocese d'Autun : elle subsiste encore, & est toujours habitée par des Bernardins; elle a un Abbé commendataire, dont le revenu est assez considérable. On voit dans l'église les tombeaux de plusieurs Seigneurs de Sombernon, de la Maison de Bourgogne.

Le dernier Bailliage de l'Auxois est celui de *Saulieu*, dont nos vieux Auteurs

prétendent que le nom vient du mot latin *locus Solis*, *lieu consacré au Soleil*, parce qu'il y avoit, disent-ils, auprès de cette ville un temple dédié au Soleil. On dit même qu'on a encore trouvé près de Saulieu les restes de cet édifice, des médailles, & une petite statue d'Apollon, qui indiquent que ce temple existoit. Ce fut, à ce qu'on assure, l'an 177 de notre Ere que Saint Andoche Prêtre, son Diacre, Saint Erce, & Félix, honnête Chrétien de Saulieu qui les avoit reçus chez lui, furent tous trois martyrisés & enterrés dans le lieu où depuis on a fondé une abbaye, devenue collégiale. Les miracles qui s'opéroient à cette sépulture, ont donné lieu à la construction de la ville. Elle fut cédée très-anciennement aux Evêques d'Autun, qui en sont encore actuellement Seigneurs. L'Evêque Guy affranchit, en 1225, les habitans, qui étoient ses serfs, & cet affranchissement augmenta la population de Saulieu.

En 1359, les Anglois étant entrés en Bourgogne firent de grands maux à cette ville, & la détruisirent presque entiérement. Au quinzieme siecle, une troupe de bandits, la plupart soldats réformés, les uns nommés les *Routiers*, les autres les *Ecorcheurs*, &

les derniers les *Tard-venus*, encore plus méchans que les premiers, y firent de nouveaux ravages. Les Evêques d'Autun, quoiqu'ils prissent toujours le titre de Comtes de Saulieu, se mirent tout-à-fait dans la dépendance & sous la protection des Ducs, qui firent fortifier la ville à la hâte, du mieux qu'il fut possible. Mais ces fortifications n'empêcherent pas que les troupes de Louis XI ne lui fissent beaucoup de tort, l'ayant assiégée en 1478, parce qu'elle paroissoit pencher pour la Princesse Marie de Bourgogne, héritiere du dernier Duc. Pour comble de malheur, une peste horrible la ravagea en 1519, & les *Reîtres* ou *Allemands*, commandés par le Prince des Deux-Ponts, & attirés en France par les Protestans, y commirent de grands excès.

Petit à petit Saulieu s'est un peu rétabli; mais ce n'est pas une ville considérable. On voit encore dans la principale église la crypte ou chapelle souterraine dans laquelle sont conservés les corps de Saint Andoche & de ses Compagnons. Le sépulcre, qui a renfermé leurs dépouilles mortelles, est de marbre blanc, assez bien travaillé; mais on y

remarque un mélange d'ornemens Chrétiens & Païens, parce que ce tombeau antique a d'abord servi à des Idolâtres, plus tard à des Fideles, & même à des Saints. Cette crypte, que l'on appeloit vulgairement à Saulieu *la Crotine*, servoit d'église aux Chrétiens obligés de se cacher avant que Constantin rendît la paix à l'Eglise; ensuite on éleva une église supérieure au dessus de la souterraine. C'est l'église d'aujourd'hui, du moins celle actuelle est-elle à la même place. Le Roi Gontran y venoit souvent révérer les reliques de Saint Andoche, &, dès le septieme siecle, le même *Varre*, que l'abbaye de Flavigny regarde comme son Fondateur, le fut aussi de celle de Saulieu. L'église & le monastere subsisterent malgré les ravages des Normands, & furent très-enrichis par nos Rois de la seconde Race. Au douzieme siecle, le Pape Calixte II fit en personne la translation des reliques de Saint Andoche & de ses Compagnons, de la crypte dans l'église supérieure. Mais dans le suivant, l'Evêque d'Autun fit unir à son siége la Mense abbatiale, qui, comme de raison, étoit la plus riche & la plus seigneuriale; & alors on mit à la place des Moines, des Chanoines qui y

ſont encore, & forment aujourd'hui la collégiale de Saulieu. Les Anglois la pillerent & la brûlerent en 1359. On a cherché depuis à la rétablir; mais elle n'eſt pas encore bien riche, le Chapitre eſt composé d'un Doyen, de deux autres dignités, & de dix Chanoines.

Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe dans la ville, & elle eſt unie à la collégiale. Depuis le dix-ſeptieme ſiecle, on y voit un couvent d'Urſulines, fondé en 1624, & à l'extrémité du fauxbourg un de Capucins, établi en 1625; un hôpital dont la conſtruction actuelle eſt moderne, mais qui eſt compoſé de pluſieurs établiſſemens pieux, plus ou moins anciens, & un petit collége, qui a été entre les mains des Moines de l'abbaye, depuis des Chanoines, & eſt à préſent régi par des Prêtres ſéculiers: on y trouve Mairie & Echevinage; mais le Maire n'a point ſéance aux Etats de Bourgogne. Cependant il y a un Bailliage Royal, indépendamment de la Juſtice du Comté, qui appartient à l'Evêque.

On tient douze foires par an à Saulieu, & il s'y fait un aſſez gros commerce des vins de l'Auxois, de laine, de chanvre, de mairin propre à faire des futailles, & enfin de beſtiaux nourris & élevés dans

le Morvant. La principale denrée qui a quelque réputation, & que produisent les environs de Saulieu, ce sont les navets doux; on en mange dans les meilleures tables de la Bourgogne, & on en transporte même jusqu'à Paris.

Il n'y a point d'abbayes dans le ressort du Bailliage de Saulieu, mais seulement deux prieurés de Bénédictins, & un second Chapitre. Le premier prieuré est au *Mont-Saint-Jean*, bourg; l'autre, à *Val-Croissant*, dépendant du Val-des-Choux. Le Chapitre est à *Thil*, en Auxois, petit bourg au dessous duquel est un beau château, situé sur la croupe d'une montagne; de l'autre côté est l'église collégiale. Le château est connu très-anciennement, même dès le neuvieme siecle: il a eu des Seigneurs de son nom, dont un, nommé *Jean I*, en fit hommage au Duc de Bourgogne en 1310. Son fils Jean II, Connétable de Bourgogne, fonda, en 1340, la collégiale, qui subsiste encore, & est composée d'un Doyen & de six Chanoines. La Maison de *Thil* est éteinte depuis la fin du quatorzieme siecle.

La plus belle Terre du Bailliage de Saulieu est *Charny*, à laquelle est attaché le beau titre de Sénéchal héréditaire de

Bourgogne; il y a huit paroiſſes qui en dépendent, un bourg, qui eſt Mont-Saint-Jean, & le domaine d'Arnay-le-Duc. Après l'extinction de la Maiſon de Charny, au quinzieme ſiecle, cette Terre paſſa dans celle de Beaufremont, & fut érigée en Comté, en 1550, pour Pierre de Beaufremont : une fille la porta enſuite dans la Maiſon de Chabot, & elle eſt entrée par la même voie dans celle de Lorraine, branche d'Elbœuf. M. le Prince de Lambeſc poſſédoit encore cette Terre il y a quelques années, & prenoit en conſéquence le titre de Sénéchal héréditaire de Bourgogne.

Pays de la Montagne.

La cinquieme partie du Duché de Bourgogne proprement dit, s'appelle *le Pays de la Montagne*, & ne contient qu'un ſeul Bailliage, celui de *Châtillon-ſur-Seine*; mais il eſt fort étendu, & renferme une autre petite ville, *Arc en Barrois*. Le nom de Châtillon vient d'un château placé ſur une petite montagne, & qui ſubſiſte encore. Sur la hauteur oppoſée, eſt un autre château qui a un nom différent; on l'appelle *Chaumont*; & la partie de la ville qui eſt dans le vallon traverſé par la Seine, ſe nomme le *Bourg*. Les trois

parties que je viens de nommer ſont entourées d'une même enceinte, qui forme en total la ville de Châtillon-ſur-Seine. Le plus grand château a été autrefois habité par les Ducs de Bourgogne de la premiere Race, qui s'y plaiſoient, parce que l'air y eſt très-ſain, l'eau excellente, & qu'ils y avoient l'agrément de la chaſſe & de la pêche. Ce fut vers l'an 1168, que le Duc Hugues III de Bourgogne fit former l'enceinte générale qui enveloppa les deux châteaux & le bourg; mais cela n'a pas empêché que le bourg & Chaumont ne ſoient reſtés long-temps diſtingués: leurs priviléges n'étoient pas les mêmes; Chaumont eut le droit de Commune dès le treizieme ſiecle, & le bourg ne l'eut qu'au quinzieme. Chacune de ces parties de la ville avoit ſon fauxbourg, on peut même dire qu'elles avoient chacune leurs Seigneurs, car les Evêques de Langres en poſſédoient une, les Ducs une autre, & la Maiſon de Châtillon-ſur-Seine une troiſieme, qui enſuite fut réunie à celle des Ducs. Les Evêques de Langres s'oppoſerent long-temps au droit de Commune, que les Ducs vouloient donner à Chaumont; ils uſerent même, pour en empêcher, de la voie de l'excommu-

nication. Les divisions, qui ont si long-temps subsisté entre le bourg & Chaumont, ont facilité les projets des ennemis communs à toute la ville, & au pays de Châtillon-sur-Seine. De là s'est ensuivi que la ville a été prise & pillée successivement par les Anglois, par les François, ennemis des Ducs de Bourgogne, par les Huguenots, & par les Ligueurs; & quoique, depuis le commencement du dix-septieme siecle, elle ait été tout-à-fait réunie & soumise aux mêmes réglemens, on dit encore proverbialement dans le pays, d'une famille divisée, *que les parens s'entendent comme le Bourg & Chaumont.*

Le premier Seigneur de Châtillon que l'on connoisse parfaitement, est ce fameux Gérard de Roussillon, dont j'ai tant parlé, qui vivoit sous Charles le Chauve. Il tiroit son nom de *Roussillon*, d'une montagne qui n'est pas fort éloignée de Châtillon, que l'on appelle le *Mont Roussillon* : d'ailleurs c'est ici l'occasion de dire, si je ne l'ai déjà dit, que ce Seigneur est le héros du Roman de Gérard d'Euphrate, le dernier de Chevalerie du temps de Charlemagne. Il est reconnu pour Fondateur de la collégiale d'Avallon, de l'abbaye de Vezelay, en Nivernois, &

de celle de Poultiere, sur la Seine, entre Châtillon & Mussy-l'Evêque. Elle est de l'Ordre de Saint Benoît, fondée avant l'an 868. Gérard de Roussillon y est enterré aussi bien que sa femme Berthe, que l'on dit avoir été fille d'un Roi d'Angleterre, nommé *Pépin*. Cette abbaye est encore assez bonne pour l'Abbé commendataire, & bien entretenue par les Religieux de la Congrégation de S. Vannes. Quelques Auteurs prétendent que c'est de Gérard de Roussillon que descendoit Guerric, Comte de Châtillon, au onzieme siecle; qu'il eut trois fils, dont l'aîné fut Comte de Châtillon après lui, & se nomma *André*; & le troisieme, appelé *Tercelin*, ayant épousé Alix, fille du Comte de Montbar, eut en partage la Seigneurie de Fontaine, où naquit Saint Bernard, qui fut certainement élevé à Châtillon-sur-Seine, laquelle, suivant cette généalogie, appartenoit à son oncle, du moins en partie.

Il y a actuellement dans cette ville deux abbayes, dont l'une, anciennement dédiée à la Sainte Vierge, s'appeloit autrefois *Sainte Marie du Château*, parce qu'elle étoit effectivement placée dans le premier des châteaux de Châtillon; mais

les Chanoines réguliers, qui y demeuroient au douzieme siecle, s'y trouvant mal placés pour la vie austere qu'ils menoient, se retirerent, pour la plus grande partie, hors de la ville, ne laissant dans l'église du château que quelques Prêtres, qui desservirent la paroisse, l'Abbé en restant seulement Curé primitif. Malheureusement cette église, étant située hors des fortifications, a été sujette à des accidens & à des pillages; mais elle est aujourd'hui fort bien rétablie, & dans une position très-agréable. L'Abbé est commendataire, & la maison est habitée par des Génovéfains, & bien entretenue. La seconde abbaye qui se trouve à Châtillon, est de filles, & s'appelle *le Puits d'Orbe*, parce qu'elle fut fondée au village de ce nom, près de la forêt de Montbar, selon quelques Auteurs, très-anciennement, mais selon les meilleurs, seulement au douzieme siecle, par un Seigneur de Montbar. Comme ces Dames (Bénédictines) se trouvoient assez mal dans la campagne, & exposées aux insultes des troupes, Saint François de Sales, encore vivant, en 1619, leur conseilla de se retirer dans la ville de Châtillon-sur-Seine, ce qu'elles firent. Y ayant trouvé

des ſecours, elles y bâtirent l'égliſe & la maiſon qu'elles habitent. En 1643, elles embraſſerent la réforme du Val de Grace, qu'elles ſuivent encore. On compte parmi les Abbeſſes, tant au Puits d'Orbe qu'à Châtillon, des Dames de la plus illuſtre naiſſance.

La ſeule paroiſſe de la ville eſt cette ancienne égliſe du château, qui étoit autrefois l'abbaye, dédiée à la Sainte Vierge; mais le nom de Sainte Marie eſt particuliérement reſté à l'abbaye. La paroiſſe a affecté celui de *Saint Vorle*, dont on conſerve les reliques dans cette égliſe. Je ferai dans un moment l'hiſtoire de ce Saint; en attendant, je dirai que cette paroiſſe eſt, par un privilége particulier, la ſeule de toute la ville de Châtillon-ſur-Seine & des fauxbourgs; qu'elle a près de trois mille communians : il y en a à la vérité deux autres dans les fauxbourgs, mais ce ne ſont que des ſuccurſales. Le principal objet de dévotion de cette paroiſſe eſt la châſſe de Saint Vorle. Ce ſaint Prêtre, qui vivoit au ſixieme ſiecle, étoit Curé du village de Marcenay, à environ deux lieues de Châtillon; il étoit en grande réputation de piété, & faiſoit même des miracles; il ne voulut

voulut jamais passer à des bénéfices plus considérables que sa cure de campagne : il la conserva donc, & le Roi Gontran vint lui-même s'établir dans ces cantons, pour se mettre sous sa direction. Il en fit son Confesseur, son Conseiller d'Etat, & son premier Ministre ; aussi ce Roi mena-t-il, sur-tout à la fin de ses jours, une vie très-pieuse, très-édifiante, & a même mérité d'être regardé comme Saint. Saint Vorle mourut un peu avant le Roi, son pénitent. L'un & l'autre ont des Historiens qui racontent d'eux des traits fort édifians, mais très-extraordinaires : celui qui m'a le plus frappé, est celui-ci. Ce Saint disoit la Messe à Châtillon-sur-Seine, & le Roi Gontran l'entendoit avec beaucoup de dévotion, lorsque le Célébrant parut tomber dans une profonde extase, restant à l'autel sans continuer aucune des cérémonies du Saint Sacrifice : on voulut l'emporter, mais Gontran l'empêcha, & eut la patience d'attendre qu'il sortît de cet état. Enfin, au bout d'une heure, il revint à lui, & acheva sa Messe ; mais il ne fut pas plus tôt rentré dans la sacristie, que Gontran vint lui demander qu'elle étoit la cause de l'espece d'accident qu'il croyoit lui être

arrivé. Le Saint lui répondit avec naïveté, qu'ayant vu en révélation que le Diable avoit mis le feu à la maison d'un Paysan qui étoit venu de Marcenay à Châtillon pour l'entendre, il avoit été transporté par les Anges dans cette paroisse, avoit éteint le feu, sauvé deux petits enfans qui étoient en danger d'être brûlés, qu'ils étoient en sûreté, & que le Paysan, qui étoit dans l'église, pouvoit être tranquille sur le sort de son bien, parce qu'il seroit défendu au Diable de lui jouer dorénavant de pareils tours. Le Roi fut, comme on le juge bien, fort étonné. Mais le Paysan étant dans l'église, on le fit appeler, & on l'envoya lui-même vérifier le fait : il fut accompagné d'une foule de curieux, & tout ce que Saint Vorle avoit dit fut trouvé vrai, & que le feu avoit été éteint, & les enfans sauvés, comme par miracle, par une main invisible. Cependant c'étoit sans doute en esprit que Saint Vorle fut transporté à Marcenay; car pendant tout le temps de la Messe, on vit son corps à l'autel, mais sans aucun mouvement.

Saint Vorle étant mort dans sa paroisse de Marcenay, son corps y resta pendant deux cents ans dans un tombeau assez simple; mais sous le regne de Charles

le Chauve, l'Evêque de Langres, Isaac, ayant eu révélation qu'il feroit chose agréable à Dieu de le faire transporter à Châtillon & enfermer dans une châsse, cette cérémonie fut exécutée avec pompe, & accompagnée d'un grand nombre de miracles. Ce fut à cette occasion que l'on construisit l'église paroissiale de Châtillon. Les reliques de Saint Vorle ayant échappé aux fureurs des Normands, continuerent d'être très-honorées à Châtillon. L'an 1029, le Roi Robert ayant assemblé un grand Concile dans un petit lieu nommé *Airi*, près d'Auxerre, y fit apporter les reliques les plus précieuses de la France, pour rendre cette cérémonie plus auguste; il n'y eut aucune de ces châsses, parmi lesquelles on prétend qu'étoient celles de de Sainte Génevieve & de Saint Denis, qui n'opérât des miracles; mais ceux de Saint Vorle l'emporterent sur tous les autres, à ce que rapporte l'Historien de Châtillon-sur-Seine. Environ cent ans après, sous le regne de Philippe Auguste, on fit une nouvelle châsse pour S. Vorle, &, en conséquence, on visita l'ancienne; on y trouva le corps du Saint entier, & à côté un parchemin roulé, qui conte-

hoit le précis de sa vie: ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on le faisoit parler lui-même. L'Historien de Châtillon-sur-Seine nous a conservé la traduction de cette piece remarquable, que l'on a encore trouvée & reconnue de nos jours, en faisant une derniere translation des reliques de Saint Vorle dans une nouvelle châsse.

Dans cette même paroisse de Châtillon, est une chapelle souterraine, qui renferme une statue de la Sainte Vierge, de bois, & toute noire. On prétend que Saint Bernard, tandis qu'il étoit élevé & étudioit à Châtillon, comme je l'ai dit, alloit souvent faire sa priere devant cette statue: il entendit un jour de sa bouche un compliment très-flatteur, & ayant reçu ordre de s'approcher, la Sainte Vierge lui versa dans la bouche quelques gouttes de son précieux lait, & lui assura ainsi le don d'éloquence & de persuasion. Quelque extraordinaire que puisse paroître cette tradition, elle est consignée dans tous les anciens Auteurs, & en quelque façon canonisée par les indulgences que les Papes & les Evêques de Langres ont accordées à ceux qui visiteroient cette statue miraculeuse.

Les deux succursales de Châtillon-sur-

Seine n'offrent rien de remarquable. Le couvent des Cordeliers fut établi, dès 1227, par un des premiers compagnons de Saint François : il étoit autrefois très-beau ; mais il fut brûlé en 1594, pendant les guerres civiles. En 1595, on commença à le rebâtir ; mais l'église, qui est belle, n'a été achevée qu'en 1711 : il ne reste presque de l'ancienne église que le sol ; cependant on y voit encore le tombeau de Charles du Bec-Crépin, d'une illustre famille de Normandie, avec cette singuliere devise : *Il faut se taire, ou bien dire du Bec.*

Les Feuillans n'ont un couvent à Châtillon que depuis l'an 1621 ; ils prétendent occuper la maison dans laquelle Saint Bernard a été élevé, & cette prétention a été confirmée par des Lettres patentes du Roi, accordées sur le certificat des Magistrats Municipaux. Les Ursulines y sont établies depuis 1630, les Carmelites en 1631, & les Capucins en 1633. Il y a deux hôpitaux dont la fondation est ancienne, & qui n'ont été mis en regle que de nos jours, & un collége qui se vante d'être fondé sur les écoles dans lesquelles étudia Saint Bernard. Le Maire de Châtillon a la dixieme place parmi ceux qui

ont entrée aux Etats de Bourgogne. Depuis 1696, on a réuni un Préſidial au Bailliage de Châtillon.

Le ſecond château qui étoit à Châtillon, & le moins conſidérable, eſt celui où les Ducs de Bourgogne alloient le plus ſouvent prendre le divertiſſement de la chaſſe. On n'en voit que les ruines; mais elles ſont fondées ſur de vieilles murailles ſi épaiſſes & ſi ſolides, qu'on croit que c'eſt un ouvrage des Romains. A la porte de ce château eſt une maiſon aſſez belle, qu'on croit avoir été bâtie par le fameux Chancelier Rolin. Du pied de ce château ſort une ſource abondante d'une eau très-pure & très-claire; elle fait tourner des moulins, dès ſa ſortie du rocher; l'on y pêche de bonnes truites. L'eau eſt excellente à Châtillon; l'air y eſt très-pur & très-ſain; l'on y vit long-temps, & il n'y a jamais de maladies épidémiques; d'ailleurs la ville & ſes environs ſont pauvres, & ont peu de commerce. Tout le pays eſt ſurnommé *de la Montagne*, parce qu'il eſt très-coupé; il y a des forêts qui ne ſont que des taillis, d'aſſez médiocres prairies, quelques terres à grains, mais dont le tranſport eſt difficile, tous les chemins étant mauvais.

Il y a des mines, des forges assez considérables, & quelques manufactures de draps & de petites étoffes.

Châtillon-sur-Seine a été la patrie de quelques savans personnages. Cette ville est le lieu de l'origine de la famille des Fyot, illustrée dans le Parlement de Dijon par une suite de Présidens à Mortier & de Premiers Présidens. Dès le commencement du quinzieme siecle, Jean Fyot, savant & sage Ecclésiastique, fut d'abord Précepteur, & ensuite Confesseur du Dauphin, qui devint Roi sous le nom de Charles VII. Il avança sa famille, qui entra dans le Parlement de Dijon dès la formation de cette Compagnie. Les Fyot n'ont cessé depuis d'y occuper les principales places. Une de leurs branches a pris le surnom de la Marche, possédant dans la Bresse Châlonnoise le château de ce nom, qui avoit appartenu au fameux & illustre Olivier de la Marche, dont nous avons les Mémoires; & ce n'est point tout-à-fait par acquisition, que MM. Fyot de la Marche le possedent, mais par une alliance avec l'ancienne & illustre Maison de Lenoncourt en Lorraine, qui avoit hérité de celle de la Marche.

La ville *d'Arc en Barrois*, la ſeconde du pays de la Montagne, tire ſon nom, ſelon quelques-uns, du Comté de Bar-ſur-Seine, dont il ne paroît cependant pas qu'elle ait jamais fait partie, &, ſelon d'autres, de ce qu'elle fait barriere entre la Champagne & la Bourgogne, ce qui eſt aſſez vraiſemblable; car elle eſt, pour ainſi dire, enclavée dans la premiere, & fait actuellement partie du Duché de Château-Vilain, qui eſt en Champagne. La Terre d'Arc a été long-temps poſſédée par la Maiſon de Château-Vilain, & elle en fut enſuite ſéparée. Anne de Château-Vilain porta Arc en Barrois dans la Maiſon de la Baume Montrevel; elle paſſa enſuite dans celles de Vienne, de Beaufremont, & dans pluſieurs autres; enfin, en 1700, M. le Comte de Toulouſe l'acquit & la joignit au Comté de Château-Vilain, qui fut érigé pour lui en Duché-Pairie: elle en fait encore aujourd'hui partie, & on y voit un ancien château avec une belle tour, entourés de larges foſſés. La ville a été auſſi garnie de murailles & de tours, & enveloppée de foſſés; mais ces fortifications ſont à préſent fort négligées. Il y a environ huit cents habitans, une ſeule paroiſſe, deux couvens, l'un de Récol-

lets, l'autre d'Urſulines, & deux hôpitaux ou établiſſemens de charité. Le Duché de Château-Vilain eſt très-abondant en bois ; on y compte vingt-deux mille arpens, dont dix-huit mille ſont dans la Terre d'Arc, & conſiſtent en deux belles forêts.

C'eſt dans le pays de la Montagne qu'eſt le bourg de *Saint-Seyne* & l'abbaye de Bénédictins de ce nom, qui eſt celui d'un diſciple de Saint Jean de Reaume, Fondateur de l'abbaye de Moutier-Saint-Jean. Ce bourg n'eſt point à la ſource de la Seine, ni même ſur cette riviere, mais ſur la petite riviere d'Ougne, qui, après un aſſez long cours, ſe jette dans la Saone. La ſource de la Seine eſt à environ trois lieues de là, dans le même Bailliage, près le bourg de Chanceaux. Saint-Seyne eſt reſſerré entre deux montagnes, dans une très-déſagréable ſituation ; c'étoit pourtant, il n'y a pas long-temps, le chemin de Paris à Dijon, & on paſſoit de là dans un vallon encore plus affreux, que l'on appeloit le *Val-Suzon.* Ce chemin a été abandonné pour celui de Viteaux. L'abbaye de Saint-Seyne étoit, au ſeizieme ſiecle, du diocese de Langres ; elle eſt à préſent de celui de

Dijon : elle s'appeloit autrefois *Ségestre*, & n'a pris le nom qu'elle porte qu'en conséquence des miracles que les reliques de Saint Seyne ont opérés dans ce lieu. Ce Saint mourut vers 580. On suivoit d'abord dans son monastere la regle de Saint Macaire ; mais celle de Saint Benoît s'y établit ensuite. A la fin du huitieme siecle, lorsque l'abbaye, ruinée par les Sarasins, eut été rétablie, sous Charlemagne, il y eut alors à Saint-Seyne jusqu'à cinq cents Moines. On compte quarante-quatre Abbés, tant réguliers que commendataires, depuis l'établissement de l'abbaye jusqu'à présent. Les Abbés de Saint-Seyne devinrent si considérables, qu'ils avoient de grands Officiers, comme les Ducs de Bourgogne, un Grand Chambellan, un Grand Maréchal, un Grand Queux ou Chef des cuisines, &c. En 1648, les Religieux de la Congrégation de Saint Maur s'y sont établis : elle n'est pas aujourd'hui bien considérable pour l'Abbé commendataire. On montre dans l'église, qui est la même commencée au milieu du treizieme siecle, & qui n'a été finie qu'à la fin du quatorzieme, indépendamment des reliques de Saint-Seyne, les tombeaux de quelques Sei-

gneurs des plus anciennes Maiſons de Bourgogne. Les bâtimens clauſtraux & la Maiſon abbatiale ſont en bon état, depuis que les Religieux de la Congrégation de Saint Maur en ont ſoin.

Le prieuré du *Val-des-Choux*, que l'on appelle communément à préſent dans le pays *le Saint Lieu*, eſt une eſpece de Chef-d'Ordre, ou du moins de Congrégation, de qui dépendent pluſieurs autres monaſteres. Il fut fondé, à la fin du douzieme ſiecle, par les Ducs de Bourgogne, & cette fondation approuvée par le Pape Innocent III. La regle de Saint Benoît y fut dès lors introduite; mais les Religieux de ce monaſtere, au lieu de chercher à l'adoucir, comme avoient fait pluſieurs autres, ſe ſont attachés dans différens temps, & à pluſieurs repriſes, à exécuter cette regle dans ſa plus grande rigueur. Leur premier Réformateur a été, dit-on, un Frere convers de la Chartreuſe de Lugny; auſſi ont-ils adopté pluſieurs uſages des Chartreux. Leur conduite parut ſi édifiante, que plus de trente prieurés ſe rangerent ſous la diſcipline du Val-des-Choux; mais la plupart de ces prieurés ſont à préſent éteints, & la Congrégation eſt infiniment

réduite, quoique le Prieur, qui est électif par les Religieux, & à vie, prenne toujours le titre de Chef de Congrégation. Au commencement de ce siecle, on fit une nouvelle réforme de cette maison ; mais elle a encore eu besoin, il y a trente ans, d'être rappelée à son austérité primitive ; ce qui s'est fait au moyen d'une colonie de Religieux de Sept-Fonds. Il y a actuellement cinquante Religieux dans la maison ; ils y menent la vie la plus austere, & paroissent, dit-on, très-contens de leur état, & entretiennent bien leur maison, située dans une vallée profonde & étroite, qui inspire une espece d'horreur ; cependant l'air & l'eau y sont très-sains & très-purs ; les Religieux y sont rarement malades, & y vivent long-temps. Le Val-des-Choux est situé à environ deux lieues de Châtillon-sur-Seine, toujours dans le diocese de Langres.

Si l'abbaye de Saint-Seyne est située sur la riviere d'Ougne, celle *d'Ougny* l'est sur une rive de la Seine, qui n'est pas alors encore bien large, ni fort éloignée de sa source ; elle est du diocese d'Autun, occupée par des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Augustin. Elle fut fondée, en 1106, dans une solitude affreuse,

par des Gentilshommes qui voulurent vivre dans la retraite, & donnerent de leurs biens pour faire bâtir d'abord un ermitage, & ensuite un monastere & une église; d'ailleurs ils furent aidés & protégés par le Duc de Bourgogne, Hugues I, & même par le Roi Philippe I, & leur établissement fut confirmé par le Pape Pascal II. Les Religieux eurent même d'abord une regle particuliere; mais ensuite ils se sont conformés à celle ordinaire des Chanoines réguliers, jusqu'à ce qu'en 1644, ils aient fait partie de la Congrégation de France ou Génovéfains. Le premier Abbé régulier s'appeloit *Constantin*; le Cardinal Rollin en fut le premier Abbé commendataire. Elle n'est ni considérable, ni manifique en bâtimens.

Le dernier monastere considérable du pays de la Montagne est la Chartreuse de *Lugny*, sur les confins de la Champagne, & sur la petite riviere d'Ource. Elle fut fondée, en 1172, par Gautier de Bourgogne, Evêque de Langres, fils du Duc Hugues II. Ce Prince Evêque y mourut sous l'habit de Saint Bruno, en 1179. La dotation de cette Chartreuse a été depuis augmentée: il y a actuellement treize Religieux. L'église est petite, mais propre;

elle fut bâtie, en 1560, à la veille des plus grands troubles en France : mais pendant tout le cours des guerres civiles & de Religion, les deux partis respecterent également la piété, la simplicité & la douceur des Chartreux de Lugny.

Après avoir parcouru les cinq grands Bailliages ou petites provinces qui forment le Duché de Bourgogne, il me reste à parler des Comtés qui y sont joints, & qui ont entrée à ses Etats : ce sont ceux d'*Auxonne*, d'*Auxerre*, de *Bar-sur-Seine*, de *Charolois*, & de *Mâconnois*.

Comté d'Auxonne.

Le Comté d'Auxonne n'est pas d'une grande étendue ; mais jusqu'à ce que la Franche-Comté ait été absolument assurée à la France, il a paru très-important, étant frontiere d'un pays soumis à la domination Espagnole, & la ville regardée comme étant une clef du royaume. La Saone traverse ce Comté en partie, & borne le reste du côté du Dijonnois. Indépendamment d'Auxonne, il y a un bourg nommé *Pontaillé*, situé dans une isle de la Saone, dans une position très-agréable. Il a deux paroisses : celle qui est dans l'isle même est du diocese de Besançon ; & celle dans le fauxbourg, du côté du Dijonnois, ci-devant

du diocese de Langres, est à présent de celui de Dijon. La ville d'*Auxonne* même, quoique bien constamment du Duché de Bourgogne, est du diocese de Besançon. Elle n'a qu'une paroisse & un couvent de Capucins, qui n'a été fondé qu'en 1618; mais il y a d'ailleurs deux couvens de filles, dont un de Religieuses de Sainte Claire, ou Cordelieres, fondé, l'an 1412, par un Seigneur de la Maison de Vienne, en faveur d'une Réformatrice de cet Ordre, très-révérée au quinzieme siecle, & qui a été béatifiée sous le nom de la bienheureuse Colette. La Maison d'Auxonne, dont elle fut Supérieure, & dans laquelle elle resta cinq ans, est la premiere d'une espece de Congrégation assez étendue en Bourgogne & en Franche-Comté. Les maisons qui la composent sont dans l'usage d'envoyer dans toute la France, & sur-tout à Paris, des Sœurs converses quêter pour leurs couvens : ce sont ces Religieuses ambulantes que l'on voit courir dans Paris tous les hivers, & qui sont connues sous le nom d'*Hirondelles de Carême*; mais les véritables Religieuses ne sortent point, & menent une vie très-austere. Chacune de leurs communautés, comme toutes celles

de Filles de l'Ordre de Saint François, a une Abbesse élective & triennale, qui, pour toute marque de dignité, ne porte qu'une crosse de bois fort simple. On voit dans l'église de ces bonnes Sœurs la sépulture d'une Princesse de Portugal, dont quelques Auteurs ont fait une Reine douairiere : c'est elle dont le fils mourut Cordelier à Châlons-sur-Saone, après avoir, à ce qu'on prétend, refusé la couronne de Portugal. Le second couvent de filles d'Auxonne est celui des Ursulines, établi en 1624. Au milieu du dix-septieme siecle, il y arriva un grand scandale ; plusieurs Religieuses prétendirent être possédées : on examina sérieusement cette affaire ; on imprima sur ce sujet des volumes entiers ; enfin on découvrit que ce n'étoit qu'une fourberie.

Dans ce siecle, on a établi à Auxonne un bon hôpital, en réunissant plusieurs anciennes fondations. Il y a aussi des Freres de l'Ecole Chrétienne & un petit collége. Cette ville a environ six mille habitans. L'église paroissiale actuelle est belle, quoiqu'elle ne soit point collégiale : il y a plus de vingt Prêtres qui la desservent. Le bâtiment fut commencé, au quatorzieme siecle, par Jeanne

Jeanne de France, femme d'Eudes IV, & fini, au quinzieme, par Marguerite de Flandres, femme du Duc Philippe le Hardi. Le portail, la tour du clocher & l'horloge n'ont été achevés qu'au ſeizieme. La Mairie a été établie, en 1362, par le Roi Jean; mais la Commune & les Echevins exiſtoient dès 1229. Le Maire d'Auxonne a la onzieme place aux Etats de Bourgogne.

Auxonne étoit connu dès la premiere Race de nos Rois, au ſeptieme ſiecle. Sigebert, fils de Théodoric, y fut pris par Clotaire, l'an 614. Au onzieme, des diſputes s'étant élevées entre l'Empereur & le Roi de France, Henri I, petit-fils de Hugues Capet, au ſujet des limites du Duché & du Comté, il fut décidé que le Comté d'Auxonne reſteroit neutre, & appartiendroit à la Maiſon de Vienne; mais cette neutralité ne dura pas, & le Duc eut bientôt le ſouverain domaine d'Auxonne. En 1350, la ville, qui n'étoit entourée que d'un foſſé, le fut d'une muraille renforcée de trente-trois tours de diſtance en diſtance. Après la mort du dernier Duc, Charles le Hardi, Auxonne ſe ſoumit à Louis XI. Sa capitulation avec le Comte d'Amboiſe, qui commandoit les

troupes de ce Monarque, eſt remarquable : il y eſt dit que la Ville a jugé qu'il valoit mieux ſervir un grand Roi, tel que celui de France, qu'un petit Prince Allemand. Il faut remarquer que c'eſt ainſi que l'on traitoit l'Empereur Maximilien. Les habitans avoient alors pour Gouverneur Claude de Vaudrey, brave Gentilhomme, d'une ancienne famille de Franche-Comté, dont la deviſe étoit : *Plus me montrerai, plus vaudrai.* Charles VIII, Louis XII, François I & Henri II accorderent de grands priviléges aux Auxonnois. Ils ſont exempts de taille & de franc-fiefs, quoique non nobles ; auſſi reſterent-ils fideles aux Rois Henri III & Henri IV, au milieu des troubles de la Ligue : mais ayant été aſſiégés par le Duc de Guiſe, en 1592, ils furent obligés de ſe rendre. Henri IV reprit cette ville en 1595, & Auxonne eut alors pour Gouverneur Claude de Beaufremont, Baron de Sennecey, dont Henri IV diſoit que les Beaufremont étoient ſages dès le ventre de leur mere.

Le Comté d'Auxonne a eu ſes petits Etats indépendans de ceux du Duché, depuis 1417 juſqu'en 1552, qu'ils furent incorporés aux Etats de Bourgogne. Les

Ducs faisoient autrefois battre monnoie à Auxonne, & il y a des pieces des Ducs qui ont été frappées dans tout le cours du quatorzieme siecle. En 1526, les Auxonnois soutinrent un siége contre les troupes de l'Empereur Charles-Quint, commandées par le Comte de Lannoy, & le forcerent à y renoncer. Enfin, en 1673 & 1675, Auxonne fut fortifiée par ordre de Louis XIV, sous la direction du célebre M. de Vauban: on y forma huit bastions entourés de fossés, & les courtines qui les séparent sont couvertes de demi-lunes. Ces fortifications subsistent, quoiqu'à présent assez négligées. On entre dans la ville par quatre portes; au sortir du pont sur la Saone, qui n'est que de bois, on trouve une longue & magnifique chaussée de pierre, qui est très-nécessaire pour l'abord de la ville, dans les cas d'inondation. Il y a eu parmi les Maires d'Auxonne des gens de mérite: cette ville a d'ailleurs donné naissance à quelques savans hommes, & une famille de Magistrature, illustre dans Paris, en est originaire: ce sont MM. Camus de Pontcarré. Le fameux Camus, Evêque du Belley, en étoit, & même né à Auxonne.

Les prés des environs d'Auxonne, du

côté de la Saone, ſont excellens, quoique dans certains endroits trop gras & un peu marécageux. Plus loin, en s'écartant des bords de cette riviere, on recueille du blé de Turquie, du millet, & même du lin; mais ce ſont ſur-tout les oignons d'Auxonne qui ſont en réputation. Dans le Comté d'Auxonne eſt la Terre de la Marche, qui a appartenu à la Maiſon de Grandſon, illuſtre en Bourgogne & en Franche-Comté, & qui avoit une deviſe remarquable; la voici: *De belle cloche, grand ſon.* C'eſt par Auxonne que l'on tranſporte une grande quantité de bois propre à la marine & à l'artillerie, des boulets & autres ouvrages de fer qui ſe travaillent dans les Forges de Bourgogne & de Champagne: ainſi Auxonne, étant un point central pour ces tranſports, a eu de grandes relations avec les Officiers d'Artillerie. Il y a toujours eu de ces Officiers en réſidence à Auxonne; & en différens temps, on y a établi des Ecoles propres à inſtruire ceux qui ſe deſtinent à cette partie du ſervice militaire.

Comté de Bar-ſur-Seine.

Quoique *Bar-ſur-Seine* ne ſoit que le quatrieme Comté annexé au Duché de Bourgogne, je crois devoir en parler ici avant que de paſſer à celui d'Auxerre.

Belleforêt & nos autres vieux Cosmographes prétendent que c'est le plus ancien Comté de France, puisque Riomadus, ami de Childéric pere de Clovis, qui fit remonter ce Roi sur le trône, en étoit Seigneur, & que ce fut en sa faveur que Bar-sur-Seine fut érigée en Comté : il seroit par conséquent plus ancien que celui de Bar-sur-Aube ; mais il paroît qu'on distinguoit, du temps de Charlemagne, ces deux Comtés, tous deux en Champagne, & qu'on les appeloit *les deux Barrois*, indépendamment de celui qui dépend de la Lorraine. Louis le Débonnaire investit de ces deux Comtés des Seigneurs qui lui étoient attachés ; mais ils ne furent point héréditaires dans les mêmes Maisons jusqu'au commencement du onzieme siecle : alors un Seigneur, nommé *Milon*, forma une Race de Comtes de Bar-sur-Seine, qui subsista jusqu'au commencement du treizieme, qu'elle s'éteignit. Thibaut, Roi de Navarre & Comte de Champagne, acheta les droits des héritiers de Milon, & acquit ainsi ce Comté en faisant hommage à l'Evêque de Langres de ce qui relevoit de lui. Jeanne de Navarre le porta en mariage à Philippe le Bel : il suivit le sort de la Champagne, en pas-

ſant à Philippe de Valois. Bar-ſur-Seine reſta ainſi attachée à la Champagne juſqu'en 1435, que Charles VII, par des conſidérations particulieres, & pour faire la paix avec le Duc de Bourgogne, le lui céda, ne ſe réſervant que l'hommage & le reſſort au Parlement de Paris. Louis XI reprit Bar-ſur-Seine après la mort du dernier Duc de Bourgogne; mais le reſſort au Parlement de Paris eſt encore conſervé dans ce Comté comme dans ceux d'Auxerre & de Mâcon. Henri IV en engagea le domaine utile à Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, dont la fille unique épouſa *Monſieur* Gaſton, frere de Louis XIII. Leur fille, ſi connue ſous le nom de Mademoiſelle de Montpenſier, le laiſſa par ſon teſtament à Monſieur, frere de Louis XIV, & la Maiſon d'Orléans en jouit encore. Ce n'eſt qu'en 1721 que ce Comté a été parfaitement uni aux Etats de Bourgogne. L'Election a été ſupprimée alors, & la recette jointe à celle de Bourgogne: le Maire a eu la quatorzieme place aux Etats.

La ville eſt, dit-on, bien moins grande, ou du moins moins longue qu'elle n'étoit autrefois; car l'Hiſtorien Froiſſard, qui la traite de grande ville de Bar-ſur Seine,

dit qu'en 1369, les Anglois l'ayant assiégée & prise, il y eut plus de neuf cents beaux hôtels brûlés. Dans le quinzieme siecle, elle fut encore pillée & saccagée deux fois. Ces malheurs engagerent à fortifier la ville ; mais la nouvelle enceinte que l'on forma fut moins vaste que la précédente. On l'a réduite à l'étendue de mille pas, moyennant quoi elle se trouvoit tout entiere sous la protection d'une citadelle placée sur la croupe de la montagne, & qui enveloppoit l'ancien château des Comtes. Dans ce dernier état, Bar sur-Seine se trouva plus aisée à défendre, mais n'en fut pas moins exposée à être attaquée, & à avoir une garnison de gens de guerre ; pour s'en délivrer, les habitans prirent le parti, la paix étant rendue à la France, de raser la citadelle, & en partie le château ; & la ville n'a plus d'autre défense que la riviere de Seine, qui lui sert presque par-tout de fossé. On la passe sur deux ponts, & on entre dans la ville par trois portes.

Le petit Chapitre que les Comtes de Champagne avoient fondé dans leur château, & qui n'étoit composé que de trois Chanoines, fut transporté dans Bar-sur-Seine, & placé dans une chapelle de

la grande égliſe paroiſſiale, où ces Chanoines font l'Office, ſans avoir rien de commun avec le Curé & les Prêtres qui la deſſervent. Le vaiſſeau de cette égliſe eſt beau & grand; il dépend du Chapitre de Saint-Mammès de Langres, & le Curé de Bar n'eſt que le Vicaire perpétuel de ce Chapitre; mais il y a des Chapelains & des Prêtres habitués fondés.

On y voit de plus un couvent de Trinitaires, vulgairement appelés *Mathurins*, qui a été auſſi fondé par les Comtes de Champagne; un couvent d'Urſulines, qui ne remonte pas plus haut que 1631, & un hôtel-Dieu établi dans le ſiecle préſent, qui ne doit ſon exiſtence qu'à la charité des habitans. Les rues de la ville ſont belles & droites, & elle eſt bien bâtie. Les Juriſdictions conſiſtent dans le Bailliage qui reſſortit au Parlement de Paris, &, en certain cas, au Préſidial de Troies. Le Tribunal de la Mairie a la Police dans la ville & dans quelques villages des environs, &, pour ce qui eſt du contentieux, reſſortit auſſi au Parlement de Paris; mais, quant à ce qui a trait à l'adminiſtration municipale, tout dépend de la Bourgogne: il en eſt à peu près de même de la Maîtriſe des Eaux & Forêts, qui

ressortit à la Table de Marbre de Paris, quoique la recette des bois dépende de la Bourgogne, aussi bien que celle des finances; la décision du contentieux des Aides & Impositions, & du Grenier à sel, se porte à la Cour des Aides de Paris: enfin Bar-sur-Seine est de l'Intendance de Dijon.

Le territoire de ce Comté n'a que cinq lieues d'étendue, & est en partie entouré de montagnes couvertes de vignes, desquelles on tire d'assez bon vin, qui, par la Seine, se transporte à Paris. Il y a peu de terres labourables & de pâturages, mais une mine de fer assez abondante, & des Forges entretenues par les bois des forêts voisines.

Le Comté d'*Auxerre*, autrement dit l'*Auxerrois*, est le troisieme des Comtés joints au Duché de Bourgogne, & il n'y est uni que depuis la mort des derniers Ducs: cette union n'a même été absolument consolidée que dans le dix-septieme siecle. L'étendue de ce Comté n'a que huit lieues de long, & six dans sa plus grande largeur. Il est entouré par la Bourgogne, la Champagne, le Nivernois & le Gâtinois, mais infiniment coupé par

Le Comté d'Auxerre.

des pointes & des enclaves de ces différentes provinces.

On sait que le nom latin d'Auxerre est *Autissiodurum*. Les meilleurs Auteurs assurent que cette ville a remplacé celle de *Vellaunodunum*, qui, selon eux, n'étoit située qu'à une demi-lieue de là sur une montagne que l'on appelle encore *Vallaon*. On voit disparoître *Vellaunodunum*, qui étoit une grande ville du temps de César, lorsqu'on commence à parler d'*Autricum*, qu'on a ensuite appelé *Autissiodurum*. C'est à *Autricum* que l'on prétend que *Saint Pélerin*, Apôtre de l'Auxerrois, vint prêcher la Foi chrétienne à la fin du troisieme siecle : ce n'étoit point encore une ville fermée ; mais elle commençoit à être peuplée, les habitans ayant descendu la montagne de Vallaon, en suivant le ruisseau qui porte ce nom, & s'étant rapprochés de l'Yonne. Le Saint opéra de grandes conversions dans Auxerre ; mais ayant voulu pousser plus loin ses conquêtes évangéliques, & pénétrer dans le pays de Puisaye, il y fut arrêté, condamné, & y remporta la couronne de martyre, vers l'an 304, dans un village nommé *Bouis*. Peu de temps

après, la persécution cessa ; & Constantin étant monté sur le trône, l'exercice du Christianisme fut permis dans l'Auxerrois comme par-tout ailleurs. Le nom d'*Autricum* se changea en celui d'*Autissiodurum*, & cette ville devint de plus en plus considérable, si bien qu'elle l'étoit déjà au cinquieme siecle.

On ne sait pas bien si Attila ravagea Auxerre, comme tant d'autres villes des Gaules ; mais on est certain que lorsque Clovis, à la tête des Francs, étendit ses conquêtes dans les Gaules, Auxerre étoit déjà considérable, & en étoit à son neuvieme ou dixieme Evêque, *Saint Germain*, qui en fut le sixieme, étant mort avant le regne de Clovis. Le premier Evêque, après Saint Pélerin, avoit été *Saint Marcellien*, que le peuple appelle *Saint Marceau*; le second, *Valérien* ou *Valere*; le troisieme, *Saint Elade*; le quatrieme, *Saint Amateur*, nommé vulgairement *Saint Amatre*; enfin le sixieme, en comptant Saint Pélerin, le célebre *Saint Germain d'Auxerre*, qui siégea depuis l'an 418 jusqu'à l'an 448. Les principales églises d'Auxerre, & particuliérement l'abbaye de son nom, le reconnoissent pour leur Patron & leur Fondateur,

& l'église S. Germain-l'Auxerrois de Paris lui est dédiée. L'on sait que ce Saint fit plusieurs voyages en Angleterre, pour combattre l'hérésie des Pélagiens, qui s'y étoit établie ; qu'il en triompha, & convertit de plus un grand nombre de Païens. De retour en France, il entreprit un nouveau voyage en Italie, & il mourut à Ravenne, d'où la plus grande partie de ses reliques fut rapportée dans son église d'Auxerre : j'en parlerai encore dans la suite de cet article, en décrivant l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Il eut pour successeur *Saint Fraterne*, après lequel vinrent *Saint Alode*, *Saint Censure*, *S. Urse* ou *Ours*, qui fut mis à la place de *Saint Eptade*, qui s'enfuit de peur d'être Evêque, & se cacha si bien qu'on ne put le trouver. Après ce dixieme Evêque d'Auxerre, on en trouve encore sept qui sont tous regardés comme Saints.

Au commencement du septieme siecle, siégea le dix-huitieme Evêque, que l'on nomme *Saint Aunais*. On sait que sous son épiscopat le diocese d'Auxerre n'étoit composé que de trente-sept paroisses ; elles sont nommées dans un titre que l'on ne doute pas qui ne soit de ce saint Evêque.

Après la mort de *Clovis*, ses enfans ayant divisé ses états, Auxerre appartint successivement à *Clodomir*, à *Childebert*, & enfin à *Clotaire*. Celui-ci étant mort, il entra dans le partage de *Gontran* son fils, qui étoit en même temps Roi d'Orléans & de Bourgogne. On sait quelle fut la dévotion de ce Roi, qui fit tant de biens aux églises de son royaume, & ne manqua pas d'en faire aussi à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, & aux Evêques de cette ville.

On trouve, sous Gontrand & les autres Rois de la premiere Race, les noms de plusieurs Seigneurs qui étoient Comtes d'Auxerre; mais il ne paroît pas qu'ils fussent héréditaires. Le dix-neuvieme Evêque d'Auxerre fut *S. Didier* : nous avons son testament, qui contient une espece d'inventaire de ses meubles & de son argenterie. C'est un titre non seulement respectable par son ancienneté, mais encore curieux & instructif sur les mœurs du septieme siecle. Pendant son épiscopat, la cathédrale fut achevée, plusieurs autres églises bâties dans Auxerre, & son diocese paroît beaucoup plus étendu qu'il n'étoit sous son prédécesseur. *Saint Pallade*, Abbé de l'abbaye de Saint-Germain d'Au-

xerre, fit encore de plus grands biens à son diocese, que Saint Didier. Les fondations, dont on lui est redevable, sont considérables. Il mourut en 657, après trente-cinq ans d'épiscopat. *Saint Vigile* fut le vingt-unieme Evêque; il mourut en 683; & il faut remarquer que depuis Saint Pêlerin jusqu'à lui, il n'y a aucun Evêque d'Auxerre dont on puisse contester la sainteté. Il y a même lieu de croire que le vingt-deuxieme Evêque, qui est indiqué dans les Chroniques sous le nom de *Spilion* ou *Suspilion*, a été reconnu pour Saint, & que les premieres lettres de son nom indiquent sa sainteté : d'ailleurs on ne sait absolument rien de son histoire; mais on est sûr que le vingt-troisieme, nommé *Etrice*, est encore Saint : il mourut à la fin du huitieme siecle. Après lui, la sainteté des Evêques d'Auxerre est interrompue jusqu'à la fin du regne des Mérovingiens. Depuis 772 jusqu'en 828, siégerent trois Evêques, qui, sur quelques listes, sont traités de Saints, & sur d'autres ne sont regardés que comme Vénérables. Il est certain qu'ils menoient tous une vie sage, édifiante & pacifique, dans un temps où il y avoit beaucoup de Prélats ambitieux; mais alors ceux d'Auxerre

n'étoient ni riches ni puiſſans, & ne pouvoient pas avoir de ſi hautes prétentions que les autres, car ils avoient peu de Terres. Tantôt les Rois eux-mêmes poſſédoient Auxerre; tantôt ils le donnoient à de très-grands Seigneurs à titre de Comté, mais toujours à vie. Il y a des Auteurs qui prétendent que les Rois avoient rendu ces Comtes vaſſaux des Evêques; de là vient que les Evêques prennent le titre de Comtes d'Auxerre. Du moins Charles le Chauve avoit-il accordé à ces Prélats le droit de battre monnoie; & ils en ont uſé pendant pluſieurs ſiecles: les cabinets des curieux de nos monnoies & médailles hiſtoriques, en fourniſſent des preuves. Sous les regnes de Charlemagne, de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve, l'on vit encore deux autres Evêques tout-à-fait reconnus pour Saints; *Saint Héribalde*, qu'on croit qui étoit Prince de la Maiſon de Baviere, & fut Archichapelain ou Grand Aumônier de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, & de Charles le Chauve, & Abbé de Saint-Germain avant d'être Evêque d'Auxerre; & *Saint Abbon*, & un bienheureux, nommé *Chrétien*, qui

eſt le trente-ſeptieme Evêque d'Auxerre: il mourut l'an 873.

Pendant le temps dont nous venons de parler, l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre étoit regardée comme une ſi grande école de piété & de ſcience, les Evêques & les Abbés comme de ſi bons Directeurs de conſcience & d'études, que que le Roi & Empereur Charles le Chauve leur confia l'éducation d'un de ſes fils, nommé *Lothaire*. Ce Prince s'étant trouvé boiteux, & d'ailleurs peu capable du Gouvernement, il ſe fixa dans l'abbaye Saint-Germain, y mourut en 866, & y eſt enterré.

Sous les regnes des foibles ſucceſſeurs de Charles le Chauve, le Comté d'Auxerre paroît avoir été attaché au Duché de Bourgogne, & en avoir fait partie. Les Comtes y établirent des Vicomtes, qui les aiderent à repouſſer les Normands. *Raynard*, Vicomte d'Auxerre, les battit pluſieurs fois, & les empêcha de pénétrer dans la ville. Ce Vicomte Raynard reconnoiſſoit pour Comte d'Auxerre & ſon ſuzerain, *Richard*, ſurnommé le *Juſticier*, Duc de Bourgogne. *Raoul*, fils de Richard, lui ſuccéda au Duché, & porta le titre

titre de Roi de France, sans préjudice de ceux de Duc de Bourgogne & de Comte d'Auxerre; il mourut en 936. La postérité de Charlemagne reprit encore la couronne pour une cinquantaine d'années. *Hugues le Noir* & *Hugues le Blanc*, dont l'un étoit frere de Raoul, & l'autre (de la Maison de Robert le Fort) son beau-frere, devinrent successivement Comtes d'Auxerre. Il paroît que Hugues le Blanc posséda aussi le titre & les biens de l'abbaye de Saint Germain d'Auxerre, ce qui étoit une grande avance pour la possession du Comté en entier. On sait que Hugues le Blanc fut surnommé l'*Abbé*, parce qu'il jouissoit, de la même maniere, des plus riches abbayes de France. Il fut pere de Hugues Capet, & de deux autres Princes, nommés *Othon* & *Henri*, qui furent l'un après l'autre Ducs de Bourgogne & Comtes d'Auxerre. Le dernier, dont les Historiens du temps font un grand éloge, se trouva maître de la ville d'Auxerre dans le même temps que son frere naturel *Héribert* en étoit Evêque.

Depuis le bienheureux Chrétien jusqu'à ce Prélat, il y en avoit eu huit, dont deux sont reconnus pour Saints, &

ribert, & l'autre *Geoffroi de Champ*, Allemand. Ce dernier, qui est désigné comme Vénérable dans la Chronique d'Auxerre, mourut en 1076, & eut pour successeur *Robert*, fils du Comte Guillaume, & d'Hermengarde, Comtesse de Tonnerre; il se conduisit en bon fils, & d'ailleurs en assez bon Evêque. Son pere Guillaume lui survécut, car ce Prélat mourut en 1084, & le Comte Guillaume en 1100. *Guillaume II*, son petit-fils, lui succéda sous l'épiscopat du Vénérable *Humbaut*, cinquante-deuxieme Evêque d'Auxerre, qui vécut très-saintement jusqu'en 1114; il eut grande part à la fondation de l'abbaye de Pontigny en 1113. Dès 1104, il avoit fait le voyage de la Terre Sainte. Guillaume II eut de grandes guerres à soutenir contre un nommé *Hugues le Manceau*. Thibaut, Comte de Champagne, & même le Roi Louis le Gros, prirent parti pour celui-ci, & le Comte Guillaume fut fait prisonnier. Quelque temps après il obtint sa liberté, & jouit encore pendant quelque temps, avec assez de tranquillité, des Comtés d'Auxerre & de Nevers, jusqu'à ce qu'en 1147, ayant été visiter la grande Chartreuse, il fut touché d'une telle dévotion, qu'il résolut

de s'y retirer, & de se faire Chartreux. Il exécuta ce projet; on ne sait pas combien d'années il vécut dans cette solitude, où l'on dit qu'il mourut de la morsure d'un chien, souffrant les douleurs de cette derniere maladie avec patience & résignation. Son fils *Guillaume III* lui succéda dans les Comtés d'Auxerre & de Nevers. Le bienheureux *Hugues de Mâcon* étoit alors Evêque; il avoit remplacé *Hugues de Montaigu*, qui a été canonisé, & fut Evêque d'Auxerre, après avoir été Abbé de Saint-Germain. Il étoit neveu de Saint Hugues, Abbé de Cluni, qui l'avoit envoyé à Saint-Germain pour y établir la réforme. Après avoir édifié son diocese pendant vingt-un ans, il mourut en 1136, & fut enterré dans son ancienne abbaye. Il étoit ami intime de Saint Bernard. Hugues de Mâcon, son successeur, ne le fut pas moins; il étoit Abbé de Pontigny, & c'est le premier Prélat que l'Ordre de Cîteaux a donné à l'Eglise. Eugene III, qui avoit été du même Ordre, le visita à Auxerre en venant en France, & eut en lui toute confiance. Il mourut à Pontigny en 1151. Ce fut le Vénérable *Alain* qui le remplaça, malgré les difficultés que *Guillaume III* voulut mettre

à son élection. Ce Comte mourut pendant le cours de l'épiscopat d'Alain, & fut enterré à Saint-Germain d'Auxerre, en 1161; Alain ne mourut qu'en 1167, & fut inhumé à Clairvaux avec ses anciens confreres. Il eut pour successeur *Guillaume de Toucy*, sage & pieux Evêque, qui auroit autant mérité que ses prédécesseurs d'être mis au rang des bienheureux.

Guillaume, quatrieme Comte d'Auxerre, & cinquieme de Nevers, gouvernoit pendant ce temps-là. Il régna moins de sept ans, & son regne fut très-agité. Il eut d'abord des guerres avec les Comtes de Sancerre & de Joigny, ensuite de grandes difficultés avec les Ecclésiastiques de ses Etats, & sur-tout avec l'abbaye de Vezelay. Le Pape Alexandre III lança contre lui une excommunication, & ensuite un interdit, qui à la fin l'embarrassa beaucoup. Le Comte fut forcé de se soumettre, & partit pour la Terre Sainte en 1167. Il y mourut à la fin de cette même année, & son corps fut rapporté, par les soins de son frere *Guy*, à Bethléem; mais l'Evêque de ce lieu, ayant été bientôt chassé de son siége, revint en France avec Guy, Comte de Nevers &

d'Auxerre : ils rapporterent le corps de Guillaume ; & c'est à cette époque que l'on fixe l'établissement de l'Evêque de Bethléem dans un fauxbourg de Clamecy, en Nivernois. Guillaume, pendant la derniere année de son séjour en France, avoit entouré de murailles la ville d'Auxerre, & lui avoit donné une étendue plus grande que celle qu'elle avoit auparavant, & c'est celle qu'elle a aujourd'hui. Le remplacement de Guillaume de Toucy souffrit quelques difficultés ; il ne fut fait qu'en 1183, & l'on choisit *Hugues*, fils de Miles, Seigneur de *Noyers*, Prélat très-orthodoxe, mais un peu dur, qui mal-mena les Hérétiques de son diocese, & un peu aussi les autres. Il fut obligé de faire plusieurs voyages à Rome, pour soutenir ses droits contre les Evêques voisins & les Abbés de son diocese, & mourut en 1207. Pendant son épiscopat, *Gui*, Comte d'Auxerre, eut aussi des querelles avec les Abbés de Saint-Germain & de Vezelay, & finit par s'accommoder avec eux. Il eut une guerre plus sérieuse contre le Duc de Bourgogne, qui le prit prisonnier ; mais il fit sa paix avant sa mort, qui arriva en 1176. Sa veuve, *Mathilde de Bourgogne*, gou-

verna pendant la minorité de son fils, qui mourut jeune & sans enfans en 1181. Sa sœur *Agnès* devint héritiere des Comtés d'Auxerre & de Nevers. Philippe Auguste fit épouser à cette Princesse *Pierre de Courtenay*, son cousin-germain, & petit-fils de Louis le Gros. Malheureusement le regne du nouveau Comte & de son épouse fut marqué par un cruel incendie, qui fit beaucoup de tort à la ville d'Auxerre. D'ailleurs le Comte Pierre acheva de la faire entourer de murailles du côté de la riviere. Il partit avec Philippe Auguste pour la Terre Sainte; mais cette expédition ne fut pas de longue durée. A son retour, en 1192, le Comte Pierre trouva sa femme Agnès morte. Elle laissoit une fille nommée *Mathilde* ou *Mahaut*. Pierre conserva la régence de ces Comtés pendant la minorité de sa fille, & même après qu'il se fut remarié à Yolande, fille de Baudouin V, Comte de Flandres & de Haynault, & sœur de Baudouin VI & de Henri, successivement Empereurs de Constantinople, & de Philippe, Comte de Namur. Hervé de Donzi ayant fait la guerre à Pierre de Courtenay pour le Comté de Nevers & la Seigneurie de Gien, Pierre fut fait

prisonnier, & s'accommoda avec Hervé en donnant sa fille Mahaut en mariage à son fils, leur abandonnant les Comtés de Nevers & de Gien (1); Pierre ne se réserva que l'usufruit de ceux d'Auxerre & de Tonnerre. Après cela, le Comte d'Auxerre ayant hérité du Comté de Namur par la mort de son beau-frere, & étant appelé au trône de Constantinople aux droits de sa femme Yolande, partit pour l'Orient, ayant encore engagé le Comté de Tonnerre à son gendre Hervé. La Comtesse Yolande, qui l'avoit accompagné dans ce voyage, y arriva heureusement; mais le Comte Pierre s'étant amusé en chemin au siége de Durazzo, Théodore Lascaris, Prince Grec, qui défendoit cette place, l'ayant fait prisonnier, lui fit couper la tête.

Après sa mort, le Comté d'Auxerre appartint de droit à *Mahaut*, sa fille du premier lit, qui avoit épousé *Hervé de Donzi*. Mahaud fut obligée de disputer l'adminis-

(1) Hervé céda ensuite au Roi Philippe Auguste le Comté de Gien; &, comme l'Evêque & le Chapitre d'Auxerre avoient des droits sur ce Comté, le Roi leur remit le droit de Régale pendant la vacance du siége; privilége dont ils jouissent encore.

tration de ce Comté à ſon mari, & elle obtint de le gouverner elle-même.

Pendant ce temps, *Guillaume de Seignelay* étoit Evêque d'Auxerre. Il quitta cet évêché en 1220, & fut remplacé par *Henri de Villeneuve*, qui ne mourut qu'en 1234. Mahaut étant veuve d'Hervé de Nevers ſe remaria, en 1225, à *Guy, Comte de Forez*, & maria ſa fille Agnès, ſon héritiere, à *Guy de Châtillon, Comte de Saint-Paul.* Cependant Guy de Forez gouverna le Comté d'Auxerre avec ſa femme Mahaut; mais il mourut, en 1241, dans une croiſade en Egypte: c'étoit la ſeconde à laquelle il marchoit; il avoit déjà été à une autre contre les Albigeois. Mahaut, ſa veuve continua de jouir de ſon Comté juſqu'à ſa mort, arrivée en 1257. Elle fut enterrée à l'abbaye de *Reconfort* qu'elle avoit fondée. Pendant ſon regne, Auxerre avoit eu trois Evêques, dont l'un, *Bernard de Sully*, étoit mort en odeur de ſainteté; *Renaud de Saligny* lui avoit ſuccédé, & *Guy de Mello* étoit Evêque quand Mahaut mourut. Sa fille Agnès étoit morte long-temps avant elle, ayant laiſſé de Guy de Châtillon une fille nommée *Yolande*: celle-ci avoit épouſé *Archambaud, Sire*

de Bourbon; & leur fille, *Mathilde de Bourbon*, *Eudes*, fils du Duc *de Bourgogne*. Mathilde & Eudes hériterent donc du Comté d'Auxerre; & quoique Mahaut mourût en 1262, cependant Eudes jouit de ce Comté jusqu'à sa mort en 1267; mais alors les filles de Mathilde ou Mahaut de Bourbon rentrerent en possession de ces Comtés qui avoient appartenu à leur mere. Alix, l'une d'elles, qui n'étoit, à ce que l'on croit, que la troisieme, eut en partage le Comté d'Auxerre, & le porta à *Jean de Châlon*, fils du second lit de *Jean Comte de Bourgogne*, & d'*Isabelle de Lorraine*. Lorsqu'il prit possession d'Auxerre, l'Evêque étoit *Erard de Lezines*, Cardinal; mais il quitta peu après son évêché, & les principales querelles de Jean de Châlon furent avec ses successeurs, dont le premier s'appela *Guillaume de Graiz*. Jean de Châlon fut obligé de lui faire hommage de son Comté, ou du moins d'une bonne partie qu'il tenoit en fief de l'évêché. Malgré cela, l'Evêque & le Comte eurent bientôt de nouvelles difficultés au sujet de l'étendue de la Justice du cloître de la cathédrale de Saint-Etienne. Le Prélat & le Chapitre usant de leurs armes ordi-

naires, excommunierent le Comte, & mirent l'interdit sur la partie de la ville qui lui obéissoit. Il y eût encore d'autres sujets de querelles entre eux; mais ils s'accommoderent; Jean de Châlon fit même de grands biens aux églises. L'an 1291, il céda son Comté à son fils *Guillaume de Châlon*, qu'il avoit marié à Eléonore, fille du Comte de Savoie. Ce Comte Guillaume eut de nouveaux différens avec le successeur de l'Evêque Guillaume de Graiz, qui s'appeloit *Pierre de Mornay*; mais ils s'arrangerent encore. Le jeune Comte Guillaume de Châlon, ayant combattu pour le Roi Philippe le Bel à la bataille de Mons en Puelle, y fut tué en 1304. Jean de Châlon, pere de Guillaume, voulut alors reprendre le Comté d'Auxerre. Eléonore de Savoie prétendit en avoir la régence pour son fils appelé *Jean* comme son grand-pere; mais le vieux Jean fut maintenu dans la possession de son ancien Comté: & lorsqu'il mourut, en 1308, Eléonore de Savoie s'étant remariée, ce fut le Comte de Flandres qui eut la régence du Comté d'Auxerre; mais il ne le gouverna point en paix; le Roi, d'un côté, & l'Evêque, de l'autre, s'en saisirent. Il y eut une vraie guerre

dans le pays, jusqu'à ce qu'enfin *Jean le Jeune* parvint à sa majorité en 1314: alors il n'eut plus de difficulté qu'avec les Ecclésiastiques. Il parvint même à les mettre à la raison aussi bien que quelques Seigneurs & Bourgeois que le Clergé avoit voulu exciter contre lui : à la fin les Auxerrois convinrent que leur Comte avoit raison, qu'il maintenoit & entendoit bien leurs priviléges. Jean le Jeune ayant suivi le Roi Philippe de Valois à la bataille de Crécy, y fut tué avec plusieurs Princes & grand nombre de Seigneurs François. Les Evêques qui siégerent de son temps, furent *Pierre de Belleperche*, qui fut Chancelier de France, & Auteur de quelques Ouvrages; *Pierre de Graiz*, neveu de l'Evêque Guillaume; *Pierre de Mortemar*, qui quitta l'évêché d'Auxerre, étant devenu Cardinal; *Talleyrand de Périgord*, qui fut revêtu de la même dignité; *Emeric Guenaud*, qui fut transféré à l'archevêché de Rouen; *Jean de Blangy*, & *Pierre de Vilaines* qui passa à l'évêché de Bayeux en 1344.

Jean III du nom succéda à son pere au Comté d'Auxerre : son regne & celui de son fils *Jean IV* furent désastreux; mais les maux que souffrit Auxerre lui furent

communs avec toute la France. Le Comte fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, & il fallut que ses sujets fissent des efforts pour se procurer de quoi le racheter. Pendant le temps de sa captivité, Regennes & Auxerre furent pillés successivement par les Anglois & les troupes de France: enfin le Comte Jean III revint à Auxerre; le traité de Bretigny fut conclu en 1360, & la paix rendue à la France à des conditions assez dures. Le Roi Jean en fut un peu consolé, ayant acquis la Bourgogne par la mort de Philippe de Rouvre. Il vint en prendre possession en 1361, & passa par Auxerre. Le Comte Jean III ayant alors cédé son Comté à son fils, le Roi en investit le Comte Jean IV. Celui-ci eut encore quelques tracasseries avec ses Bourgeois; mais il se signala sur-tout à la guerre contre les Anglois, qui continua presque pendant tout le regne de Charles V, fils du Roi Jean. Le Comte Jean IV se distingua à la bataille de Cocherel, que les troupes Françoises gagnerent entre Evreux & Vernon. Duguesclin les commandoit, & voulut déférer le commandement au Comte Jean d'Auxerre, comme le Seigneur le plus considérable. Le Connétable & le jeune Comte ne furent pas

si heureux à la bataille d'Auray en Bretagne; car l'un & l'autre y furent faits prisonniers; mais la paix s'étant faite entre les deux Prétendans au Duché, ils furent relâchés. On croit que le Comte Jean III ne mourut qu'en 1366. Son fils s'attacha si bien à Charles V, & prit tant de goût pour la Cour de France, qu'en 1370 il vendit son Comté au Roi, qui lui en paya trente-un mille livres: l'Evêque d'Auxerre se contenta, pour son droit de quint & de requint, de trois cent & quelques livres. Ainsi le Comté d'Auxerre fut réuni à la Couronne sous le regne de Charles V.

Les Evêques d'Auxerre, du temps des deux derniers Comtes, furent *Bernard le Brun*, qui mourut en 1348; *Pierre de Cros* & *Audoin Albert*, qui quitterent, étant faits Cardinaux; & quatre autres, dont le dernier fut *Pierre Aymon*, qui ne mourut qu'en 1372, sous le regne de Charles V. Ces Evêques, pendant leur épiscopat, eurent beaucoup à souffrir de la part des Anglois. Charles V, sur la fin de son regne, donna de grandes preuves de sa sagesse, & la guerre fut heureusement écartée de l'Auxerrois. On sait combien le regne de Charles VI fut mal-

heureux & agité : la perte de la bataille d'Azincourt, les troubles occaſionnés par l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans, & enſuite par celui du Duc de Bourgogne, l'excluſion du Dauphin, héritier légitime de la Couronne, & qui fut depuis Charles VII, & la peine que ce Monarque eut à recouvrer le royaume qui lui appartenoit. Les Auxerrois ſe déclarerent tant qu'ils purent pour le Roi légitime ; mais ils furent quelquefois forcés de ſe ſoumettre aux Anglois & au Duc de Bourgogne leur voiſin, & tous deux leurs ennemis.

Pendant ces troubles, la Maiſon de Châlon fit ce qu'elle put pour rentrer en poſſeſſion du Comté d'Auxerre, & n'en put venir à bout. On fortifia la ville ; mais ce fut aſſez inutilement : enfin Charles VII ne pouvant recouvrer ſon royaume qu'en faiſant la paix avec le Duc de Bourgogne, conſentit au traité d'Arras, en 1435 ; & par ce traité, Auxerre fut cédé au Duc de Bourgogne ; mais il n'en fut pas encore paiſible poſſeſſeur. La guerre avec les Anglois continua en France pendant encore environ quinze ans : ce ne fut qu'en 1450 qu'ils en furent abſolument chaſſés. Pendant ce temps, Auxerre fut menacé

menacé plusieurs fois par eux ; & quand il n'y eut plus rien à craindre de leur part, il s'éleva bien des difficultés entre le Roi & le Duc de Bourgogne, touchant l'étendue & les limites du Comté d'Auxerre, & celles du pouvoir que le Duc vouloit s'y attribuer. Le Roi s'en étoit réservé l'hommage, & le ressort au Parlement de Paris ; de sorte que le Duc n'y étoit pas aussi maître que dans son Duché. Le Roi prétendoit conserver la gabelle ; d'ailleurs les maladies épidémiques, la famine, les incendies & les inondations désoloient la malheureuse ville d'Auxerre.

Ces maux durerent jusqu'au regne de Louis XI, qui soutint par-dessous main les Auxerrois contre le Duc, à qui il avoit cependant de grandes obligations. Ce fut encore pis lorsque la guerre fut déclarée ouvertement entre le Duc & le Roi. Jean de Bourgogne, cousin du Duc Philippe le Bon, jouissoit du Comté d'Auxerre comme d'une espece d'apanage que lui avoit donné son oncle. Malgré cela, il se déclara contre lui pour Louis XI. En 1470, le Duc de Bourgogne trouva moyen de rentrer dans Auxerre, & Louis XI affama cette ville, en arrêtant tout ce qui pouvoit y venir de provisions de Paris, &

tout ce qu'elle pouvoit y envoyer. Enfin l'on peut dire que les Auxerrois furent plus malheureux sous la domination des Ducs de Bourgogne, qu'ils ne l'avoient été sous celle de nos Rois & de leurs Comtes. Charles le Téméraire fut tué devant Nancy, & fut le dernier Duc souverain de Bourgogne. Auxerre se déclara pour Louis XI, qui s'empara du Duché; mais ce Monarque peu reconnoissant, peu sensible, & d'une politique sombre, n'en traita pas mieux les Auxerrois, quoiqu'il fît faire des neuvaines à leurs Saints, & qu'il fît porter leurs reliques en procession, pour la conservation de sa vie & de sa santé.

Le Traité d'Arras, par lequel on promettoit de marier le Dauphin, depuis Charles VIII, avec Marguerite d'Autriche, fille de Marie, héritiere de Bourgogne, contenoit, entre autres articles, cette condition, que le Comté d'Auxerre seroit cédé à cette Princesse & à sa postérité; mais le mariage ne fut point célébré: les dispositions du Traité ne furent point remplies après la mort de Louis XI, & Auxerre resta à la France.

Pendant le reste du quinzieme siecle, & sous le regne de Charles VIII, il ne se

passa rien de bien important à Auxerre, sinon que le Roi voulut donner ce Comté à Engilbert de Cleves, qui étoit devenu Comte de Nevers par son mariage avec Elisabeth de Bourgogne. La Ville & les petits Etats de l'Auxerrois firent de grandes remontrances au Roi : cette affaire traîna en longueur, & enfin n'eut point lieu.

Les Evêques qui siégerent pendant les vingt-cinq dernieres années du quatorzieme siecle, & tout le quinzieme, furent au nombre de onze. Les principaux furent *Guillaume d'Estouteville*, qui fut transféré de Bayeux à Auxerre en 1376, & d'Auxerre à Lizieux en 1382. *Ferri de Cassinel*, qui lui succéda, passa, en 1390, à l'archevêché de Reims (1) : enfin *Jean Baillet*, d'une famille illustre dans la Magistrature, siégea, depuis 1477, sous le regne de Louis XI, jusqu'en 1513 sous celui de Louis XII. Presque aucun des Evêques de ce siecle ne manqua de faire son entrée avec les cérémonies établies. Les principales consistoient à être porté sur les

(1) Il prononça dans l'église d'Auxerre l'Oraison funebre du Connétable du Guesclin, & c'est le prémier Discours de ce genre qui ait été prononcé.

épaules des Bourgeois, escorté de quatre Barons ou principaux Seigneurs, qui devoient foi & hommage à l'Evêque : c'étoient non seulement les Seigneurs de *Toucy*, de *Donzy*, de *Saint-Verain*, mais encore le Procureur du Roi du Bailliage d'Auxerre, comme représentant le Comte d'Auxerre, qui remplissoient ces fonctions. Cette derniere circonstance étoit sur-tout intéressante pour les Evêques, puisqu'elle leur établissoit un droit de supériorité sur le Comte & le Comté. Depuis le dix-septieme siecle, cette pompeuse cérémonie n'a plus lieu. Le serment de fidélité qui est prêté au Roi par l'Evêque d'Auxerre, semble y être contradictoire.

Pour revenir à l'histoire de cette ville, les premieres années du seizieme siecle furent marquées par des pestes & des famines, nonobstant lesquelles on acheva de bâtir la cathédrale, on fortifia la ville, & on commença, en 1507, à rédiger par écrit la Coutume d'Auxerre. Ce qui se passa sous le regne de François I fut à peu près semblable ; nouveaux accidens & nouvelles fortifications occasionnées par les guerres avec l'Empereur Charles-Quint. Il n'y eut pas jusqu'aux bourgs & aux villages de l'Auxerrois qui ne se crussent obligés de

s'entourer de murailles, pour se mettre à l'abri des incursions des ennemis, & des ravages des troupes nationales mal disciplinées.

Sous le regne d'Henri II, la Jurisdiction du Bailliage d'Auxerre fut réglée par de sages Ordonnances : on y joignit un Présidial, on fit aussi des réglemens pour le Corps Municipal, & les Députés d'Auxerre parurent, pour la premiere fois, aux Etats de Dijon. On conçut les plus grandes alarmes après la perte de la bataille de Saint-Quentin. Sous le regne de Charles IX, en 1561, on acheva de réformer la Coutume d'Auxerre ; mais le temps n'étoit guere propre à faire exécuter de sages loix civiles. Les Huguenots commencerent à se faire connoître ; ils s'assemblerent à Cravant, & ensuite dans un fauxbourg même d'Auxerre. Ils troublerent la procession du Saint Sacrement, & occasionnerent une émeute qui dégénéra en guerre civile ouverte : enfin, en 1567, ils surprirent la ville, s'en rendirent absolument les maîtres, & de tout l'Auxerrois : on croit bien qu'ils y firent de grands ravages, & ils les étendirent même jusque dans le Nivernois. Ces mal-

heureux événemens ont mérité d'avoir une histoire à part : elle est imprimée, & assez intéressante, sur-tout pour les gens du pays.

Sous le regne d'Henri III, la Ligue eut un parti dans Auxerre ; & l'esprit de dévotion, qui est celui du pays, & le souvenir du ravage qu'avoient fait les Huguenots, furent cause qu'elle y fit de grands progrès. Il en résulta que le théatre de la guerre y fut transporté sur la fin de ce malheureux regne. On accuse le célebre Amyot, Evêque d'Auxerre, d'avoir fait faire des prieres pour la prospérité de la Ligue. Le fait est d'autant plus extraordinaire, qu'il avoit eu l'honneur d'être Précepteur d'Henri III. Après la mort de ce Monarque, les surprises respectives & les pillages continuerent pendant quatre ou cinq ans dans l'Auxerrois ; mais la Ville d'Auxerre resta attachée à la Ligue, jusqu'à ce qu'enfin, en 1594, elle reconnut Henri IV, qui, avec sa bonté ordinaire, la reçut à récipiscence, confirma ses priviléges, & se contenta de faire raser les fortifications du château de Regennes, qui appartenoit à l'Evêque. Henri IV prit une affec-

tion particuliere pour le vin d'Auxerre; & jusqu'à sa mort, il en fit sa boisson ordinaire.

Les Evêques qui occuperent le siége d'Auxerre pendant ce malheureux siecle (le seizieme), furent *François de Dinteville*, qui siégea depuis 1513 jusqu'à 1530, & eut pour successeur son neveu *François*, qui ne mourut qu'en 1554. *Robert de Lenoncourt*, Cardinal & Evêque de Metz, le remplaça, & le fut lui-même par son neveu *Philippe de Lenoncourt*. Le Cardinal *Philibert Babou de la Bourdaisiere* fut Evêque d'Auxerre depuis 1563 jusqu'en 1570, & fut remplacé par *Jacques Amyot*. Celui-ci fut encore plus illustre comme savant Littérateur, que comme Prélat, & ne mourut qu'en 1593. Son successeur s'appeloit *François Donadieu*, & vécut jusqu'en 1625.

Après cet abrégé de l'histoire des Comtes & des Evêques d'Auxerre, il ne me reste plus qu'à faire la description de la ville & de ses environs. L'enceinte d'Auxerre est presque ronde; elle n'a actuellement d'autres fortifications qu'une muraille, des fossés mal entretenus, & quelques tours de distance en distance. La plus grande partie des rues sont étroites;

il y en a encore quelques-unes d'aſſez mal bâties ; mais on y voit à préſent d'aſſez belles maiſons, & ſur-tout de ſuperbes égliſes. Il y a peu de belles places, & aucunes de régulieres. La ville s'éleve en amphithéatre au deſſus de la riviere d'Yonne, & préſente un aſſez bel aſpect de ce côté-là. L'Yonne y procure des facilités pour le commerce, & ſert au tranſport des vins que l'on recueille en abondance aux environs d'Auxerre, & juſqu'aux portes de la ville, & des bois pour l'approviſionnement de Paris, que l'on coupe dans les forêts de l'Auxerrois, du Nivernois & de la Bourgogne, que l'on conduit ſur les bords de l'Yonne, où l'on en fait des trains que l'on flotte juſque dans la Seine. C'eſt relativement à ce flottage & à cet approviſionnement de Paris, que le Prévôt des Marchands de la capitale a un Subdélégué dans Auxerre.

La cathédrale eſt, dit-on, au même lieu où Saint Pélerin, l'Apôtre du pays, bâtit le premier Oratoire pour les Chrétiens. Saint Amatre l'augmenta vers 415; elle fut encore agrandie & même embellie, en 610, par Saint Didier. Au onzieme ſiecle, on augmenta encore cette cathédrale, & le Pape Calixte II la conſacra

en 1119 : enfin, au treizieme siecle (en 1213), on entreprit le bâtiment qui subsiste, mais qui fut long-temps à achever. Le grand portail ne l'a été qu'en 1250. Le chœur est fort orné, & le maître-autel d'un très-beau marbre. Des deux tours qui servent de clocher, une seule est achevée ; elle a cent quatre-vingt-trois pieds d'élévation.

Ce n'est que depuis la fin du dixieme siecle que les Evêques d'Auxerre se font enterrer dans leur cathédrale. Plus anciennement, ils étoient tous inhumés dans l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Les plus beaux mausolées que l'on voie à présent dans l'église Saint-Etienne, sont ceux du célebre Jacques Amyot, mort au seizieme siecle, & de Messieurs Colbert & de Cailus, morts dans celui-ci. On voit encore dans cette église les tombeaux du Maréchal de Chatelus & de Jean son fils, Vicomte d'Avalon. Ce dernier ne mourut qu'en 1488, & le premier en 1453. Ce fut lui qui, ayant battu les Anglois en 1444, & repris la ville de Cravan, la rendit au Chapitre d'Auxerre, à qui elle appartenoit, & mérita, lui & l'aîné de sa postérité, les honneurs de Chanoine héréditaire de cette cathédrale.

De nos jours, on voyoit encore à l'entrée de cette église une ſtatue coloſſale de Saint Chriſtophe, de vingt-neuf pieds de haut & de ſeize de large, tenant à ſa main une colonne de pierre figurée en tronc d'arbre, de trente deux pieds de haut.

Le palais épiſcopal paſſe pour beau : il eſt vrai qu'il eſt vaſte & commode, mais il n'eſt point magnifique. Il y a une très-grande ſalle deſtinée à l'aſſemblée des Synodes. L'Evêque d'Auxerre a d'ailleurs une très-belle maiſon de campagne à environ une lieue & demie de la ville, près du village d'Apoigny. Ce lieu appartenoit aux Evêques dès le onzieme ſiecle, & s'appeloit *le Clos épiſcopal.* L'Evêque Hugues de Noyers en répara & en augmenta les bâtimens l'an 1200 : on l'appela alors *Regennes*, nom qu'on fait venir de *Regius amnis*, fleuve ou riviere royale, parce qu'effectivement il eſt ſur le bord de la riviere d'Yonne, qui l'entoure preſque de tous côtés, & en rend le ſéjour fort agréable. Les Evêques s'aviſerent de le fortifier aux treizieme & quatorzieme ſiecles, & d'en faire une forteresse ou citadelle ; mais les Anglois le ruinerent en 1357 : il fut rétabli, & le Duc de Bour-

gogne en fit encore détruire les fortifications en 1471. Les Huguenots & les Ligueurs s'en emparerent successivement, & à plusieurs reprises, pendant le cours du seizieme siecle : enfin la paix intérieure étant rendue au royaume, les Evêques ne se sont plus occupés, pendant les deux derniers siecles, qu'à en faire un lieu de plaisance charmant, & ils y ont réussi.

L'Evêque d'Auxerre est en état d'avoir palais à la ville & château à la campagne; car l'évêché vaut au moins cinquante mille livres de rente. Le Chapitre n'est pas à proportion aussi riche ; il est composé de six Dignitaires, de cinquante Chanoines, & d'un certain nombre de semi-prébendes, que l'on nomme vulgairement *Tourtiers*, parce qu'au douzieme siecle, leurs prébendes ne consistoient que dans une certaine distribution de tourtes ou pains du Chapitre. On prétend que cette Compagnie étoit autrefois bien plus riche, mais qu'elle s'est ruinée en procès. On en cite un, entre autres, qui commença sous l'épiscopat d'Amyot, & dura très-long-temps. Il s'agissoit du droit que prétendoient avoir les Chanoines de mettre une bordure d'hermine à leurs soutanes & à leurs camails. On leur défendit d'user de

cet ornement ; les uns se soumirent, les autres résisterent : on appela ceux-ci *les Bordés*, & les premiers *les Débordés* : ce furent eux qui gagnerent leur procès, mais plus de cent après qu'il avoit été intenté. Ce que les Chanoines ont conservé de plus solide, ce sont leurs maisons canoniales, leur Jurisdiction qui s'étend sur tout le cloître & quelque partie de la ville, & la nomination à plusieurs cures. Le Doyen siége à l'assemblée du Clergé des Etats de Bourgogne. Il y a quelques usages particuliers à l'église d'Auxerre. Ce n'est qu'au seizieme siecle que l'on a supprimé celui où étoient les Chanoines, de jouer à la balle dans la nef de l'église : & des produits de ce jeu, on faisoit un régal pour le Chapitre.

Il y a dans Auxerre une collégiale nommée *Notre-Dame de la Cité*. C'est la premiere du diocese ; elle est composée de deux Dignitaires & de douze Chanoines, & députe aux Etats de la Province. L'église, qui a été très-endommagée par les Huguenots, au seizieme siecle, avoit été bâtie, ou plutôt rétablie, à la fin du douzieme ; mais le Chapitre fut fondé dès le neuvieme. Il y a huit paroisses dans la ville, & quatre dans les fauxbourgs ; mais quelques unes sont unies aux ab-

bayes dont je vais parler. La premiere est celle de *Saint-Germain*, dont on fait remonter l'origine jusqu'au cinquieme siecle. C'étoit, dit-on, une chapelle élevée par Saint Germain même dans sa maison natale, & sur un fonds appartenant à ses ancêtres. Ce Saint étant mort à Ravenne en Italie, son corps fut rapporté dans ce lieu, & il y fut enterré en 448. La Reine Clotilde, environ soixante ans après, fit élever sur le tombeau de ce Saint une superbe basilique, dont on prétend qu'on voit encore les restes dans la nef actuelle. Son mari & ses enfans s'empresserent d'enrichir cette abbaye. Dès l'an 610, il y avoit des Moines & un Abbé très-considérés. Nos Rois de la premiere Race continuerent de l'enrichir : Charlemagne & Louis le Débonnaire en firent autant. Enfin, sous Charles le Chauve, on voulut tirer de l'église souterraine le corps de Saint Germain, qui y étoit déposé; le mettre dans une châsse, & le placer dans l'église supérieure : c'est ce qui s'exécuta avec beaucoup de cérémonies. Cette translation fut accompagnée de miracles éclatans, entre autres celui d'un Prince nommé *Conrad*, qui fut guéri d'un grand mal d'yeux, en présence de toute la Cour de l'Empereur, & du Clergé

& d'un peuple innombrables. A cette occasion, on augmenta les grottes souterraines dans lesquelles avoient été enterrés les saints Evêques, successeurs de Saint Germain, on ne laissa subsister que leurs tombeaux ; mais leurs corps furent mis dans des châsses, & transférés dans l'église supérieure. En même temps, les grottes étant augmentées, on y plaça plusieurs monumens, & même des reliques. Au quatorzieme siecle, le Pape Urbain VI, qui avoit été Abbé de Saint Germain d'Auxerre, voulut faire réparer & augmenter cette église ; &, au moyen des indulgences qu'il accorda, le chœur fut refait en entier, d'un goût très-délicat pour le siecle ; mais la nef resta d'une structure grossiere, telle qu'elle avoit été construite du temps de Sainte Clotilde.

Dieu permit qu'en 1567, les Huguenots ayant trouvé moyen de s'introduire dans la ville d'Auxerre, causerent de grands dommages, sur-tout à l'abbaye de Saint-Germain. Ils enleverent les châsses, les reliquaires d'or & d'argent, les vases sacrés, & tous les ornemens de grand prix. Ils en firent autant des meubles qui exciterent leur cupidité ; & ayant dispersé les reliques, ils mirent le feu à l'église & au monastere. Un an après, ils en furent

punis par les Catholiques, qui les chasserent & en firent un grand carnage ; mais le mal qu'ils avoient fait subsista pendant long-temps. Ce ne fut qu'en 1629, que M. de Bellegarde, Archevêque de Sens, & Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, y ayant introduit des Religieux de Saint-Maur, ceux-ci chercherent les moyens d'y remettre tout en bon état. Non seulement ils rétablirent l'église & rebâtirent le monastere ; mais ayant débarrassé les grottes, ils réparerent tous les monumens, rassemblerent les reliques dispersées, & firent en sorte qu'on pût les reconnoître toutes. M. Séguier, d'abord Evêque d'Auxerre, depuis 1634 jusqu'en 1641, & qui fut ensuite transféré à Meaux, en dressa son procès-verbal qui nous reste, & d'après lequel on peut voyager dans ces souterrains, dont on dit, qu'après les catacombes de Rome, il n'y a pas un lieu plus saint dans toute la chrétienté. En effet, on y trouve les sépultures de vingt-un Evêques d'Auxerre canonisés, qui vécurent depuis le milieu du cinquieme siecle jusque dans le douzieme, d'un saint Evêque d'Avranches, de trois Evêques d'Auxerre, seulement béatifiés, de cinq qui ne le sont pas, & d'un Archevêque de Sens, les

reliques de Saint Urbain, Pape, & de quatre Martyrs. Dans un gros pilier de l'église, qui est creux, celles de trente-six autres Saints & Martyrs, qui ont échappé à la fureur des Huguenots : enfin, dans des chapelles particulieres, sont les reliques de six autres saints Confesseurs, entre autres, de Saint Romain, Abbé, & de Saint Marien, auquel est dédiée une église d'Auxerre, & de deux Saintes Vierges.

Indépendamment de ces monumens, consacrés à des Saints & à des Bienheureux, on en trouve d'autres qui renferment ou ont renfermé les corps de plusieurs personnages illustres, tels que le Prince Lothaire, fils de Charles le Chauve, & Abbé de Saint-Germain d'Auxerre ; Hugues le Grand, Duc de Bourgogne, & Comte de Paris, pere de Hugues Capet, & qui, entre autres titres, prenoit celui d'Abbé de Saint Germain ; Othon & Henri, successivement Ducs de Bourgogne, & freres cadets de Hugues Capet ; Renaud, Comte d'Auxerre, gendre du Roi Robert ; Guillaume, Comte d'Auxerre, quatrieme du nom ; Landry, Comte de Nevers ; Aubert, Comte d'Avalon, que l'on prétend

avoir

avoir été frere de Hugues le Grand, & oncle de Hugues Capet; enfin, Conrad, oncle de l'Empereur Charles le Chauve, qu'on dit avoir été Comte d'Auxerre, & qui fut guéri miraculeusement par les reliques de Saint Germain. Cette belle abbaye a un Abbé commendataire; les Religieux de la Congrégation de S. Maur continuent à l'occuper, & elle est dans le meilleur état possible.

La seconde abbaye de la ville d'Auxerre, est celle de *Saint-Marien*, occupée par des Prémontrés, qui sont logés depuis 1590 auprès d'une paroisse nommée *Notre-Dame de la Dehors*, parce qu'elle étoit autrefois hors de la ville. Elle sert également d'église à leur couvent, & de paroisse. Cette église est vaste & belle, quoique bâtie dès la fin du neuvieme siecle. Saint Vigile, Evêque d'Auxerre, qui mourut en 686, y fut inhumé. L'abbaye de Saint-Marien avoit d'abord été fondée hors d'Auxerre, de l'autre côté de l'Yonne; mais ayant été ruinée à plusieurs reprises dans le temps des guerres, les Prémontrés furent obligés de se réfugier en divers lieux; & enfin ils se sont fixés, à la fin du seizieme siecle, dans

l'endroit où ils sont aujourd'hui. Quant à Saint Marien, c'étoit un Solitaire, mort au cinquieme siecle, dont j'ai dit que les reliques se trouvoient dans les grottes de Saint-Germain.

La troisieme abbaye, qui est dans Auxerre, s'appelle *Saint-Pere* ou *Saint-Pierre en Vallée*, que l'on distingue par ce surnom, d'une autre église de S. Pierre, qui est paroissiale, & que l'on nomme *Saint-Pierre en Château*, parce qu'elle est dans la partie de la ville la plus ancienne & la plus élevée, que l'on appelle *le Château* ou *la Cité*, d'autant plus que les Ducs y avoient leur château tout auprès de cette paroisse, certainement la plus ancienne de la ville. L'église de Saint-Pierre en Vallée étoit au pied du côteau, & non renfermée dans l'ancienne enceinte; mais elle y a été comprise depuis. Au reste, on sait qu'elle existoit dès le septieme siecle. A la fin du neuvieme, on y mit des Chanoines réguliers, & à leur tête un Doyen; à la fin du quinzieme, on donna au Doyen le titre d'Abbé. Il y en eut de réguliers jusqu'au milieu du seizieme siecle, qu'on la mit en commende. En 1645, les Chanoines réguliers furent unis à la Congré-

gation de Sainte-Génevieve de Paris, qui a remis l'église & la maison en bon état. Saint-Pierre en Vallée est aussi paroisse, & la troisieme de la ville.

L'abbaye de *Saint Julien*, occupée par des Religieuses Bénédictines, est hors de la ville d'Auxerre, mais à la porte. Elle étoit, au sixieme siecle, dans son enceinte. *Saint Pallade* la transféra au dehors de la ville en 635, & la rendit double ou même triple; car il y avoit une maison destinée à des Moines, une à des veuves, & une troisieme à des Vierges; l'une étoit dédiée à Saint Martin, l'autre à Notre-Dame, & la derniere à Saint Julien. Ayant été ruinée par les Normands, & ensuite usurpée par les Seigneurs Laïcs, elle fut rétablie au neuvieme siecle, mais réduite à un seul monastere de filles. L'église des hommes devint paroisse pour le fauxbourg qui entouroit l'abbaye de Saint-Julien; les Abbesses, depuis cette époque, ont été des filles de la premiere naissance, & on leur a donné des Terres qu'elles possedent encore. L'église & le monastere éprouverent de grands accidens pendant les guerres des quatorzieme & quinzieme siecles; ils furent détruits, & les Religieuses obligées de

ſe réfugier dans la ville. Elles ſe rétablirent pourtant enſuite ſur les ruines de leur ancien domicile, juſqu'au temps que les Huguenots les forcerent de s'enfuir non dans la ville, mais dans un village de l'Auxerrois, qui leur appartenoit, & s'appelle *Charentonay*. En 1590, on abattit leur maiſon, qui pouvoit nuire aux fortifications de la ville. Ce n'eſt qu'en 1648 que cette abbaye a été rétablie par la protection de la Reine régente Anne d'Autriche, & par les ſoins d'une Abbeſſe de la Maiſon de la Magdeleine de Ragny, qui y introduiſit la réforme des Religieuſes du Val-de-Grace. Depuis cette Abbeſſe juſqu'à nos jours, il y en a eu ſept de la même Maiſon de Ragny, illuſtre & ancienne en Bourgogne, & toutes ſe ſont empreſſées de remettre leur couvent en bon état.

Il y a encore dans Auxerre une autre abbaye de filles Bernardines: on l'appelle l'*Abbaye des Iſles*, parce qu'elle fut effectivement fondée au treizieme ſiecle, dans un lieu ainſi nommé ſur l'*Yonne*; mais cette abbaye ayant ſouffert, comme toutes les autres, pendant les guerres de Religion, & étant preſque détruite, M. Seguier, Evêque d'Auxerre, les plaça, en 1636, dans la ville même.

Les autres couvens de la ville, qui ne sont point abbayes, sont les Cordeliers, établis à Auxerre dès 1225, par conséquent du vivant de Saint François. Cette maison, qui avoit déjà été brûlée à plusieurs reprises par accident, & rebâtie, souffrit beaucoup du ravage des Huguenots; elle s'est cependant rétablie. Les Dominicains ont éprouvé les mêmes malheurs, & un autre qui leur est très-honorable. En 1469, la peste étant à Auxerre, les Dominicains se consacrerent au service des pestiférés, & moururent tous victimes de leur zele. Les autres communautés n'ont été établies que postérieurement aux troubles; les Capucins en 1606; ils sont hors de la ville; les Ursulines en 1617; les Religieuses de la Visitation en 1659; leur église est à présent fort jolie; les Augustins Déchaussés en 1662; les Sœurs de la Providence, pour l'instruction des jeunes filles, en 1678; & les Lazaristes, ou Prêtres de la Mission, en 1680, pour avoir soin du séminaire.

Les écoles de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre ont été autrefois, comme je l'ai dit, en grande réputation; il y en a eu aussi sur les paroisses, &

dans les couvens des Cordeliers & des Dominicains ; mais les troubles interrompirent leur exercice, jusqu'à ce que le savant Amyot fit bâtir & fonda un grand collége, dont le soin fut confié, en 1607, aux Jésuites. Après leur destruction, en 1762, on l'a mis entre les mains des Bénédictins, l'abbaye de Saint-Germain n'en étant pas d'ailleurs éloignée.

Il y a eu, presque de toute ancienneté, des hôpitaux à Auxerre ; les uns près de la cathédrale, & dépendans de l'évêché, qu'on appeloit la *Maison-Dieu* ; les autres dépendans de la ville, & appelés la *Grande Charité* ; & différens autres petits établissemens hospitaliers : tous, après avoir été dotés à plusieurs reprises, ont été réunis sous la même administration, & composés de deux principales parties ; l'hôtel-Dieu, qui est dans la ville, desservi par des Sœurs qui ont également soin des malades & des enfans trouvés, jusqu'à l'âge de sept ans ; & l'hôpital général hors de la ville, que la charité des Auxerrois a mis en état d'être d'un grand secours aux pauvres habitans.

Les lieux civils remarquables de la ville d'Auxerre, sont le *Palais*, où se

tiennent le Bailliage & le Préſidial, & l'hôtel-de-ville, qui a été rebâti de nos jours : on remarque encore pluſieurs vieilles tours, dont l'une ſe nomme *Brunehaut*; on croit que celle-ci faiſoit partie de l'ancienne enceinte de la ville, & elle ſe trouve aujourd'hui au centre; une autre eſt la tour d'*Orbandal*, & l'on prétend avoir des preuves qu'elle exiſtoit du temps de Conſtantin; par conſéquent elle ſeroit plus ancienne que la précédente. Il y a eu autrefois dans Auxerre, ou du moins à la porte, deux abbayes, qui ſont actuellement réduites à de ſimples chapelles ou petits prieurés; l'une eſt Saint-Amâtre, paroiſſe d'un faux-bourg, & que l'on prétend avoir été bâtie par l'Evêque de ce nom, prédéceſſeur de Saint-Germain; l'autre eſt Saint-Gervais, abbaye fondée par Saint Didier; c'eſt encore une paroiſſe du faux-bourg, dont le Prieur, Curé primitif, eſt le Seigneur, avec une Juriſdiction à préſent fort peu étendue. Enfin Saint-Euſebe, très-ancienne égliſe d'Auxerre, étoit une abbaye, fondée du temps du Roi Dagobert, par l'Evêque Saint Pallade; il y mit des Chanoines réguliers, & à leur tête un Abbé; elle a été réduite

à un simple prieuré, cure de la ville, & elle est encore entre les mains des Chanoines réguliers Génovéfains. Les reliques des Saints Pallade & Tetrice y étoient conservées; mais les Huguenots les disperserent en 1567, & elles n'ont point été retrouvées.

L'on compte environ douze à treize mille habitans dans Auxerre; il y en a eu autrefois davantage; mais la ville a éprouvée tant de malheurs, que la population en a été considérablement diminuée; cependant, depuis environ cent cinquante ans, le commerce s'y est rétabli, sur-tout celui des vins, qui est le principal. L'Auxerrois étoit autrefois couvert de forêts; c'est le premier terrein de la Gaule dans lequel on ait planté des vignes dès le temps de l'Empereur Probus, au troisieme siecle. Le vin d'Auxerre étoit déjà en grande réputation au dixieme, lorsque le corps de Saint Martin fut porté de Tours à Auxerre, pour le mettre à couvert des ravages des Sarasins. Depuis, les vins de l'Auxerrois n'ont cessé de produire un grand revenu à ce canton; les meilleurs ont toujours été ceux de *Coulanges la Vineuse*, bourg distingué par ce surnom d'un autre appelé

Coulanges-ſur-Yonne, auſſi dans l'Auxerrois. On faiſoit grand cas, du temps d'Henri IV, des vignobles d'*Irancy*, & de ceux de *Migraine*, ſitués en Auxerrois, ſans que je puiſſe dire préciſément en quel lieu ils étoient. Il y a encore quelques bois dans l'Auxerrois, mais peu de blé, & ſeulement une grande prairie, qu'on appelle *Bauche*, qui nourrit une multitude de bétail, formant un grand objet de commerce pour Paris. Cette prairie a trois lieues de long, ſur une demi-lieue de large.

Les autres lieux conſidérables de l'Auxerrois, ſont la petite ville de *Cravant-ſur-l'Yonne*, à quatre lieues d'Auxerre ; j'ai déjà eu occaſion de dire que le Chapitre d'Auxerre en étoit Seigneur ; l'égliſe paroiſſiale eſt aſſez belle. Tout auprès & preſque à vue de Cravant, eſt *Vermanton*, autre ville, connue dès l'an 900, dont la principale égliſe eſt fort ancienne, & a un portail chargé de figures remarquables. Un peu au deſſus de Vermanton, toujours ſur l'Yonne, eſt l'abbaye de *Rigni*, Fille de Clairvaux, de l'Ordre de Cîteaux ; elle fut fondée l'an 1128, & a un Abbé commendataire, qui en tire d'aſſez bons revenus. Les lieux clauſtraux

ſont beaux; l'égliſe eſt ſimple, mais grande. On y conſerve une dent de Saint Guillaume, Archevêque de Bourges, à laquelle on attribue la vertu de diſſiper le venin produit par la piqûre des ſerpens; cette opinion eſt ſi bien établie, qu'il vient de tous côtés des gens dans ce cas empreſſés à y avoir recours.

Saint-Bris eſt encore une petite ville de l'Auxerrois. Son nom vient d'un Saint auquel ſon égliſe eſt dédiée; & il devroit s'appeler *Saint-Priſque*, car ſon nom latin eſt *Sanctus Priſcus*. C'eſt une Baronnie qui releve de l'évêché d'Auxerre. Quoique la ville ſoit petite, elle a deux fauxbourgs, qui ont chacun une paroiſſe; l'un s'appelle *Gouaix*, & l'autre *Griſi*.

Outre la Baronnie, à préſent Marquiſat de Saint-Bris, l'évêché d'Auxerre a dans l'Auxerrois trois autres Baronnies qui en relevent également; l'une porte le nom de *Saint-Cyr*, l'autre *de Courſon*, & la troiſieme, érigée aujourd'hui en Marquiſat-Pairie, reſſortiſſant nuement au Parlement, eſt *Seignelai*, qui a appartenu long-temps au fameux Miniſtre Marquis de Louvois & à ſes deſcendans. Ces Seigneurs n'ont rien épargné pour

faire de la ville de ce nom un lieu de commerce, & l'on y a établi plusieurs manufactures.

On trouve dans l'Auxerrois deux lieux considérables du nom de *Mailli* : on les distingue par *Mailli-la-Ville* & *Mailli-le Château*. Il y a jusqu'à sept autres villages de ce nom dans la Bourgogne ; aussi trouve-t-on plusieurs familles de ce nom dans la province, qu'il est important de ne pas confondre; car les unes, qui tenoient avec raison rang entre celles de la plus haute Noblesse du Duché, avoient une origine commune avec les Sires de Mailli de Picardie & de Flandres; les autres étoient, ou sont encore, d'une naissance fort inférieure : on en rencontre dans la bourgeoisie d'Auxerre, & dans celle d'Auxonne, &c.

Les abbayes de *Rantaume* & de *Crisenon* sont toutes deux de filles ; l'une est à la porte d'Auxerre, & l'on attribue sa fondation à Saint Pallade, Evêque d'Auxerre au septieme siecle ; l'autre est à une lieue de Cravant : c'étoit une petite chapelle bâtie, au onzieme, par Alix, fille d'Hugues Capet, & femme de Renaud, Comte de Nevers & d'Auxerre. En 1094, elle fut donnée à l'Abbé de

Molême, qui y plaça des Religieux Bénédictins de sa réforme; mais au douzieme, Hugues de Montaigu, du consentement du Pape & de l'Abbé de Molême, y établit des Religieuses du même Ordre. Ce monastere fleurit bientôt, au point que, peu de temps après, il s'y trouva jusqu'à cent Religieuses: quoiqu'elles soient encore assez riches, le nombre en est infiniment réduit.

Toussi, une des Baronnies qui doivent hommage à l'Evêque d'Auxerre, & dont le Baron le porte à son entrée, a un petit Chapitre composé d'un Trésorier-Curé, & de cinq Chanoines; & le château de *Varsi* en a un autre composé d'un Chantre, d'un Trésorier, & de douze Chanoines.

Charolois. Le *Charolois* est le premier en rang des Comtés joints au Duché de Bourgogne. Il a environ dix lieues de long sur huit de large. Il comprend deux villes, quatre bourgs, & soixante-dix paroisses: il est arrosé par quelques rivieres du second ordre, &, à son extrémité occidentale, par le beau fleuve de la Loire. L'air en général y est sain, mais un peu froid. Le Charolois est un pays de montagnes & de collines, au milieu desquelles on trouve des vallons assez fertiles, quelques

terres à blé, des étangs très-poissonneux, & plusieurs forêts assez étendues ; mais la facilité du débit du bois a engagé à couper de hautes futaies, & à les réduire en taillis. Les prairies sont en assez grand nombre, & on y engraisse beaucoup de bestiaux, que l'on conduit à Paris, & qui font un objet de commerce lucratif pour le pays. Les sommets de toutes les montagnes du Comté étoient autrefois chargés de châteaux forts ; mais Louis XI les fit presque tous démolir, & ils ont achevé d'être ruinés pendant les guerres de Religion.

Le Charolois faisoit, du temps de Jules César, partie du pays des *Ambarri*, peuple allié des Æduens. Sous les Rois Bourguignons, & ceux de Bourgogne descendans de Clovis, il paroît qu'il dépendoit du Comté d'Autun ; & sous ceux de la seconde Race, de celui de Châlons. Il suivit le sort de ce dernier, jusqu'à ce qu'au treizieme siecle, Hugues IV, Duc de Bourgogne, de la Race des descendans de Hugues Capet, ayant acquis le Comté de Châlons, le donna en apanage à son second fils Jean, qui épousa l'héritiere de Bourbon : il n'en eut qu'une fille, que le Duc Eudes, son

grand pere, & Robert son oncle, marierent, après la mort de son pere, à Robert Comte de Clermont, fils de Saint Louis, & tige de la Maison régnante. Robert de Clermont eut donc le Charolois; mais il le tint en fief des Ducs de Bourgogne. Il eut deux fils : l'aîné eut le Bourbonnois, & prit le nom de Bourbon, qui est resté à sa postérité; le second eut le Charolois, qui fut érigé pour lui en Comté. Il ne laissa qu'une fille, qui épousa Jean I, Comte d'Armagnac. Le Comté de Charolois resta pendant trois générations dans cette grande & illustre Maison, qui en faisoit toujours hommage aux Ducs de Bourgogne. En 1390, Jean III & Bernard d'Armagnac le vendirent au premier Duc de la seconde Race, & il est resté en la possession de ces Princes jusqu'à la mort du dernier. Les fils aînés des Ducs de Bourgogne portoient ordinairement le titre de Comtes de Charolois. En 1477, Louis XI s'en empara comme d'un fief mouvant du Duché de Bourgogne, & par conséquent arriere-fief de sa Couronne; mais Charles VIII & Louis XII, ayant considéré que c'étoit un acquêt des derniers Ducs, ne jugerent pas à propos d'en dépouiller les héritiers

de Marie de Bourgogne. Il fut rendu, en 1493, à Philippe d'Autriche, pere de Charles-Quint, à la charge de la foi & hommage, auxquels il fut reçu en 1499. Ce Comté se perpétua dans la Maison d'Autriche pendant tout le cours du seizieme siecle & plus de la moitié du dix-septieme. Les Officiers du Roi avoient grand soin que ceux du Roi d'Espagne n'usurpassent point les droits de la Souveraineté; & pour les maintenir, il y avoit toujours, comme il y a encore à *Charolles*, un Bailliage Royal & des Officiers de Judicature, qui jugeoient des cas royaux, sauf l'appel au Parlement de Dijon, indépendamment du Bailliage Comtal, & des Officiers Seigneuriaux qui jugent les autres cas. Les Rois d'Espagne n'y jouissoient donc que du domaine utile, & les choses resterent sur ce pied jusqu'après la paix des Pyrénées & celle de Nimegue; mais enfin, en 1684, M. le Prince de Bourbon-Condé jugea à propos de faire saisir réellement le Comté de Charolois sur le Roi d'Espagne, sous prétexte que ce Monarque lui devoit des sommes considérables, pour le temps que le Prince avoit été à son service contre la France même. Les procédures de la saisie

réelle se suivirent comme s'il ne s'étoit agi que d'une Seigneurie ordinaire, située sous la domination de Sa Majesté, & le Comté de Charollois fut adjugé à la Maison de Condé. Nous avons encore vu un oncle & une tante de M. le Prince de Condé en porter le nom. En 1761, le Roi a racheté ce Comté, & l'a réuni à son Domaine.

Il y a dans le Charolois quatre Baronnies qui dépendent très-anciennement de ce Comté : ce sont, 1°. le bourg du *Mont Saint-Vincent*, avec un prieuré dépendant de l'abbaye de Cluni, & dans lequel il n'y a plus de Moines. Ce bourg a été fort autrefois, mais les fortifications ont été rasées il y a long-temps. Cette Baronnie a appartenu à la Maison de Vaudray ; mais les Comtes de Charolois l'ont réunie à leur domaine depuis plusieurs siecles. 2°. *Joncy* n'est qu'un village qui a appartenu à la Maison des Palatins de Diot-Montperoux, très-ancienne en Bourgogne, d'où elle a passé aux Roche-Baron, d'une Maison éteinte dans celle de la Rochefoucault. Cette Baronnie est, comme les précédentes, réunie au domaine du Charolois. 3°. La Baronnie de *Digoine* a appartenu autrefois à la Maison de

de ce nom, illustre dans plusieurs provinces; la branche qui possédoit cette Baronnie, s'est fondue dans la Maison de Damas; mais cette Terre & toutes ses dépendances sont sorties de ces grandes Maisons. La quatrieme Baronnie est celle du *Lugny*, qui a appartenue autrefois à la Maison de Damas, mais a passé, depuis le quinzieme siecle, dans celle de Lévis, dont une branche porte ce surnom, & y possede un très-beau château.

Le Charolois a eu pendant long-temps ses petits Etats particuliers; ils ont subsisté jusqu'à nos jours, depuis le temps que les Ducs de Bourgogne firent l'acquisition de ce Comté. Ils se tenoient toujours à Charolles, pratiquoient les mêmes cérémonies, & observoient en petit les mêmes formes usitées pour les Etats-Généraux de la Province. Il y avoit de même trois Ordres; celui du Clergé consistoit en cinq Prieurs, cinq Curés & les Députés de la collégiale de Charolles, sans Evêques ni Abbés. La Noblesse étoit composée, comme celle de Bourgogne, de tous les Seigneurs qui possédoient des fiefs dans le Comté, & pouvoient faire les preuves convenables; & le Tiers-Etat, des

Députés de deux villes & de trois bourgs. Chacun des Ordres se choisissoit un Elu, qui changeoit à chaque tenue : il y avoit d'ailleurs un Syndic, un Receveur & un Secrétaire. Les Commissaires du Roi étoient le Bailli d'Epée ou le Lieutenant-Général du Bailliage Royal, & le Procureur du Roi. Ces petits Etats se tenoient toujours un peu avant les grands Jours de la province ; & l'Elu du Clergé, celui de la Noblesse & un Député du Tiers-Etat se rendoient à Dijon ; mais, depuis une trentaine d'années, ces Etats sont absolument réunis à ceux du Duché. Les Chefs, les Députés du Chapitre & les Prieurs sont admis dans l'Ordre du Clergé, la Noblesse du Comté confondue avec celle du Duché ; & le Maire de Charolles a la quatorzieme place dans l'Ordre du Tiers-Etat.

La ville de *Charolles* a environ six mille habitans. La principale église est collégiale & paroissiale ; c'étoit autrefois un prieuré de l'Ordre de Cluni, qui fut sécularisé en 1526, & converti en un Chapitre composé de deux dignités & de dix Chanoines, qui sont à présent réduits à trois. Le premier Dignitaire est en même temps Curé : ces places ne peuvent être

données qu'à des Eccléſiaſtiques nés dans la ville. Il y a dans Charolles un autre prieuré dépendant de l'abbaye de Cluni : la conventualité y a auſſi ceſſé. L'égliſe, qui eſt vaſte & belle, eſt abandonnée. Depuis 1620, il y a dans cette ville un couvent de Religieux Pénitens, (que l'on nomme à Paris *Picpus*), un petit couvent de Cordelieres, un de Filles Sainte Marie ou de la Viſitation, fondé en 1637; un petit collége, & enfin un hôpital, dont la fondation eſt très-ancienne; il a été rétabli au dix-ſeptieme ſiecle, & eſt adminiſtré par des Sœurs. La ville de Charolles eſt sûrement ancienne; mais il eſt difficile de faire ſon hiſtoire, faute de titres & de monumens autres que ceux qui regardent les Comtes de Charolois. Ses priviléges lui furent accordés par Robert de Clermont, fils de Saint Louis. On voit au milieu de la ville les ruines d'un vieux château, autrefois habité par les Comtes, qui paroît avoir été très-conſidérable.

La ſeconde ville du Charolois s'appelle *Paray* : elle eſt ſurnommée *le Monial*; parce qu'elle dépendoit preſque entiérement d'un prieuré de Bénédictins qui y avoit été fondé, dès l'an 973, par Lam-

bert, Comte de Châlons & du Charolois. Quoique les Moines eussent des possessions dans la ville & dans les environs, le domaine suzerain en appartenoit cependant aux Comtes. En 990, les habitans obtinrent de grands priviléges. Hugues, qui fut en même temps Comte de Châlons & Evêque d'Auxerre, unit le prieuré à l'abbaye de Cluni, dont il est une des plus considérables dépendances. L'église, bâtie dès l'an 1004, est vaste & belle. On y voit le tombeau de Jean de Damas, qui joignoit à son nom celui de Digoine, ayant épousé une héritiere d'une branche de la Maison de ce nom. Il fut fait Chevalier de la Toison d'or en 1478, & Louis XI lui fit couper la tête, en haine de son attachement pour la Maison de Bourgogne. Le monastere joint au prieuré est encore habité par quelques Religieux de l'Ordre de Cluni, qui furent réformés en 1671. La maison priorale est assez belle : elle fut commencée au quinzieme siecle, & achevée au seizieme par un Prieur commendataire riche & puissant, de la Maison d'Amboise. En 1700, le Cardinal de Bouillon, qui étoit Abbé de Cluni, ayant été exilé,

se retira dans cette maison, qu'il a encore embellie, & ornée de beaux jardins. Il y resta jusqu'en 1704 : il s'y trouvoit d'autant mieux, que la situation de Paray est très-agréable, & qu'il n'en est pas de même de celle de Cluni. Il y a d'ailleurs dans cette ville un couvent de la Visitation, établi en 1626, dont la communauté est très-nombreuse. C'est là que vivoit, au commencement de ce siecle, une Religieuse à révélation, que l'on nommoit *Marie à la coque*. On lui est redevable d'une dévotion dont l'idée est purement mystique, qui cependant a eu le plus grand succès ; c'est celle au *Sacré Cœur de Jesus* ; mais la vie de l'Institutrice, écrite (dans le goût de celle de Sainte Thérese) par M. Languet de Gergy, Archevêque de Sens, & imprimée en 1729, loin de faire honneur à ce Prélat, le combla de ridicule. Cent ans auparavant, elle eût probablement eu un succès fort différent. Les Ursulines de Paray sont établies depuis 1644. Il y a un hôpital, & un petit collége qui a été gouverné par les Jésuites jusqu'à la destruction de cet Ordre en France.

Le plus beau bénéfice du Charolois, après le prieuré de Paray, est celui de

Percy, fondé dès l'an 840. Au commencement de ce siecle, il étoit en commende & assez bon : il y avoit quelques Moines, parmi lesquels on a voulu établir une réforme austere ; mais elle n'a pas duré. De nos jours, la Mense conventuelle a été unie au Séminaire d'Autun.

C'est dans une paroisse du Charolois que sont compris le fief & le vieux château de *la Guiche*, qui ont donné leur nom à une Maison illustre en Bourgogne, & connue par toute la France. On voit encore dans le château, qui a été ruiné dans le temps de la Ligue, le cri de guerre des anciens Seigneurs de la Guiche, qui étoit *au plus haut*. Ils prétendoient que leur château étoit indépendant de toute autre Seigneurie, & en franc-aleu : cependant, à la fin, ils en rendirent hommage aux Ducs de Bourgogne.

On trouve dans le Charolois des cristaux détachés, des pierres très-brillantes & aisées à tailler, dont on fait des diamans faux ; enfin des carrieres de marbre ou jaspe ondé, d'une couleur très-agréable.

Le Mâconnois.

Le *Mâconnois* est le second des Comtés

qui font partie de la Bourgogne, & font joints au Duché. Il forme une Lieutenance Générale de ce grand Gouvernement. Il n'y a qu'un seul Bailliage, mais il est considérable, contenant quatre villes, autant de bourgs, & plus de cent soixante paroisses. Il a environ onze lieues de long sur neuf de large. La fertilité du territoire du Mâconnois est fort inégale : le vallon & les premiers côteaux qui regnent le long de la Saone, sont exposés à l'orient ; ils sont fertiles, & produisent abondamment du vin de bonne qualité, qui a du corps, & est estimé à Paris. Ce canton contient environ quarante paroisses ; mais lorsqu'on s'enfonce dans le Mâconnois, & qu'on s'éloigne de la Saone, les montagnes s'élevent, le pays devient plus stérile. Il y a peu de belles prairies & de terres à blé, & les vins sont durs & grossiers, si l'on en excepte le canton de S. Gengoux, où ils sont excellens : malgré cela, la Saone procure toujours à Mâcon un grand commerce.

Ce pays est gouverné par des Etats particuliers, qui s'assemblent tous les ans un peu avant ceux du Duché de Bourgogne : tout s'y passe à peu près de la même maniere qu'à Dijon pour la tenue

des grands Etats. L'Evêque de Mâcon est Président né de ceux-ci, & les Abbés de Cluni, de Tournus & de Saint Rigaud peuvent y assister en personnes, ou par des Représentans. Après eux, s'ils y sont en personnes, ou avant, s'ils s'y font représenter, sont les Députés du Chapitre de la cathédrale, & de S. Pierre de Mâcon; c'est ce qui compose l'Ordre du Clergé. Celui de la Noblesse est formé par tous les Seigneurs possédans des fiefs nobles dans l'étendue du Comté; & le Tiers-Etat, par les Députés des quatre villes, de Mâcon, Cluni, Tournus & S. Gengoux. Quand l'Evêque de Mâcon a tenu ses petits Etats dans son palais épiscopal, il se rend aux Etats-Généraux de Bourgogne, où il assiste avec les Elus des trois Ordres des Etats du Mâconnois. Après que les Etats-Généraux sont finis, il revient avec eux à Châlons, où les Etats se rassemblent de nouveau pour régler la répartition, dans leur intérieur, de la portion des sommes accordées au Roi par la province. Cette somme est toujours, pour le Mâconnois, la onzieme partie de ce que paye la province de Bourgogne.

Le Bailliage Royal de Mâcon ressortit au Parlement de Paris, dans le ressort

duquel il a été placé depuis l'acquisition qu'en fit le Roi Saint Louis ; & lorsque Charles VII le céda aux Ducs de Bourgogne, il fut stipulé qu'il y demeureroit : il y a même à Mâcon une Election, mais qui a peu de fonctions, & dont un seul Membre assiste aux Etats. Cette Election ressortit à la Cour des Aides de Paris. Passons à présent à l'histoire abrégée des Comtes & des Evêques de Mâcon.

Le Mâconnois (en latin *Pagus Matisconensis*), a toujours eu pour capitale Mâcon (*Matisco*), qui étoit, dès le temps des Æduens, regardée comme un poste important par sa situation sur la Saone, & le fut encore plus sous l'empire des Romains, qui y établirent des dépôts de grains & de vivres, des légions, & une espece de camp retranché pour les défendre. On a des preuves que sous les Empereurs il y avoit à Mâcon une manufacture de fleches ; & cette ville étoit regardée comme une cité, lorsque les Bourguignons s'en emparerent. Les descendans de Clovis leur succéderent, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, & Mâçon fit partie du royaume de Bourgogne, que posséderent Lothaire, Gontran, & leurs successeurs. Sous la seconde Race, & après le regne de Louis

le Begue, on voit des Comtes de Mâcon qui deviennent insensiblement héréditaires. *Raculphe*, fils de *Bernard Plantevelue*, n'eut qu'une fille, qui, au commencement du dixieme siecle, épousa Alberic de Narbonne; leur fils *Létalde* fut pere d'*Alberic II*, qui le fut de *Létalde II*, lequel étant mort sans postérité, eut pour héritier son cousin *Othon Guillaume*, fils d'un Marquis d'Ivrée, qui avoit pris le titre de Roi d'Italie, & de Gerberge, petite-fille de Létalde I. Othon Guillaume hérita non seulement du Comté de Mâcon, qui appartenoit véritablement à sa mere; mais encore Henri le Grand, Duc de Bourgogne, second mari de Gerberge, lui laissa les deux Bourgognes & le Comté de Nevers: mais le Roi Robert, fils de Hugues Capet, s'empara du Duché, & n'abandonna à Othon Guillaume que le Comté de Bourgogne (à présent la Franche-Comté), le Comté de Mâcon, & celui de Nevers. Othon Guillaume eut pour second fils *Guy*, auquel il donna le Comté de Mâcon. Tout le monde convient que ce Comte, après avoir gouverné pendant quelque temps ses Etats, fut saisi tout d'un coup d'un tel accès de dévotion, qu'il se retira à

l'abbaye de Cluni, lui & ses enfans, & trente Chevaliers, ses vassaux ou amis; ils se firent tous Moines, & en même temps leurs femmes se firent Religieuses dans l'abbaye de Marcigny. Le Comté de Mâcon revint alors aux Comtes de Bourgogne, descendans de l'aîné des enfans d'Othon Guillaume, & fut encore le partage d'une branche cadette, dont la petite-fille Alix épousa Jean de Dreux, Prince du Sang de France, descendant de Louis le Gros. Alix & Jean de Dreux se voyant sans enfans, vendirent, en 1245, le Comté de Mâcon au Roi Saint Louis. Alix, devenue veuve, se retira à l'abbaye du Lis, près Melun, & en mourut Abbesse (1).

(1) C'est entre le regne d'Othon Guillaume & celui d'Alix, que l'on place l'histoire fabuleuse du Comte, emporté par le Diable au milieu de la grande place de Mâcon, & en présence de tous ses sujets. On suppose que ce Comte fut pere de la Comtesse Alix. Il avoit, à ce que l'on assure, pillé les biens des deux Chapitres de Mâcon & de l'abbaye de Cluni. Mais le Ciel l'en punit avec éclat : un homme noir, d'une figure hideuse, vint le trouver dans son palais, le força à descendre, & à se placer dans une machine qui, s'élevant aussi-tôt dans les airs, disparut au milieu des cris du Prince & de ses sujets émerveillés. Son fils, témoin de ce miracle, se rendit Moine, & laissa ses Etats à sa

Saint Louis réunit donc le Mâconnois à ſon domaine ; il le ſoumit à la Juriſdiction du Parlement de Paris, & il y eſt toujours aſſujetti. Philippe le Bel, ſon petit-fils, accorda les priviléges, franchiſſes & libertés, dont les habitans de Mâcon jouiſſent encore. Sous le regne du Roi Jean, on voulut ériger Mâcon en Duché-Pairie pour le Duc de Berri, frere de ce Monarque ; mais cette érection n'eut pas lieu, ou du moins point de ſuites. En 1435, Charles VII, étant forcé de faire des ſacrifices au Duc de Bourgogne Philippe le Bon, lui céda, entre autres, par le Traité d'Arras, le Mâconnois, ſous les réſerves de l'hommage & du reſſort au Parlement de Paris. Ce Duc & ſon fils en jouirent juſqu'à la mort du dernier. Mais alors Louis XI s'en empara, auſſi bien que du Duché de Bourgogne, en 1476. Ce Roi,

---

ſœur, qui, de concert avec ſon mari, trouva très-à propos de remettre entre les mains d'un Roi reconnu pour très-pieux, un Comté dont les Seigneurs faiſoient une fin ſi funeſte ; lorſqu'ils ne l'étoient pas. Le château des anciens Comtes n'a point été habité depuis ce temps-là. Au ſeizieme ſiecle, on en voyoit encore les ruines au milieu de la citadelle, qui eſt au centre de la ville de Mâcon.

Charles VIII, Louis XII & François I en jouirent malgré les réclamations de Marie de Bourgogne, de son fils & de son petit-fils, jusqu'au Traité de Madrid, que François I promit de le restituer; mais les oppositions des Etats de Bourgogne, de ceux même du Mâconnois empêcherent d'exécuter toutes les restitutions promises par ce Traité forcé. Enfin, en gagnant du temps, nos Rois sont restés en possession du Mâconnois pendant tout le cours des seizieme & dix-septieme siecles, & ils le sont encore.

L'histoire de l'évêché de Mâcon remonte assez haut, si l'on s'en rapporte à nos Auteurs du seizieme siecle; mais le nouvel Ouvrage du *Gallia Christiana*, dont les Auteurs sont plus éclairés, sentant que les premiers Apôtres du Châlonnois doivent être confondus avec ceux du Mâconnois, ne font commencer la liste des Evêques particuliers de Mâcon, qu'à *Saint Placide*, qui vivoit au milieu du sixieme siecle, & assista à un Concile de Paris avec les Rois Childebert & Clotaire; il fut remplacé par *Saint Salvin*, & celui-ci par *Saint Nizier*. Pendant le cours du sixieme siecle, il y eut encore deux saints Evêques à Mâcon,

Saint Just & *Saint Eusebe.* Au septieme siecle, ce siége fut encore occupé par *Saint Mommol*; mais ensuite on ne voit plus de Saints dans le catalogue des Evêques de Mâcon jusqu'à *Saint Geraud*, qui fut sacré en 886, & ne mourut qu'en 912. L'Evêque *Bernon*, qui vivoit en 918 ou 930, eut grande part à l'établissement de l'abbaye de Cluni, même avant son épiscopat, & lorsqu'il n'étoit encore que simple Abbé, mais sur-tout depuis qu'il fut Evêque. On croit qu'il mourut l'an 936. Pendant assez long-temps les Evêques de Mâcon & les Abbés de Cluni s'accorderent d'autant mieux ensemble, que c'étoient presque toujours des Religieux de Cluni que l'on plaçoit sur ce siége épiscopal. Ce n'est que postérieurement qu'ils ont eu des disputes ensemble. Au douzieme siecle, on s'accoutuma à placer sur le siége de Mâcon des Ecclésiastiques de la plus grande naissance; ainsi *Regnaud de Vergy* le fut depuis 1186 jusqu'en 1198. *Aymond* étoit sur ce siége lorsque le Comté de Mâcon fut cédé à Saint Louis en 1239; *Jean de Damas* l'étoit en 1263; *Nicolas de Bar-sur-Seine*, lorsque Philippe le Bel accorda des priviléges à la ville de Mâcon; *Guy de Ro-*

chéfort y fut placé par le Duc de Bourgogne, en 1448, & remplacé par deux Prélats du nom d'*Hugonet*, qui, comme on fait, étoient en grande faveur auprès de ces Ducs. François I y nomma, en vertu du Concordat, en 1532, *Aymard de Denonville*, d'une nobleſſe ancienne de Beauce. Il fut remplacé, en 1537, par *Antoine de Narbonne*, auquel ſuccéda, en 1543, *Pierre du Châtel*, dont le mérite perſonnel lui tint lieu de celui de la naiſſance. Il fut grand Aumônier de France, paſſa, en 1556, à l'évêché de Carcaſſone; il fut remplacé par *Amédée de Foix-Candale.* Pendant le reſte du ſiecle, Mâcon eut pour Evêques deux Prélats, originaires de Florence, du nom d'*Alamanni.*

L'évêché de Mâcon n'a en tout que deux cent ſoixante paroiſſes; il n'en avoit même que deux cents au ſeizieme ſiecle, dont cent vingt-trois dans le Mâconnois, & le reſte dans le Lyonnois & le Beaujolois. Il n'eſt pas fort riche. La cathédrale étoit autrefois dédiée à Saint Pierre; mais le Roi Childebert, rapportant des reliques de Saint Vincent à ſon retour d'Eſpagne, en laiſſa une portion à Mâcon, & la cathédrale adopta ce nouveau

Patron. Cette église fut détruite par les Sarasins, & rebâtie par Charlemagne; elle l'a encore été il y a déjà plusieurs siecles; elle est étroite & sombre, mais les voûtes en sont très-exhaussées. Le Chapitre de la cathédrale est riche, composé de vingt Chanoines, & de six Dignitaires, dont quatre Archidiacres. Ils sont dans l'usage, également noble & singulier, de porter la mitre toutes les fois qu'ils officient aux messes solennelles; mais il n'y a que ceux qui sont en chapes & en chasubles à l'autel, qui la portent; ceux qui sont en surplis dans les stalles ne jouissent pas de cet honneur.

On a tenu deux Conciles à Mâcon dès la fin du sixieme siecle, sous le Roi Gontran, dans l'un desquels l'on ordonna la célébration du Dimanche, qui, jusqu'à cette époque, avoit été mal observée dans les Gaules, où il y avoit encore beaucoup de Païens. On ne la regardoit que comme une observance pieuse; mais Gontran, de concert avec les Evêques, en fit une Loi de police générale. Le palais épiscopal est vaste & beau; c'est dans les salles de cet édifice que s'assemblent les Etats du Mâconnois.

Il y a dans Mâcon une collégiale très-distinguée, puisqu'on exige, pour y être admis,

admis, les mêmes preuves qu'il faut faire pour être reçu dans le Chapitre de Saint-Jean de Lyon. Cette collégiale étoit une abbaye de Chanoines réguliers, qui existoit au dixieme siecle; le titre d'Abbé a été supprimé dès le onzieme, & changé en celui de Prieur ou Prévôt. Dès 1090, il fut réglé qu'on ne pourroit entrer dans ce Chapitre sans être noble; depuis ce temps, il a toujours eu à sa tête des Ecclésiastiques de la plus haute naissance. La principale dignité du Chapitre est à présent le Prévôt; la seconde est le Chantre; il y a d'ailleurs, indépendamment du bas chœur, onze Chanoines, dont les revenus, il n'y a pas long-temps, n'étoient pas bien considérables. Saint-Pierre est paroisse en même temps qu'elle est collégiale.

Il y en a une autre à la porte de la ville, du côté du nord, qui s'appelle *S. Etienne*; elle étoit assez belle, mais a été ruinée dans les guerres de Religion, aussi bien que l'église même de Saint-Pierre; celles des Jacobins & des Cordeliers se sentent encore des ravages de 1562 & 1567. La premiere année, les Huguenots prirent Mâcon, mais en furent chassés par le Maréchal de Tavannes. Cinq ans après,

s'en étant encore rendus les maîtres, le Duc de Nevers (Gonzague) la reprit sur eux. Il n'y avoit alors que ces deux couvens à Mâcon, & une Commanderie de Malte, qui a appartenu autrefois aux Templiers. Au dix-septieme siecle, il s'y est établi des Capucins & des Minimes, des Carmelites, des Ursulines, & des Religieuses de la Visitation Sainte Marie; un séminaire, gouverné par les Peres de l'Oratoire; un collége, dont les Jésuites ont été en possession jusqu'à leur destruction, & un hôpital, dont une partie est de fondation ancienne, où les malades sont soignés par des Sœurs.

La ville de Mâcon est sur le penchant d'un côteau, au bord de la Saone, qui la termine dans toute sa largeur à l'orient. Elle n'est séparée de la Bresse que par ce fleuve, sur lequel elle a un pont de pierre de treize arcades, long de trois cents pas géométriques, & large de six. Au bout de ce pont, est une vieille tour ou espece de forteresse, qui, quoique sur le territoire de la Bresse, dépend de Mâcon; on l'appelle la *Tour Saint-Laurent*, aussi bien que le petit fauxbourg, qui est par-delà.

Bien plus avant dans la Bresse, & à

cinq lieues de Mâcon, est la paroisse & le territoire de Romenay, qui dépend du Mâconnois, & est du domaine de l'Evêque de Mâcon. C'est une Baronnie, & l'Evêque en prend le titre. Mâcon a quatre portes, aux quatre expositions principales. Les rues y sont en général étroites & mal percées; il n'y a presque point de places publiques. On n'y compte qu'environ six mille habitans. Au dix-septieme siecle, après la conquête de la Franche-Comté, on a voulu y faire quelques fortifications, mais elles n'ont point été achevées; ce qui en reste est très-négligé; la promenade de la ville est une isle, au dessous du pont, plantée d'arbres, & dont le fond est une prairie fort agréable.

La seconde ville du Mâconnois est *Tournus*, située sur la Saone, au dessus de Mâcon. Elle n'est pas de son diocese, mais de celui de Châlons. Elle s'est formée & agrandie à la faveur de son abbaye, dont le monastere est actuellement sécularisé & converti en collégiale. La fondation de cette abbaye est très-ancienne; on n'en peut pas même fixer la véritable époque; mais on peut assurer qu'elle étoit dédiée à Saint Valérien, second Apôtre du Châlonnois, qui y vint prêcher la

Foi avec S. Marcel. Ses reliques sont encore conservées à Tournus. Les Religieux de l'Isle de Noirmoutier, sur les côtes du Poitou, ayant été chassés par les Normands, & s'étant retirés jusqu'en Bourgogne avec le corps de Saint Philibert leur Patron, Charles le Chauve leur accorda le monastere de Tournus, dans lequel ils s'établirent ; ils lui donnerent le nom de *Saint-Philibert*, & il devint considérable entre leurs mains, Charles le Chauve leur ayant fait don de grandes Terres jusque dans l'Auvergne. Par la suite, l'église ayant été consumée par le feu, fut rebâtie l'an 1018. Peut-être les fondemens de l'église actuelle sont-ils encore de ce temps-là, car elle paroît fort ancienne, & il y a une église souterraine, dans laquelle on montre les tombeaux de Saint Valérien & de Saint Philibert; mais leurs reliques ont été mises dans des châsses, & placées dans l'église supérieure.

C'est dans cette église que l'on voit le tombeau que le Cardinal de la Balue, qui en étoit Abbé, s'étoit fait construire de son vivant, & sans doute avant sa disgrace ; mais il n'y est pas enterré, étant mort à la Cour du Pape, après être sorti

de la cage de fer du château de Loches, où son bon Maître, Louis XI, l'avoit fait mettre. Ce fut en 1623, que le Cardinal de la Rochefoucault, Abbé commendataire de cette abbaye, la fit séculariser & changer en une collégiale de Chanoines; mais le titre d'Abbé a toujours subsisté. M. le Cardinal de Fleury, premier Ministre sous le regne de Louis XV, en étant Abbé commendataire, & n'ayant que ce seul bénéfice, qui n'est pas d'un revenu immense, l'employoit cependant à l'embellissement de l'église, & à faire du bien à la ville, dont l'Abbé est Seigneur : on se ressent encore à Tournus de sa magnificence & de sa bienfaisance.

La ville est dans une situation assez agréable, sur la même rive de la Saone où se trouvent Mâcon & Châlons, à égale distance (cinq lieues) de l'une & de l'autre : on y compte environ dix-huit cents habitans, divisés en deux paroisses; il y a un couvent de Récollets, un de Religieuses Bénédictines, mais qui ne datent l'un & l'autre que du dix-septieme siecle; un hôpital composé de plusieurs anciennes fondations, desservi par des Sœurs, que M. le Cardinal de Fleury

a encore enrichi, & un petit collége ou séminaire, anciennement fondé par les Evêques de Châlons.

Les environs de la ville & son territoire sont fertiles en grains, en fourrages, en légumes, en fruits, & même en vins: cependant il y a peu de commerce, & les habitans sont accusés d'être paresseux, & de trop compter sur la charité & la libéralité des gens d'église de qui ils relevent, & de ceux dont ils sont entourés. L'Abbé est seul Seigneur de la ville, & de sept à huit villages qui en dépendent. La haute Justice se rend en son nom. Les Abbés avoient même autrefois le droit de battre monnoie: on trouve encore dans les cabinets des pieces frappées à leur coin, & on montre la tour où elles se fabriquoient.

L'hôtel-de-ville est, en quelque façon, indépendant des Abbés, tenant ses priviléges de nos Rois, mais cependant du consentement de ces Prélats, dès le treizieme siecle, & le Maire de Tournus a la seconde place aux Etats du Mâconnois. L'abbaye est à l'endroit le plus élevé de la ville; & ayant de très-hautes & fortes murailles, on pourroit la prendre de loin pour une citadelle. Le Tribunal de la Jus-

tice Seigneuriale se tient dans l'intérieur de l'abbaye. Avant sa sécularisation, le monastere étoit immédiatement soumis au Saint Siége : depuis qu'il est transformé en Chapitre, il reconnoît la Jurisdiction de l'Evêque ; l'Abbé seul se prétend toujours immédiat. Le Chapitre est composé de trois Dignitaires, dont le premier est le Doyen, & de neuf Chanoines : le Chapitre choisit le Doyen, l'Abbé nomme aux onze autres places, & le Chapitre au bas chœur.

L'abbaye de Tournus a l'honneur d'avoir des Historiens particuliers, dont le plus ancien est le Pere François Chifflet, Jésuite, reconnu généralement pour très-savant ; aussi y a-t-il dans son Ouvrage de profondes recherches. On y apprend que le dix-neuvieme Abbé de Tournus fut S. *Ardain*, qui vivoit vers l'an 1030, sous le Roi Robert, qu'il mourut en 1056, & fut par la suite canonisé. L'an 1115, on tint un Concile à Tournus. Les Légats du Pape Paschal II y présiderent, & on y vit Guy*, Archevêque de Vienne, de la Maison des Comtes de Bourgogne, qui fut depuis Pape, sous le nom de *Calixte*, l'Archevêque de Lyon, ses Suffragans, les Evêques de Langres, de Mâcon, de

Châlons, & plusieurs autres. En 1246, l'abbaye de Tournus éprouva un cruel incendie; ce que l'on y voit de bâtimens est postérieur à cette triste époque, à l'exception de quelques gros murs. Les Huguenots ayant trouvé moyen d'entrer dans Tournus, en 1562, firent un grand pillage dans l'église de l'abbaye; ils s'emparerent des châsses de Saint Valérien & de Saint Vital, & en disperserent les reliques; mais celle de Saint Philibert leur a échappé, & on la voit encore.

La troisieme ville du Mâconnois est *Cluni*, sur la petite riviere de Grône; elle doit, comme celle de Tournus, sa fondation, son agrandissement & son illustration à l'abbaye, Chef d'Ordre, qu'elle renferme. Elle est située dans un vallon, entre deux montagnes. La ville & les terres de l'abbaye sont de l'évêché de Mâcon; mais les Abbés y avoient, quant au spirituel, une Jurisdiction fort étendue, qui a été restreinte de nos jours, particuliérement depuis 1744. L'enceinte est actuellement plus étendue que la ville n'est peuplée, parce que l'affluence des dévots & des Etrangers n'y est pas si considérable. On n'y compte pas à présent plus de deux

mille cinq cents habitans : c'étoit bien autre chose, quand les Papes & les Rois se rendoient à l'envi à l'abbaye de Cluni. On sait qu'en 1245, le Pape Innocent IV, au sortir du Concile général de Lyon, vint la visiter, & y célébra la Messe, assisté de douze Cardinaux, deux Patriarches, trois Archevêques, six Evêques, & deux Abbés, Généraux d'Ordre, Cluni & Cîteaux. Le Roi Saint Louis, la Reine sa mere, Baudouin Comte de Flandres & Empereur de Constantinople, trois fils de Rois, le Duc de Bourgogne, six Comtes du premier rang, & plusieurs autres Seigneurs y assisterent, sans qu'on fût obligé de déloger aucun des Moines, qui étoient alors au nombre de quatre cents ; mais encore une fois, la ville étoit plus peuplée qu'elle ne l'est, & même les bâtimens de l'abbaye plus étendus qu'aujourd'hui. Il n'y a plus à Cluni d'autre commerce que celui des gants & du fil. Le terrein le plus voisin de Cluni est assez fertile, même en vins : plus loin, c'est un pays de bois & de montagnes ; mais comme il n'y a pas de débouché, les bois ne sont pas d'un grand débit ; il y a aussi dans les montagnes des carrieres d'albâtre & de jaspe. La ville de Cluni est par-

tagée entre deux Jurisdictions ressortissantes nuement l'une & l'autre au Parlement de Paris, comme les Justices de Pairie. Chacune est exercée par un Juge Mage : l'une dépend de l'Abbé, qui est d'ailleurs Conseiller d'honneur né au Parlement de Paris ; l'autre du monastere, ou du Chapitre du couvent, présidé par le Grand Prieur. Les terres, paroisses & villages des environs de Cluni sont partagés entre ces deux Seigneuries, mais inégalement ; de sorte que l'Abbé en a sous sa Jurisdiction plus de trente, & les Moines seulement huit ou dix. L'Abbé a d'ailleurs son Officialité, dont il prétend que l'on ne peut appeler qu'au Pape ; mais l'hôtel-de-ville a à part la Justice de Police, l'administration des deniers communs, enfin les avantages ordinaires aux Corps Municipaux ; ils lui ont été accordés de concert par nos Rois & les Abbés. Le Maire tient la troisieme place aux Etats du Mâconnois.

Avantque d'entamer l'histoire & la description de l'abbaye, disons qu'il y a d'ailleurs trois paroisses dans Cluni, un couvent de Récollets, deux hôpitaux, & un petit collége.

Il est certain que l'abbaye de Cluni

fait remonter son origine jusqu'à l'an 900, que le premier Abbé s'appeloit *Bernon*, & qu'il tira les premiers Moines qu'il y mit, des abbayes de Gigny & de Beaume-les-Moines en Franche-Comté. Il fut protégé & soutenu dans l'entreprise de fonder cette nouvelle abbaye, par Guillaume, Duc d'Aquitaine, ou, pour mieux dire, d'Auvergne, & qui dit dans la charte de fondation, qu'il a établi les Moines sur son propre fonds; mais les sentimens sont partagés sur la façon dont la Terre de Cluni étoit venue à Guillaume. On assure que, du temps de Louis le Débonnaire, elle avoit été donnée à l'église cathédrale de Mâcon, qui la vendit à un Comte nommé *Warin*, & à sa femme nommée *Albane*; c'est ce qui a fait croire à quelques uns de nos vieux Auteurs, que ce Comte Warin étoit le premier Fondateur du monastere de Cluni; mais il a été prouvé depuis, que la Comtesse Albane, veuve de Warin, avoit vendu ce territoire à Guillaume le Pieux, Duc d'Aquitaine, pour y fonder cette célebre abbaye, à la tête de laquelle il mit Bernon, homme de qualité, descendu des anciens Seigneurs de ce que l'on appelle aujourd'hui la Franche Comté.

Il s'étoit fait Moine à Gigny, & étoit devenu Abbé de Beaume-les-Moines dans cette province. Il vint gouverner l'abbaye de Cluni avec douze Religieux seulement, & mourut en 927. Il est qualifié de bienheureux; mais on n'a pas hésité à regarder comme Saint, Odon, qui remplaça Bernon en 927, & ne mourut qu'en 942. C'est lui que l'on regarde comme le véritable Instituteur de la Congrégation, parce qu'il augmenta le nombre des Moines dans l'abbaye, envoya des colonies au dehors, & jeta ainsi les premiers fondemens de l'Ordre de Cluni. Il fut remplacé par Aymard, & celui-ci par Saint Mayeul, homme de qualité, dont l'on a rapporté beaucoup de miracles, & qui réforma les plus fameux monasteres de France, tels que ceux de S.-Jean d'Auxerre, du Moutier-Saint-Jean, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Maur-les-Fossés près Paris, & y plaça des Religieux de son abbaye pour les gouverner. Saint Odilon, cinquieme Abbé de Cluni, ne mourut qu'en 1049: ainsi Saint Mayeul & lui gouvernerent cette abbaye pendant un siecle entier; & c'est à Saint Odilon que l'on est redevable des plus grands accroissemens de la Congré-

gation ou Ordre de Cluni. Jamais le Pape Jean XIX ne put obtenir d'Odilon d'accepter l'archevêché de Lyon. L'abbaye parvint encore à un nouveau degré de gloire sous Saint Hugues son successeur, fils d'un Comte de Sémur en Bourgogne; car, pendant le cours de son administration, l'abbaye de Cluni donna trois Papes à l'Eglise; savoir, Grégoire VII, Urbain II, & Calixte II. Le premier a fait assez de bruit dans l'Eglise & dans l'Empire: le dernier fut élu à Cluni même; car son prédécesseur Gélase II, s'y étant réfugié, fuyant la persécution des Empereurs, mourut dans l'abbaye, & y est enterré. Ce qu'il y avoit de Cardinaux auprès de lui, & peut-être les Archevêques, Evêques & Abbés, s'assemblerent aussi-tôt en conclave dans le chapitre de Cluni, & choisirent pour Pape Calixte II. L'on peut croire que l'abbaye de Cluni fut bien protégée sous ces trois Pontificats; que ses priviléges furent augmentés & bien assurés, & sur-tout son immédiateté du Saint Siége. L'Abbé Hugues étendit encore les bornes de sa Congrégation. En 1078, Hugues, Duc de Bourgogne, descendant de Hugues Capet, ayant abandonné ses Etats à son fils,

se fit Moine à Cluni. Le Pape Grégoire VII blâma l'Abbé de l'avoir reçu dans son monastere; mais le Prince ayant persisté dans sa résolution, fit profession, & mourut en 1093; il est enterré dans l'église. A l'exemple de ce Duc, Guy, Comte de Mâcon, & nombre de Chevaliers se firent aussi Moines, & leurs femmes Religieuses, comme je l'ai dit précédemment. L'Empereur Henri IV écrivit à l'Abbé Hugues, qu'il s'en rapportoit à lui sur ses différens avec le Pape Grégoire VII; mais il ne paroît pas que cette médiation eût aucun bon effet. L'Abbé Hugues avoit un tel goût à voir les Souverains se faire Moines pour se mettre sous sa direction, qu'il écrivit au Roi Philippe I, pour l'inviter à prendre l'habit religieux dans son monastere; mais ce Monarque n'y montra aucune disposition. Alphonse, Roi de Castille, lui ayant obligation d'avoir terminé ses différens avec son pere & son frere, lui permit d'établir en Espagne plusieurs monasteres de son Ordre. Il acquit aussi en France plusieurs prieurés, entre autres, ceux de la Charité-sur-Loire & de Saint-Martin-des-Champs de Paris, qui sont à présent les plus considérables de l'Ordre: enfin il étendit son pouvoir

sur quantité d'autres monasteres ; & il faut observer qu'il réduisit en simples prieurés tous ceux qui lui étoient soumis, & , avant lui , avoient le titre d'abbaye , se réservant à lui seul le titre d'Abbé : de là vient qu'on a appelé l'Abbé de Cluni, l'*Abbé des Prieurs*. Enfin c'est Saint Hugues qui a fait bâtir l'église de Cluni telle qu'elle subsiste encore , longue de cinq cent cinquante cinq pieds sur cent vingt de large : elle a la forme d'une croix archiépiscopale , ayant trois nefs & deux croisées , & des voûtes très - élevées ; celle au dessus du sanctuaire est de marbre ou de jaspe , tiré des carrieres du pays. Suivant un ancien usage, sans doute du temps de Saint Hugues , on voit à côté du grand autel un plus petit , qu'on appelle la *Protese* , sur lequel les Ministres assistant le Célébrant , après avoir communié de ses mains sous l'espece du pain , vont communier sous la seconde espece avec un chalumeau d'argent. Au reste, quelque immense que soit cette église, & quoique située sur un terrein bas & enfoncé , au pied d'une montagne d'où découle une très - grande quantité d'eau , elle n'a aucune humidité , parce qu'on a pratiqué des canaux souterrains qui re-

çoivent ces eaux & les font couler au delà. Les monumens que l'on y voit encore, du temps de l'Abbé Hugues, sont le tombeau du Pape Gélase II, & celui du Duc de Bourgogne, qui s'y fit Moine. On montre dans le monastere l'appartement qu'occupoit le Pape, & qu'on appelle encore *le logis du Pape Gélase*. A l'entrée de l'église sont deux grosses tours, dans l'une desquelles est l'Auditoire de la Justice de l'abbaye, & dans l'autre les archives, qui contiennent des monumens bien précieux d'antiquité historique, civile & ecclésiastique, depuis le neuvieme siecle. Indépendamment des chartes, diplômes & titres originaux, entre autres des actes du Concile général de Lyon, de l'an 1245, on y voit un Cartulaire qui peut donner les renseignemens les plus utiles. La grande église de Cluni ne fut consacrée que plus de trente ans après la mort de l'Abbé Hugues. Il mourut en 1109, âgé de quatre-vingt-cinq ans, après avoir gouverné pendant soixante. Il étoit si respecté, que le Pape lui écrivoit en ces termes : *Très-saint*, *très-vénérable* & *très-cher Frere*. Il eut pour successeur *Ponce de Melgueli*, qui ne mérita pas les mêmes éloges ; car après avoir

été

été douze ans Abbé de Cluni, il abdiqua, & passa à Jérusalem dans la Terre Sainte; mais y ayant contracté l'humeur guerriere des Croisés, il entreprit, à son retour, de rentrer dans son abbaye à la place d'un bon Religieux qu'on lui avoit substitué, & qu'on nommoit *Hugues II.* Ayant sans doute trouvé des partisans, Ponce se mit à ravager les terres de son ancienne abbaye. Le Pape, le Roi Louis le Gros, & les Princes voisins furent obligés de réprimer ces désordres; & l'Abbé guerrier mourut en 1125. On mit à la place de Hugues II, *Pierre*, qui fut surnommé *le Vénérable*, & qui étoit, comme on sait, de l'illustre Maison de Montboissier en Auvergne. Il gouverna pendant quarante-cinq ans, & reçut avec beaucoup de magnificence le Pape Innocent II dans son abbaye de Cluni, dont l'église, alors totalement achevée, fut consacrée par le Souverain Pontife, le 20 Octobre 1130. Pierre le Vénérable assembla un Chapitre général de son Ordre, où se trouverent deux cents Prieurs qui en dépendoient. Par la suite, le nombre de ces Prieurs a été porté jusqu'à six cents: il y avoit dans ce temps quatre cent soixante Religieux à Cluni, & de ce

nombre étoit le fameux Abailard. Le temps de l'administration de Pierre le Vénérable fut véritablement l'apogée de l'Ordre de Cluni. Il fut ami particulier de l'Abbé Suger, des premiers Fondateurs de Cîteaux, & de Saint Bernard; mais ceux-ci, sans avoir le projet de nuire à son Ordre, lui firent cependant bien du tort en élevant l'Ordre des Bernardins, qui fut bientôt après rival de celui de Cluni, & qui par la suite l'a emporté sur lui : Pierre mourut en 1158, après trente-cinq ans d'administration. Il a laissé quelques Ouvrages, & a fait traduire en latin l'Alcoran, dans le dessein de le réfuter.

Pierre eut pour successeur *Hugues III de Frazan*, qui fut remplacé par *Etienne*; celui-ci par *Rodolphe de Sully* : viennent ensuite *Gauthier de Châlons*, & *Guillaume*, dit *le Vénérable*. Je ne m'arrêterai point à l'énumération de tous les Abbés suivans. Ce fut sous *Guillaume III de Pontoise*, élu l'an même 1245, que le Pape Innocent IV vint à Cluni avec la suite nombreuse dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment. Cet Abbé, mort à Paris en 1265, & enterré à Saint-Martin-des-Champs, fut remplacé par *Yves*, de la Maison de Vergy. Nous passerons légé-

rement sur ses successeurs, pour nous arrêter à *Jean de Bourbon*, fils naturel du Duc du même nom : il fut élu en 1456, & se démit, en 1480, en faveur de *Jacques d'Amboise*, frere du fameux Cardinal. Cet Abbé mourut en 1516 : son neveu le remplaça. Il y eut ensuite de grandes disputes entre deux Religieux de Cluni : l'un, Grand-Prieur de l'abbaye, étoit de la Maison de la Magdeleine de Ragny ; l'autre, d'une encore plus accréditée à la Cour de François I (celle de Gouffier-Boissy), Abbé régulier de Saint-Denis : elles furent enfin terminées par l'élection d'un Religieux nommé *Jacques Leroy* ; mais celui-ci s'arrangea bientôt avec le fameux & puissant Cardinal Jean de Lorraine, qui réunit ce beau bénéfice à tant d'autres. Son neveu, Charles de Lorraine, aussi Cardinal & Archevêque de Reims, fut son Coadjuteur en 1548, & en pleine possession en 1550. Il mourut en 1574 ; & le crédit de la Maison de Lorraine fit passer ce magnifique bénéfice entre les mains d'un mauvais Moine, bâtard de leur Maison, qu'on appeloit *Claude de Guise*. Les Mémoires du temps en font le plus affreux portrait. Il ne pouvoit que porter malheur à son abbaye ;

aussi fut-elle cruellement pillée & ravagée à deux reprises différentes par les Huguenots. Le trésor, rempli de vases précieux & de reliques, fut enlevé : la bibliotheque, qui étoit remplie de plus de dix-huit cents manuscrits, dont le catalogue nous reste, fut entiérement dispersée. Le dernier pillage fut fait dans un château où on avoit resserré les meilleurs effets : ils devinrent la proie des Hérétiques, qui en trouverent, dit-on, pour plus de deux millions. L'abbaye de Cluni a été bien long-temps à se remettre de ces accidens. L'Abbé Claude de Guise, méprisé par tous les partis, étoit en fuite : on fit administrer l'abbaye le mieux qu'il fut possible, par le Grand-Prieur & quelques autres. Enfin Claude de Guise étant mort en 1612, ce fut encore un Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, qui eut cette abbaye, & mourut en 1621. Jacques de Veny-d'Arbouze, Grand Prieur de Cluni, fut heureusement élu en 1622 (car la forme de l'élection s'observe toujours à Cluni en cas de vacance, quoique le Roi soit toujours bien le maître d'y faire élire qui il veut). Dès 1627, il choisit pour son Coadjuteur le fameux Cardinal de Richelieu, & lui abandonna tout-à-fait l'ab-

baye en 1629. Ce premier Ministre, tout puissant dans le royaume, fut maître de Cluni jusqu'à la fin de 1642. Il eut pour successeur Armand de Bourbon, Prince de Conti, qui à peine portoit l'habit ecclésiastique, & qui conserva ce titre malgré ses Moines, & quelque temps même en dépit du Roi, jusqu'en 1654 qu'il renonça enfin à tous ses bénéfices. Le Cardinal Mazarin remplit sa place, & mourut en 1661. Il commença à mettre la réforme dans l'abbaye de Cluni; elle fut perfectionnée sous son successeur le Cardinal Renaud-d'Est, qui mourut en 1672. L'abbaye vaqua pendant quelque temps, les Moines voulant absolument élire un des leurs, & le Roi ne voulant pas y consentir : enfin le Cardinal de Bouillon en fut pourvu en 1683, mais n'eut des Bulles qu'en 1690. On sait que ce Cardinal eut des querelles avec Louis XIV, qui le firent exiler pendant quelque temps dans son abbaye de Cluni : alors il s'occupa de l'embellir, & entre autres orna le chœur de la grande église, le fit entourer d'une grille, y ajouta plusieurs ornemens, & plaça dans une chapelle un superbe mausolée, destiné pour lui

& ceux de sa Maison. Mais, ayant mérité par de nouvelles imprudences d'être privé du revenu de tous ses bénéfices ; il sortit du royaume, & Louis XIV fit détruire le monument qu'il avoit élevé à la gloire de sa Maison, & qui la portoit un peu trop haut. Il mourut à Rome en 1715, âgé de soixante-douze ns. L'Abbé de la Tour-d'Auvergne, qui étoit son Coadjuteur depuis l'an 1697, lui succéda, & a été par la suite Archevêque de Vienne & Cardinal. Ses deux successeurs ont été choisis dans la Maison de la Rochefoucault, tous deux Cardinaux. Le second vit encore. L'abbaye de Cluni vaut au moins cinquante mille livres de rente.

Il y a encore dans le Mâconnois une abbaye nommée *Saint-Rigaud*; elle est à douze lieues de Mâcon, sur les confins du Lyonnois, à une lieue de Charlieu. Elle a été fondée en 1171, & a été en regle jusqu'au commencement du seizieme siecle. Depuis ce temps, elle est en commende. Elle n'est pas considérable; les Religieux sont Bénédictins, de l'Ordre de Cluni. Il y a d'ailleurs sept prieurés de cet Ordre dans le Mâconnois ; quel-

tues-uns ſont devenus ſimples, n'étant plus habités par des Religieux, ou étant unis à d'autres abbayes.

La quatrieme ville du Mâconnois s'appelle *Saint-Gengoux*, ſurnommé le *Royal*, parce qu'il ne faiſoit pas partie de la Bourgogne, & que ſa Châtellenie reſſortit au Bailliage de Mâcon, & dépend par conſéquent du Parlement de Paris. Cette ville appartenoit autrefois à l'abbaye de Cluni, & fut cédée ou échangée en 1166, & paſſa au Roi Louis le Jeune. Nos Rois ont conſervé la Juſtice, & aliéné le Domaine utile. Il n'y a qu'une paroiſſe, un couvent d'Urſulines, & un petit hôpital. La ville eſt ſituée de façon à avoir peu de commerce; cependant elle tire quelque parti de ſes vins, qui paſſent pour très-bons.

La petite ville de *Marcigny*, ſur la Loire, dépend du Mâconnois, quoiqu'elle ſoit au milieu du Bailliage de Sémur en Briennois. On y voit un ancien prieuré de Bénédictines. La Prieure eſt Dame de la plus grande partie de la ville, & nomme le Curé de la ſeule paroiſſe. On n'admet dans ce monaſtere pour Religieuſes que des filles nobles. Cependant elles ne ſont point Chanoineſſes, mais

vraies Religieuſes, & obſervent très-exactement la clôture. Reingarde, mere de Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, s'y fit Religieuſe, & y mourut. Quelques années après, le feu prit au couvent de Marcigny; Hugues, Archevêque de Lyon, & Légat du Saint Siége, qui s'y trouvoit alors, craignant les ſuites de cet accident, ordonna aux Religieuſes de quitter le cloître. Mais Gilla, qui étoit alors Prieure du monaſtere, lui répondit: *Saint Pere, que n'ordonnez-vous plutôt au feu de s'arrêter?* L'Archevêque, docile à l'inſpiration divine, donna l'ordre, & le feu s'arrêta. La proximité de la Loire, qui eſt au deſſous de Rouane, & par conſéquent navigable, procure à la petite ville de Marcigny un commerce aſſez avantageux.

J'ai parlé de toutes les provinces qui appartenoient à la France au ſeizieme ſiecle; il ne me reſte plus qu'à décrire en abrégé celles qui ſont tombées ſous ſa domination depuis le commencement du dix-ſeptieme ſiecle: c'eſt ce qui fera la matiere du Volume ſuivant.

Fin du quarante-ſixieme Volume.

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans le quarante-sixieme Volume.

Dixieme suite du Tableau géographique & historique de la France au seizieme siecle. Page 1
Election de Joinville. 2
Election de Bar-sur-Aube. 9
Election de Chaumont. 23
Duché de Bourgogne. 68
Dijon. 96
Autunois. 155
Le Châlonnois. 187
L'Auxois. 228
Pays de la Montagne. 267
Comté de Bar-sur-Seine. 292
Comté d'Auxerre. 297
Comté de Charolois. 348
Le Mâconnois. 358

Fin de la Table.

ERRATA

Pour le quarante-sixieme Volume.

PAGE 3, ligne 2, Eustache, *lisez* Etienne.
Ibid. l. 4, Etienne, *lisez* Eustache.
Ibid. l. 8, au onzieme, *lisez* à la fin du douzieme.
Ibid. l. 15, son fils n'eut, &c. *lisez* son fils épousa l'héritiere de Vaudemont, & leur fille porta Vaudemont, Joinville, &c.
P. 45, l. 28, Sacrophago, *lisez* Sarcophago.
P. 49, l. 5, deuxieme, *lisez* quatrieme.
Ibid. l. 6 & 7, *lisez* trente-huitieme & trente-neuvieme.
P. 50, l. 4, 957, *lisez* 980.
P. 57, l. 14, *lisez* Il fut Archevêque de Reims, & ne mourut, &c.
Ibid. l. 17, 1231, *lisez* 1232.
Ibid. l. 28, 1289, *lisez* 1290.
Ibid. l. 29, 1289, *lisez* 1290.
P. 58, l. 28, 1487, *lisez* 1497.
P. 78. l. 5 de la note, professés, *lisez* professé.
P. 86, l. 19, 1092, *lisez* 1192.
P. 102, l. 5, 1116, *lisez* 1113.
P. 108, l. 6, 1670, *lisez* 1675.
P. 143, l. 20, Raulin, *lisez* Rolin.
P. 161, l. 21, vivoit au neuvieme siecle, *lisez* vivoit aussi, &c.
P. 162, l. 13, 1050, *lisez* 1055.
P. 163, l. 22, Hugues III, *lisez* Hugues II.
P. 174, l. 22, Jeannin & de Castille, *ôtez* &.
P. 193, l. 4, épousa le Roi, &c. *lisez* épousa Philippe, qui devint Roi sous le nom de, &c.
P. 194. l. 17,
P. 199, l. 19, *ôtez* qui gouvernoit l'église de Châlons lors de l'irruption d'Attila.
P. 201, l. 13 en 1480, *ajoutez* & 1484.
Ibid. l. 20, 1552. *lisez* 1553.
P. 202, l. 2, Châlons met, &c. *lisez* Les vieux Historiens de Châlons mettent, &c.
P. 205, l. derniere, en 1692, *lisez* en 1698.

Page 209, ligne 6, *ajoutez* en note : Cette anecdote est peu conforme à l'Histoire de Portugal ; mais on doit observer qu'elle est citée par un Auteur peu instruit. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Gardien étoit Prince de Portugal.

P. 228, l. 4, Falco-Dereon, *lisez* Falco-de-Reon.

P. 237, l. 11, 1246, *lisez* 1247.

P. 252, l. 15, Epoisse, *lisez* Espoisses.

P. 291, l. 13, couvertes de, *lisez* par des, &c.

P. 298, l. 16, à la fin du, *lisez* au milieu.

P. 300, l. 20, encore sept, *lisez* au moins sept.

Ibid. l. 21, au commencement du septieme, *lisez* au sixieme.

P. 302, l. 18, Etrice, *lisez* Tétrice.

P. 308, l. premiere, de Champ, Allemand, *lisez* de Champ-Allemand.

P. 309, l. 12, il étoit, *lisez* Hugues de Mâcon étoit.

P. 310, l. 24, 1167, *lisez* 1168.

P. 311, l. 21, 1207, *lisez* 1206.

P. 317, l. 25, 1344, l. 1347.

P. 319, l. 18, 1348, *lisez* 1349.

Fin du quarante-sixieme Volume.